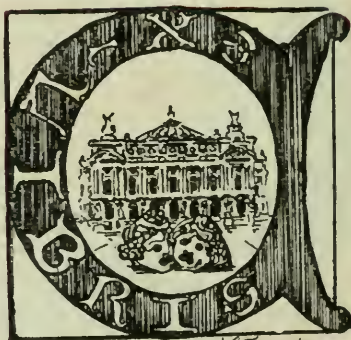








Français

HISTOIRE UNIVERSELLE DES THÉÂTRES DE TOUTES LES NATIONS,

Depuis THESPIS *jusqu'à nos jours ;*

Par une Société de Gens de Lettres.

Dédiée à MONSIEUR, Frère du Roi.

TOME IV. Ire PARTIE.

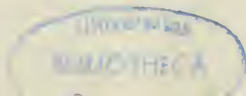


A PARIS,

Chez { LES AUTEURS, rue Ticquetonne, la seconde porte cochère à gauche en entrant par la rue Montmartre.
La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue St-Jacques, au Temple du Goût.

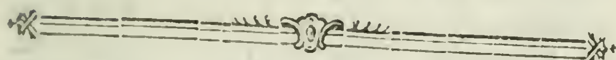
M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.





HISTOIRE UNIVERSELLE DES THÉÂTRES.



PREMIÈRE PARTIE du quatrième Volume.

JEUX ROMAINS.

ROMULUS avait fondé Rome dans laquelle il avait établi des Tribunaux & des Magiſtrats, des Temples & des Prêtres ; mais le point eſſentiel était de la peupler, & pour y parvenir, il engagea ſes voiſins à marier leurs filles avec ſes ſujets. Piqué du refus dédaigneux qu'il en eſſuya, il réſolut

de les tromper, & la découverte que l'on venait de faire, servit à l'accomplissement de ses desseins. En creusant dans un champ fort peu éloigné de la Ville, on avait trouvé un monumenr de la piété d'Evandre & de ses Arcadiens ; c'était un Autel dédié à *Neptune Equestre.* Romulus lui donna le nom de *Consus*, & persuadé que la célébration d'une fête en son honneur attirerait beaucoup de monde dans ses murs, il fit annoncer un spectacle & une foire à laquelle les Négocians de toutes les Villes des environs auraient la liberté d'apporter leurs marchandises. Ce qu'il avait prévu ne manqua pas d'arriver, & au moment de l'ouverture de ce spectacle qui pendant toute sa durée consista en jeux & en courses de chars, on compta dans Rome plus de 700 filles Sabines qui y étaient venues sous la conduite de leurs parens. Le dernier jour de la fête, Romulus donne le signal dont il était convenu, & chacun des jeunes Romains s'empare de l'objet auquel il desire de plaire. Les parens veulent résister, mais obligés de fuïr à la vue des poignards que les ravisseurs avaient cachés sous leurs robes, ils abandonnent leurs filles qui, soit par amour, soit par nécessité, contractèrent les mariages que Romulus avait projettés.

Irrités de cette violence, les Céciniens marchèrent contre Rome, où ils furent défaits, & pour éternifer le souvenir de sa victoire, Romulus éleva

un Temple à Jupiter ſous le nom de *Jupiter Férétrien* ; il y dépoſa les dépouilles des vaincus, & ce furent les premières dépouilles *opimes* que l'on y offrit à la Divinité. L'article des cérémonies nous fournira l'occaſion d'en dire quelque choſe.

Malgré la défaite des Céciniens, les Sabins ſe hâtèrent de prendre les armes & vinrent aſſiéger les Vainqueurs qui auraient ſuccombé à leur tour, ſans les jeunes Sabines qui tremblantes pour les jours de leurs maris, ſe précipitèrent à travers les combattans & les attendrirent au point qu'ils conſentirent à faire la paix. Les deux partis la célébrèrent, & de l'avis unanime du Sénat dans lequel on créa 100 Sénateurs de plus, le mont *Quirinal* & le mont *Cœlius* furent renfermés dans l'enceinte des remparts.

La naiſſance des jeux Romains eſt donc preſqu'auſſi ancienne que la fondation de leur Ville, & ces Jeux, dans leur origine, furent appellés *Conſuales* du nom *Conſus* que Romulus avait donné à *Neptune Equeſtre.* Selon Servius, on les célébrait le 13 d'Août; le 18, ſelon Plutarque; le 21 du même mois, ſelon le Calendrier Romain, & le peuple les comptait au nombre des *Jeux ſacrés*, attendu qu'ils étaient conſacrés à un Dieu. Pendant le tems de leur durée, au rapport de Plutarque, on laiſſait repoſer les chevaux ainſi que les ânes, & l'on n'employait que les mu-

lets, parce que l'on croyait qu'ils avaient été les premiers qui eussent servi à traîner les chars.

Quoi qu'il en soit, les Jeux furent distingués dans la suite, ou par le lieu dans lequel ils se passaient, ou par la qualité du Dieu en l'honneur duquel on les célébrait. Les premiers étaient compris sous le nom de *Circenses* & de *Scéniques*, les autres se divisaient en Jeux *sacrés*, Jeux *votifs*, Jeux *funèbres* & Jeux *divertissans*.

Les Rois y présidèrent pendant le tems de la Royauté, & lorsqu'ils eurent été chassés, lorsque la République eut pris une forme régulière, les *Préteurs* & les *Consuls* réglèrent les jeux *Circenses*, *Apollinaires* & *Séculaires*; les *Ediles* Plébéïens eurent la direction des jeux *Plébéïens*; le *Préteur*, ou les *Ediles Curules*, celle des Jeux dédiés à Cérès, à Apollon, à Jupiter, à Cybèle & aux autres grands Dieux.

Dans ce nombre de spectacles publics, il y en avait que l'on appellait spécialement *jeux Romains*, & que l'on divisait en grands, *magni*; & très-grands, *maximi*. L'origine de ceux-ci date de l'an de Rome 387 où le peuple & le Sénat furent réunis par l'adresse & l'habileté de Camille. Cette réunion répandit une joie si vive dans tous les ordres,

que pour remercier les Dieux de la tranquillité dont ils espéraient jouir, ils solemnisèrent en leur honneur des Jeux qu'ils firent durer un jour de plus, c'est-à-dire quatre au lieu de trois, & de-là les Jeux que l'on appellait *Ludi magni*, furent appellés *Ludi maximi*.

Les Romains en consacraient, non-seulement aux Divinités du Ciel, mais à celles qui régnaient dans les Enfers. Ces derniers étaient de trois sortes & connus sous le nom de *Compitalia*, *Taurilia*, *Terentini*.

Les jeux *Scéniques* comprenaient toutes les représentations qui se faisaient sur la scène. Elles consistaient en Tragédies, Comédies, Satyres qu'on représentait sur le Théâtre en l'honneur de Bachus, de Vénus & d'Apollon. Pour rendre ces divertissemens plus agréables, on les commençait par des danses de corde, des voltiges &c..... Dans la suite, on y introduisit des *Mimes* & des *Pantomimes*. Ces Jeux n'avaient point de tems marqués, non plus que ceux que les Consuls & les Empereurs donnaient au peuple pour gagner sa bienveillance, & qu'on célébrait dans un Amphithéâtre environné de loges & de balcons : là se donnaient des combats d'hommes & d'animaux : ces Jeux furent appellés *Agonales*, & quand on courait dans le Cirque, *Equestres* ou *Curules* : les pre-

miers étaient consacrés à Mars & à Diane, les autres à Neptune & au Soleil.

Nous décrirons successivement ces différens Jeux, ainsi que les *Actiaques*, les *Augustaux*, les *Palatins*, les *Néroniens*, & nous nous contenterons d'ajouter ici que lorsque les Romains devinrent les Maîtres du monde, ils accordèrent de ces sortes de Jeux à la plupart des Villes qui en demandèrent : on en trouve les noms dans les *marbres d'Arondel* & dans une inscription ancienne trouvée à Mégare. Spon en parle dans son voyage de Grèce.

Comme les *Ediles*, en sortant de Charge, donnaient toujours des Jeux publics au peuple Romain, ce fut entre Lucullus, Scaurus, Lentulus, Hortensius, Antonius & Muræna, à qui porterait le plus loin le luxe & la magnificence. L'un avait fait couvrir le ciel des Théâtres de voiles azurés ; l'autre celui de l'Amphithéâtre, de tuiles de cuivre surdorées : mais César les surpassa tous dans les Jeux *funèbres* qu'il fit célébrer à la mémoire de son père : non content de donner des vases & toute la fourniture du Théâtre en argent, il fit couvrir l'Arène entière de lames du même métal. Ce fait est confirmé par Pline.

Comme la plus grande partie de ces Jeux se faisait dans le Cirque, nous allons donner l'historique

& la description de ce bâtiment. Le dessin que nous en présentons, est tracé d'après les mesures exactes indiquées par les Anciens, & nous ne craignons pas d'avancer que c'est le seul qui puisse faire juger de l'étendue de cet édifice qui fut embelli par degrés & nommé enfin le *grand Cirque*. On en comptait jusqu'à quinze sur lesquels il est nécessaire de jetter un coup-d'œil, & ce nombre seul doit faire sentir à quel excès le peuple Romain a porté la dépense sur des objets de pur amusement. La passion avec laquelle il s'y livrait, a fait dire à Juvenal :

Duas tantum res anxius optat ;
Panem & Circenses.....

L'oisiveté lui inspira le goût de ces sortes de spectacles, la superstition l'entretint, & la vanité des Consuls ou des Empereurs chargés d'y présider, les fit célébrer avec cette pompe à laquelle il serait difficile de croire, si la vérité n'en était atestée par tous les Historiens.

CIRQUES DE ROME.

Il n'y en eut point dans cette Ville avant celui que le premier Tarquin y fit ériger & à la construction duquel il employa le butin qu'il venait de remporter sur les Latins. Il était Grec d'origine & prit pour modèle le Cirque d'Elide où l'on célébrait les jeux *Olympiques* ; c'était alors le seul qui existât dans l'Univers. Tarquin

plaça le ſien dans la vallée *Myrtia* ou *Murtia*, qui s'étendait depuis le mont *Aventin* juſqu'au mont *Palatin*, & juſqu'à ce moment, les courſes de chars & de chevaux s'étaient faites en pleine campagne ſur les bords du Tybre. Des épées ſuſpendues ſervaient de bornes ; il fallait tourner autour dans un ſentier étroit, & comme ces épées préſentaient la pointe, les chevaux en étaient percés, ſi leur guide ne la leur faiſait éviter. De-là, Caſſiodore, *Liv. V*, tire l'étymologie des mots *ludi Circenſes : Circenſes, quaſi circum enſes, inter enſes & flumina locis virentibus agebantur.* La même étymologie eſt adoptée par Iſidore qui dit, *Liv. VIII : ubi nunc metæ, olim gladii ponebantur, quos quadrigæ circuibant in littore.* De-là auſſi, l'inſcription antique citée par Bulenger, *decurſio Tyberina.* Cette coutume ne fut pas abolie, même après l'érection des Cirques, & quelques médailles anciennes repréſentent ſur leurs revers des Cavaliers pouſſant leur cheval, avec cette légende : *Decurſio.*

Il eſt donc évident qu'avant Tarquin, le Peuple ne voyait les jeux que debout, & ſous des galeries de bois ſoutenues par des perches fourchues : dans le Cirque, tel que nous allons le décrire, les ſpectateurs furent rangés ſur des ſiéges à trois étages, ou ſur des marches figurées en demi-cercle &c. Mais ſans nous arêter aux divers changemens que l'on y fit, & dont l'hiſtori-

que ne ſerait nullement intéreſſant, voyons quelle était la forme de cet édifice qui toujours plus long que large, ſe terminait en ligne droite par l'un de ſes bouts : l'autre était arrondi en demi-cercle. Les deux côtés qui partaient des extrémités de la face circulaire, étaient les plus longs, & ſervaient de baſe à des ſiéges ou gradins placés en amphithéâtre pour les ſpectateurs. La face droite & la plus étroite était compoſée de douze portiques pour les chars & pour les chevaux ; on les appellait *carceres*. Là, il y avait une ligne blanche d'où les chevaux commençaient leurs courſes. Aux quatre angles du Cirque, ſur le pourtour des faces, il y avait ordinairement quatre corps de bâtimens quarrés, dont le haut était chargé de trophées, quelquefois dans le milieu de ce pourtour il y en avait trois autres qu'on appellait *meniana*.

Le milieu de l'eſpace renfermé entre les quatre façades dont nous venons de parler, était occupé par un maſſif d'une maçonnerie très-forte, de douze pieds d'épaiſſeur ſur ſix de haut; on la nommait *ſpina Circi*, & ſur cette *ſpina* il y avait des autels, des obéliſques, des pyramides, des ſtatues & des tours coniques : quelquefois ces dernières étaient élevées aux deux extrémités ſur des maſſifs de pierres quarrées & ſéparées de la *ſpina* par un petit intervalle, enſorte qu'elles parta-

geaient en deux parties chacun des eſpaces des extrémités de la *ſpina* aux façades intérieures du Cirque ; la plus grande de ces deux parties était entre la façade & les tours.

Au-deſſous des gradins en amphithéâtre, placés ſur les façades du Cirque, on avait creuſé un large foſſé rempli d'eau, & deſtiné à empêcher les bêtes de s'élancer ſur les ſpectateurs. Ce foſſé s'appellait l'*Euripe*, & c'était dans l'eſpace compris entre lui & la *ſpina*, que ſe faiſaient les jeux, les courſes & les combats &c. Cet eſpace s'appellait *arca*. Le Cirque à l'extérieur était environné de colonades, de galeries, d'édifices, de boutiques, de lieux publics.

CIRQUE D'ADRIEN.

Il était dans la quatorzième région, près de l'endroit où eſt aujourd'hui le Château *Saint-Ange*. Il fut ainſi appellé de l'Empereur Adrien qui le fit conſtruire. Les uns prétendent que ce ne fut qu'un enclos de bois ; les autres diſent qu'il était de pierre noire.

CIRQUE D'ALEXANDRE.

Il était, dans la neuvième région, où eſt aujourd'hui la place *Navonne* : on en voit la figure ſur quelques pièces de monnoie d'Alexandre Sévère. On l'appellait auſſi le Cirque *Agonal*, parce qu'on y avait célébré les jeux de Janus Agonius. On

prétend même que le nom de *Navonne* vient par corruption du mot *Agonius*. On ajoute que l'on découvrit les restes de ce Cirque, en creusant les fondemens de l'Eglise de *Ste. Agnès*.

CIRQUE D'ANTONIN CARACALLA.

Ce Cirque qui, selon quelques Historiens, fut celui de Galien, était dans la première région, dans l'endroit où est aujourd'hui la Porte *S. Sébastien*, anciennement appellée la Porte *Capène*. On croit en voir des restes entre l'Eglise du Saint que nous venons de nommer, & le *Capo di bove*.

CIRQUE D'ELIOGABALE.

Il était dans la cinquième région. Sur son obélisque regretté par tous les Savans, on lisait une quantité d'hyérogliphes : on en voit les morceaux dans la cour du Cardinal François Barberin : il n'y a pas long-tems qu'il restait encore quelques vestiges du Cirque.

CIRQUE D'AURÉLIEN.

Il était situé dans la cinquième région, & fut bâti par les ordres d'Eliogabale : Aurélien ne fit que le réparer.

CIRQUE CASTRENSIS.

Il était devant la Porte *Lubricana* ou de *Prénefte*, aujourd'hui la *Porte Maggiore*, non loin de

l'amphithéâtre *Castrensis*, derrière *Sainte-Croix en Jérusalem* : on prétend qu'il n'était qu'à l'usage des soldats, & que c'est aussi le même que celui d'Eliogabale.

CIRQUE DE DOMITIEN.

Il était dans la quatorzième région, & l'on conjecture qu'il était le même que celui d'Adrien.

CIRQUE DE FLAMINIUS.

Il était dans la neuvième région, c'est-à-dire, dans les prés appellés alors *Prata Flaminia* ; on croit qu'il fut établi l'an 530, par Cneius Flaminius Censeur, le même qu'Annibal défit près du lac Trasimène. Ce Cirque était hors la ville, & avait une double galerie de colonnes Corinthiennes. C'était là que commençait la marche des triomphes, que l'on donnait la paie aux soldats, que l'on célébrait les jeux *Apolinaires* & les *Nundines*. Quand il était inondé par le Tibre, cette célébration se transférait au mont *Quirinal*. On croit qu'il fut ruiné dans la guerre des Goths & de l'Empereur Justinien. Selon quelques Historiens, on en voyait encore des vestiges en 1500, à l'endroit où est aujourd'hui l'Eglise de *S. Nicolo alle calcare*.

Ces derniers faits sont confirmés par plusieurs Ecrivains, mais en général les anciens ne sont pas

d'accord ſur le tems de la conſtruction de ce Cirque. Plutarque aſſure dans ſes *Queſtïons Romaines*, qu'il dut ſon nom à un certain Flaminius, fort antérieur à celui qui fut Cenſeur. Ce Flaminius, dit-il, était un homme très-riche, qui laiſſa au Peuple Romain un champ aſſez vaſte, à condition que tous les ans on célébrerait des jeux *Equeſtres* en l'honneur d'Apollon, & dans cette vue il aſſigna des revenus conſidérables pour fournir aux frais du ſpectacle. Dès-lors, ajoute Plutarque, on donna la forme d'un Cirque à ce champ, & comme les ſommes réſervées à ce deſſein ſe trouvèrent beaucoup plus que ſuffiſantes, le ſurplus fut employé tant à faire applanir, qu'à faire paver un grand chemin qui fut appellé *via flaminia.* Tite-Live, *liv.* 3, parle de Prés *Flaminiens*, où les Tribuns s'aſſemblaient quelquefois, ainſi que le Sénat, & il dit expreſſément que dès l'année 300, ce quartier ſitué hors des murs, était appellé communément le Cirque *Apollinaire. Conſules in Prata Flaminia, ubi nunc ædes Apollinis eſt, circum jam tum Apollinarem appellabant, avocavere Senatum.*

D'un autre côté Florus, & entr'autres Feſtus, attribuent toute la gloire des deux nouvelles entrepriſes au Cenſeur Flaminius. *Flaminius Circus & via Flaminia à Flaminio Conſule dicta ſunt, qui ab Annibale interfectus eſt ad lacum Thraſimenum.*

Cependant il eſt aiſé de faire diſparaître ces contradictions apparentes, & de ramener à un ſentiment uniforme les Auteurs que nous avons cités. Nous dirons donc avec Tite-Live & Plutarque, que le nom des Prés *Flaminiens*, & de celui qui en fit la donation au Peuple, eſt preſqu'auſſi ancien que l'établiſſement de la République. Nous accorderons même que dans ces premiers tems on diſpoſa cet emplacement en manière de Cirque, & que les Romains y firent des courſes de chars & de chevaux; enfin nous ajouterons qu'alors il fut nommé le Cirque *Apollinaire*, à cauſe d'un petit Temple d'Apollon qui fut conſtruit ou dans le voiſinage, ou dans l'enceinte du champ *Flaminien*. Mais auſſi rien n'empêche de croire que le Cenſeur Flaminius ſe fit un mérite ou de réparer, ou d'embellir un ouvrage qui portait le nom de ſa famille, & qu'il conſidérait comme un monument de la libéralité de ſes ancêtres.

Ce Cirque était voiſin du marché aux herbes, & ceux à qui l'on avait défendu l'entrée de la ville pour des raiſons d'Etat, y établiſſaient ordinairement leur demeure. Le Sénat s'y rendait lorſqu'il avait à traiter avec les nations ennemies. Dans la ſuite, ce bâtiment fut décoré des plus ſuperbes ornemens & renfermé dans le *Domarium* ſous l'Empire d'Auguſte.

Il

CIRQUE DE FLORE.

Il était dans la fixième région, & occupait un enfoncement entre le *Quirinal* & le *Pintius*. On y célébrait les jeux de Flore. Le P. Montfaucon en donne un dessin fait d'après les masures qui en restaient encore vers le milieu du seizième siècle. Plusieurs Ecrivains prétendent que ce fut un Théâtre. Il s'appelle aujourd'hui *la piazza grimana.*

L'Histoire nous a transmis les noms de deux autres Cirques, l'un appellé *Circus intimus*, mais que l'on confond avec le grand Cirque, parce que l'on prétend qu'il était situé comme lui dans la vallée de *Murcia ;* l'autre est celui de Jules-César, qui s'étendait, dit-on, depuis le mausolée d'Auguste, jusqu'à la montagne voisine; mais il y a du doute, même sur son existence.

CIRQUE DE NÉRON.

Il était dans la quatorzième région de la Ville entre le Janicule & le Vatican où est aujourd'hui l'Eglise de Saint Pierre de Rome, devant laquelle Sixte-Quint fit bâtir son obélisque. Ce Cirque s'appellait aussi le Cirque *Vatican.*

CIRQUE SALUSTE.

Il était dans la fixième région près de la porte *Colline*, vers le *Quirinal* & le *Pintius*. Il en reste

des veſtiges, quoique la plus grande partie ſoit compriſe dans les jardins *Ludoviſiens* où l'on en voit l'obéliſque. (*Encyclop. tom. III.*)

GRAND CIRQUE.

Il fut commencé ſous Tarquin-le-Vieux qui le plaça dans l'onzième région, c'eſt-à-dire, dans la vallée *Murcia*, entre les monts *Palatin* & *Aventin* : on l'appellait le grand, parce qu'on y célébrait les grands jeux, ou parce qu'il était le plus grand des Cirques : il fut orné, embelli, renouvellé par pluſieurs Empereurs, mais ſur-tout par les Céſars, & ceux qui l'ont meſuré, prétendent qu'il a 2187 pieds de long ſur 960 de large. A l'un des bouts il ſe terminait en demi-cercle, & à l'autre, en ligne droite. C'eſt ainſi qu'Onuphre l'a repréſenté ; mais Pirro Ligorio fait encore le ſecond bout un peu circulaire, quoique beaucoup moins que le premier.

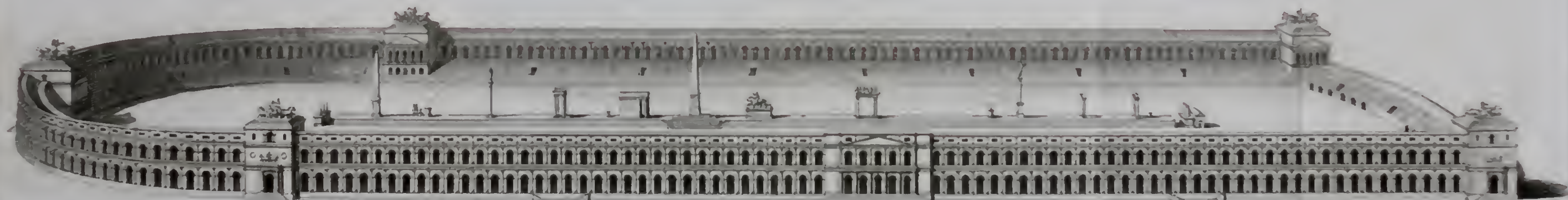
Selon les uns, il pouvoit contenir 150000 ſpectateurs ; 260000, ſelon les autres, & enfin 300000 ſelon quelques Ecrivains. Les Sénateurs & les Chevaliers s'y faiſaient porter des baguettes de bois appellées *fori*, que l'on remportait lorſque les jeux étaient célébrés.

Il y avait trois tours quarrées à l'extrémité ronde, deux à l'autre, & ordinairement, du moins dans les tems poſtérieurs, ces tours appartenaient



de la Gardette Sculp.

E DE



Echelle de 50 100 150 160 170 180 190 200 Toises

GRAND CIRQUE DE ROME.

à des Sénateurs qui les tranſmettaient à leurs enfans. Dans une Epître que renferment les ouvrages de Caſſiodore, le Roi Théodoric ſe plaint de l'iniquité de certaines gens qui, pendant la minorité de Marcien & de Maxime, jeunes garçons de l'ordre des Sénateurs, avaient uſurpé ſur eux une tour du Cirque qu'ils avaient reçue de leur père pour droit d'héritage. Il regarde cette uſurpation comme un attentat, il ordonne que la poſſeſſion de la tour leur ſoit rendue, & ce trait prouve combien alors ces places étaient recherchées.

La façade extérieure du Cirque était compoſée de deux rangs d'architecture à colonnes, & pardeſſus s'en élevait un autre plus petit. Dans les baſſes arcades, étaient ménagées des boutiques pour les Marchands. Du petit côté qui était vers le Tybre, ſe trouvait ce que l'on appellait *carceres A*, les priſons où l'on tenait les chevaux qui devaient courir. On les lâchait par douze portes qui ſe trouvaient de ce même côté, & au moyen de certaines machines, ces portes ſe levaient toutes à-la-fois. Le Roi Théodoric dit dans Caſſiodore qu'elles marquaient les douze ſignes du Zodiaque.

La première choſe que l'on voyait en entrant de ce côté-là, était le petit Temple que l'on appellait *Ædes Murciæ B*. Les Auteurs des derniers tems le mettent à l'extrémité, Tertullien le place au mi-

lieu, mais peut-être par ce mot entend-il toute cette partie qui coupait le milieu du Cirque depuis un bout jusqu'à l'autre, où étaient quelques petits temples, des colonnes, des autels & des statues.

Auprès de ce Temple *Murcia* était l'Autel du Dieu *Consus C*, qui touchait presque les trois pyramides rangées en ligne droite, qu'on appellait *metæ D*, ou bornes. Il y en avait tout autant à l'autre bout. Ces six *metæ* n'en faisaient que deux. Cependant le Roi Théodoric qui voyait le Cirque & toutes ses parties en leur entier, dit qu'il y avait sept *metæ* & qu'elles représentaient les sept jours de la semaine, mais peut-être prend-il les sept *metæ*, ou les sept bornes, pour les sept tours que l'on faisait autour d'elles.

Depuis ces *metæ* jusqu'à celles de l'autre bout, un massif élevé sur terre occupait tout le milieu. La première chose qu'on trouvait sur ce massif était l'Autel des *Lares E*, & d'un autre côté, celui qu'on appellait *Ara Potentium F*, l'Autel des Dieux puissans. Après ces deux Autels, deux colonnes à fronton, qui représentaient le frontispice d'un Temple *G*. Un tout semblable venait ensuite, dédié à Tutéline *H*, avec un Autel à son côté, auprès duquel était une colonne qui soutenait la statue de la victoire *I*, un quarré-long de quatre colonnes sur lesquelles étaient l'architecture, la frise, la corniche & l'entablement qui soutenait

plusieurs dauphins *L.* C'était-là comme un Temple de Neptune.

Cybèle, la mère des Dieux, assise sur un Lion, était tout auprès, au bas du grand obélisque qui occupait le milieu & comme le centre du Cirque *M.* Auprès de cet obélisque était le Temple du Soleil *N* qui, selon Tertullien, se trouvait au milieu du Cirque. Mais le milieu ne se prend pas géométriquement, sur-tout dans un lieu aussi grand que celui-là. Un trépied *O*, à côté de ce Temple, était la marque d'Apollon que les Anciens distinguaient ordinairement du Soleil. Ensuite une colonne soutenait la figure de la Fortune *P.* Le bâtiment à colonnes qui était auprès *Q*, est couronné de certaines pierres rondes & oblongues qui ont la forme d'œufs, & que par cette raison l'on appelle *ova curriculorum*, les œufs des courses. On les ôtait pour compter le nombre de ces courses. Après cela, on voyait une statue de la Victoire élevée sur une colonne *R.* L'Autel des grands Dieux était sur la même ligne *S.* Après cela, se voyait un obélisque plus petit que le précédent & qui était consacré à la Lune *T.* Les *metæ*, ou les bornes à trois petites pyramides, terminaient le tout, de même qu'à l'autre bout. Ceux qui couraient sur des chevaux ou sur des chars, faisaient le tour de tout cela.

Autour du Cirque, du côté du mur, il y avait

un grand ruiſſeau de 10 pieds de large, qui, comme nous l'avons dit, s'appellait *Euripe*. Aux murs qui bordaient l'édifice par dedans, on voyait d'abord, comme aux autres Amphithéâtres, *le podium* où étaient placés les Sénateurs *U*. Au-deſſus deſquels, il y avait des degrés dont les plus bas étaient ſans doute pour les Chevaliers Romains. Au-deſſus de ces degrés régnait une grande galerie qui faiſait le tour du Cirque, & au-deſſus de cette galerie, les degrés étaient continués juſqu'au haut du mur. Dans les jours de fête, l'aire du Cirque était jonchée de ſable blanc. Par magnificence, Caligula & d'autres Empereurs y firent répandre du ſuccin, du cinnabre & du bleu.

Cet édifice était dédié au Soleil, comme le marquait le petit Temple qui était au milieu. D'autres parties du Cirque avaient rapport au culte de ce Dieu. (*P. Montfaucon.*)

Ce fut l'Empereur Auguſte qui fit ſubſtituer un obéliſque à un grand mât qui était dreſſé au milieu du Cirque & qui lui donnait l'air d'un vaiſſeau. L'Empereur Conſtance y en éleva un ſecond plus haut que le premier : celui-ci eſt maintenant à *la porta del popolo*. L'autre eſt devant l'Egliſe *Latéranne*.

Le grand Cirque fut brûlé ſous Néron & s'écroula ſous Antonin, mais on le releva toujours juſqu'à ce qu'il fut raſé entièrement, ſans que l'on

ſache à quelle occaſion. Il n'en reſte plus que des veſtiges à l'endroit appellé *Valle di Cherchi.*

Dans les premiers tems, l'endroit d'où partaient les chevaux était expoſé à l'air, conſéquemment aux ardeurs du ſoleil dont ſouvent la chaleur les fatiguait, avant que le ſon de la trompette leur permît d'entrer dans la carrière, & ce ne fut que l'an de Rome 425 que les Ediles imaginèrent de faire conſtruire les remiſes qui furent appellées *carceres.* Les murs en étaient crénelés & flanqués de tours, ce qui leur fit donner le nom d'*Oppidum. Nævius*, (dit Varron) *Oppidum appellat carceres, quod coercerentur equi, ne inde exeant, antequam Magiſtratus miſit : Oppidum, quod à muri parte, pinnis turribuſque carceres olim fuerunt.*

Nous avons dit que l'on regardait comme un privilége très-précieux d'avoir ſa place dans le Cirque, & nous en citerons pour exemple le Dictateur Manius Valérius : il avait remporté une victoire conſidérable ſur les Sabins, l'an de Rome 259, & après lui avoir accordé les honneurs du triomphe, le Sénat ordonna qu'il aurait un quartier du Cirque, dans lequel on lui apporterait une chaiſe *curule* qu'il occuperait les jours de ſpectacle : le même privilége fut tranſmis à ſes deſcendans. *Super ſolitos honores, locus in Circo ipſi, poſteriſque ad ſpectaculum datus, ſella in eo loco curulis poſita.*

A l'égard du nom *Cirque* en lui-même, les uns

prétendent qu'il fut donné à cette ſorte de bâtiment, parce qu'il repréſentait une portion circulaire, au moins à l'une de ſes extrémités, les autres, parce que les chars qui s'y diſputaient le prix, devaient tourner pluſieurs fois autour des bornes placées à ſes deux bouts. Tertullien eſt d'un avis contraire dans ſon *Livre des Spectacles*, & fait venir ce nom de Circé fille du Soleil. Ce fut elle, dit-il, qui inventa les Jeux du Cirque, & par-là elle a voulu nous repréſenter la courſe de ſon père qui parcourt le globe du monde ſur un char à quatre chevaux.

COURSES SUR LES CHARS.

Ces Courſes étaient les plus brillantes de celles qui ſe faiſaient dans le Cirque, & une marche conſacrée aux Dieux en précédait toujours le moment, ainſi que la célébration des autres Jeux qui ſe donnaient dans le même endroit. Sous la conduite des Romains les plus illuſtres, cette marche partait du Capitole & faiſait le tour de la Place publique. A la tête, s'avançaient à cheval les jeunes enfans des Chevaliers Romains, ſuivis des fils des Bourgeois, qui étaient à pied. Enſuite paraiſſaient les Chars tirés par quatre, par trois & par deux chevaux, les Cavaliers qui devaient ſe diſputer le prix de la Courſe, les Athlètes nuds juſqu'à mi-corps, & après eux, une troupe de Muſiciens partagés en

trois Chœurs. Le premier d'hommes faits, le second de jeunes garçons, & le troisième d'enfans : ces Chœurs étaient mêlés d'instrumens à vent & à cordes. A cette troupe succèdait celle des Danseurs en habits de pourpre & ceints de baudriers à plaques d'airain. Ils avaient sur la tête un casque garni d'aigrettes, un bouclier au bras gauche, & une courte javeline à la main. On nommait *Saliens* ces Danseurs tirés du corps de la Noblesse, & à l'exemple de leur Chef qui commençait les premiers pas, ils n'exécutaient que des danses sérieuses & martiales. C'était la *Pyrrique* des Grecs dont nous avons parlé dans le premier Volume. Ces Danseurs étaient imités & tournés en ridicule par un autre quadrille dont les Acteurs couverts de peaux représentaient des *Satyres* depuis la tête jusqu'aux pieds. Les uns & les autres étaient accompagnés d'une foule de Musiciens jouans de divers instrumens. A leur suite, on voyait une longue file de gens chargés de cassolettes qui remplissaient l'air de parfums, & enfin la marche était terminée par les statues des Dieux portées sur des brancards.

L'ordre de cette cérémonie fut réglé de cette manière par Aulus Posthumius qui avait promis de célébrer des Jeux en mémoire de la bataille de Régille donnée l'an de Rome 257. Le Sénat y consentit, & pour fournir aux frais de la solemnité, la République assigna un fond de 500 *mines* d'ar-

gent, (*environ* 25000 liv. *de notre monnoie.*) Denis d'Halicarnaſſe prétend que cette ſomme fut payée très-exactement juſqu'au tems de la premère guerre *punique*. Le même Auteur part de-là pour avancer que les Romains étaient originaires de Grèce d'où ils apportèrent en Italie la lutte, la courſe, les danſes ſérieuſes & comiques, le culte des grandes Divinités, des demi-Dieux, des Génies, enfin preſque toutes les pratiques religieuſes que les Grecs obſervaient dans leur cérémonial.

Il y avait à Rome trois ſortes de Courſes : les Courſes à cheval, les Courſes ſur des chars & les Courſes à pied.

Les deux premières commençaient à la ligne blanche dont nous avons parlé. C'était de-là que partaient les combattans au ſignal qu'on leur donnait, d'abord en élevant une torche allumée, & dans les tems poſtérieurs, en jettant une nappe. Cet article regardait les Conſuls, & en leur abſence, les Préteurs. Ces combattans étaient diviſés en *factions*, ſelon la couleur de leur habit. La *faction* blanche, *alba*, était vêtue de blanc; & la *faction* rouge, *rubea*, ou *ruſſea*, ou *roſea*, était vêtue en rouge : dans la ſuite, on y en ajouta deux autres; la verte, *praſina*, & la bleue, *veneta*. Ces *factions*, ſelon le Roi Théodoric, marquaient les quatre ſaiſons de l'année : la verte, le printems; la rouge, l'été; la blanche, l'automne; la bleue, l'hyver : Domi-

rien en imagina deux nouvelles, la *dorée* & la *pourprée*, mais elles ne ſubſiſtèrent pas long-tems.

On appellait *blancs*, *rouges*, *verds* & *bleus*, non-ſeulement les Romains qui couraient dans le Cirque, mais ceux d'entre le peuple qui étaient pour l'un ou l'autre de ces partis. Cette diverſité de ſentimens cauſa ſouvent des ſéditions, & ſous le règne de Juſtinien, elle alluma une guerre civile dans laquelle il périt 40000 hommes. Ce terrible évènement fit ſupprimer le nom de *faction* dans les Jeux du Cirque.

Nous avons décrit les chars de courſe dans notre premier Volume, & nous ajouterons ſeulement que l'on en diſtinguait pluſieurs ſortes. Les *biges*, c'eſt-à-dire à deux chevaux, dont l'un blanc & l'autre noir, étaient l'image du jour & de la nuit : les *triges* qui avaient trois chevaux de front & qui marquaient que les hommes meurent également dans les trois âges de la vie : les *quadriges* attelés de quatre chevaux de front en l'honneur du Soleil, emblême des quatre ſaiſons de l'année.

Il y avait auſſi des *ſéjuges*, ou chars à ſix chevaux de front, & le ſeul monument qui en reſte, ſe trouve ſur le faîte du grand Arc de Sévère. Néron pouſſa ce nombre juſqu'à ſept, même juſqu'à dix, & l'on voit des *ſeptijuges* dans une inſcription de Dioclès donnée par Gruter. Le 4ᵉ *Vol.* de Montfaucon renferme un arc triomphal ſur-

monté par un char à dix chevaux de front, mais qui font un angle sur le milieu.

Des médailles de *Faustine* mère & de Lucius Vérus nous ont conservé des *biges* & des *quadriges* d'éléphans. On lit dans Lampridius qu'Héliogabale courut au Vatican avec des animaux de cette espèce, & qu'il fit aussi des *quadriges* de chameaux.

Dans l'origine, les *factionnaires* ou conducteurs de chars, que l'on appellait *aurigarii*, *bigarii*, *quadrigarii*, étaient ou des esclaves, ou des affranchis, ou des étrangers, & ce ne fut que dans les tems de corruption que cet emploi fut rempli par des enfans des Nobles : les plus débordés des Empereurs, tels que Caligula, Néron, Vitellius, Commode, Caracalla, Héliogabale, ne rougirent pas de se mettre au nombre des *auriges*.

Leur grand art était de prendre le point le plus propre pour tourner autour de la borne : il s'y brisait, s'il en approchait de trop près, & s'il s'en éloignait plus qu'il ne le devait, il perdait l'avantage, parce que son concurrent passait entre son char & cette borne autour de laquelle on était obligé de faire sept tours. A chacun d'eux, des gens destinés pour celà, mettaient un œuf sur les colonnes dont nous avons parlé, & autant de dauphins sur d'autres : ainsi le nombre de sept œufs & de sept dau-

phins ſe trouvait complet quand la courſe finiſſait.

Tous les chars partaient en même tems de la même ligne, & en cela l'avantage était égal; mais dans les tours qui ſe faiſaient ſept fois ſans diſcontinuer & dans leſquels il fallait tourner quatorze fois pour paſſer à l'autre côté de cette longue crête qui occupait tout le milieu du Cirque, celui qui était le plus près de cette crête, avait beaucoup moins de chemin à faire que les autres, & ſurtout que le quatrième. Cet avantage répété quatorze fois dans une ſeule courſe était ſi conſidérable, qu'il ſemble que jamais le premier ne devait manquer de l'emporter ſur ſes concurrens. On a fait beaucoup de diſſertations ſur cet objet, & l'on n'a point éclairci la difficulté qui vraiſemblablement n'était pas très-conſidérable pour chacun des *auriges* qui avait l'art de ſaiſir le moindre avantage que lui donnait ſon rival. Le vainqueur avait pour prix, de l'or, de l'argent, des couronnes, des vêtemens & des chevaux.

Les noms des plus fameux *auriges* nous ont été tranſmis par quelques médailles anciennes ſur leſquelles on remarque un Alexander, un Andricus, un Antonius, un Eudon, un Epigonus, un Hermès, un Pompeïus Muſcloſus, un Tyrrhenus, un Victor &c.....

COURSES A CHEVAL.

Cet exercice paſſa des Grecs aux Romains, & la preuve qu'il était très-ancien chez les premiers, c'eſt qu'Hiéron Roi de Syracuſe, avait remporté en ce genre une victoire que Pindare célèbre dans une de ſes Odes.

Les chevaux deſtinés à cette eſpèce de courſe s'appellaient *deſultorii*, & leurs cavaliers *deſultores*, parce qu'après ſept tours, ils ſautaient de deſſus leur cheval ſur un autre qu'ils menaient par la bride en courant; choſe fort difficile dans un tems où l'on ne connaiſſait l'uſage ni des étriers, ni des ſelles.

Les nations que les Grecs nommaient *barbares*, les Indiens, les Scythes, les Numides avaient des *déſulteurs* à la guerre, c'eſt-à-dire des cavaliers qui menaient avec eux pluſieurs chevaux pour en changer au beſoin, & alors en courant à bride abattue, ils s'élançaient de l'un ſur l'autre. Les Numides étaient les plus habiles de tous, & l'on prétend qu'Aſdrubal en avait compoſé l'aîle droite de ſon armée. On trouve encore beaucoup de ces cavaliers chez les Tartares, ainſi que chez les Polonais, & nous avons vu en France pluſieurs Ecuyers Anglais dont l'adreſſe nous a paru ſupérieure à celle des peuples que nous venons de citer.

Quelques Auteurs prétendent que chez les Ro-

mains, il n'y avait pas de prix établi pour les *désulteurs*, mais le P. Montfaucon semble les contredire en ce qu'il représente les siens avec une palme à la main. Quoi qu'il en soit, il paraît par les inscriptions qui nous restent, qu'anciennement on faisait autant & peut-être plus d'honneurs aux chevaux qui couraient, qu'aux *auriges* qui les conduisaient. On les gravait sur des pierres précieuses avec la palme qui désignait leur victoire, on y joignait leurs noms & celui de leur pays, en un mot, on y marquait jusqu'à la couleur de leur poil. L'Espagne, les Gaules, la Mauritanie en fournissaient un certain nombre, mais la plus grande partie venait de l'Afrique.

COURSES A PIED.

Les athlètes qui se destinaient à la course, ne connaissaient point d'obstacle plus contraire au désir qu'ils avaient de s'y distinguer, que le gonflement & l'endurcissement de la rate. Cette partie, selon les Anciens, avait une influence directe sur la légèreté du corps, & c'est d'après cette idée qu'un Valet, dans Plaute, accuse sa rate de la paresse de ses jambes. L'extirpation de ce viscère parut aux Coureurs l'expédient le plus sûr pour se délivrer de l'embaras ou de l'inquiétude qu'il leur causait, & dans cette vue, ils employèrent,

ſoit les médicamens, ſoit les opérations de la Chirurgie.

Parmi les premiers, ils mettaient entr'autres, certaines plantes auxquelles ils attribuaient la vertu de diſſoudre & de conſumer la rate; vertu purement imaginaire & qui ſe réduit uniquement à diminuer le volume de cette partie, en diſſipant les obſtructions qui s'y ſont formées. Du nombre de ces plantes était, ſelon Pline, l'*equiſetum* connu en français ſous le nom de *queue de cheval*. On en faiſait une décoction dont les Coureurs buvaient une certaine doſe durant trois jours, & il fallait qu'auparavant ils ſe fuſſent abſtenus d'alimens onctueux pendant 24 heures.

A l'égard de la Chirurgie, elle leur fourniſſait deux moyens également cruels, l'un d'amputer la rate par le fer, l'autre de la conſumer par le feu.

Le premier de ces moyens était fondé ſur l'opinion de quelques Philoſophes qui regardaient la rate comme une partie ſuperflue : tel était le ſentiment de Démocrite, d'Eraſiſtrate, de Rufus &c. Quelques Médecins ont prétendu que cette opération pouvait ſe faire ſans danger. Thomas Bartholin eſt de leur avis, & il raconte qu'en 1559, *Léonard Fioravanti*, célèbre Empyrique Italien, entreprit à Palerme en Sicile, la guériſon d'une

d'une jeune Grecque qui se mourait d'un squire à la rate, qu'il lui fit extirper cette partie qui pesait 32 livres, & qu'en 24 jours la malade fut parfaitement guérie. S'il en faut croire leur chronique, ajoute le même *Bartholin*, les Turcs ont une méthode particulière de l'ôter à leurs Coureurs, & font un secret de cette manœuvre. Enfin, au rapport de *Guillaume de Baillou* célèbre Médecin de Paris, un habile Chirurgien de la même ville a fait l'amputation de la rate à un particulier qui n'en a pas moins joui de la meilleure santé.

Malgré ces différentes observations qui prouvent que l'extirpation de la rate par le fer n'est pas absolument mortelle, il est certain que les Anciens ne l'ont hasardée que rarement; mais ils ne gardaient pas les mêmes ménagemens par rapport à l'application du feu sur ce viscère. Du tems d'Hipocrate, on se servait pour cette opération de certains champignons desséchés, quelquefois on employait le fer rouge.

On ignore si les Anciens cautérisaient la substance même de la rate; cependant Godefroy Mœbius, Médecin Allemand, mort en 1665, rapporte un fait qui en prouve la possibilité. Il assure avoir vu à Halberstat, parmi les prisonniers d'un Colonel Suédois, un Coureur du Comte de Tilly, qui faisait à pied neuf mille d'Allemagne

par jour, & qui prétendait devoir cette vîtesse surprenante à l'opération que lui avait faite le Médecin de son maître. Ce Médecin, après l'avoir endormi par une potion somnifère, l'avait ouvert à l'endroit de la rate, & la lui avait brûlée avec un fer légèrement rougi. Il ajouta que l'on en avait fait autant à cinq autres, & qu'un seul en était mort. On présume aussi que pour entretenir ou augmenter la vîtesse de leur Coureurs, les Anciens ne s'en tenaient pas aux seuls secours de la Pharmacie & de la Chirurgie. Ils étaient grands partisans des qualités occultes, & l'on croit qu'ils faisaient usage de certains remèdes appellés *périaptes*, remèdes qui s'attachaient extérieurement. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils s'en servaient pour les animaux, & Pline dit que de son tems on croyait rendre les chevaux infatigables à la course, en leur mettant des dents de loup.

Les Coureurs s'exerçaient à la course sur un terrain couvert d'un sable fort épais, & au moment d'entrer en lice, il se faisaient frotter d'huile par tout le corps. Ces onctions rendaient leur muscles plus souples, & donnaient plus de mouvement aux liqueurs.

Ceux dont parle Homère étaient vêtus, & ceux que Virgile célèbre dans son *Enéide*, l'étaient vraisemblablement aussi, mais dans l'un & l'autre de ces Poètes, il ne s'agit que de jeux particuliers,

& ceux qui étaient publics, offraient deux sortes de Coureurs; les uns armés, les autres nuds, c'est-à-dire, n'ayant d'autre vêtement qu'une espèce de ceinture ou d'écharpe.

Outre cela, ils garnissaient leurs pieds d'une sorte de chaussure dont la forme n'est pas tout-à-fait connue, mais il y a lieu de croire que c'était une espèce de guêtre, de bottine ou de brodequin qui en couvrant le pied & une partie de la jambe, laissait à l'un & à l'autre toute la liberté de leurs mouvemens. Selon Pollux, les Anciens donnaient la même chaussure à Diane qui, en qualité de Chasseresse, devait être chaussée aussi légèrement que les Coureurs.

Ceux qui couraient aux jeux Olympiques, s'appellaient *Hoplitodromes* & avaient le casque, le bouclier, les bottines. Pausanias, *Lib. II. des Eliaques. Cap. X.*, assure que de son tems on voyait encore à Olympie la statue d'un de ces Coureurs: » Elle portait, dit-il, un bouclier tout semblable aux nôtres, elle avait un casque sur la tête, & des bottines aux pieds «. Théagène leur donne aussi la cuirasse, mais légère.

Les *Hoplitodromes* ne furent admis aux jeux *Olympiques* que dans la 65[e] *Olympiade*, & ce fut Demarète qui remporta le premier prix. Cinq *Olympiades* après, dans la 23[e] *Pythiade*, ces Athlètes eurent entrée aux jeux *Pythiques*, & Ti-

ménète s'y diſtingua par ſa vîteſſe. Lorſqu'on leur ouvrait la carrière, ils ſe rangeaient tous ſur la même ligne, ils y tiraient au ſort la place qu'ils devaient occuper, & à peine le ſignal était-il donné, qu'ils couraient vers le but avec une rapidité que l'œil même ne ſuivait que difficilement. Cette rapidité devait ſeule décider la victoire, & les Loix *Agoniſtiques* leur défendaient de ſe la procurer, ſoit en pouſſant de la main leurs concurrens, ſoit en les prenant par les cheveux ou par quelqu'autre endroit, ſoit en les tirant en arrière pour les devancer plus aiſément. Mais ils pouvaient profiter d'une gliſſade, ou d'une chûte, & en tirer tout l'avantage qu'elle leur offrait.

On diſtinguait trois ſortes de courſes : celle du ſtade, dans laquelle il ne s'agiſſait que de parcourir une ſeule fois l'étendue de la carrière ; celle du double ſtade appellée *diaule* & dans laquelle il fallait revenir à la barrière après avoir atteint le but ; celle du *dolique*, & qui vraiſemblablement conſiſtait à tourner pluſieurs fois autour de la borne.

Parmi les Coureurs dont les noms ſont parvenus juſqu'à nous, on cite un certain *Ladas* dont Solin n'a pas cru trop exagérer la vîteſſe, en diſant que ſes pieds ne laiſſaient nuls veſtiges ſur le ſable. *Primam palmam velocitatis Ladas quidam adeptus eſt, qui ita cavum pulverem curſitavit, ut in arenis pendentibus nulla indicia relinqueret veſtigiorum.* On

lui érigea une ſtatue qui fut faite par le fameux Sculpteur *Myron :* on accorda le même honneur à Polymneſtor, jeune chévrier de Milet, qui avait atrapé un lièvre à la courſe. Son Maître le produiſit aux jeux *Olympiques* & il y remporta le prix en la 46e *Olympiade.*

Selon Pline, on regardait comme quelque choſe de merveilleux que Phidippide eût parcouru en deux jours les 1140 ſtades qu'il y a d'Athènes à Lacédémone, mais on fut bien plus étonné lorſque l'on vit Anyſtis, & Philonide Coureur d'Alexandre le Grand, faire 1200 ſtades dans un ſeul jour, en allant de Sicyone à Elis.

» Sous le Conſulat de *Fontéïus* & de *Vipſtanus*, ajoute le même Auteur, un enfant de neuf ans fit 75000 pas en courant depuis midi juſqu'au ſoir, & de mon tems, certains athlètes en parcouraient dans le Cirque, l'eſpace de 160000. L'admiration d'une vîteſſe ſi prodigieuſe augmentera, ſi l'on fait réflexion que lorſque Tibère ſe rendit en Germanie auprès de ſon frère Druſus malade à l'extrémité, il ne put y arriver qu'au bout de 24 heures, quoique le trajet ne fût que de 200000 pas & qu'il courût à trois chaiſes de poſte avec une extrême diligence «.

On lit dans l'Anthologie une Epigramme qui

donne encore une idée de la vîteſſe des Coureurs anciens. La voici :

Tarſe, Ville de Cilicie, le Coureur Arias fils de Ménéclée, ne deshonore point Perſée ton fondateur! Il a les pieds aîlés comme ce héros, & Perſée lui-même ne l'eût jamais devancé à la courſe. La barrière & la borne ſont les ſeuls endroits du ſtade où ſe laiſſe voir ce jeune athlète, & on ne l'a jamais apperçu au milieu de la carrière.

Chez les Romains, les courſes à pied ſe faiſaient ordinairement par ceux qui avaient couru à cheval ou dans les chariots. » Souvent, dit Spartien, Elius Céſar fit mettre à ſes Coureurs des ailes comme à des Cupidons & leur donna le nom de vents. L'un s'appellait *Boréas*, l'autre *Notus*, l'autre *Aquilon*, l'autre *Circius* ; les autres avaient des noms ſemblables, & il les faiſait courir ſans relâche avec une ſorte d'inhumanité. Cela revient fort bien à la figure des Cupidons qui courent ſur les chars..... Il ſemble pourtant que Spartien parle ici d'une courſe à pied, mais on a pu encore mieux les faire courir à cheval & ſur un char. Un très-grand nombre de monumens nous repréſente les Cupidons courant de même «. (*Montfaucon.*)

M. Burette imagine que la meſure du *dolique* dont nous venons de parler, a été ſujette à

différentes variations, ſuivant les tems, les pays, la nature des courſes, le goût des Princes, des Magiſtrats & des Agonothètes. Sa longueur ordinaire, dans les Jeux publics, était de 24 ſtades, ou de douze révolutions pour la courſe de ces chars que le Scholiaſte de Pindare appelle des *chars complets*, c'eſt-à-dire qui étaient attelés de quatre bons chevaux, & probablement cette longueur n'était que de 16 ſtades, ou de 8 révolutions pour les chars traînés par de jeunes poulains. Il n'eſt pas moins vraiſemblable que dans la ſuite la plupart des Villes Grecques adoptèrent le *dolique* Romain, & que dans la courſe à pied, il était plus court que dans celle où l'on employait les chevaux «. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'on ſe ſervait métaphoriquement de ce mot pour déſigner tout ce qui était de longue durée. C'eſt ainſi qu'Epicrate, dans Athénée, s'entretenant de la courtiſanne Laïs qui vieilliſſait, dit qu'elle parcourt le *dolique* par le nombre de ſes années.

Lorſque Laïs était encore jeune poulette, ſes écus la rendaient ſi fière & de ſi difficile accès, qu'on avait moins de peine à voir le ſatrape Pharnabaze : mais depuis que le nombre de ſes années l'a conduite à l'extrémité de ſa longue carrière & que ſes appas tombent en ruine, chacun peut la voir aiſément & cracher deſſus.

» Outre plus une grande quantité de Jeux qu'il

fit célébrer avec le plus grand appareil, l'Empereur Caligula, dit Suétone, inventa une nouvelle ſorte de paſſe-tems non encore vue; car il fit un pont ſur la mer, long de trois mille ſix cent pas, & joignit l'intervalle de la Ville de Baies aux digues de Pouzolles, ayant pour cet effet aſſemblé un grand nombre de navires de charge, leſquels il fit mettre en double rang avec des anchres, & combler le tout d'une levée de terre, en la forme qu'eſt la voie *Appienne*. Deux jours durant, il ne ceſſa de paſſer & repaſſer par-deſſus ce pont d'un bout à l'autre. Le premier jour, il était monté ſur un cheval bardé, portant ſur le chef une couronne de feuilles de chêne, avec la hache d'armes, l'écu, l'épée au côté & la robe impériale de drap d'or. Le jour ſuivant, il ſe fit voir en habit de Cocher ſur un petit char tiré par deux courſiers les plus beaux & les plus priſés qu'on eût ſu trouver, ayant devant lui l'enfant Darius que les Parthes avaient envoyé avec les ôtages. La garde *Prétorienne* l'accompagnait avec une groſſe troupe de ſes amis tous montés ſur de petits chariots «.

» Cette courſe, ajoutent les P. Catron & Rouillé, finit par un *congiaire* ou régal que l'Empereur fit diſtribuer à ſes troupes, à ſa ſuite & à tout le peuple qui ſe trouvait réuni à ce ſpectacle.

Cette multitude s'étant répandue dans les vaiſſeaux qui ſervaient à ſoutenir le pont, l'Empereur

s'établit au milieu avec sa compagnie, sans doute dans quelqu'un de ces pavillons qu'il y avait fait construire de distance en distance. Il se mit à table avec ses convives & y passa le reste du jour & la plus grande partie de la nuit. Ce n'en fut pas une pour lui; il voulut, dit Dion, la métamorphoser en jour, comme il avait changé la mer en terre-ferme. Sur la fin du crépuscule, on vit la plus superbe illumination dont jamais fête ait été accompagnée. Le rivage qui formait en cet endroit un demi-cercle, le pont dans toute son étendue, quantité de navires & de barques pleines de spectateurs répandus dans cette plage, parurent en feu & dissipèrent les ténèbres..... Il aurait manqué, au gré de Caligula, quelque chose au plaisir de cette fête, s'il ne s'y était point mêlé quelqu'accident propre à satisfaire sa cruauté. Echauffé par le vin, il fit jetter à la mer plusieurs de ses favoris. Il traita de même un grand nombre de gens qui s'étaient bornés à être du rivage spectateurs paisibles de ce qui se passait sur le pont. Il les envoya inviter de venir à l'endroit où il était; à peine y furent-ils arrivés, qu'il les fit tous précipiter dans l'eau, & comme il en vit quelques-uns qui pour en sortir, s'attachaient au gouvernail, ou au bord des bâtimens sur lesquels le pont était construit, il donna ordre qu'avec les avirons & les rames on leur fît lâcher prise, & qu'on les repoussât dans l'eau. On

ignore si ce fut par fureur, ou pour s'en défaire, ou par un badinage barbare plus inexcusable encore que la fureur. Il est plus probable cependant que ce ne fut dans son idée qu'un divertissement; car après s'être donné ce plaisir au milieu de ses courtisans sur ce pont, il monta dans un de ces navires dont la proue à long bec & armée ressemblait à celle des vaisseaux de guerre des Anciens : il fit croiser ce vaisseau dans toute la plage, heurtant de proue & culbutant tous ceux de ces bâtimens légers dont la mer était couverte, qui ne furent point assez heureux ni assez adroitement gouvernés pour éviter sa rencontre; ces bâtimens étaient pleins de monde; & l'on peut juger de la quantité de gens qui furent précipités dans les flots..... C'est ainsi que finit une fête dont les circonstances répondaient si bien à tous les goûts de Caligula. Elle eut des suites qui devaient mettre le comble à sa joie : Rome en fut affamée. Elle contenait alors, selon le calcul le plus bas, au moins cinq millions d'ames. L'Italie presqu'entière tournée en parcs, en jardins, en maisons de campagne, ne servait qu'à son luxe, à son faste & à ses délices sans fournir à ses besoins; elle ne subsistait que par les denrées qui lui venaient d'Egypte, de Sicile &c..... Les vaisseaux destinés à les transporter, furent employés à la construction du pont; le peu de vivres qui arrivait de ces pays, fut con-

ſumé par la multitude que l'Empereur avait réunie autour de Baies & de Pouzolles, & Rome fut en proie à une famine qui ſe répandit dans toute l'Italie.

Ravi de ce nouveau fléau, Caligula s'élevait au-deſſus du Dieu de la mer qu'il prétendait avoir ſubjugué. Il ne parlait qu'avec mépris de Darius fils d'Hytaſpe, & de Xercès fils du même Darius, tous deux Rois de Perſe, & admirés dans toute l'antiquité pour avoir chacun conſtruit un pont ſur la mer qui ſépare l'Europe de l'Aſie. Le premier en avait fait faire un de radeaux ſur le Boſphore de Thrace, nom ancien de ce détroit qui ſépare la Bythinie de la Thrace, & Byſance de Chalcédoine. Il l'avait traverſé avec ſon armée compoſée de 700000 hommes. Xercès ſon fils, ayant formé le projet de dompter les Grecs & de porter la guerre chez eux, entreprit, plus par vanité que par néceſſité, de paſſer auſſi en Europe ſur un pont qui l'emporta ſur celui de ſon père. Au lieu de radeaux, il ſe ſervit de vaiſſeaux, & le pont fut conſtruit à-peu-près dans le même goût que celui de Caligula. Ce qui ajouta à la hardieſſe de l'entrepriſe de Xercès, c'eſt l'eſpace qu'il avait à traverſer. En paſſant à Byſance, il ſe ſerait trop éloigné de la Grèce : il prit donc bien plus haut, & choiſit pour ſon paſſage l'Helleſpont, ce détroit appellé aujourd'hui *Gallipoli*, qui ſéparait la Phrygie de la Thrace méri-

dionale, & Abydos Ville de Phrygie, de Seſtos Ville de Thrace, ſituée ſur l'autre bord. C'eſt ſur les deux Promontoires du nom de ces deux Villes que ſont bâtis les deux Châteaux des Dardanelles qui défendent aujourd'hui l'entrée & la ſortie de ce détroit «.

Les mêmes Auteurs ajoutent que le pont de Caligula avait cinq quarts de lieue de long, qu'il était orné de tout ce que le faſte avait pu imaginer de plus brillant, & que l'on y trouvait juſqu'à des hôtelleries où l'eau douce coulait en abondance.

» Domitien, continue Suétone, fut magnifique & ſomptueux en tous les Jeux qu'il fit repreſenter, non-ſeulement en l'Amphithéâtre, mais auſſi au Cirque. Outre les ſolemnelles courſes des chariots à deux & à quatre chevaux, il donna le paſſe-tems au peuple de voir deux combats, l'un à pied, l'autre à cheval, & en l'Amphithéâtre une bataille navale; enſemble diverſes chaſſes & prix d'eſcrime en pleine nuit, à la clarté de pluſieurs lampes, torches & flambeaux, & un tournoi d'hommes & de femmes.

Davantage, il préſida lui-même au prix de courſe d'une jeune vierge repréſentant la pucelle Atalante, ayant des patins aux pieds, vêtue d'une robe de pourpre, & portant ſur ſon chef une couronne d'or à la façon d'Allemagne, où ſe voyaient

dépeints les portraits de Jupiter, de Junon & de Minerve, étant assis près de lui le Prêtre Dial, ensemble le collége des Prêtres Flavials vêtus de même que lui, excepté qu'en leurs couronnes, son portrait y était aussi dépeint «.

GLADIATEURS.

L'usage cruel de ces combats passa de la Grèce, ou des pays Asiatiques, en Etrurie, & de-là il s'introduisit à Rome : le premier spectacle que l'on y vit dans ce genre, fut l'an de sa fondation 490 sous le Consulat d'Appius Claudius & de M. Fulvius. D'abord on observa de ne l'accorder qu'aux pompes funèbres des premiers de la République, & insensiblement cet usage s'étendit à des personnes moins qualifiées : enfin plusieurs simples Particuliers le stipulèrent dans leur testament, & pour tout dire, il y eut des combats de Gladiateurs aux funérailles des femmes.

Ces combats que l'on s'avisa de donner en l'honneur des morts pour appaiser leurs mânes, succédèrent à l'horrible coutume d'immoler les captifs sur les tombeaux de ceux qui avaient été tués à la guerre : ainsi dans Homère, Achille sacrifie douze jeunes Troyens aux mânes de Patrocle, ainsi dans Virgile, le pieux Enée envoie des prisonniers à Evandre pour les faire périr sur le bûcher de son fils Pallas. Les Troyens croyaient que le sang

devait couler ſur le ſépulchre de ceux que le trépas leur avait enlevés, & cette ſuperſtition était ſi grande parmi le peuple, que les femmes ſe faiſaient elles-mêmes des inciſions pour en tirer du ſang dont elles arroſaient les cendres des perſonnes qui leur étaient chères.

Les peuples, en ſe poliſſant, reconnurent l'horreur de ces ſacrifices, & pour en ſauver la cruauté, ils établirent que des eſclaves ou des priſonniers de guerre dévoués à la mort ſe battraient les uns contre les autres, qu'ils feraient tous leurs efforts, ſoit pour garantir leur vie, ſoit pour l'ôter à leurs adverſaires, & que s'ils la perdaient, ils ne pourraient s'en prendre qu'à eux-mêmes, du moins à quelques égards.

Le peuple Romain s'enflama d'un goût ſi violent pour ces ſortes de ſpectacles, qu'il fallut les multiplier, non pas ſeulement dans les cérémonies funéraires, mais dans les Jeux du Cirque, dans les Amphithéâtres, dans les repas d'appareil, dans les portiques & dans les bains. Les Ediles, les Préteurs & les Conſuls, les Grands de Rome & les Prétendans aux dignités, achetèrent à leurs frais des troupes de Gladiateurs, ils en rendirent les combats très-fréquens, & c'était un moyen infaillible de s'aſſurer le ſuffrage des Tribus dans les prochaines élections.

Selon Jule Capitolin, *dans la Vie de Maxime &*

de Balbin, les Généraux d'armée ne manquaient pas de renouveller ces ſcènes tragiques, lorſqu'ils étaient prêts de ſe rendre à leur département, & cet uſage tirait ſon origine des préjugés d'un peuple ſuperſtitieux qui regardait la deſtination de ces hommes livrés au danger d'une mort violente, comme une eſpèce de dévouement néceſſaire pour calmer la fureur des Divinités malfaiſantes : les Généraux même y attachaient la gloire de leurs armes, & la politique ſe flattait d'en tirer un avantage précieux, c'eſt-à-dire que la jeuneſſe Romaine accoutumée à repaître ſes yeux de carnage & de ſang, ſe familiariſerait avec la mort & apprendrait à la braver au milieu des batailles.

Devenus Maîtres du monde, les Romains ne mirent plus de bornes à la férocité de leurs deſirs, & cette impérieuſe nation ne regarda plus les peuples qu'elle avait ſubjugués, que comme de vils eſclaves que le droit de la victoire aſſerviſſait à ſes caprices. Elle ſe joua de leur vie comme d'un bien qui lui appartenait à titre de conquête; les Amphithéâtres furent rougis du ſang de pluſieurs milliers d'hommes, & le nombre des Gladiateurs devint ſi conſidérable, qu'il fallut les partager en différentes claſſes dont on forma des Académies ſous la direction d'autant de Maîtres chargés de leur apprendre à ſe maſſacrer avec méthode.

Après les avoir achetés à l'enchère, on les exer-

çait à grands coups de baguettes, mais en même-tems, on leur fourniſſait abondamment toutes les choſes néceſſaires à la vie. Nourris des viandes les plus ſucculentes, ils acquéraient cet embonpoint, cette vigueur qui faiſaient leur principal mérite. Alors par un indigne trafic, leur Maître, moyennant une ſomme conſidérable, les livrait à celui qui faiſait les frais du ſpectacle, & les conduiſait tout armés à l'Amphithéâtre, comme des victimes que l'on avait parées pour le ſacrifice. Avant le combat, il les engageait par les plus horribles ſermens à ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité, ſous peine de ſouffrir les tortures les plus rigoureuſes, les fouets, le fer, le feu, en un mot, d'expirer ſous la main d'un bourreau.

Chacun d'eux était diſtribué par couple, & recevait un nom différent, ſelon le genre du combat auquel il était deſtiné, ou ſelon les armes qu'il portait. Les uns furent appellés *ſecutores*, parce que leur manière n'était pas de combattre l'ennemi de pied-ferme, mais de le laſſer à force de le pourſuivre l'épée dans les reins. Iſidore prétend qu'ils avaient auſſi pour armes offenſives, une maſſue à bout plombé, & que les ſeules défenſives qu'on leur accordait, étaient un caſque & un bouclier.

Ceux que l'on nommait *retiarii*, étaient armés d'un trident & faiſaient uſage d'un rets ou filet dont ils tâchaient d'enveloper leur adverſaire.

Ceux

Ceux de la troisième classe & que l'on nommait *Thraces*, portaient un cimeterre ou coutelas à la façon des Thraces qui, selon Hérodote, avaient coutume de terminer leurs guerres personnelles par des combats singuliers.

La quatrième comprenait les *Myrmillons*, ainsi appellés d'une sorte de bouclier gaulois qui leur était particulier. Leur casque était surmonté d'une figure de poisson, & c'était ordinairement contre l'un d'eux que se battait le *rétiaire* qui visait principalement à lui embarasser la tête dans son filet, bien sûr de sa victoire, s'il était assez heureux pour y réussir. Aussi lui répétait-il sans cesse ironiquement, selon Festus : *Non te peto, piscem peto : quid me fugis, Galle ?* C'est-à-dire : *Pourquoi me fuis-tu, Gaulois ? ce n'est point à toi que j'en veux, c'est à ton poisson.*

Dans les autres classes, on comptait :

Les Hoplomaques, *hoplomachi*. Ils étaient armés de toutes pièces & avaient pour adversaires les provoqueurs, *provocatores*, qui étaient armés comme eux :

Les Dimachères, *dimachæri*, qui se battaient avec un poignard de chaque main :

Les Essédaires, *essedarii*, qui combattaient sur des chariots :

Les Andabates, *andabatæ*, qui combattaient à cheval & les yeux bandés, soit avec un bandeau,

ſoit avec une armure qui ſe rabattait ſur leur viſage :

Les Méridiens, *meridiani*, ainſi nommés, parce qu'ils entraient dans l'arène ſur le midi. Ils ſe battaient avec une eſpèce de glaive contre les gladiateurs de leurs mêmes claſſes :

Les Beſtiaires, *beſtiarii*, gladiateurs par état, ou braves qui combattaient contre les bêtes féroces pour montrer leur courage & leur adreſſe, comme les *toréros* ou *toréadors* Eſpagnols de nos jours :

Les Fiſcaux, les Céſariens, ou Poſtulés, *Fiſcales*, *Cæſariani*, *Poſtulatilii*, que l'on entretenait aux dépens du Fiſc. Ils prirent le nom de *Céſariens*, par la raiſon qu'ils étaient réſervés pour les Jeux où les Empereurs aſſiſtaient, & comme ils étaient les plus courageux, les plus adroits des gladiateurs, on les appella *poſtulés*, parce que le peule les demandait très-ſouvent :

Les *Catervarii*, ceux qu'on tirait des diverſes claſſes & qui ſe battaient pluſieurs contre pluſieurs.

Arrivés dans l'arène, ils préludaient, ou en ſe lançant des flèches, ou en joûtant avec des fleurets pour faire eſſai de leur force & de leur adreſſe. *Illo ipſo*, dit Cicéron, (*Liv.* 1 *de l'Orateur*) *gladiatorio vitæ certamine, quo ferro decernitur, tamen ante congreſſionem, multa fiunt quæ non ad vulnus,*

ſed ad ſpeciem valere videantur. Mais de l'inſtant que la trompette avait donné le ſignal du combat, l'affaire s'engageait & les aſſaillans ſe pourſuivaient à outrance, toujours ſous les yeux de leurs Maîtres d'eſcrime qui pour ſoutenir leur courage, n'épargnaient ni les menaces, ni les coups. Si l'un d'eux levait le doigt & mettait bas les armes, c'était une marque qu'il s'abandonnait à la miſéricorde du peuple aſſemblé, & quand ce peuple voulait le livrer à la fureur de ſon adverſaire, il criait à haute voix, *recipe ferrum*, recevez le fer; ou bien il dirigeait ſon pouce contre le malheureux qui auſſi-tôt allait préſenter ſa gorge au coup mortel. Son trépas était notifié par le ſon lugubre des trompettes, & ſon corps était traîné ignominieuſement dans un lieu voiſin de la lice. Ce lieu dans lequel on l'aſſommait s'il montrait encore un reſte de vie, ce lieu, dis-je, s'appellait *ſpoliarium*, parce que les vaincus y étaient dépouillés de leurs armes, ainſi que de leurs habits, & la porte par laquelle on les entrait, fut nommée *libitine*, ou *funéraire.*

Tel était le ſort de ces infortunés auxquels, ſelon Quintilien *dans ſa neuvième déclamation*, un des côtés de l'arène offrait des bières & des brancards deſtinés à tranſporter les cadavres de ceux qui périraient dans le combat. Mais qui croirait, ſi Pline ne le diſait *Liv.* 28, qui croirait que les Romains s'attroupaient autour des gladiateurs prêts

à expirer ? qu'ils appliquaient la bouche ſur leurs membres encore palpitans, & qu'ils buvaient le ſang chaud qui coulait de leurs plaies ? Ils étaient perſuadés que cet horrible breuvage était un remède ſouverain contre le mal caduc.

Ces mêmes Romains qui étaient inſenſibles aux prières & aux cris des gladiateurs qui avaient fait preuve de lâcheté, traitaient avec la plus grande indulgence ceux qui avaient montré un généreux mépris de la vie, & ces derniers étaient preſque toujours sûrs d'obtenir leur grace. *Etenim*, dit Cicéron *dans ſon Plaidoyer pour Milon : etenim ſi in gladiatoriis pugnis timidos & ſupplices, & ut vivere liceat obſecrantes, etiam odiſſe ſolemus, fortes & animoſos & ſe acriter morti offerentes ſervari cupimus.* Il n'y avait qu'un ſeul cas où le gladiateur qui s'était mal conduit, pouvait échaper à la Sentence du peuple, c'était lorſque l'Empereur ſurvenait à l'inſtant où elle venait d'être prononcée. Le titre dont il était décoré lui donnait le droit de faire grace, & il l'accordait au gladiateur, ſoit ſimplement, ſoit avec la condition qu'il combattrait une autre fois, s'il guériſſait de ſa bleſſure.

La récompenſe ordinaire des vainqueurs conſiſtait dans une guirlande ou couronne de fleurs entortillée de rubans de laine, qui leur pendaient ſur les épaules & qu'on nommait *lemniſci.* Ils ſe couvraient la tête de cette couronne & prenaient

le titre de *lemniſcati*. Quelquefois auſſi on leur donnait des *teſſeræ*, pièces d'yvoire au moyen deſquelles ils avaient le privilége d'aſſiſter au ſpectacle. Le plus grand de leurs avantages était la liberté dont ils jouiſſaient de droit, ſoit après des victoires ſignalées, ſoit après trois années de ſervice. De ce moment, ils étaient appellés rudiaires, *rudiarii*, de *rudis*, bâton noueux que le Préteur leur mettait dans la main.

Cet affranchiſſement ne leur donnait pas le titre de Citoyens, & l'on en a vu pluſieurs qui, pour de l'argent, revenaient braver dans l'arène les mêmes dangers auxquels la loi les avait expoſés. Leur fureur pour être de moitié dans ces combats, égalait celle que le peuple avait à les voir.

On peut dire à ſa juſtification que les gens forcés à prendre parti dans cette infame milice, ne furent pour la plupart qu'une troupe de ſcélérats dont il fallait purger la terre, mais il n'en fut pas de même ſous l'empire des Céſars, & l'on y vit un Caligula, un Néron, réduire des hommes reſpectables, des Sénateurs, des Chevaliers Romains à la cruelle alternative, ou de mourir dans les tourmens, ou de ſe battre dans l'arène. Des femmes même de condition libre, des femmes furent contraintes de partager cet horrible exercice avec les hommes, *nec virorum modo pugnas, ſed fœminarum*. Quelques-uns de ces hommes ne rougirent pas de

l'adopter pour plaire à leur Souverain. Quelques autres y cherchèrent une reſſource contre la misère dans laquelle le libertinage les avait plongés, & pour tout dire enfin, on en vit qui ne craignirent point de paraître dans l'arène & d'y trafiquer de leur vie au profit de leurs créanciers. Tel fut, ſelon Quintilien, le ſort d'un jeune homme qui forcé d'emprunter de l'argent pour fournir aux frais des funérailles de ſon père, ſe mit à la diſcrétion de celui qui avait fait le prêt, & le paya de ſes ſervices en qualité de gladiateur.

L'Empereur Caracalla eſt un de ceux qui fit répandre le plus de ſang dans les Jeux publics, & ce fut lui qui obligea le gladiateur *Bâton* à ſe battre contre trois dans le même jour. Il fut tué par le troiſième, & Caracalla lui érigea un tombeau que l'on a trouvé dans la *vigne Pamphyle*, avec cette inſcription : *Batoni.* Il y eſt repréſenté ſur un marbre de ſix pieds & demi de haut, tenant ſon bouclier d'une main, & ſon ſabre de l'autre : ſon caſque à viſières eſt attaché à un tronc d'arbre.

Commode dont le moindre vice peut-être était la paſſion qu'il avait pour les Jeux publics, Commode, ſelon Hérodien, y tirait de l'arc avec une adreſſe ſi merveilleuſe, qu'en lançant une flèche dont le fer était en demi-lune & tranchant par le dedans, il coupait la tête aux oiſeaux à la volée, enſorte que la tête tombait d'un côté, & le corps de l'autre.

Lorſque l'on enrôlait des gladiateurs, on en faiſait la cérémonie dans le Temple d'Hercule, & c'était aux portes du Temple de ce même Hercule qu'ils attachaient leurs armes, lorſqu'ils avaient obtenu le *bâton* & l'affranchiſſement. C'eſt d'après cette ancienne coutume que les ſalles d'armes ont pour enſeigne un bras armé d'un fleuret.

On employa ſouvent des gladiateurs dans les troupes, dans les guerres civiles de la République, & lorſque l'Empereur Othon marcha contre Vitellius, il en enrôla 2000 dans ſon armée. Sous Gordien III, on en comptait juſqu'à 1000 paires, & Marc-Aurèle les emmena tous quand il fut combattre les Marcomans. Le peuple les vit partir avec douleur, & bientôt, malgré ſes regrets, les aſpirans à la Magiſtrature furent obligés de ſe conformer à la loi *Tullienne* qui leur défendit de capter la bienveillance des Romains par des moyens auſſi honteux. Cette loi fut oubliée ſous les premiers Empereurs, & malgré l'établiſſement de la religion Chrétienne, malgré le tranſport de l'Empire à Byſance, malgré les efforts d'Honorius & d'Arcadius, ces affreux divertiſſemens ne finirent en effet qu'au moment où ce vaſte Empire s'affaiſſa tout-à-coup par l'invaſion de Théodoric Roi des Goths, vers l'an 500 de J. C.

» Ce n'eſt pas, dit-on dans l'*Encyclopédie*, ce

n'eſt pas la durée de ces Jeux qui doit ſurprendre davantage, ce ſont les recherches fines & barbares auxquelles on les porta pendant tant de ſiècles. Non-ſeulement on rafina ſur l'art d'inſtruire les gladiateurs, de les former, d'animer leur courage, de les faire expirer de bonne grace, mais encore ſur les inſtrumens meurtriers que ces malheureux devaient mettre en œuvre pour s'entre-tuer..... En diverſifiant leurs armes, on ſe propoſait de diverſifier leur genre de mort; on les nourriſſait même avec des pâtes d'orge, avec des alimens propres à entretenir leur embonpoint, afin que leur ſang s'écoulât plus lentement & que les ſpectateurs puſſent jouir plus long-tems de leur agonie.

Les ordres les plus diſtingués de l'Empire aſſiſtaient à ces cruels amuſemens, les *Veſtales* mêmes ne manquaient pas de s'y trouver, & elles y étaient placées au premier rang. Il eſt bon de lire le tableau Poétique que Prudence fait de cette pudeur, qui colorant leur front, ſe plaiſait dans le mouvement de l'arène; de ces regards ſacrés, avides de bleſſures; de ces ornemens ſi reſpectables que l'on revêtait pour jouir de la cruelle adreſſe des hommes; de ces ames tendres qui s'évanouiſſaient aux coups les plus ſanglans, & ſe réveillaient toutes les fois que le couteau ſe plongeait dans la gorge d'un malheureux, enfin de la compaſſion de ces Vier-

ges timides qui, par un ſigne fatal, décidaient des reſtes de la vie d'un Gladiateur.

Pectuſque jacentis
Virgo modeſta jubet converſo pollice rumpi,
Ne lateat pars ulla animæ vitalibus imis
Altius impreſſo dum palpitat enſe ſecutor.

Dans ce tems-là, même chez les Romains, un homme paſſait pour barbare, s'il faiſait marquer d'un fer chaud un eſclave qui lui aurait volé ſon linge de table, & pour une action ſemblable, les Loix condamnent à mort nos domeſtiques qui ſont d'une condition libre. D'où vient donc ce contraſte biſarre dans leurs mœurs? d'où vient ce plaiſir extrême qu'ils trouvaient aux ſpectacles que nous venons de décrire? d'une eſpèce de mouvement machinal que la raiſon ne peut réprimer, & qui par-tout fait courir les hommes après les objets les plus propres à lui déchirer le cœur «.

Que l'on exécute un malheureux parmi nous; plus il aura de tourmens à eſſuyer, plus il attirera de ſpectateurs. Le criminel qui n'a mérité que la corde, n'eſt pas digne de fixer l'attention du peuple.

Les Grecs qui ne peuvent être taxés de barbarie, s'accoutumèrent à voir des Gladiateurs. Antiochus en fit venir de Rome, & leurs combats devinrent tout-à-la-fois un amuſement pour le peuple, & une école pour les Artiſtes : ce fut là où Ctéſilas étudia ſon Gladiateur mourant.

» Il n'y a point d'Amateur des Beaux-Arts, dit l'Abbé du Bos, qui n'ait au moins vu des copies de cette figure, laquelle était autrefois à la *Vigne Ludovece*, & qu'on a transportée depuis au palais *Chigi*. Cet homme qui vient de recevoir le coup mortel, veille à sa contenance, *ut procumbat honeste*. Il est assis à terre, & a encore la force de se soutenir sur le bras droit. Quoiqu'il aille expirer, on voit qu'il ne veut s'abandonner, ni à sa douleur, ni à sa défaillance, & qu'il a l'attention de tenir ce maintien courageux que les Gladiateurs se piquaient de conserver dans ce funeste moment, & dont les maîtres d'Escrime leur apprenaient l'attitude. Il ne craint point la mort, il craindrait de faire une grimace, ou de pousser un lâche soupir. *Quis mediocris ingemuit, quis vultum mutavit unquam, quis non modo stetit, verum etiam decubuit turpiter*, dit Cicéron dans ses *Tusculanes* «.

De tous les Grecs, les Athéniens furent les seuls qui ne voulurent point admettre les Gladiateurs dans leur ville, & quelqu'un ayant proposé de les y introduire, afin, disait-il, qu'Athènes ne le cédât pas à Corinthe : » Renversez-donc auparavant, lui répondit-on avec vivacité, renversez l'Autel que nos pères, il y a plus de mille ans, ont érigé à la miséricorde «.

La nécessité, le désir & l'espérance de conserver leur vie, devaient inspirer du courage aux gladia-

teurs, la fin de cet article en ſera la preuve, & nous aurions cru laiſſer quelque choſe à déſirer à nos lecteurs, ſi nous ne l'avions terminé par le précis de la guerre célèbre que ces mêmes gladiateurs excitèrent en Italie, l'an 680 de la fondation de Rome.

Les vivres y étaient chers depuis pluſieurs années, & les Pirates qui infeſtaient les mers, ne permettaient, ni aux vaiſſeaux marchands, ni à ceux de la République, de tranſporter des grains de Sicile en Afrique. La Campanie elle-même avait beſoin d'être ſecourue, & ſa fécondité ne ſuffiſant pas à la ſubſiſtance de ſes habitans, ce fut par Capoue, ſa ville principale, que commença une ſédition domeſtique qui bientôt produiſit les ravages les plus cruels.

Un de ſes Bourgeois, nommé Lentulus Batiatus, y entretenait une Ecole de Gladiateurs à la tête deſquels était Spartacus qui de voleur de grand chemin, s'était fait ſoldat, avait été pris, réduit en ſervitude, & condamné à faire l'horrible métier dont nous venons de donner la deſcription. Mécontens du mauvais traitement qu'ils eſſuyaient de la part de leur Maître qui les tenait renfermés dans des priſons, deux cens de ces eſclaves firent le complot de briſer leurs chaînes, & ſous la conduite de Spartacus, 78 ſeulement eurent le bonheur d'y réuſſir. Capoue détacha ſes milices après eux, elles furent défaites, & les fugitifs ſe retirèrent ſur le

Mont Véſuve qui en peu de tems devint l'aſyle, ſoit des eſclaves de la Campanie, ſoit de la populace mécontente du Gouvernement. Rome en ſentit les conſéquences, & dépêcha vers eux le Préteur Appius Claudius Pulcher, avec 3000 hommes de troupes réglées. Il fut vaincu, & des bergers qui abandonnèrent leurs pâturages, des priſonniers qui forcèrent leurs cachots, vinrent groſſir l'armée de Spartacus qui ſoudain ſe vit le Chef de 10,000 combattans. Les uns treſsèrent avec de l'oſier les boucliers dont ils devaient ſe ſervir, les autres fabriquèrent des épées & des dards avec les chaînes qu'ils avaient portées, & malgré les efforts de Vatinius qui marcha contre eux avec la commiſſion extraordinaire de Général, ils s'emparèrent de Cora, de Nucérie & de Nole qu'ils mirent à feu & à ſang : Spartacus ne voyait ces horreurs qu'avec peine, & guidé par des ſentimens fort au-deſſus de ceux que ſon pays & ſa naiſſance avaient dû lui inſpirer, il réſolut de faire ſortir ſes troupes de la Campanie où elles trouvaient ſans ceſſe de nouveaux ſujets d'exercer leur barbarie.

Arrivé dans la Lucanie, il y ſurprit le Lieutenant-Général du Préteur, au moment où il allait ſe mettre dans le bain ; il pilla ſes bagages, le pourſuivit, lui ôta la vie au milieu de ſes bataillons qu'il tailla en pièces, & s'empara de Thurie ainſi que de Métaponte où il cantonna ſes ſoldats.

Impatient de réparer la perte que ſon Lieutenant venait d'eſſuyer, Vatinius marcha contre les vainqueurs au milieu deſquels la diviſion venait de s'introduire, par la faute de Crixus qui commandait ſous Spartacus, & qui brûlant toujours de combattre, voulait en venir aux mains lorſque ſon Général avait des raiſons pour temporiſer. Cette diviſion refroidit le courage des Eſclaves, donna le tems à Vatinius de les enfermer dans leur camp, de creuſer des foſſés tout au tour, en un mot de leur couper les vivres, & Spartacus était perdu, ſi par un ſtratagême ingénieux il n'avait trompé l'eſpoir de ſes ennemis. En effet, durant la nuit, il fit planter des pieux hors de ſes tentes, il y fit attacher les corps de quelques ſoldats qui venaient de mourir, & qui, revêtus de leurs armes, ainſi que de leurs habits ordinaires, paraiſſaient être une garde avancée. En même-tems, il ordonna que l'on allumât de grands feux dans l'intérieur de ſes retranchemens, défila en ſilence avec ſes troupes, & eut le tems de faire beaucoup de chemin avant que Vatinius ſe fût apperçu de ſon décampement : il courut après, l'atteignit & l'attaqua dans une plaine où il s'était poſté avantageuſement. L'affaire fut déciſive, & démonté dans la mêlée, le Préteur ſe vit forcé de fuir avec les Romains qui, ſerrés de toutes parts, abandonnèrent leurs faiſceaux & leurs haches. Le cheval de Vati-

nius était décoré de toutes les marques de la *Préture*, Spartacus le monta, & jaloux de se faire honneur des dépouilles qu'il avait remportées, il ne parut plus en public qu'avec une escorte de *Licteurs*.

De la Lucanie, il se rendit vers la Gaule Cisalpine, & ce fut là que Crixus lui débaucha une partie de ses troupes à la tête desquelles il entra en Appulie & vint camper aux environs du Mont Gargan. Mais il s'en fallait bien qu'il eût l'habileté de son Collégue, & attaqué par Gellius qui fondit sur lui avec le Proconsul Arrius, il perdit la vie dans un combat où périrent plus de 20,000 de ses soldats. De son côté, Lentulus va trouver Spartacus qui le met en déroute, élève un bûcher à Crixus, & y sacrifie à ses mânes tous les Romains qu'il vient de faire prisonniers. Après cette cruelle expédition, il rentre dans la Lucanie, y est battu par Crassus, remporte quelques avantages sur ses Lieutenans, & se décide enfin à engager une action générale dans laquelle il prend le parti de combattre à pied. *Si je suis vaincu*, dit-il, *je n'aurai pas besoin de monture, & si je suis vainqueur, je trouverai mille chevaux pour un.* Le premier choc fut vif, & emporté par le désir qu'il avait d'ôter la vie au Général Romain, Spartacus pénètre dans les bataillons ennemis, moissonne tout ce qui s'oppose à son

paſſage, arrive juſquà la troupe qui ſervait de garde à Craſſus, & tue de ſa main deux Centurions qui le couvraient. Réſolu de ne pas ſe meſurer avec un avanturier, le Général s'enfonce dans ſes légions, Spartacus les perce, & abandonné par les ſoldats qui le ſuivaient, il ſe trouve ſeul expoſé à tous les coups. Il réſiſtait encore, lorſqu'un javelot l'atteint à la cuiſſe, & lui fait une large bleſſure. Trop faible pour ſe ſoutenir, il met un genou en terre, ſe ramaſſe ſous ſon bouclier & ſe défend en déſeſpéré. Mais bientôt il eſt accablé par le nombre, & forcés de l'admirer juſques dans ſes derniers momens, les Romains dirent de lui que la Nature qui s'était trompée en le formant, avait enfermé l'ame d'un héros dans le corps d'un Thrace & d'un Eſclave. A peine fut-il expiré, que ſes ſoldats ne gardèrent plus de rangs, & tombèrent ſous le glaive de leurs ennemis qui en maſſacrèrent plus de 40,000. Ceux que l'on prit vivans furent deſtinés au ſupplice, & l'on en attacha 600 à autant de croix que l'on fit planter ſur le chemin qui conduit de Capoue à Rome.

La République devait à Craſſus tout le ſuccès de cette guerre, & Pompée qu'elle avait député pour la terminer, Pompée ne rougit pas de s'en attribuer l'honneur. Un des ſoldats de Spartacus avait ramaſſé 5000 fugitifs avec leſquels il s'était retiré dans les montagnes; Pompée le défit, voilà

ſon ſeul mérite, & fier de ce léger avantage, il écrivit au Sénat : *Craſſus a vaincu les Gladiateurs, mais moi, j'ai coupé les racines de cette funeſte guerre.* Le peuple l'aimait juſqu'à l'idolatrie, & Craſſus n'obtint que l'*ovation.*

D'après les détails dans leſquels nous ſommes entrés ſur les Athlètes des Grecs, le Lecteur doit ſentir qu'il nous reſte peu de choſe à dire ſur ceux des Romains, & les Gymnaſes dans leſquels ils s'exerçaient, la deſcription & le deſſin de leurs armes ſeront renfermés dans deux articles que nous placerons à la fin de l'hiſtorique des Jeux.

JEUX FLORAUX.

SELON la Mytologie, Flore; appellée *Chloris* par les Grecs, était une des Nymphes des Iles *Fortunées.* Le Zéphir en devint amoureux, l'enleva, l'épouſa, & la fit jouir d'un printems éternel. Les Sabins l'adorèrent, les Phocéens lui conſacrèrent un Temple à Marſeille, & le célèbre Praxitèle lui érigea une ſtatue. Son culte fut établi dans Rome par Tatius Collégue de Romulus, & du tems de Numa, elle avait déja des Prêtres & des Sacrifices, mais on ne commença à célébrer ſes Jeux que l'an de Rome 513, ſous deux Ediles

de

de la famille des Publiciens. Ce fait eſt confirmé par Ovide, par des Médailles anciennes & par Pline qui dit que Lucius & Marcus Publicius firent rebâtir le Temple de Flore dans le cours de leur Edilité. Cependant, ajoute le même Auteur, on ne renouvellait ces jeux que lorſque l'intempérie de l'air annonçait ou faiſait craindre une ſtérilité, ou lorſque les livres des *Sybilles* l'ordonnaient.

L'an 580, l'Italie fut affligée par une diſette générale, & pour fléchir la colère de Flore, pour en obtenir des récoltes heureuſes, le Sénat fit paraître un décret dans lequel il était preſcrit que les jeux Floraux ſeraient célébrés tous les ans le 28 Avril. Ce décret eut ſon exécution ſous le Conſulat de Poſtumius & de Loenas. Le fond conſacré au frais de ces Jeux, fut tiré des amendes que payaient ceux qui s'étaient appropriés les terres de la République.

On les célébrait la nuit aux flambeaux dans la rue *Patricienne*, & ſi l'on en croit quelques Auteurs, le cirque de la colline *Hortulorum* y était uniquement deſtiné. Le dérèglement dans les mœurs en faiſait le principal caractère, & au ſon de la trompette, des femmes nues s'y livraient aux excès les plus affreux. *Digniſſima prorſus Florali Matrona tubâ*, dit Juvenal.

La Déeſſe Flore, ajoute Ovide, voulait que les Courtiſannes célébraſſent ſa fête, parce qu'il eſt

juste d'avertir les femmes qu'elles doivent profiter de leur beauté pendant qu'elle est dans sa fleur, & que si elles laissent passer le bel âge, elles seront méprisées comme une rose qui n'a plus que ses épines.

On lit dans Valère Maxime, qu'un jour Caton s'étant trouvé à la célébration de ces Jeux, le peuple eut honte de demander en sa présence le spectacle des nudités qui l'y attiraient, & qu'averti par son ami Favonius, des égards extraordinaires que l'on avait pour lui, Caton se retira, tant pour ne point troubler la fête, que pour n'être pas le témoin des désordres qui s'y commettaient. Le peuple donna les plus grands éloges à sa discrétion, & ces éloges ne sont nullement avoués par Martial, qui dans une de ses épigrammes, tourne en ridicule la conduite de ce même Caton.

Nosses jocosæ dulce cum sacrum floræ
Festosque lusus & licèntiam vulgi,
Cur in Theatrum, Cato severe, venisti?
An ideo tantum veneras ut exires?

„ Vous connaissiez la licence de ces jeux, pourquoi y paraissiez-vous? n'étiez-vous venu au théâtre que pour en sortir? "

A l'egard de cette débauche à laquelle il était permis de s'y livrer, elle dut son origine à la Courtisanne Flora qui du fruit de ses prostitutions avait rassemblé des richesses immenses qu'elle légua au

peuple Romain, à condition que tous les ans, le jour de ſa naiſſance, il pratiquerait quelques cérémonies religieuſes qu'elle indiqua. Le Sénat ne crut pas devoir honorer les Dieux en mémoire d'une femme qui les avait offenſés par ſes déréglemens, mais il voulait profiter du legs, & pour avoir au moins l'air d'en acquiter les charges, il imagina, dit-on, de déſigner la Déeſſe des fleurs par le nom de cette Courtiſanne dont le ſouvenir autoriſa les proſtitutions & le libertinage dont nous avons parlé.

Lactance, *liv. premier des Inſtitut.*, prétend qu'Aneus Marcius, quatrième Roi des Romains, fit ériger une ſtatue à cette même femme, dans le quartier de la Ville appellé le *Vélabre*, qu'il établit des ſacrifices ſolemnels en ſon honneur, qu'il commit le ſoin de ſon culte à un Prêtre que Varron appelle *Flamen Floralis*, & que pendant cette fête licentieuſe, on donnait au peuple, dans le cirque de Flore, le ſpectable d'une Chaſſe aux daims & aux lièvres. *Cur tibi*, dit Ovide, *faſt. lib.* 5.

Cur tibi pro Libycis clauduntur rete leænis,
Imbelles capreæ, ſollicituſque lepus.

Le Nardini s'eſt appuyé ſur ces deux vers pour diſtinguer deux ſortes de jeux *Floraux*. Les uns qui ſe faiſaient au commencement de Mai, & dans leſquels on s'exerçait à courir les animaux que nous

venons de nommer ; les autres que l'on célébrait au mois d'Avril, & dans lesquels des femmes nues qui paraissaient sur le Théâtre, violaient toutes les loix de la pudeur par des postures lascives accompagnées de chansons impudiques qu'elles répétaient dans les rues, au milieu desquelles elles s'exposaient dans le même état, au son des trompettes & à la lumière des flambeaux. Mais cet Auteur est contredit par la plus grande partie des Commentateurs qui, avec raison, regardent ces deux différens Spectacles comme réunis dans une même fête, & faisant partie des mêmes Jeux.

Du reste, comme nous l'avons dit plus haut, & comme le prouve la Statue de Praxitèle, qui fut transportée de Grèce en Italie, il paraît certain que le culte de Flore était beaucoup plus ancien que Rome, & que celle-ci le reçut des Sabins. On peut donc supposer que la licence y fut introduite en mémoire de la Courtisane, mais l'origine de la fête en elle-même, ne peut être attribuée qu'à la Déesse.

Nous avons aussi en France des jeux *Floraux* qui furent institués en 1324, & dont on doit l'établissement à sept Hommes de condition, qui vers l'an 1323, écrivirent une Lettre circulaire dans laquelle ils invitèrent les *Troubadours*, ou Poètes de Provence, à se trouver à Toulouse le premier de Mai de l'année suivante, pour y ré-

citer leurs pièces de vers, dont la meilleure aurait pour prix une *Violette d'or.* Les *Capitouls* applaudirent à ce dessein, & jaloux d'y concourir, ils firent statuer que l'exécution en serait continuée aux dépens de la Ville.

En 1325, en effet, on créa un Chancelier & un Secrétaire de cette nouvelle Académie dirigée par les sept Gentilshommes qui prirent le nom de *Mainteneurs.* Dans la suite, on ajouta deux autres Prix à la *Violette*, une *Eglantine* pour le second, & une fleur de *Souci* pour le troisième. Il fut aussi réglé que celui qui remporterait le premier, pourrait demander à être Bachelier, & que celui qui les obtiendrait tous les trois, serait créé Docteur en gaie Science, c'est-à-dire, en Poésie. Les lettres de ces *degrés* étaient conçues en vers, l'Aspirant les demandait en rime, & le Chancelier lui répondait de même. Il existe à Toulouse un Registre dans lequel l'établissement de ces Jeux est rapporté tel que nous venons de le décrire. D'autres prétendent que les Poètes Provençaux avaient coutume de se rendre dans cette Ville pour y lire leurs vers, & en recevoir le Prix qui se donnait au jugement des Anciens, mais que ce ne fut que vers 1550, qu'une Dame de condition, nommée *Clémence Isaure*, légua la plus grande partie de son bien aux habitans de Toulouse pour éterniser cet usage, & faire les frais des Prix qui seraient

des fleurs d'or ou d'argent de différentes espèces.

La cérémonie de ces Jeux commence le premier de Mai par une Messe solemnelle en Musique, à laquelle assiste le Corps de Ville. Le 3 du même mois, on donne un grand dîné, & ce jour-là on juge les Prix qui sont au nombre de cinq. Un Prix de Discours en Prose, un Prix de Poëme, un Prix d'Ode, un Prix d'Eglogue & un Prix de Sonnet. Armand Vidal de Castelnaudari remporta le premier en 1324.

En 1694, ces Jeux ont été érigés en Académie par Lettres-Patentes. Le nombre des Académiciens est de quarante. (*Encyclop. Tome VI.*)

JEUX MÉGALÉSIENS.

La République était en guerre, les Décemvirs prétendirent que les livres *Sybillins* marquaient qu'on vaincrait l'ennemi, si la mère *Idéenne* était apportée de Pessinunte à Rome, & en conséquence, le Sénat envoya des Ambassadeurs au Roi Attalus qui leur fit présent de la Statue de la Déesse. Scipion Nasica la mit dans le Temple de la Victoire sur le Mont Palatin, & ce même jour, 12 d'Avril, année 550 de la fondation de Rome, on institua la *Mégalésie*, nom qui marque, selon Cicéron, que le culte de Cybèle était passé de la Grèce en Italie. *Quid ego*, dit-il, *quid ego de illis ludibus*

loquar, quos in Palatio nostri majores, ante Templum, in ipso magnæ matris conspectu, Megalensibus fieri celebrari que voluerunt. Qui uni ludi ne verbo quidem appellantur Latino, ut vocabulo ipso, & appetita Religio externa, & magnæ matris nomine suscepta declaretur. D'autres empruntent le nom de *Mégalésia* d'un Temple appellé *Mégalésion*, que les Pessinuntins élevèrent à cette Déesse dans l'enceinte de leur Ville.

Quoi qu'il en soit, les jeux *Mégalésiens* furent créés en même-tems, & on les mit au nombre des *grands*, non-seulement parce qu'ils étaient magnifiques, mais parce qu'ils étaient dédiés aux grands Dieux, c'est-à-dire à ceux du premier ordre, & particulièrement à Cybèle appellée par excellence la *grande Déesse*.

Pendant ces Jeux qui duraient au moins six jours, les Dames Romaines dansaient devant l'Autel de la Déesse, des Prêtres Phrygiens portaient son image dans toutes les rues, & les Magistrats revêtus de pourpre assistaient aux cérémonies que l'on pratiquait en son honneur. La loi en bannissait les esclaves, & aucun d'eux n'avait même la liberté de se présenter au Théâtre sur lequel on représentait des Pièces choisies. Toutes celles de Térence furent jouées à ces Jeux, excepté les *Adelphes* qui le furent aux jeux *Funèbres* de Paul Emile, & le *Phormion* qui le fut aux jeux *Romains*.

Les Ediles présidaient à ceux dont nous parlons & en augmentaient les plaisirs par les festins les plus magnifiques & les plus somptueux.

Les Auteurs anciens parlent encore de quelques autres solemnités établies à Rome en l'honneur de Cybèle, & que l'on observait avec la plus grande régularité : c'était une tradition reçue que la statue de cette Déesse avait été lavée par un de ses Prêtres, avant qu'elle fût placée dans le Temple de la Victoire, & tous les ans, le sixième jour avant les *calendes* d'Avril, ou le vingt-septième de Mars, le simulacre de Cybèle était porté avec pompe hors la Ville & trempé dans les eaux de l'*Almon*, petite rivière qui va se perdre dans le Tybre. C'est le ruisseau qui porte aujourd'hui le nom d'*Accia* ou d'*Aqua-Accia*. Cette même statue, dit Hérodien dans la *Vie de l'Empereur Commode*, était promenée solemnellement dans les rues de Rome, sur un riche brancard : pendant la marche, l'Empereur & les Grands se faisaient un devoir d'étaler ce qu'ils avaient de plus précieux..... Le reste du jour se passait en mascarades de toutes les sortes, & les gens même de la lie du peuple avaient la liberté d'emprunter les habits des Magistrats dont ils contrefaisaient la gravité. Témoin oculaire de cette Orgie, S. Augustin s'élève avec force contre l'impudence de certains farceurs qui ne rougissaient pas, dit-il, d'y

chanter les chanſons les plus obſcènes & d'y attaquer la pudeur par les poſtures les plus laſcives.

Cette Fête eſt la même que celle dont Macrobe parle ſous le nom d'*Hilaria*, *Liv.* 1 *des Saturnales*, *chap.* 21. Il la place le huitième jour d'avant les *calendes* d'Avril, c'eſt-à-dire le 25 Mars, & le ſoleil qui, ſelon l'opinion commune de ces tems-là, entrait alors dans l'équinoxe, le ſoleil faiſait renaître les beaux jours; la terre repréſentée par Cybèle, ouvrait ſon ſein pour enrichir les hommes de ſes dons, & de-là ces démonſtrations de joie à laquelle ſe livraient les Romains qui la veille, par leur triſteſſe & leur extérieur lugubre, avaient figuré les ſombres nuages de l'hyver.

Tertullien, dans ſon *Apologétique*, & Trébellius, dans la *Vie de l'Empereur Claude*, nous apprennent que le jour de la Fête de Cybèle, le Prêtre qui était conſacré à ſon culte, ſe faiſait des inciſions ſur les bras, qu'il recueillait dans une coupe le ſang qui ſortait de ſes bleſſures & qu'il en faiſait un ſacrifice à la Déeſſe : auſſi le dernier des deux Auteurs que nous venons de citer, appelle-t-il le neuvième d'avant les *calendes* d'Avril, *dies ſanguinis*, le jour du ſang.

Comme le pin était conſacré à Cybèle, tous les ans, au commencement du printems, on lui en portait un dans ſon Temple; l'Empereur Julien fait

mention de cet ufage dans fon *Difcours fur la Mère des Dieux*, & Arnobe le confirme dans le paffage fuivant : *Quid enim fibi vult illa pinus, quam femper ftatis diebus, in Deûm Matris intromittitis Sanctuarium.* Le tronc de l'arbre était environné de laine & orné de violettes. Dans le milieu, s'élevait une figure du berger Atys, le bien-aimé de Cybèle. Quelques Calendriers Romains défignent cette cérémonie par les mots : *arbor intrat.*

JEUX TAURILIENS.

Sous le règne de Tarquin le Superbe, felon Feftus, les femmes enceintes furent attaquées d'une maladie contagieufe dont on attribua la caufe à la chair des taureaux immolés dont les Miniftres chargés du foin des facrifices, avaient fait vendre les reftes; & pour appaifer le couroux des Dieux infernaux, on inftitua les jeux *Tauriliens* ou *Tauriens*, ainfi nommés, parce qu'on y facrifiait, foit une vache ftérile, *taura*, foit un taureau dont les morceaux étaient diftribués au peuple. Si l'on en croit le même Feftus, on appellait *taurium* l'argent que l'on employait à dreffer l'appareil de ces Jeux : on les célébrait dans le Cirque *Flaminien*, mais rarement & toujours hors la Ville, de crainte d'évoquer les Dieux des Enfers dans l'intérieur des remparts.

JEUX SÉCULAIRES.

Dans les premiers tems de Rome, c'eſt-à-dire ſous les Rois, la peſte frappa les deux fils & la fille d'un certain Valéſius qui vivait à la campagne dans une terre du pays des Sabins, près le village d'Erête. Déſeſpéré de voir que les Médecins ne lui procuraient aucun remède, il eut recours à ſes Dieux domeſtiques qui lui ordonnèrent, dit-on, de deſcendre le Tybre avec ſes enfans, de s'arêter au bout du champ de *Mars*, dans un lieu nommé *Terentium*, & de leur y donner à boire de l'eau qu'il ferait chauffer ſur l'Autel de Pluton & de Proſerpine. Il obéit, & en reconnaiſſance de la guériſon de ſes enfans, il offrit des ſacrifices au même endroit, il y célébra des Jeux, & pendant trois nuits, il y dreſſa des lits de parade aux Dieux qui avaient exaucé ſa prière ; en un mot, il voulut que ſon nom même rappellât le ſouvenir de cet évènement, & prit celui de *Manius-Valérius-Terentinus*. *Manius*, à cauſe des Divinités infernales auxquelles il avait ſacrifié ; *Valérius*, du verbe *valere*, parce que ſes deux fils & ſa fille avaient recouvré la ſanté ; *Térentinus*, du lieu dans lequel ce miracle s'était opéré.

En 245, c'eſt-à-dire l'année d'après celle où les Rois furent chaſſés de Rome, une peſte violente accompagnée de pluſieurs prodiges, répandit la

consternation dans tous les esprits; Publius-Valérius Poplicola consacra aux mêmes Dieux sur le même Autel, & la contagion cessa. En 305, les Prêtres des *Sibylles* firent réitérer les mêmes sacrifices, & alors il fut décidé qu'on les renouvellerait à la fin de chaque siècle, époque de laquelle ils prirent le nom de jeux *Séculaires*.

Avant de les commencer, on envoyait dans toutes les provinces des *Hérauts* qui invitaient les Citoyens de chaque Ville à venir jouir d'une Fête qu'ils n'avaient jamais vue & qu'ils ne reverraient jamais.

Le jour arrivé, le peuple s'assemblait dans le champ de *Mars*, & là, on immolait des victimes à Jupiter, à Junon, à Apollon, à Latone, à Diane, aux Parques, à Cérès, à Pluton & à Proserpine. La nuit, l'Empereur, à la tête de quinze Pontifes, faisait dresser sur les bords du Tybre trois Autels qu'on arrosait du sang de trois agneaux, & sur lesquels on brûlait des offrandes. Après cela, on marquait un certain espace dont on faisait une espèce de scène illuminée. On chantait des Hymnes, on célébrait des Jeux, on jouait des Pièces de Théâtre, on illuminait les Temples, les Jardins, les Places publiques. *Lumina cum rogis accenduntur*, dit Zozime.

Le lendemain, on faisait des sacrifices au Capitole, & l'on retournait au champ de *Mars* dans

lequel on ſe livrait à des Jeux particuliers en l'honneur d'Apollon & de Diane.

Le troiſième jour qui était le dernier de la Fête, vingt-ſept jeunes garçons & autant de jeunes filles de qualité chantaient dans le Temple d'Apollon *Palatin*, des Cantiques en latin & en grec, pour attirer ſur les Romains la protection de tous les Dieux que l'on venait d'honorer. Les Prêtres *Sibyllins* y joignaient leurs prières.

Auguſte qui fit célébrer les cinquièmes jeux *Séculaires* en 737, ordonna que les trois veillées ſe fiſſent avec retenue, & défendit que les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe paruſſent aux cérémonies nocturnes, ſans être accompagnés de quelqu'un de leurs parens qui fût d'un âge à veiller ſur eux & à répondre de leur conduite.

Horace fut chargé de compoſer l'hymne *Séculaire*, c'eſt la Pièce la plus complette que nous ayons ſur la célébration de ces Jeux, & le Poète y confirme l'uſage dont nous venons de parler.

Carmina non prius
Audita, Muſarum Sacerdo,
Virginibus pueriſque canto.

» Prêtre des Muſes, je prononce aux deux » chœurs de jeunes garçons & de jeunes filles des » vers qui n'ont jamais été entendus «. *Ter novem*

illuſtres pueri, dit Zozime, *cum totidem virginibus*, *& pœanas canunt.*

Non-ſeulement ces jeunes filles & ces jeunes garçons devaient être d'une naiſſance diſtinguée, mais encore il fallait qu'ils euſſent leur père & leur mère, & qu'ils fuſſent nés d'un mariage contracté avec cette cérémonie que les Latins appellaient *confarreatio*, parce que ce mariage était indiſſoluble.

Les Empereurs ne ſe conformèrent pas toujours à l'époque indiquée pour la célébration des jeux *Séculaires*, & Claude les ſolemniſa l'an 800 de Rome, 64 ans ſeulement après ceux qu'Auguſte avait donnés. Domitien les renouvella 40 ans après, & Tacite y eut part en qualité de *quindecimvir* ou de Prêtre *Sibyllin*, comme il le dit lui-même dans ſes *Annales*, *Liv.* 11, *c.* 11. Les plus magnifiques furent célébrés par Philippe le père, l'an 1000 de la fondation de Rome, & les derniers dont parle l'hiſtoire, ſont ceux que donna l'Empereur Honorius lorſqu'il eut reçu la nouvelle de la victoire que Stilicon avait remportée ſur Alaric.

Zozime n'attribue la décadence de l'Empire qu'à la négligence des Romains pour le renouvellement de ces Jeux preſcrits par l'Oracle ſuivant tiré de la *Sibylle*.

» Souviens-toi, Romain, de facrifier aux Dieux immortels après la révolution d'un fiècle, terme de la plus longue vie. Le champ qui eft baigné par les eaux du Tybre, fera le lieu du facrifice. Lorfque la nuit aura fuccédé à la lumière du jour, difpofe-toi à offrir aux Parques des chèvres & des moutons. Fais enfuite des facrifices convenables aux *Lucines* qui préfident aux accouchemens, puis immole un porc & une truie noire à la terre féconde. Au retour du foleil, égorge des bœufs blancs fur l'Autel de Jupiter : les facrifices qui fe font en plein jour, plaifent aux Divinités céleftes. Par la même raifon, tu facrifieras à Junon une jeune vache d'un beau poil, & de même auffi à Phœbus Apollon qu'on appelle auffi le *Soleil*. Des enfans Latins acompagnés de jeunes filles, chanteront à haute voix des Hymnes dans les Temples facrés, mais enforte que les filles chantent d'un côté & les garçons de l'autre, & que les pères & mères de ces enfans jouiffent encore de la lumière du jour. Les femmes mariées rendront hommage à genoux devant l'Autel de Junon, elles prieront cette Déeffe d'exaucer leurs demandes & les vœux du public. Que chacun offre felon fon pouvoir, des prémices aux Dieux pour fe les rendre favorables : que ces prémices foient gardées avec foin, & qu'on fe fouvienne d'en diftribuer à tous ceux qui ont affifté aux facrifices. Que nuit & jour, les

ſtatues des Dieux, couchées ſur de ſuperbes lits, ſoient expoſées à l'adoration du peuple. Que dans cette ſolemnité, le ſérieux ſoit mêlé à l'agréable. O Romain ! ne perds jamais le ſouvenir des règlemens que je preſcris; ainſi la terre des Italiens & celle des Latins ſeront toujours ſoumiſes à ta puiſſance «.

JEUX APOLLINAIRES.

Le Devin Marcius, dit Titelive, avait compoſé certains livres qui paſſaient pour être prophétiques, & l'an 540 de Rome, le Sénat avait chargé le Préteur Marcus Attilius d en faire la découverte. Il y réuſſit, les remit dans les mains de ſon ſucceſſeur Publius Cornélius Rufinus, & l'on y découvrit deux *Centons* dont le premier annonçait à la République la malheureuſe journée de Cannes.

» Romains ! redoutez les bords de la rivière qui arroſe les plaines de Cannes. Ne haſardez point de combat dans les campagnes d'Arpi, Ville bâtie par Diomède. Mais par malheur, vous ne reconnaîtrez la vérité de mes paroles, qu'après avoir inondé la terre du ſang de vos légions. Vous verrez alors avec regret pluſieurs milliers de vos ſoldats combler le fleuve & devenir la pâture des poiſſons & des oiſeaux. Tout ce que je vous pronoſtique ici, je le tiens de Jupiter «.

L'évènement venait de confirmer la prédiction, &

& l'on ſe fit un devoir d'obſerver de point en point ce qui était preſcrit dans le ſecond *Centon*.

„ Romains ! ſi vous voulez repouſſer un ennemi étranger qui porte la guerre dans vos provinces, je ſuis d'avis que vous faſſiez vœu de conſacrer des Jeux en l'honneur d'Apollon & de les célébrer tous les ans. Le Fiſc public & les Particuliers contribueront aux frais de la ſolemnité. Le Préteur chargé de rendre la juſtice aux Citoyens, préſidera à ces Jeux : les Décemvirs en feront la cérémonie conformément au rit reçu parmi les Grecs. Si vous vous acquitez religieuſement du devoir qu'Apollon vous impoſe, vous vivrez tranquilles, la République reprendra un nouveau luſtre, le Dieu dont vous aurez mérité la protection, portera la mort juſqu'au milieu de vos ennemis, & ils s'anéantiront ſous vos coups “.

On doit ſentir que ces deux *Centons* étaient ſuppoſés, mais enfin le Préteur en fit la lecture aux Sénateurs en préſence des Pontifes, on en interpréta le ſens, & l'on décerna douze mille *as*, tant pour faire les frais des Jeux, que pour l'achat des victimes parmi leſquelles ſur-tout il fut ſtatué que l'on immolerait deux chèvres blanches & un bœuf. Le Préteur fut nommé pour préſider aux cérémonies qui devaient s'y pratiquer, & ſon premier ſoin fut d'ordonner que chacun y apporterait des offrandes proportionnées à ſa fortune. Les

Dames Romaines faisaient des processions dans les Temples d'Apollon & de Latone, les repas étaient publics, & la plus grande partie des Jeux se passait en différens exercices de religion auxquels le peuple assistait, la couronne de laurier sur la tête.

Si l'on en croit Macrobe, *liv. premier des Saturnales*, les Romains s'étaient rendus au Théâtre pour assister à la première représentation des jeux *Apollinaires*, lorsque tout-à-coup le bruit se répandit que l'ennemi était aux portes de la Ville. A l'instant, les Citoyens quittent leurs places, courent aux armes, fondent sur les Carthaginois, les mettent en pièces, & reviennent au Spectacle qui les attendait.

Avant leur départ, un certain vieillard nommé *Caius Pomponius*, dansait au son de la flûte, il continua le même personnage pendant le combat, en un mot, les Romains le retrouvèrent dansant, & ravis de voir que les Jeux n'avaient pas été interrompus, ils s'écrièrent unanimement. *Tout va bien, puisque le Vieillard danse. Salva res est, dum saltat senex.* Ce mot passa en proverbe & l'on s'en servait lorsque l'on voulait exprimer l'heureux succès d'une entreprise.

Servius raconte le même trait diversement & le rapporte à la mère des Dieux, qui furieuse contre les Romains, ne se laissa fléchir que par un

vieillard, qui s'avisa de danser pendant la célébration des jeux du Cirque.

Les *Apollinaires*, institués en 541, n'eurent point dans les commencemens de jour fixe pour leur célébration, & ce ne fut qu'en 555 que le Sénat en marqua la représentation au troisième d'avant les *Nones*, ou au cinquième de Juillet, selon Tite-Live. On y chantait un hymne en l'honneur d'Apollon, comme aux jeux *Séculaires*, & si l'on excepte les processions que faisaient les Dames Romaines, tout le reste se passait dans le Cirque. Quoique le Préteur seul eût le droit d'y présider, Dion rapporte, *Liv.* 43e, qu'un des Ediles Curules en fut chargé aux frais de Caïus César.

JEUX AUGUSTAUX.

Ils furent établis en l'honneur d'Auguste, l'an 735 de la fondation de Rome, tems où ce Prince revint de Grèce. On les célébra le quatrième avant les *Ides* d'Octobre, c'est-à-dire le 21 de ce mois. Par un décret solemnel émané sous le Consulat d'Œlius Tubéron & de P. Fabius, le Sénat ordonna qu'ils seraient représentés le même jour, au bout de huit ans.

JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX.

Désespéré du mauvais état des affaires de la République, le Dictateur A. Postumius promit, s'il

remportait une victoire, de la célébrer par des Jeux magnifiques en l'honneur de *Castor & de Pollux.* Il triompha, & le Sénat remplit la promesse qu'il avait faite.

Ces Jeux qui revenaient tous les ans & qui duraient huit jours, étaient précédés du spectacle des gladiateurs : suivis d'une nombreuse cavalcade & accompagnés de ceux de leurs enfans qui approchaient de l'âge de puberté, les Magistrats y portaient en procession les statues ou les images des Dieux, depuis le Capitole jusqu'au grand Cirque.

JEUX CURULES.

Les jeux *Curules* ou *Equestres* consistaient en courses de chars ou de chevaux, qui se faisaient dans le Cirque. (Voyez *Courses.*)

JEUX DES ENFANS DE ROME.

Ces enfans représentaient dans leurs Jeux des Tournois sacrés, des Commandemens d'armée, des Triomphes, des Empereurs &c..... On lit dans Suétone que Néron dit à ses gens de jetter dans la mer son beau-fils Rufinus Crispinus fils de Poppée & encore enfant, *quia ferebatur ducatus & imperia ludere.*

Un de leurs principaux Jeux était de figurer un Jugement dans toutes les formes, ce qu'ils appel-

laient *Judicia ludere*. Il y avait des Juges, des Accusateurs, des Défendeurs & des Licteurs pour mettre en prison celui qui serait condamné. Dans la *Vie de Caton d'Utique*, Plutarque raconte qu'un de ces enfans, après le Jugement, fut livré à un garçon plus grand que lui, qui le mena dans une petite chambre où il l'enferma. L'enfant eut peur & appella à son secours Caton qui était du Jeu. Celui-ci se fit jour à travers ses camarades, délivra son client & l'emmena chez lui.

Ce Caton tenait déja le premier rang parmi les Romains de son âge. Quand Sylla donna le Tournoi sacré des enfans à cheval, il choisit Sextus neveu du grand Pompée, pour être Capitaine des deux bandes, mais tous les enfans se mirent à crier qu'ils ne courraient point. Sylla leur demanda quel camarade ils voulaient donc avoir à leur tête, tous nommèrent *Caton*, & Sextus lui céda volontairement cet honneur, comme au plus digne. (*Encyclop. Tom. VIII.*)

JEUX ACTIAQUES.

Ils furent créés ou renouvellés par Auguste, en mémoire de la fameuse victoire qu'il avait remportée sur Marc-Antoine, auprès d'Actium.

Stéphanus & quelques autres ont prétendu qu'on les célébrait tous les trois ans, mais l'opinion la plus commune, fondée sur le témoignage de Strabon

qui vivait du tems de cet Empereur, c'eſt qu'ils ne revenaient que tous les cinq ans & qu'ils étaient dédiés à Apollon ſurnommé *Actius*.

C'eſt une erreur d'imaginer, comme l'ont fait quelques Auteurs, que Virgile a eu l'intention de dire dans le paſſage ſuivant tiré de l'*Enéide*, *Liv. III*, *v.* 280, qu'ils avaient été inſtitués par Enée.

Actiaque Iliacis celebramus littora ludis.

Il eſt vrai que dans cet endroit, le Poète fait alluſion aux jeux *Actiaques*, mais ce n'eſt que pour flatter Auguſte, en attribuant au Héros de qui cet Empereur deſcendait, ce que l'Empereur lui-même avait fait.

On nomma auſſi *Actiaques* la ſuite d'années que l'on commença à compter depuis l'époque de la bataille d'*Actium*.

JEUX CAPITOLINS.

Camille les inſtitua en mémoire de la levée du ſiége du Capitole par les Gaulois, ou plutôt de ce que le cri des oies avait empêché ces barbares de ſurprendre cette Citadelle. On les célébrait tous les ans en l'honneur de Jupiter *Capitolin*. Plutarque dit qu'une partie de ces Jeux conſiſtait en ce que les Crieurs publics mettaient les Etruriens à l'enchère, & qu'un Vieillard orné de la robe

prétexte & la bulle d'or au côl, y repréſentait les Rois d'Etrurie. Cette cérémonie ne ſemble pas avoir beaucoup de rapport à l'évènement que Camille avait prétendu retracer dans la création de ces Jeux.

Domitien en établit de nouveaux, nommés *Agones Capitolini*, dans leſquels non-ſeulement les lutteurs, les gladiateurs, les conducteurs de chars & les autres athlètes s'exerçaient, mais encore les Poètes, les Orateurs, les Hiſtoriens, les Muſiciens & les Acteurs du Théâtre, qui s'y diſputaient les prix; l'Empereur les diſtribuait, & ces nouveaux Jeux qui ſe renouvellaient tous les cinq ans, devinrent ſi fameux, qu'au calcul des années par *luſtres*, on ſubſtitua l'uſage de compter par jeux *Capitolins*, comme les Grecs avaient fait par *Olympiades*. Cependant il paraît que cet uſage ne fut pas de longue durée.

JEUX LUCULLIENS.

Célèbre par ſon éloquence, par ſes victoires & par ſes richeſſes, Lucullus, après avoir chaſſé Mithridate du Pont & ſoumis preſque tout le reſte de ce Royaume, employa près d'un an à réformer les abus que les èxactions des *Traitans* y avaient introduits. Cette conduite lui gagna ſi bien l'eſtime générale, que les habitans de la province d'Aſie donnèrent ſon nom à ces Jeux qu'ils inſtituèrent

en ſon honneur l'an 70 avant J. C. On les célébra pendant quelques années, mais les *partiſans*, outrés du tort que leur avait fait Lucullus, vinrent à Rome cabaler contre lui, & firent ſi bien, qu'on lui donna un ſucceſſeur qui recueillit les lauriers dûs à ſes conquêtes.

JEUX MARTIAUX.

Ces jeux appellés *Martiaux*, parce qu'ils étaient conſacrés au Dieu de la guerre, furent d'abord célébrés dans le Cirque le 13 Mai, & dans la ſuite, le premier Août, parce que c'était le jour auquel on avait dédié le Temple de *Mars*. Ces Jeux conſiſtaient ſur-tout en des courſes à cheval, & en combats d'hommes contre les animaux.

JEUX NÉRONIENS.

Néron qui voulait être tout-à-la-fois Poète & Orateur, crut ſignaler ſon règne par l'établiſſement d'un combat littéraire, & en conſéquence, il établit des Jeux qui de ſon nom furent appellés *Néroniens*, *Néronia certamina*. Ils devaient avoir lieu tous les cinq ans, mais il les fit célébrer beaucoup plus fréquemment, & on lit dans Suétone que ſouvent il y remporta les prix d'Eloquence & de Poéſie, quoique ces prix fuſſent l'objet de l'émulation de tout ce qu'il y avait alors de

gens diſtingués par leurs talens dans ces deux parties.

JEUX PLÉBÉIENS.

Ces Jeux inſtitués l'an de Rome 538, s'appelèrent *Plébéïens*, parce qu'ils furent inſtitués, ſelon quelques Auteurs, en mémoire de la réconciliation qui ſe fit entre le peuple & les Patriciens, au retour du mont *Sacré* ou du mont *Aventin*. D'autres croient que ces Jeux furent établis pour perpétuer le ſouvenir de l'expulſion des Tarquins. Ordinairement ils ne duraient que trois jours, mais ils furent célébrés pendant ſept, l'an 556, tems auquel Quinitius Flaminius gagna la bataille de Cynocéphales contre Philippe Roi de Macédoine. Rome était dans l'ivreſſe, & les Ediles qui avaient préſidé aux Jeux, ſe ſignalèrent par un acte de religion & de déſintéreſſement qui avait eu peu d'exemple. Des amendes pécuniaires qu'ils avaient recueillies ſur divers Particuliers, ils firent fabriquer trois ſtatues de bronze, l'une à Cérès, l'autre à Bachus, l'autre à Proſerpine.

JEUX PALATINS.

Ces Jeux furent inſtitués par l'Impératrice Livie pour être célébrés en l'honneur d'Auguſte, ſur le mont *Palatin* d'où ils prirent leur nom. Ce Mont était un des ſept ſur leſquels Rome était bâtie.

& le premier que Romulus avait environné de murailles pour en faire l'enceinte de la Ville. Les uns veulent qu'il fut appellé *Palatin* de Palès Déesse des Bergers, qu'on y adorait; les autres de *Palatia* femme de Latinus; les autres des *Pallantes* originaires de Pallantium dans le Péloponèse, & qui vinrent habiter cette montagne avec Evander.

L'Empereur Héliogabale fit faire une galerie soutenue de piliers de marbre qui joignaient le mont *Palatin* avec le mont *Capitolin*. On y a vu dix Temples magnifiques, seize autres petits, & quantité de bâtimens superbes dont on admirait l'architecture, & entr'autres celle du Palais d'Auguste. Ce quartier de la Ville n'a plus aujourd'hui que quelques jardins assez beaux.

JEUX ROMAINS.

C'est ainsi que l'on appellait les grands Jeux qui étaient les plus solemnels de tous. Le premier Tarquin les avait institués en l'honneur de Jupiter, de Junon & de Minerve. Ils commençaient ordinairement le 4 Septembre, & du tems de Cicéron, ils duraient quatre jours. Mais cette durée fut augmentée, ainsi que celle des autres Jeux publics, lorsque les Empereurs s'arrogèrent le droit de les faire représenter.

Quoique ces jeux *Romains* fussent communé-

ment des jeux Circenſes, *magni Circenſes*, ſelon Plutarque, cependant on les faiſait quelquefois *Scéniques*, & nous en avons pour preuve ce paſſage de Tite-Live, *Lib. XXXI : Ludi Romani Scenici eo anno magnificè apparatèque facti ab Ædilibus Curulibus L. Valerio Flacco, & L. Quintio Flaminio biduum inſtaurati ſunt.*

» *Les jeux Romains Scéniques* furent célébrés » cette année-là magnifiquement & avec apparat » par les Ediles Curules L. Valérius Flaccus & » L. Quintius, pendant deux jours de ſuite «.

JEUX SACRÉS.

C'était ainſi que l'on nommait chez les Romains ainſi que chez les Grecs, tous les Jeux faits pour rendre un culte public à quelque Divinité. Tels étaient chez les premiers, les *Capitolins*, les *Apollinaires*, les *Céréaux*, les *Martiaux*, &c. ...... (Voyez *Fêtes des Romains.*)

JEUX FUNÈBRES.

Ils conſiſtaient en proceſſions & en combats de gladiateurs. (Voyez *Gladiateurs & Funérailles.*)

JEUX TÉRENTINS.

Ces Jeux inſtitués pour honorer les Dieux infernaux, ſe célébraient de cent ans en cent ans,

dans un endroit du champ de *Mars* qui ſe nommait *Terentum*. On y ſacrifiait des bœufs noirs à Platon & à Proſerpine. (Voyez *Fêtes*.)

JEUX VOTIFS.

Les *jeux Votifs* étaient ceux auxquels on s'engageait par quelque vœu que l'on faiſait, ſoit dans le ſort d'un combat, ſoit dans le tems de quelque calamité, & alors ils étaient donnés par les Magiſtrats, d'après un Arrêt du Sénat. Si ce vœu était prononcé par un Particulier dans quelque circonſtance qui lui fût perſonnelle, la célébration de ces Jeux ne regardait que lui.

Nous renvoyons ſouvent à l'article des Fêtes, parce que l'on y trouvera des détails plus étendus ſur quelques-uns des Jeux que nous venons de citer, & pour ne laiſſer rien à déſirer ſur cet objet, nous terminerons notre Volume par un coup-d'œil général ſur les différentes manières dont les Empereurs les ont fait célébrer. Le tableau des bizarreries qu'ils y ont introduites, nous a paru trop curieux pour ne pas l'offrir à nos lecteurs.

LES GYMNASES.

Ces lieux où l'on ſe formait à tous les exercices de l'eſprit & du corps, ſe nommèrent indifféremment *Gymnaſes*, *Paleſtres* ou *Thermes*. *Gymnaſes* à cauſe de la nudité des athlètes, *Paleſtres*, parce

que les jeunes gens y apprenaient à lutter, & quelquefois *Thermes* chez les Romains, parce que l'appartement des bains & des étuves en faisait une des parties dont les principales, selon M. Burette, peuvent se réduire à douze, savoir, 1°. les portiques extérieurs où les Philosophes, les Rhéteurs, les Mathématiciens, les Médecins & autres Savans faisaient des leçons publiques, disputaient ou lisaient leurs Ouvrages : 2°. l'*Ephebéum* où les jeunes gens s'assemblaient de grand matin pour y apprendre les exercices en particulier & sans spectateurs : 3°. le *Corycéum*, autrement nommé l'*Apodytérion* ou le *Gymnastérion* qui était une espèce de garde-robe où l'on quittait ses habits, soit pour les bains, soit pour les exercices. On donna la plus grande magnificence à cet appartement quand les bains reprirent faveur sous le règne de Néron. Dans les *Thermes* de Dioclétien, il représentait un sallon octogone, de figure oblongue, dont chaque face formait un demi-cercle, & dont la voûte était soutenue par plusieurs rangs de colonnes d'une hauteur extraordinaire. 4°. l'*Elæothésium*, l'*Aliptérion* ou l'*Oncluarium*, destiné aux oignemens qui précédaient les bains, la lutte, le pancrace &c. 5°. La *Palestre* proprement dite, où l'on se formait à la lutte, au pugilat &c. 6°. Le *Sphæristérium* ou Jeu de Paume : 7°. les allées non pavées, pratiquées dans le terrein compris entre

les portiques & les murs qui entouraient tout l'édifice : 8°. les *Xyſtes* qui étaient des portiques ſous leſquels les athlètes s'exerçaient pendant l'hiver & le mauvais tems : 9°. d'autres *Xyſtes*, allées découvertes pour la belle ſaiſon, & dont les unes étaient nuës, les autres plantées d'arbres : 10°. l'appartement des bains compoſé de pluſieurs pièces : 11°. le *Stade*, terrein ſpacieux demi-circulaire, ſablé & entouré de gradins pour les ſpectateurs : 12°. le *Grammatéion* dans lequel on conſervait les Archives athlétiques.

Chez les Romains comme chez les Grecs, la Gymnaſtique était diviſée en Gymnaſtique *Militaire*, en Gymnaſtique *Médecinale* & en Gymnaſtique *Athlétique* qui était la plus fameuſe des trois par la ſeule raiſon qu'elle ſatisfaiſait le goût que ces différens peuples avaient pour le ſpectacle.

La Politique avait jugé néceſſaire d'accoutumer de bonne-heure à la fatigue & à tous les exercices du corps les jeunes gens qu'elle deſtinait à la guerre ; la Médecine, avec non moins de raiſon, avait conçu que cette fatigue modérée devait contribuer à la ſanté, & de là les deux premières Gymnaſtiques, mais la première l'emporta ſur les deux autres, parce que le plaiſir en était la ſuite.

Cependant la *Médecinale* fut traitée avec le plus grand ſoin, & comme les bains en faiſaient la partie eſſentielle, auſſi-bien que la coutume de ſe faire

frotter & de ſe faire oindre, il arriva que l'application des huiles, des onguens & des parfums liquides dont on ſe ſervait, ſoit avant, ſoit après le bain, ſoit dans d'autres *conjonctures*, occupa chez les Romains, dans le tems de leur décadence, autant de perſonnes que les bains mêmes.

Ceux qui faiſaient profeſſion d'ordonner ces onguens ou ces huiles aux malades & aux gens ſains, s'appellaient *Iatraliptæ* : ils avaient ſous leurs ordres des gens qu'on nommait *unctores* qui ne ſervaient qu'à oindre, & qu'il faut diſtinguer, non-ſeulement des *unguentarii*, vendeurs d'huiles & d'onguens, mais encore des *olearii*, eſclaves qui portaient les pots à eſſence pour leurs Maîtres, lorſqu'ils allaient au bain.

Après que l'on avait oint, & même avant que l'on oignît, on frottait & on raclait la peau : cet office regardait les *fricatores* qui pour cela employaient un inſtrument nommé *ſtrigil* fait exprès pour décraſſer la peau, pour en ôter les reſtes de l'huile & même de la pouſſière dont on ſe couvrait lorſqu'on voulait lutter ou faire quelqu'autre exercice.

Les *Iatraliptes* avaient auſſi à leurs ordres des perſonnes qui ſe mêlaient de manier doucement les jointures & les autres parties du corps pour les rendre plus ſouples. On les nommait *tracta-*

tores, & c'eſt d'eux que parle Sénèque lorſqu'il dit avec humeur :

» Faut-il que je donne mes jointures à amollir » à ces efféminés ? ou faut-il que quelque femme- » lette ou quelque homme changé en femme étende » mes doigts délicats ? Pourquoi n'eſtimerai-je pas » plus heureux un Mucius Scævola qui maniait » auſſi aiſément le feu avec ſa main, que s'il l'eût » tendue à un de ceux qui profeſſent l'art de ma- » nier les jointures « ?

Les hommes employaient même à cet uſage des femmes choiſies que l'on appellait *tractatrices*, & l'on en a la preuve dans une Epigramme de Martial contre un riche voluptueux de ſon tems.

Percurrit agile corpus arte tractatrix,
Manumque doctam ſpargit omnibus membris.
(Lib. III, Epigr. 81.)

Les Romains ne commencèrent à bâtir des lieux d'exercices que long-tems après les Grecs, mais ils les ſurpaſsèrent de beaucoup, ſoit par le nombre, ſoit par la magnificence des bâtimens qu'ils deſtinèrent à cet uſage. On peut en juger par les ruines qui ſubſiſtent encore, & par l'énumération que nous avons faite de leurs Cirques, à laquelle nous allons ajouter la deſcription de leurs Amphithéâtres, d'après le P. Montfaucon & différens Auteurs que nous avons conſultés.

AMPHI-

AMPHITHÉATRES DE ROME.

Le mot *Amphithéâtre* ſignifie proprement un lieu d'où les ſpectateurs rangés circulairement, voient également bien les objets qu'on leur préſente; auſſi les Latins le nommaient-ils *Viſorium.* C'était, ſelon Caſſiodore, un bâtiment fait de deux Théâtres conjoints, bâtiment ſpacieux, rond, plus ordinairement ovale, dont l'eſpace du milieu était environné de ſiéges élevés les uns ſur les autres, avec des portiques en dedans & en dehors. Le nom de *Cavea* qu'on lui donnait quelquefois & qui fut le premier nom des Théâtres, ne déſignait que le dedans, c'eſt à-dire l'*arène.* Dans les commencemens, les Amphithéâtres n'étaient que de bois, & Statilius Taurus fut le premier qui ſous le règne d'Auguſte, en fit bâtir un en pierre dans le champ de *Mars.* Il fut brûlé & rétabli ſous Néron. Il ne reſte aujourd'hui que le nom de l'endroit dans lequel il était.

AMPHITHÉATRE DE VESPASIEN.

Cet Amphithéâtre conſtruit près du baſſin de la maiſon *dorée* de Néron, l'emporta ſur tous les autres, tant par ſa grandeur que par ſa magnificence, & ſelon Victor, il pouvait contenir 87000 ſpectateurs.

Le fond ou l'enceinte la plus baſſe était ovale, & autour de cette enceinte, étaient des loges ou voûtes qui renfermaient les bêtes deſtinées au combat. Ces loges s'appellaient *caveæ*. Les portes en étaient priſes dans un mur qui entourait l'arène, & ſur ce mur était pratiquée une avance en forme de quai, que l'on nommait *podium*, eſpèce de longue tribune, ou de périſtyle circulaire orné de colonnes & de baluſtrades. C'était la place des Sénateurs, des Magiſtrats, des Empereurs, des Veſtales & de l'*Editeur*, c'eſt-à-dire de celui qui donnait le ſpectacle. Quoique ce *podium* fût élevé de douze à quinze pieds, cette hauteur n'aurait pas ſuffi pour garantir des éléphans, des lions, des léopards, des panthères, & en conſéquence, on en avait garni le devant, de rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles qui tournaient verticalement ſous l'effort des animaux qui voulaient y monter. Quelques-uns cependant franchirent cet obſtacle, & ce fut pour prévenir cet accident que l'on pratiqua tout autour de l'arène, des foſſés ou *euripes*.

Les gradins étaient au-deſſus du *podium*, & il y en avait de deux ſortes. Les uns deſtinés pour s'aſſeoir, les autres plus bas & plus étroits, pour faciliter les entrées & les ſorties. Les gradins à s'aſſeoir étaient circulaires, & ceux qui ſervaient d'eſcalier, coupaient les autres de haut en bas. Ces

gradins formaient les précinctions, ou baudriers, *baltei* : l'Amphithéâtre de Vespasien en avait quatre.

Les avenues que Macrobe appellait *vomitoria*, étaient des portes pratiquées au haut de chaque escalier, & auxquelles on arrivait par des voûtes couvertes. Les espaces contenus entre ces escaliers & les *baltei*, s'appellaient des coins, *cunei.*

Les Chevaliers avaient des siéges immédiatement au-dessus du *podium* jusqu'à la première précinction, ce qui formait environ quatorze gradins.

Dans tout le pourtour de cet édifice, on avait pratiqué deux sortes de canaux, les uns pour décharger les eaux de pluie, les autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes.

Dans les commencemens, on tendit des voiles simples pour garantir les spectateurs des ardeurs du soleil, & dans la suite, on y employa des étoffes brochées d'or.. Au défaut de ces voiles, on se couvrait la tête de bonnets de Thessalie, mais ce privilége n'appartenait qu'aux Grands & aux Magistrats.

Dans ce même Amphithéâtre auquel on avait aussi donné le nom de *Colisée*, on voyait des statues qui représentaient toutes les provinces de l'Empire, & dans le milieu était celle de Rome, tenant une pomme d'or dans sa main.

Tubellius Pollion a beaucoup parlé de cet édifice, & raconte un évènement aſſez ſingulier qui y arriva ſous le règne de Gallien. Un Lapidaire avait trompé l'Impératrice & lui avait vendu pour de véritables pierres précieuſes, des pierres qui n'étaient que de verre : inſtruite de la fraude, elle voulut en tirer vengeance, & ſon mari commanda hautement que l'on expoſât le Lapidaire à la fureur d'un lion, mais en même-tems, il ordonna en ſecret qu'on ne lâchât qu'un chapon. Les ſpectateurs ſurpris demandèrent la raiſon de ce changement ; Gallien répondit que l'impoſteur avait été puni par une impoſture, & renvoya le coupable.

On comptait à Rome quelques autres Amphithéâtres, tels que celui de Trajan dont il n'exiſte plus rien, ainſi que de celui de Statilius Taurus dont nous avons parlé ; mais on voit encore des veſtiges de ceux qui avaient été conſtruits dans pluſieurs Villes d'Italie : parmi ces derniers, on peut citer celui de Vérone que ſes habitans cherchent toujours à réparer ; celui du mont Caſſin dans le voiſinage de la maiſon de Varron, celui d'Orticolie, celui de Pouzzol, celui d'Albe, celui d'Hiſpella qui paraît avoir été fort grand, celui de Pola dont la première enceinte eſt entière. Les trois ſuivans ſont les ſeuls dont il ſoit poſſible de donner une ſorte de deſcription.

Amphithéatre de Capoue.

Il était de la plus grande magnificence & ne le cédait en beauté qu'au Colisée de Rome, encore le surpassait-il du côté des ornemens extérieurs. Comme celui de Vespasien, il avait quatre ordres d'Architecture, & en dehors, au premier rang de cette Architecture, le chapiteau de chaque colonne était orné de la tête d'une Divinité Payenne : sur le second rang, on voyait le buste de quelque Dieu, & sur le troisième, s'élevait une Satue entière. L'intérieur du bâtiment était de brique.

Amphithéatre de Nimes.

A l'exemple de l'Italie, les Gaules avaient un grand nombre d'Amphithéâtres, sur-tout dans les parties méridionales, comme la Provence, le Languedoc, la Guyenne, & l'on en trouve encore quelques restes à Arles, à Fréjus Ville épiscopale, mais celui de Nîmes est le plus entier de tous. Il est d'ordre dorique à deux rangs de colonnes, surmonté d'un plus petit qui le termine par le haut. Le dedans, selon le dessin fait par ordre de feu M. Fléchier, & imprimé avec la Carte géographique de son diocèse, a quelque chose que l'on ne voit point aux autres Amphithéâtres. Il n'y a point d'escalier pour se rendre aux places, mais on y a suppléé en y faisant un plus grand nombre de

portes ou *vomitoria*, ce qui donnait plus de facilité au peuple qui y accourait en foule. On n'y remarque point de précinction, mais cela pourrait bien venir du peu d'habileté de ceux qui en ont tracé le dessin.

Il existait aussi à Bordeaux un grand Amphithéâtre dont on voit des masures à travers desquelles on distingue qu'il devait être de forme ovale. Les restes de celui de Saintes prouvent qu'il était beaucoup plus petit que ce dernier.

Amphithéatre d'Autun.

Autun est l'ancienne Bibracte, l'une des plus belles Villes des Gaules : ce qui reste de son Amphithéâtre, donne la plus grande idée de la magnificence avec laquelle on l'avait construit, & du soin avec lequel on avait travaillé sa face extérieure composée de quatre étages. On dit qu'aux environs de cette Ville, on découvre encore les ruines de quelques autres Amphithéâtres, comme on voit à Metz, à Orange &c..... A l'égard des Arènes, ou de l'Amphithéâtre de Tintiniac, on n'en sait que ce que M. Baluze nous apprend dans l'Histoire de Tulle sa patrie.

„ Il y avait autrefois, dit-il, à une lieue de Tulle, dans la paroisse de Nave au territoire de Tintiniac, une Ville considérable de laquelle il reste encore beaucoup de masures, & entr'autres

choſes d'un Amphithéâtre de 200 pieds de long & de 150 de large, duquel j'ai vu, dans ma jeuneſſe, les loges & les grottes qui reſtent encore aujourd'hui. On y trouve pluſieurs médailles des Empereurs, quelques-unes d'or. D'anciennes urnes de pierre, de terre cuite, de verre; des inſtrumens de ſacrifice, des têtes de marbre d'hommes & de femmes, dont une couronnée de laurier, paraît être de quelque Empereur. On y trouva auſſi pluſieurs anciens tuyaux de terre cuite, qui avaient ſervi à quelque aqueduc; un puits ſi profond, qu'on n'a jamais pu atteindre au fond, & pluſieurs autres monumens. Les anciens Géographes & les Hiſtoriens n'ont jamais fait mention d'une Ville ſituée en cet endroit, il n'en eſt pas parlé non plus dans les anciens titres des Egliſes & des Monaſtères. Le lieu où ſont les ruines de cet Amphithéâtre eſt appellé encore aujourd'hui *les Arènes de Tintiniac*, tout de même que ceux de Nîmes & d'Arles appellent leurs Amphithéâtres les *Arènes*. On pourrait peut-être conjecturer de-là que cette Ville ſe nommait anciennement *Tintiniac*, à moins que ce ne ſoit le *Ratraſtum* de Ptolémée «.

AMPHITHÉATRE D'ITALICA, près de Séville.

Il ne reſte plus que des veſtiges de cet Amphithéâtre détruit par ordre des Magiſtrats qui dans

un moment où leur Ville était menacée d'une inondation générale, ordonnèrent que les ruines de cet édifice ferviraient à faire des remparts contre les débordemens de la rivière.

D'après le plan que l'on en trouve dans le P. Montfaucon, il eſt aiſé de voir qu'il reſſemblait à celui de Nîmes.

Le plus curieux de tous ces bâtimeus devait être celui de Curion dont parle Pline. Il tournait ſur deux gros pivots de fer, enſorte que du même Amphithéâtre, on pouvait, quand on voulait, faire deux Théâtres ſur leſquels on repréſentait des Pièces toutes différentes.

Le Cirque, dans les commencemens, fut le champ de bataille des gladiateurs, & dans la ſuite, on leur deſtina l'arène des Amphithéâtres qui ſervit auſſi aux combats des bêtes, ainſi qu'à la plus grande partie des Jeux. Jettons un coup-d'œil ſur ces combats, & l'on verra qu'au milieu même du luxe & de la molleſſe, les Romains conſervèrent dans preſque tous leurs ſpectacles le caractère dur & barbare que Romulus leur avait inſpiré.

COMBATS DES BÊTES.

Ces combats ſe faiſaient dans les Amphithéâtres, dans les Cirques & dans quelques autres édifices publics. Les bêtes que l'on y employait, étaient ou domeſtiques & privées, comme le taureau, le

cheval, l'éléphant &c. ou ſauvages, comme le lion, l'ours, le tigre, la panthère &c..... Elles combattaient ou contre des bêtes de la même eſpèce, ou contre d'autres d'eſpèce différente, ou enfin contre des hommes. Ces hommes, communément appellés *beſtiaires*, étaient ou des criminels, ou des gens gagés, ou des athlètes. Si ces criminels étaient vainqueurs, ils étaient renvoyés abſous, mais rarement ils avaient l'avantage, & s'ils le remportaient ſur une bête, ſouvent on leur en lâchait une nouvelle: d'ailleurs une ſeule triomphait preſque toujours de deux hommes. Cicéron parle d'un lion qui en maſſacra deux cens. Cependant, ſelon Ulpien, ce combat n'était pas regardé comme le dernier ſupplice. *Si ceux*, dit-il, *qui raclent des monnoies d'or, qui en donnent de cuivre, ou qui en fabriquent de fauſſes, ſont libres, qu'ils ſoient expoſés aux bêtes, s'ils ſont eſclaves, qu'ils ſoient punis de mort.*

Lorſque les bêtes étaient trop furieuſes, on leur attachait les jambes avec des inſtrumens de fer qui gênaient leur marche & leurs mouvemens. Sénèque aſſure que l'on a vu des jeunes gens qui ſe préſentaient à ce genre de combat pour acquérir de l'expérience au maniement des armes, d'autres pour montrer leur courage & leur adreſſe. Auguſte excita les Nobles à faire de même, Néron s'y expoſa, & Commode qui en ſortit vainqueur, prit

le titre d'*Hercule Romain*. On regardait comme infâmes ceux qui ſe faiſaient payer pour combattre dans l'arène.

Les Profanes condamnaient à ce ſupplice les premiers Chrétiens qui, loin de ſe défendre, ſe laiſſaient maſſacrer comme des agneaux.

Les bêtes féroces ne ſervaient pas ſeulement dans les Amphithéâtres, & ſi l'on en croit les monumens ainſi que les Poètes, il y avait chez les Grecs & chez les Romains des gens qui apprivoiſaient ces animaux, qui leur apprenaient des tours de ſoupleſſe & qui les rendaient dociles au joug. Pluſieurs morceaux antiques repréſentent des léopards, des lions, des panthères, des cerfs attelés à des chars. On vit des quadriges de chameaux dans les ſpectacles donnés par Néron, & les Romains employaient au même uſage les ours & les ſangliers. » Les léopards, dit Martial, les léopards fléchiſſent ſous le joug; les tigres, ces animaux ſi furieux, ſouffrent patiemment les coups de fouet; les cerfs ſe laiſſent mettre des mords de fin or; les ours amenés de Lybie, ſont bridés comme des chevaux; les ſangliers, auſſi grands & auſſi terribles que le fameux ſanglier *Calydonien*, ont des têtières & des licoux de pourpre; de monſtrueux biſontes, eſpèce de taureaux ſauvages, tirent des chars appellés *eſsèdes*. On fait danſer ces bêtes de même que ces danſeurs efféminés qui compoſent

les Chœurs ; elles font tout ce que leur commande ce noir Africain qui leur fert de Maître. Qui ne croirait que c'eſt un ſpectacle des Dieux ? «

Les Grecs, ſelon le P. Montfaucon, l'emportaient ſur les Romains dans cet art, ainſi que dans pluſieurs autres, & dans la ſeule pompe de Ptolémée Philadelphe, on vit vingt-quatre chars tirés par des éléphans, ſoixante par des boucs, douze par des lions, ſept par des orix, cinq par des bufles, huit par des autruches, & quatre par des zèbres.

Eliogabale fit un jour traîner le ſien par quatre chiens d'une grandeur énorme, un autre par quatre cerfs, un autre par des lions & des tigres. Dans toutes ces occaſions, il prenait les habits des Dieux auxquels ces animaux étaient conſacrés.

On lit dans Elien que les Sybarites uniquement occupés du plaiſir de la table, avaient inſtruit leurs chevaux à danſer au ſon de la flûte pendant leurs repas, & que les Crotoniates en profitèrent pour les vaincre. Pour y parvenir, ils ſubſtituèrent des flûtes à leurs trompettes, & lorſque les Sybarites ſe préſentèrent au combat, leurs chevaux accoutumés à ſauter au ſon de cet inſtrument, les jettèrent par terre, ou les emportèrent dans le camp ennemi.

CHASSE AMPHITHÉATRALE.

Cette Chaſſe que les Romains appellaient *Venatio ludaria*, ou *amphitheatralis*, ſe faiſait dans les Cirques, ou dans les Amphithéâtres. On y lâchait toutes ſortes d'animaux ſauvages qui étaient attaqués par les *beſtiaires*, ou tués à coups de flèches par le peuple qui s'en faiſait un amuſement. L'an de Rome 502, on y conduiſit cent quarante-deux éléphans qui avaient été pris en Sicile ſur les Carthaginois. Ils furent expoſés & défaits dans le Cirque. Dans une ſeule Chaſſe *amphithéatrale*, Auguſte donna au peuple trois mille cinq cens bêtes ; Scaurus une autre fois y expoſa un cheval marin & cinq crocodiles ; l'Empereur Probus mille autruches, mille cerfs, mille ſangliers, mille daims, mille biches & mille béliers ſauvages. Pour un autre ſpectacle, le même Prince y fit raſſembler cent lions de Lybie & cent de Syrie, cent léopards, cent lionnes & trois cens ours. Avant lui, Sylla y avait donné cent lions, Pompée trois cens quinze, & Céſar quatre cens. Les Dictateurs, les Conſuls, les Queſteurs, les Préteurs & les Ediles faiſaient la dépenſe de ces Jeux quand il s'agiſſait de gagner la faveur du peuple pour s'élever à quelque dignité plus importante.

NAUMACHIES.

Jules Céſar fut le premier qui en donna le ſpectacle dans un endroit qu'il fit creuſer & remplir des eaux du Tybre. On y vit combattre des vaiſſeaux Tyriens contre des vaiſſeanx Egyptiens, & les apprêts de cette fête piquèrent tellement la curioſité des peuples, qu'il fallut loger ſous des tentes les Etrangers qui s'y rendirent de tous les endroits de la terre.

On appellait *Naumachiaires* ceux qui combattaient dans ces ſortes de ſpectacles, & comme ils y périſſaient preſque tous, on n'y expoſait que des eſclaves pris en guerre, ou des ſcélérats condamnés pour des crimes capitaux.

„ L'Empereur Claude en donna une, dit Suétone, mais comme les *Naumachiaires* en défilant „ devant lui, s'écrièrent : *Dieu vous garde, Empereur ! nous vous ſaluons avant que de périr*, & „ qu'il leur répondit, *Dieu vous garde vous-mêmes*, „ ils prirent cette réponſe pour une grace, & aucun d'eux ne voulait attaquer ſon adverſaire. „ Claude furieux balança long-tems s'il les ferait „ périr ſur-le-champ, ſe leva de ſon ſiége, parcourut le lac & contraignit ces malheureux à „ marcher les uns contre les autres. Le ſpectacle „ commença, & la flotte Sicilienne s'y battit contre la Rhodienne. Elles étaient chacune de douze

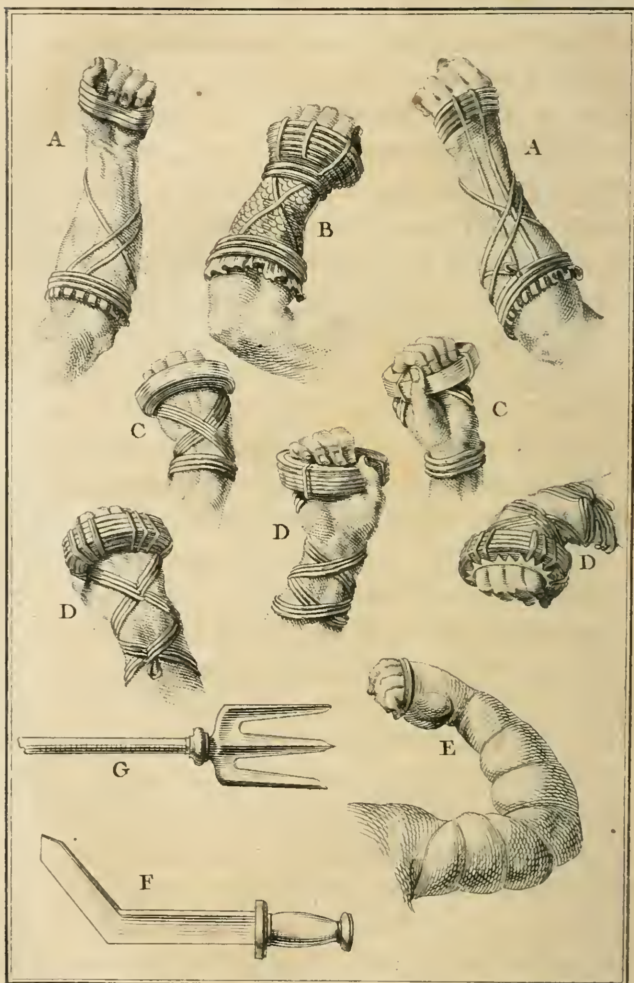
» trirêmes, & animées au combat par le ſon d'une
» trompette dont jouait un Triton d'argent que
» l'on avait fait ſortir de l'eau par le moyen d'une
» machine. «

La plus cruelle & la plus conſidérable des *Naumachies* fut celle que donna Néron qui fit percer exprès la montagne qui ſépare le lac Tucin de la rivière de Lyre, qui mit dix-neuf mille hommes de combat ſur des galères à trois & à quatre rames, & qui fit paraître ſur l'eau des monſtres marins de toutes les eſpèces.

Après cette dernière, on cite celle de Domitien qui à la vérité n'y introduiſit que trois mille combattans diviſés en deux *factions*, l'une des Athéniens, l'autre des Syracuſains, mais qui entoura tout le ſpectacle de portiques d'une grandeur prodigieuſe. On peut en voir le deſſin dans la 6e Planche de l'*Eſſai hiſtorique d'Architecture*, de Fiſcher.

QUINQUERTIUM.

Nous avons dit que les Grecs donnèrent le nom de *Pentathle* ou de *Pancrace* à leurs cinq exercices Gymniques qui étaient le combat à coups de poing, la lutte, le diſque, la courſe & la danſe : les Romains les adoptèrent, les comprirent dans le mot *Quinquertium*, & appellèrent *Quinquerciones* ceux qui en firent leur occupation.



J. D. Dugoure del. Ingouf Junior Sculp.

ARMES DES ATHLÊTES.

Leur éducation, leur régime, leur manière de combattre étaient les mêmes que chez les Grecs; nous en avons présenté le détail auquel nous avons joint celui des récompenses qu'ils obtenaient, des priviléges qu'on leur accordait, & il ne nous reste plus à parler que des armes dont ils se servaient. Voyez ce que nous en avons dit, *Tome I, Part. I, pag.* 53.

ARMES DES ATHLÈTES.

La seule inspection du dessin que nous en offrons, suffit pour donner une idée de la cruauté des combats Athlétiques, & de la barbarie des spectateurs qui se plaisaient à les considérer.

A A représente un bras armé de simples ligatures, vu en-dessus & en-dessous.

B, un bras armé de ligatures & garni d'écailles.

CC, des mains armées d'un ceste de fer ou d'airain, vues en-dessus & en-dessous.

DDD, des mains armées de cestes, formés par des bandes de cuir, & garnis de dents contre les doigts..

E, le bras d'Exochus, fameux *Cestiphore*, recueilli par le P. Montfaucon, & publié par M. Fabretti. Sur son monument, dit le premier, » il y a deux inscrisptions dont l'une porte. M. *Antoine Exochus*, l'autre commence par ces trois lettres T H R. M. Fabretti croit que ce mot doit être joint

à l'inſcription précédente, & qu'il faut l'expliquer *Thracien*, parce qu'il était du nombre des Gladiateurs qu'on nommait *Thraciens :* en effet, il en a toutes les marques, & l'inſcription ſe doit interprêter ainſi ſelon M. Fabretti. *Marc Antoine Exochus, natif d'Alexandrie, quoiqu'il ne fût encore qu'apprentif, fut envoyé pour combattre aux Ceſtes contre Araxès, au ſecond jour des Spectacles donnés en l'honneur du triomphe de Trajan, portant des ligatures ou des courroies du poids de neuf livres, & au neuvième jour, il terraſſa ſon adverſaire.* L'inſcription eſt imparfaite, continue le P. Montfaucon, parce que le marbre eſt caſſé par le bas. M. Fabretti avoue qu'en ce qui reſte ſur pied, il y a des choſes qu'on ne peut expliquer qu'en devinant. Exochus eſt appellé *Thracien*, quoiqu'Alexandrien de Nation, parce qu'il était du nombre de ces Gladiateurs qu'on appellait *Thraciens*, quoiqu'ils fuſſent d'un autre pays. On les appellait *Thraciens*, parce qu'ils ſe ſervaient des armes des Thraciens, qui étaient l'épée, nommée *Harpé* F, dont la lame formait un angle obtus, & la *Parme* Thracienne qui approche aſſez du bouclier Romain, dont les légionnaires ſe ſervaient pour faire la *tortue* ".

G repréſente le trident du *Rétiaire :* ce trident lui ſervait d'épée.

La *tortue* dont nous venons de parler, était chez les

les Anciens une eſpèce de galèrie couverte dont on ſe ſervait ou pour approcher à couvert de la muraille des places qu'on voulait ruiner, ou pour en combler les foſſés. C'était un aſſemblage de groſſes poutres, & les ſallières, les poteaux qui la compoſaient, devaient être de la plus grande force, afin que non-ſeulement elle fût à l'épreuve de tous les efforts de l'ennemi, mais encore qu'elle ne pût être écraſée par les corps jettés d'en-haut. Ceux qui étaient deſſous y étaient en sûreté, comme la *tortue* l'eſt dans ſon écaille, & cette machine que l'on pouſſait au pied des remparts attaqués, à meſure que l'ouvrage avançait, ſervait également pour le comblement du foſſé, & pour la ſappe de la muraille. Follard prétend que la *tortue* n'était autre choſe que le *Muſculus* des Anciens.

Les Romains avaient encore d'autres eſpèces de *tortues*, ſavoir pour les eſcalades & pour le combat.

La *tortue* pour l'eſcalade conſiſtait à faire avancer les ſoldats par pelotons proche des murs, en s'élevant & en ſe couvrant la tête de leurs boucliers, enſorte que les premiers rangs ſe tenaient droits, & les derniers à genoux. Leurs boucliers arrangés enſemble les uns ſur les autres comme des tuiles, formaient une eſpèce de toît ſur lequel tout ce qu'on jettait du haut des murs gliſſait ſans faire de mal aux troupes qui étaient deſſous. C'était

dans ces opérations que les boucliers creux dont ſe ſervaient les légionnaires devenaient plus utiles, & plus commodes que les autres. On faiſait encore monter ſur ce toît de boucliers, d'autres ſoldats qui ſe couvrant de même, tâchaient d'écarter avec des javelines, ceux qui paraiſſaient ſur les murs.

Cette manière de combattre était imitée d'un des exercices qui ſe faiſait au cirque dans les premiers tems de la République. Les Courſes de chars & de chevaux ne duraient guères qu'une heure, & ces courſes finies, les Hérauts d'armes faiſaient entrer dans l'arêne 600 jeunes enfans qui ſe partageaient en divers eſcadrons. Après pluſieurs évolutions qu'ils faiſaient enſemble, après un combat dans lequel il n'y avait jamais de ſang répandu, ces jeunes enfans formaient une *tortue*, & poſant leurs boucliers, les premiers ſur la tête, les autres ſur le dos, ils faiſaient divers étages de leurs corps ſur leſquels ſe donnaient d'autres combats qui, comme les premiers, n'avaient rien d'horrible ni de ſanglant.

Ce qui n'avait été qu'un jeu dans le Cirque, devint l'an 584, une attaque ſérieuſe devant Héraclée, Ville de Macédoine, ſituée au pied du Mont Olympe. Le Conſul Q. Marcius qui en faiſait le ſiége, y employa les machines pour vuider le rempart, mais la difficulté était de gagner le pied du mur,

élevé ſur un roc eſcarpé de tous les côtés, & les jeunes Romains propoſèrent le moyen que nous venons de décrire. Il n'y eut que deux différences entre la vraie *tortue*, & celle qui ſe repréſentait dans les jeux. La première, c'eſt que la véritable était plus étendue & aſſez profonde pour porter deux compagnies juſqu'à la hauteur du parapet; la ſeconde, que les ſoldats qui la flanquaient, n'avaient pas leur bouclier ſur la tête, mais qu'ils s'en couvraient le corps pour parer les traits qu'on leur lançait du rempart. Ils les repouſsèrent avec tant d'adreſſe, qu'ils ſautèrent ſur les murs & s'emparèrent de la Ville.

La *tortue* pour le combat ſe formait en raſe campagne avec les boucliers pour ſe garantir des flèches de l'ennemi, & voici de quelle manière on s'y prenait.

Les légionnaires enfermaient au milieu d'eux les troupes légèrement armées : ceux du premier rang avaient un genou en terre & tenaient leur bouclier droit devant eux, ceux du ſecond mettaient le leur ſur la tête de ceux du premier, ceux du troiſième couvraient ceux du ſecond, & ainſi de ſuite, ils formaient une eſpèce de toît ſous lequel ils étaient à l'abri. Selon Plutarque, Marc-Antoine ſe ſervit de ce moyen contre les Parthes dont l'uſage était de tirer leurs flèches en l'air.

JEUX ET SPECTACLES

DONNÉS PAR LES EMPEREURS.

CÉSAR.

CÉSAR avait rapporté des richesses immenses de tous les lieux où il avait fait la guerre, & trop puissant déja pour être soumis à la loi qui obligeait les vainqueurs de les déposer dans le trésor public, il les employa, soit en gratifications qu'il répandit sur ses soldats, soit en édifices magnifiques, soit en jeux & en spectacles qui lui parurent les moyens les plus propres pour captiver les suffrages d'un peuple dont il se flattait d'être un jour le Souverain.

Le premier divertissement qu'il lui offrit, fut le combat de deux mille gladiateurs, par lequel il célébra les funérailles de sa fille Julie femme du grand Pompée, morte depuis quatre ans. Jaloux de faire leur cour à l'Empereur, des Chevaliers Romains se présentèrent dans l'arène, des Sénateurs même voulurent y paraître, César ne le souffrit pas & n'admit que les premiers. Ce combat se donna sur la place de Rome, & ce qui parut d'une magnificence étonnante, c'est que pour garantir les

ſpectateurs de l'ardeur du ſoleil, on couvrit d'une toile de lin mêlée de ſoie, le vaſte terrein qui ſe trouvait entre le Capitole & le mont Palatin.

A ce combat ſuccédèrent des Tragédies, des Comédies, des *Mimes* en toutes les langues, & pour la repréſentation deſquels Céſar avait fait dreſſer des Théâtres dans les quatre quartiers de la Ville. Un Chevalier Romain nommé Décimus-Labérius, ne dédaigna pas d'y jouer lui-même une *Farce* dont il était l'Auteur, & l'on ne ſait s'il fût ébloui par les cinq cent mille *ſeſterces* (62500 l. de notre monnoie) que Céſar lui offrit pour avoir cette complaiſance, ou s'il n'y conſentit que pour dire publiquement ſa façon de penſer ſur l'Empereur qui le connaiſſant Républicain juſqu'à l'obſtination, ne l'avait engagé à faire ce perſonnage que pour le gagner, ou pour le décréditer. Quoi qu'il en ſoit, Labérius monta ſur le Théâtre, & après avoir fait entendre *qu'il n'avait pu ſe refuſer aux tendres invitations d'un Conquérant à qui les Dieux mêmes n'avaient pas eu la force de réſiſter*, il aſſaiſonna ſon rôle d'une foule de traits contre l'Empereur. *Pourquoi*, s'écria-t-il ſous la figure d'un valet qui vient de recevoir les étrivières, *pourquoi, Romains, avons-nous perdu la liberté? Ceux qui inſpirent tant de crainte*, dit-il un inſtant après en fixant Céſar, *ceux qui inſpirent tant de crainte à bien des gens, ont encore plus de gens à craindre.*

A ce mot, tous les yeux se tournèrent sur l'Empereur qui sans avoir l'air d'y faire attention, supporta patiemment toutes les bouffonneries de Labérius, mais il eut son tour, & résolu de mortifier le Citoyen Romain, il le compromit avec un Farceur de Syrie auquel il donna tout l'avantage : *est-il bien possible*, dit-il à Labérius en couronnant cet esclave qui par son esprit était parvenu à se faire affranchir, *est-il bien possible que quoique je penchasse en votre faveur, vous vous soyez laissé enlever la palme par un Syrien ?.... Tel est le destin des hommes*, lui répondit Labérius : *Aujourd'hui tout, & demain rien*. César comprit toute la force de l'allusion & ne se vengea du Républicain qu'en lui donnant un anneau d'or, présent qui le rétablissait dans l'ordre des Chevaliers dont il était déchu en se montrant sur la scène.

Ces différens spectacles furent suivis de courses dans tous les genres, du jeu de Troye que César renouvella en mémoire d'Enée & d'Iulus dont il prétendait tirer son origine, de chasses de bêtes féroces apportées du fond de l'Afrique & parmi lesquelles on vit un *camélo pardalis*, animal de la plus grande beauté. C'est un métif d'un chameau & d'une panthère. Il ressemble au premier par la tête, à l'autre par sa croupe & par sa peau superbement bigarrée. A cette chasse succédèrent des danses dans lesquelles les fils des Rois d'Asie & de

Bithynie exécutèrent la *Pyrrhique ;* mais ce qu'il y eut de plus remarquable & de plus ſanglant, ce fut le combat de cinq cens fantaſſins, de trois cens cavaliers armés & de vingt éléphans qui ſe battirent contre autant d'animaux de la même eſpèce, & autant d'hommes de pied & de cheval. Si l'on en croit Pline, l'attaque commença par vingt éléphans contre cinq cens hommes de pied, & fut continuée par vingt autres éléphans chargés de tours qui tous portaient ſoixante combattans, contre cinq cens cavaliers & le même nombre de fantaſſins.

Pour rendre cette repréſentation abſolument ſemblable à une bataille rangée, Céſar ordonna que l'on abattît les bornes qui étaient aux deux extrémités du grand Cirque, il y fit dreſſer deux camps, & de-là ſortirent les deux armées qui ſe diſputèrent la victoire aux dépens de leur vie. La plupart de ceux qui les compoſaient, étaient ou des priſonniers de guerte, ou des mal-faiteurs qui ne pouvaient échaper à la rigueur des loix.

Des luttes, des naumachies firent naître de nouveaux plaiſirs, & le ſpectacle de ces batailles ſur l'eau attira tant de monde à Rome, que pour parvenir à loger les Etrangers, on fut obligé de dreſſer des tentes dans les rues. Pluſieurs de ces Curieux, & entr'autres deux Sénateuts furent étouffés dans la foule.

Outre les dépenses occasionnées par ces diverses représentations, César employa encore des sommes considérables à la construction d'un Amphithéâtre autour du grand Cirque, Amphithéâtre qui, comme nous l'avons dit, contenait jusqu'à deux cent soixante mille personnes.

Ce faste démesuré remplit les vues de l'Empereur, & possesseur tranquille de la grandeur à laquelle il aspirait, il interrompit tous ces amusemens pour s'occuper des différens ordres de l'Etat à chacun desquels il prescrivit les règlemens les plus solides.

EDILITÉ D'AGRIPPA.

Agrippa n'avait desiré être Edile que pour augmenter le crédit & la puissance de César, & de l'instant qu'il fut en Charge, il s'occupa de l'embellissement de la Capitale dans laquelle il fit construire les édifices les plus magnifiques. C'est par son ordre que les *Thermes* furent bâtis au champ de *Mars*, & cet ouvrage est regardé comme un des plus beaux de l'Antiquité : mais ce qui contribua le plus à le faire aimer, c'est qu'il abandonna gratuitement au peuple l'usage de ses bains durant soixante-dix jours de l'année, c'est qu'il donna des Jeux de toutes les espèces, c'est que personne n'y paya sa place, & que tous les Particuliers y furent admis sans distinction pendant les cinquante-neuf jours qu'ils durèrent.

Avant lui, les bornes autour desquelles il fallait que les conducteurs des chars fissent tourner leurs chevaux, étaient rangées confusément; souvent les cochers s'y trompaient & manquaient leurs courses; l'Edile y remédia, & celles dont il était nécessaire de faire le tour, furent taillées en ovale, par une raison fondée sur la religion : c'est que *Castor & Pollux si habiles à manier les chevaux, étaient sortis tous les deux du même œuf.*

Ce fut aussi par un motif de piété qu'Agrippa fit placer des dauphins sur les colonnes qui s'élevaient par accolades dans le milieu du Cirque. Neptune présidait aux Jeux que l'on y donnait, & les dauphins sont le symbole du Dieu de la mer.

La libéralité de ce même Romain ne se borna pas aux dépenses qu'il lui fallut faire pour les divers amusemens qu'il procura; presque tous les spectateurs y furent comblés de ses bienfaits, & il fit pleuvoir sur eux des billets dans lesquels il assignait des présens de prix à ceux qui les rapporteraient. D'après cela, il est aisé de concevoir quelle était pour César l'affection d'un peuple qui ne pouvait attribuer qu'à lui l'excessive prodigalité de son favori.

OCTAVIUS CÉSAR.

Seul & unique maître de l'autorité, par la mort d'Antoine & celle de Cléopâtre, Octavius César

revint à Rome où il se fit décerner jusqu'à trois triomphes dans lesquels il répandit les plus grandes largesses sur ses troupes & sur le peuple. Les Jeux recommencèrent, & l'un des plus agréables fut le Tournoi qu'exécutèrent de jeunes enfans de la plus haute naissance. L'hippopotame & le rhinocéros parurent dans le Cirque, le premier qui est un cheval marin, animal amphibie; le second qui pour toute défense, porte sur le nez une corne pointue dont il perce sous le ventre l'éléphant qui n'est vulnérable que par cet endroit.

Ces combats durèrent plusieurs jours, & chacun d'eux fut marqué par des repas que les Sénateurs donnèrent en l'honneur de César, dans le parvis de son Palais. C'est à cette époque qu'il faut rapporter la dédicace d'un Temple érigé en l'honneur de Jule : son héritier en fit la cérémonie, & parmi ses différentes qualités, il prit celle de fils d'un Dieu, *Divi filius*. Dans la suite, la flatterie lui confirma ce surnom que l'on retrouve encore aujourd'hui sur les marbres antiques & sur le bronze.

SUITE.

Cette année (725) fut remarquable par le rétablissement des jeux *Actiaques* dans la célébration desquels César voulut mettre la plus grande magnificence : les Lacédémoniens en avaient eu l'in-

tendance, & l'Empereur la donna pour toujours aux quatre grands Colléges ſacerdotaux de Rome; les Pontifes, les Augures, les Septemvirs & les Quindecimvirs.

SUITE.

Juſqu'à ce moment, comme nous l'avons vu, on avait amuſé le peuple par des ſpectacles de Gladiateurs, & ces ſpectacles s'étaient donnés, ſoit dans le champ de *Mars*, ſoit dans la Place publique où l'on avait élevé des portiques & des ſiéges de bois; le Conſul Statilius Taurus voulut que cette arène fût permanente, & il conſtruiſit dans le champ de *Mars* un Amphithéâtre en pierres dont il fit la dédicace par un combat d'athlètes.

SUITE.

Décoré du titre d'*Auguſte*, Céſar avait employé une année entière à rétablir l'ordre dans l'Etat, à extirper des abus qui s'étaient introduits ſous la République défaillante, à rappeller d'anciennes loix qui ſe trouvaient conformes à ſon projet de gouvernement, à en faire de nouvelles, & ſur-tout à rendre le Sénat docile à ſes volontés. La paix régnait dans les provinces, & le Temple de Janus reſtait toujours fermé; mais le nombre des mécontens croiſſait dans la Capitale, & les Citoyens qui ſe trouvaient gênés par la réforme,

ſe plaignaient de la ſévérité du Légiſlateur. Auguſte comprit que dans un tems de calme au dehors & de murmure au dedans, il fallait occuper le loiſir des Romains naturellement inquiets, & autant par inclination que par politique, il déſira que l'hiver ſe paſsât en réjouiſſances. Mais il avait déja donné à ſes frais au moins vingt-quatre ſpectacles, ſans compter ceux qu'il avait fait repréſenter au nom de Julie ſa fille, d'Octavie ſa ſœur, de Marcellus ſon neveu, & en conſéquence, il permit aux Préteurs de puiſer dans le tréſor public & de dépenſer perſonnellement ce qu'ils voudraient pour augmenter le nombre & la magnificence de ces Jeux.

Dans les premiers tems, les Ambaſſadeurs des Rois alliés avaient eu leurs places dans l'orcheſtre; Auguſte fit réflexion que ces Rois n'envoyaient guères que des affranchis, quelquefois même des eſclaves, & des hommes de cette eſpèce ne lui parurent pas devoir être mêlés avec la fleur de la nobleſſe Romaine, il les en ſépara & ils n'eurent de places qu'après les Magiſtrats & les Chevaliers. Au-deſſus de ces derniers, on rangeait les Citoyens du commun, en obſervant de préférer les gens mariés aux célibataires, les perſonnes qui avaient des enfans, à celles qui n'en avaient point. Les ſimples ſoldats occupaient les degrés les plus élevés, c'eſt-à-dire les moins commodes & les moins

honorables, règlement aſſez ſingulier chez un peuple qui n'avait de véritable eſtime que pour les gens de guerre. A l'égard des enfans d'une qualité diſtinguée, ils avaient des ſiéges à part pour eux & pour leurs Gouverneurs. Tel était l'ordre établi pour les femmes qui dans les jeux *Scéniques* & dans les courſes du Cirque, s'aſſeyaient à côté de leurs maris ; mais dans l'Amphithéâtre, & lorſque les Gladiateurs ſe battaient à mort, ces mêmes femmes étaient reléguées ſur les degrés les plus éloignés. Auguſte ne crut pas non plus devoir leur préſenter des hommes nuds, & ſous différens prétextes, il les écarta de la lutte & du pugilat.

Jaloux de voir que chacun en particulier concourût à rendre les Jeux plus brillans, il enjoignit aux Magiſtrats & aux perſonnes conſtituées en dignité de s'y trouver en habit de cérémonie ; pour en donner l'exemple, il y aſſiſta revêtu de ſes ornemens impériaux, & les dames Romaines n'y parurent qu'avec des robes tiſſues d'or & enrichies de pierreries.

Ce fut alors que l'Empereur fit couvrir l'Amphithéâtre de toiles de couleur de pourpre, & les Romains uniquement occupés de leurs plaiſirs, ſe livraient ſans réſerve à tous ceux qu'on leur préſentait. On renouvella ſouvent les jeux *Troyens* qu'Auguſte regardait comme les plus propres à former la jeuneſſe Romaine ; mais le

Sénat les interrompit à la requête d'Afinius Pollion dont le petit-fils Eferninus s'était rompu la jambe en tombant de deffus fon cheval qu'il pouffait avec trop d'ardeur. Nonius Afprenas avait eu à-peu-près le même fort, & pour l'en confoler, l'Empereur lui fit préfent d'une chaîne d'or : de-là le furnom de *Torquatus* qu'il tranfmit à la poftérité.

Le plaifir qu'Augufte trouvait à ces Jeux, l'entraînait quelquefois au point qu'il y reftait tout le jour, & fouvent il n'y prenait de place diftinguée, ni pour lui, ni pour fa famille. On avait reproché à Jule fon père, qu'il y paffait le tems à lire ou à écrire, & celui-ci les fuivait avec une attention fi marquée, qu'un jour, au mileu d'une repréfentation, les fpectateurs ayant fait un cri d'effroi à la vue d'un édifice qui menaçait de tomber, il changea de place & choifit celle où le danger paraiffait le plus éminent.

Il mêlait fes acclamations à celles de la multitude, il ajoutait des gratifications confidérables aux récompenfes qu'il était d'ufage d'accorder aux bons Acteurs, & il abolit le droit que s'étaient arrogé les Préteurs & les Ediles de condamner au fouet ceux qui avaient mal joué leurs rôles. Mais la protection dont il honorait les Comédiens, n'allait pas jufqu'à fouffrir leurs dérèglemens, & fur le compte qu'on lui rendit qu'un d'entr'eux, nommé

Stéphanion, se faisait servir par une femme déguisée en garçon, il le condamua à l'exil, après l'avoir fait fustiger publiquement sur les trois Théâtres de Rome. Les indécences sur la scène, les gestes cyniques des Pantomimes lui étaient également odieux, & quelques années avant celle dont nous parlons, il avait banni les deux plus grands Acteurs de son tems, Pylade & Batylle, le premier pour avoir désigné du doigt & d'une manière peu séante, un Citoyen qui l'avait sifflé, le second, parce que la famille de Mécène avait lieu de s'en plaindre.

Occupé tout entier du soin de calmer les mécontens, d'étouffer les murmures de ceux qui avaient été exclus du Sénat, il crut ne pouvoir mieux y réussir qu'en rappellant ces deux Comédiens, & à peine furent-ils revenus, que les applaudissemens qu'on leur donna produisirent tout l'effet qu'il en attendait.

Batylle le sentit & il eut la confiance de répéter à l'Empereur ce qu'il lui avait déja dit avant que d'aller en exil. *Notre profession, Seigneur, sert mieux votre politique que vous ne l'avez pensé, nous amusons les gens oisifs & nous calmons bien des cœurs irrités qui s'occuperaient de leurs chagrins dans la solitude, ou qui se les communiqueraient dans des entretiens secrets.*

SUITE.

Julie fille d'Auguſte, mit au monde un ſecond fils, & Auguſte ſaiſit cette occaſion pour faire donner les jeux *Séculaires*, mais il eut ſoin que nulle des jeunes perſonnes des deux ſexes ne prît part à la célébrité entière & leur fit défenſe de ſortir du logis paternel, depuis le ſoleil couché juſqu'au retour de la lumière.

Il profita de cette occaſion pour ôter aux Ediles l'intendance des Jeux auxquels ils employaient des ſommes exceſſives pour capter les ſuffrages du peuple dans les Elections. Il donna cette intendance aux Préteurs & leur ordonna d'en dreſſer l'appareil non pas à leurs frais, mais aux ſiens & aux dépens du tréſor de l'Etat. Il voulut auſſi que les combats des Gladiateurs fuſſent moins fréquens, & fit publier une loi qui preſcrivait que l'on n'en donnerait que deux fois l'an. On avait vu des armées entières de ces malheureux s'égorger mutuellement aux yeux du peuple, & il en fixa le nombre à cent vingt partagés en deux bandes.

Autrefois auſſi des Chevaliers Romains & des femmes d'un rang diſtingué avaient joué ou danſé ſur la ſcène, Auguſte attacha de l'infâmie à ces deux objets & les leur interdit, ſous peine d'encourir des peines rigoureuſes.

TIBÈRE.

TIBÈRE.

Autant l'Empereur dont nous venons de parler avait mis de luxe & de magnificence dans la célébration des Jeux qu'il aimait avec passion, autant il avait témoigné de goût pour les Comédies, les Danses & les *Mimes*, autant Tibère son successeur prit à tâche d'en réduire les dépenses & d'en discréditer les représentations pour lesquelles il avait un éloignement si décidé, qu'il refusa d'assister à un combat de Gladiateurs que son fils Drusus donna sous son nom & sous celui de Germanicus occupé pour lors à faire la guerre en Germanie.

La conduite de Tibère choqua la plus grande partie des Romains, & chacun se permit d'en porter un jugement plus ou moins désavantageux. » Si l'Empereur, disaient les uns, ne s'est pas montré dans l'Amphithéâtre, c'est l'effet de son humeur bourrue & de l'aversion qu'il a pour tous les plaisirs publics. C'est plus que cela, répondaient les autres, il hait & appréhende jusqu'à son propre fils; il le connaît avide de sang, & il a prévu qu'il ferait égorger bien des combattans pour son plaisir : afin donc de le rendre odieux & de lui laisser mettre son humeur sanguinaire dans tout son jour, il a voulu qu'il présidât seul à un spectacle inhumain «. Ceux-ci prétendaient qu'il affectait de ne prendre pour modèle que Jule qui ne s'était montré

aux Jeux que par complaiſance ; ceux-là , qu'il ne voulait pas être le ſinge de ſon prédéceſſeur.

Quoi qu'il en ſoit, jamais aſſemblée ne fut plus tumultueuſe que celle qui ſe rendit au combat ordonné par Druſus, & l'eſprit des *factions* qui s'y renouvellèrent, y fut porté juſqu'à la fureur. Les applaudiſſemens ſe partagèrent entre les différentes troupes de Gladiateurs, & chacun prit parti pour celle qu'il favoriſait. La garde Prétorienne accourut pour appaiſer le tumulte, mais furieux à la vue des armes, échauffé par le ſang qu'il venait de voir couler dans l'arène, le peuple ne voulut rien entendre, & pluſieurs *Factionnaires* périrent dans la mêlée.

Charmé d'un évènement qui contribuait à l'accompliſſement de ſes vues, Tibère porta ſes plaintes au Sénat qui d'une voix unanime allait conclure que pour arêter les *factions*, on condamnerait au fouet les Comédiens & les Gladiateurs, toutes les fois que par leurs intrigues, les ſpectateurs des Jeux s'emporteraient à quelques excès, mais Tibère n'avait pas réfléchi que les Tribuns avaient encore le privilége de s'oppoſer à un décret qui était au moment d'être prononcé, & à la ſeule voix de Hatérius, les Acteurs du Cirque & du Théâtre échapèrent à celui qui les menaçait. Mais ce même Hatérius ne put les ſauver du nouveau règlement que l'on fit à leur égard & qui réduiſit leur ſalaire

à cinq deniers, ou tout au plus à ſept drachmes par jour. Juſqu'à ce moment, ils avaient joui de tous les revenus que Rome pouvait tirer du nombre prodigieux de bois ſacrés que la dévotion du peuple avait fait planter autour des Temples érigés à la campagne; ces revenus étaient conſidérables & leur avaient été abandonnés en forme de gratification. Juſqu'alors auſſi la jeune Nobleſſe leur avait rendu les plus grands honneurs, leur Cour avait été preſqu'auſſi nombreuſe que celle des Céſars, & par le règlement en queſtion, il fut défendu à tout Chevalier Romain de les eſcorter lorſqu'ils ſe montreraient en public, à tout Citoyen, particulièrement aux femmes, de les voir ailleurs que ſur la ſcène. Par ce moyen, l'inſolence des *factions* fut un peu réprimée, mais le dernier article de l'Arrêt y contribua plus que tout le reſte: il portait que quiconque exciterait le moindre tumulte dans les ſpectacles, ſerait condamné au banniſſement.

SUITE.

Les combats d'hommes ſur l'arène étaient preſqu'anéantis, lorſqu'un certain Attius Citoyen de Fidènes Ville de Sabinie, & qui n'était éloignée de la Capitale que d'environ cinq mille, s'aviſa de donner un ſpectacle de Gladiateurs dans les murs de ſa patrie. Fils d'un ſimple affranchi, cet

Attius n'était point assez riche pour élever un Amphithéâtre à ses frais, pour soudoyer une compagnie d'athlètes, en un mot, pour donner gratuitement au peuple un divertissement aussi somptueux, & il n'avait d'autres vues que de tirer un profit considérable des places qu'il louerait aux Romains : le succès répondit à ses espérances, & la foule des Curieux qui lui étaient arrivés, allait jouir du spectacle, lorsqu'une partie de l'échaffaut, ou mal étayée, ou trop chargée, s'écroula & entraîna dans sa chûte l'autre partie de la charpente jointe à la première par des poutres & des solives communes. Les uns furent blessés ou tués en tombant, les autres étouffés sous une foule de corps entassés, ou écrasés par les pièces de bois qui se détachèrent successivement. La nuit survint, & malgré les cris de ceux qui respiraient encore sous les débris, il fallut remettre jusques au lendemain le triste soin de retrouver les morts & les mourans. Instruits de ce fatal évènement avant le coucher du soleil, les Romains accoururent à Fidènes, ceux-ci pour chercher leurs parens, ceux-là pour découvrir leurs amis, & nos lecteurs conçoivent qu'il est plus aisé de sentir que de décrire l'horreur de ce tableau. Les Fidénates prêtèrent leurs maisons à ceux qui vivaient encore, & leur procurèrent tous les secours qui étaient en leur pouvoir. Tacite prétend que le nombre

des morts & des estropiés monta au moins à cinquante mille. L'auteur de tant de maux fut condamné à l'exil par les Décurions de sa Ville, & de son côté, le Sénat de Rome statua, 1°. qu'aucun Particulier ne pourrait donner de combats de Gladiateurs, s'il n'avait au moins en fond quatre cent mille *sesterces ;* 2°. que tous les Amphithéâtres en charpente seraient visités par des Experts, avant qu'il fût permis d'y assembler des spectateurs.

CALIGULA.

Rome avait un goût décidé pour les Jeux, Caius Caligula les aimait avec fureur, & l'époque de sa naissance, qui tombait le trente & unième d'Août, lui parut une occasion favorable pour donner une fête dans laquelle tous les genres de Spectacles furent renouvellés avec plus de magnificence que jamais. Par une singularité qui n'avait point encore eu d'exemple, l'Empereur parut à la pompe du Cirque, sur un char attelé de six chevaux de front, & les chars de courses qui ne couraient tout au plus que douze fois le même jour, coururent vingt fois le premier, vingt-quatre le second. Chacun d'eux était monté par un Sénateur, & cet amusement eut pour intermède une espèce de Carrousel ou de Tournoi exécuté par des jeunes gens de famille patricienne. On doit imaginer que les combats de Gladiateurs & d'animaux ne fu-

rent pas oubliés, non plus que les luttes pour lesquelles Caligula fit venir des Lutteurs de la Campanie & de l'Afrique, les pays du monde les plus célèbres après la Grèce, pour ces sortes d'exercices.

L'Empereur y assistait au milieu de ses sœurs, & environné des Prêtres d'Auguste : il ne pouvait souffrir que l'on manquât à s'y rendre, & afin que l'on perdît moins de tems pour arriver au Théâtre, il défendit que l'on observât l'usage dans lequel on était de s'arêter pour le saluer, si l'on venait à le rencontrer. Il n'aimait pas non plus que l'on sortît des Jeux avant qu'ils fussent absolument finis, & quelquefois il les faisait durer depuis le matin jusqu'au soir : souvent même il y consacrait des nuits, & alors un nombre infini de flambeaux éclairait les rues de Rome dans lesquelles il jettait fréquemment des tablettes ou des billets, qui valaient quelque présent à ceux qui les rapportaient aux Officiers préposés à ces distributions.

Ce fut par ses ordres que l'on garnit de coussins les siéges des Sénateurs, & de ce moment, tout le monde eut la liberté d'y porter des chapeaux de Thessalie : nous avons dit qu'ils servaient à garantir des ardeurs du soleil, & lorsqu'il était trop vif, l'Empereur transportait les Spectacles au *Diribitoire* dans lequel on ménageait des échaffauts & des loges. On lit dans Dion, que ce *Diribitoire* commencé par Agrippa, & achevé par Auguste, était

le plus vaſte Edifice que l'on eût jamais vu ſous un ſeul toît. Du tems de cet Auteur, il n'en ſubſiſtait plus que les murailles : il paraît même qu'il était dans cet état du tems de Pline qui cite comme une choſe prodigieuſe, que des pièces de bois dont on avait composé ſa charpente, il en exiſtait encore une poutre de cent pieds de long, ſur un pied & demi d'épaiſſeur. Ce bâtiment avait été deſtiné aux recenſions ou revues des troupes, & aux diſtributions que l'on y faiſait de leur ſolde. C'eſt delà que lui était venu le nom de *Diribitoire.*

Caligula s'était déclaré le perſécuteur de l'ordre des Chevaliers, & cherchait toutes les occaſions de l'outrager. La paſſion que pluſieurs d'entr'eux avait marquée pour les Jeux, l'indécence avec laquelle ils combattaient dans l'arêne, lui parurent des prétextes ſuffiſans pour laiſſer agir ſa haîne, & guidé par ce cruel ſentiment, il en condamna vingt à ſe battre, ou plutôt à s'arracher mutuellement la vie, & ne quitta l'Amphithéâtre qu'après avoir été le témoin de la mort du dernier de ces infortunés. Ces combats à outrance étaient défendus depuis Auguſte, mais Caligula ne reſpectait aucunes règles, pas même celles qu'il avait établies, quand elles étaient un obſtacle à ſes fureurs.

Pour mieux humilier ces mêmes Chevaliers, pour établir entr'eux & le peuple une animoſité que rien ne pût éteindre, il ſe rendait de très-

bonne heure au Théâtre, où son premier soin était de faire des présens au Spectateurs qui, attirés par cet appas, remplissaient le Spectacle dès le point du jour, & s'emparaient des siéges des Chevaliers qui étaient obligés, ou de s'en retourner, ou de se compromettre avec la populace.

Irritées de cet acharnement, les personnes distinguées prirent le parti de venir se placer la veille même du jour qui précédait la représentation, & Caligula qui en fut instruit, ordonna que sans aucun égard, on chassât à coups de bâtons tous ceux qui se trouveraient dans le Cirque : cet ordre fut exécuté à la lettre, & vingt Chevaliers Romains, autant de femmes de qualité, un nombre infini de Plébéiens périrent, ou dans la foule, ou sous la main des Esclaves de l'Empereur.

Comme il avait la figure hideuse & la tête chauve, il ne pouvait souffrir ni les beaux hommes, ni ceux qui avaient de beaux cheveux, & quand il rencontrait quelqu'un de ces derniers, il le faisait arêter & raser sur-le-champ.

Esius Proculus, fils du premier Centurion d'une légion, grade distingué dans la milice Romaine, joignait la taille la plus avantageuse à la figure la plus agréable. Caligula le voit dans l'Amphithéâtre, le fait arracher de sa place, & le condamne à se battre contre les Gladiateurs : plein d'adresse & de courage, Proculus entre dans l'a-

rêne, & terraſſe les deux adverſaires qu'on lui oppoſe l'un après l'autre. L'Empereur en eſt furieux, il ordonne qu'on le lie, qu'on le couvre de haillons, qu'on le conduiſe dans les différens quartiers de Rome, & que ſur-tout on affecte de le montrer aux femmes à qui ſa beauté devait inſpirer le plus grand intérêt. Proculus eſt entraîné, & au retour de cette affreuſe promenade, on lui plonge un poignard dans le ſein.

Un des plaiſirs favoris de ce Tyran, c'était de ſaiſir l'inſtant où le ſoleil était le plus ardent, pour faire replier les toiles qui couvraient l'Amphithéâtre, & alors de défendre aux Spectateurs de quitter leurs places, afin de jouir à ſon aiſe de l'incommodité que la chaleur devait leur faire endurer. Souvent encore il s'en amuſait d'une autre manière, & au lieu du ſpectacle qui leur était promis, il faiſait paraître dans l'arêne des animaux maigres & eſtropiés, auxquels on oppoſait des vieillards ſans force & ſans courage.

Autant il était prodigue du ſang des citoyens honnêtes, autant il était avare de celui de ſes Gladiateurs, & l'on n'en ſera pas étonné, lorſque l'on fera réflexion que ſouvent il combattait avec eux, mais de manière que jamais il ne fût expoſé à recevoir la moindre bleſſure. Il avait une paſſion égale pour les jeux *Scéniques* dont il aimait les Acteurs à l'idolâtrie, & mille fois il lui eſt arrivé de quitter

ſon ſiége, de courir à *Mneſter* le plus célèbre Pantomime de ſon tems, & de l'embraſſer avec tranſport, lorſqu'il venait de jouer avec le ſuccès qui lui était ordinaire. S'il s'élevait le moindre bruit pendant que cet Acteur était en ſcène, Caligula s'en faiſait amener l'auteur, & le flagellait de ſa propre main. Il épouſait les querelles qui, preſque toujours, partageaient les membres de ces différentes profeſſions, & l'affection particulière qu'il avait pour les Gladiateurs *Thraces*, rendit les *Mirmyllons* l'objet de ſa haîne & de ſes perſécutions. L'un de ceux-ci, nommé *Colombe*, avait vaincu l'un des premiers, & n'avait reçu qu'une légère égratignure, l'Empereur le fit panſer avec un poiſon de ſa compoſition, & le vainqueur en mourut. Caligula donna le nom de *Colombin* à ce poiſon, & ce fut ſous ce nom qu'on le trouva étiqueté parmi ceux qui rempliſſaient le cabinet de ce Prince.

Les conducteurs des chariots étaient partagés en différentes claſſes que l'on diſtinguait par les couleurs de leurs habits; les *verts* étaient les favoris de Caligula, & il paſſait la moitié de ſa vie avec eux dans les écuries qui leur étaient affectées. Souvent il y ſoupait avec eux, quelquefois même il y couchait, & rarement il en ſortait ſans leur avoir fait des préſens tels qu'il aurait pu les offrir à un Souverain. Un certain Eutychus en eut un de la

valeur de 300,000 livres de notre monnoie, & Caligula le trouvant encore trop peu récompensé, lui fit bâtir les écuries les plus magnifiques, à la construction desquelles il employa ses soldats qui ne se prêtèrent qu'avec beaucoup de peine à une besogne qu'ils regardèrent comme indigne du nom qu'ils portaient.

Si dans les autres classes il se trouvait des chevaux dont la vîtesse pût enlever le prix à ceux de la *verte*, Caligula les faisait empoisonner, & le même sort était réservé à ceux dont l'habileté à mener leur chariot pouvait ravir la victoire à Eutychus & à ses confrères.

Mais ces égards, quelque grands qu'ils fussent, ces égards n'approchaient pas de ceux qu'il avait pour son fameux cheval *Incitatus*, le léger ou l'impétueux, & jamais homme sous son règne ne fut traité avec autant de distinction que cet animal. Son écurie était de marbre, sa crèche d'ivoire, ses couvertures de pourpre, & à son col pendait un collier de pierres précieuses. Outre cela, il avait un palais meublé, des officiers, des esclaves, en un mot, une maison montée comme celle d'un Souverain. On invitait à souper chez lui de sa part, & les hommes les plus respectables de l'Etat, étaient forcés de répondre scrupuleusement à l'honneur que leur faisait *Incitatus*. Lui-même était prié en cérémonie par l'Empereur, & *Incita-*

tus ne manquait pas de s'y rendre. On lui ſervait de l'orge dans des eſpèces de corbeilles d'or; Caligula buvait à ſa ſanté, & afin que cet animal pût le ſaluer à ſon tour, il lui envoyait dans de grandes coupes, le vin auquel il venait de goûter. Sa manière ordinaire d'affirmer quelque choſe, était de jurer *par le ſalut & la fortune d'Incitatus.* La veille des jours où il devait courir, on avait le plus grand ſoin de ſon ſommeil, & des gardes poſés aux environs de ſon écurie, impoſaient autour de lui le ſilence le plus profond. L'intention de l'Empereur était de l'élever au Conſulat, & plus d'une fois, il s'était expliqué ſur le projet bizarre qu'il en avait c nçu.

Indigné de tous ces excès, le peuple ne ſe contenait qu'avec peine, & pour mieux témoigner ſon mécontentement, ſouvent il affectait de ne pas aller au Théâtre. Mais de pareils ſacrifices prenaient trop ſur ſes goûts, & bientôt Caligula ſut le rappeller au ſpectacle, notamment à l'occaſion de la fête qu'il fit célébrer le jour de la naiſſance de ſa ſœur Druſille. On y vit des combats, des luttes, des courſes, en un mot, des jeux de toutes les eſpèces, & le dernier jour fut terminé par des repas auxquels tout le monde fut admis.

Cette fête ſembla lui rendre l'affection du peuple, mais ſa cruauté ſut bientôt la lui ravir, & malgré le peu de ſuccès de quelques conſpirations

qui avaient été découvertes, Caſſius Chæréa & Cornélius Sabinus, tous deux Tribuns des ſoldats des gardes, en formèrent une dont il fut la victime. Les conjurés en fixèrent l'exécution au premier jour des jeux *Palatins*, mais ſoit que leurs meſures fuſſent mal priſes, ſoit que la crainte ou l'idée du crime arêtaſſent leurs bras, ces deux premiers jours ſe trouvèrent écoulés ſans qu'aucun d'eux eût oſé porter la main ſur Caligula. Le troiſième, il ſe rendit au Théâtre, s'y plaça au milieu de ſes favoris, & plus gai, plus affable que de coutume, il y prit un repas après lequel il fit jetter dans l'aſſemblée une quantité de fruits & d'oiſeaux rares après leſquels coururent les ſpectateurs dont les combats & les querelles amusèrent beaucoup le Souverain.

Il avait fait venir d'Ionie une troupe d'enfans de qualité, mais qui plus diſtingués encore par la beauté de leurs voix que par leur naiſſance, devaient ce jour-là même faire l'eſſai de leurs talens & chanter des vers à la louange de l'Empereur : lui-même devait y exécuter une Pantomime.

Plein de cette idée, il ſe rend à ſes bains; Chæréa range ſes gardes Prétoriennes de manière qu'elles environnent l'Empereur & qu'elles éloignent de lui tous ceux qui voudraient le ſuivre : ces précautions priſes, il s'approche de lui, & dans l'inſtant, il lui décharge ſur le col un coup

du tranchant de ſon épée : Caligula veut fuir, Sabinus lui plonge la ſienne dans la poitrine, il tombe ſur les genoux, & les conjurés s'attroupent autour de lui en criant : *Redoublez, redoublez*. Il était déja mort, que les aſſaſſins le frappaient encore, & quelques-uns furent aſſez acharnés pour manger de ſes chairs. Ainſi périt à l'âge de 28 ans 4 mois 25 jours & après un règne de près de 4 ans, l'un des Princes les plus cruels dont l'hiſtoire ait fait mention.

C L A U D E.

Un des premiers objets dont Claude s'occupa peu après ſon avènement à l'Empire, ce fut de rétablir la décence dans les Spectacles, & de défendre abſolument aux Chevaliers d'y paraître en qualité d'Acteurs : il ne voulut même y laiſſer chanter qu'une ſeule fois les enfans que Caligula avait fait venir d'Ionie, après quoi il les créa citoyens Romains, & les congédia.

Cependant il avait une paſſion démeſurée pour les combats de Gladieurs, il en donnait continuellement, & l'on a remarqué avec raiſon, que ſous ſon règne il périt dans les Jeux beaucoup plus d'hommes que d'animaux. Il exiſte quantité de médailles de ſon tems, & dont pluſieurs n'ont pour revers qu'un Gladiateur armé. De l'inſtant que l'un d'eux était à terre, ne fût-il tombé que

par hasard, il commandait qu'on le poignardât à l'instant, sur-tout si c'était un *Rétiaire*, afin de jouir du barbare plaisir de le voir expirer. Un jour il se fit faire deux couteaux à son usage, des épées de deux de ces esclaves qui s'étaient tués réciproquement. Une de ses grandes jouissances était de les voir aux prises avec les bêtes féroces; jamais, selon lui, le nombre n'en était assez considérable & il suffisait d'avoir commis la faute la plus légère, pour être condamné à grossir la liste de ces infortunés.

Après la victoire qu'il remporta sur les Bretons, Rome lui accorda les honneurs du triomphe, & des Spectacles de tous les genres succédèrent à la pompe de son entrée; mais le plus flatteur pour son amour-propre, & le plus intéressant pour les Romains, fut celui qu'il donna dans l'enceinte du champ de *Mars :* on y vit une ville assiégée, prise d'assaut & sacagée; on y vit les petits Souverains de la Bretagne soumettant au vainqueur leurs personnes & leurs Etats : en un mot, on y vit la représentaton complettte de la conquête de Claude, représentation où il présida, couvert de cette casaque de pourpre brochée d'or, que portaient les Généraux Romains quand ils étaient à la tête des armées.

NÉRON.

Sa paſſion pour les combats du Cirque était ſi exceſſive, que pour honorer les chevaux qui s'étaient ſignalés à la courſe, il les faiſait revêtir de longues robes, & leur donnait juſqu'à de l'argent. Ce fut ſous ſon règne que des hommes ſe battirent à cheval, tantôt contre des taureaux, tantôt contre des ours & des lions qu'ils percèrent à coups de flèches. Un jour par ſon ordre, on détourna l'eau de la mer qui vint inonder l'arène dans laquelle il fit repréſenter un combat naval ſemblable à celui qui s'était livré entre les Perſes & les Athéniens. à peine cette eau fut-elle retirée, que des gens de pied ſe meſurèrent les uns contre les autres, & firent place à des Orateurs dont la diſpute fut terminée par la condamnation de pluſieurs perſonnes qui furent envoyées, les unes en exil, les autres à la mort.

Après avoir ôté la vie à ſa mère, il fit repréſenter des Jeux en ſon honneur, & peu de tems après, il inſtitua les *Juvenales* qui furent célébrées avec la plus grande pompe à l'occaſion de ſa barbe que l'on venait de raſer pour la première fois. Il en renferma les poils dans une boëte d'or, & les offrit à Jupiter *Capitolin.* Les perſonnes de la première diſtinction parurent dans cette Fête, & y jouèrent des rôles à viſage découvert : Néron lui-même

même y chanta en public la fable d'*Atys* & des *Bachantes*, accompagné de Burrhus & de Sénèque qui excitaient les ſpectateurs à joindre leurs applaudiſſemens à ceux qu'ils prodiguaient à leur Souverain. *Que vous êtes beau, Céſar !* s'écriait-on à haute voix ; *vous êtes Auguſte, vous êtes Apollon, vous êtes Pythien ; il n'y a perſonne qui puiſſe vous vaincre.* Traſéa fut le ſeul qui déſapprouva hautement ces baſſes flatteries.

Ce fut après cela que l'Empereur établit les Jeux auxquels il donna ſon nom, & dont il remporta tous les prix, quoiqu'il ne les eût nullement mérités.

Dans le voyage que Tiridate fit à Rome, il reçut le diadême des mains de Néron qui le proclama Roi d'Arménie, & à cette proclamation ſuccéda une aſſemblée générale au Théâtre de Pompée, que l'on avait doré en entier, ainſi que tous les uſtenſiles que l'on y employa : auſſi ce jour fut-il appellé un *jour d'or.* La toile qui ſervait à garantir les ſpectateurs de l'ardeur du ſoleil, était garnie d'une riche étoffe couleur de pourpre, & repréſentait un ciel ſemé d'étoiles au milieu deſquelles paraiſſait Néron conduiſant un char. Il remplit ce rôle en perſonne, & parut dans l'arène, vêtu comme le reſte des conducteurs. Le mépris le plus profond fut le ſeul ſentiment que lui laiſſa Tiridate en partant pour ſes Etats.

Perſuadé que l'Italie n'avait point de Théâtre aſſez grand pour un Acteur auſſi célèbre que lui, Néron forma le projet de voyager dans la Grèce, s'y rendit, & n'y fit autre choſe que d'y conduire des chars, d'y chanter & d'y jouer des Tragédies : Tout l'équipage de ſes ſoldats conſiſtait en violes & en archets, en maſques & en brodequins. Vainqueur aux Jeux *Olympiques*, il fit préſent aux Juges de deux cens cinquante mille *dragmes*, & delà, il fut combattre dans les autres villes, excepté à Athènes & à Lacédemone, où il n'entra même jamais.

Les Athlètes couronnés étaient reçus dans leurs villes, comme nous l'avons dit, non par la porte, mais par une large ouverture que l'on pratiquait dans la muraille; on en fit autant pour Néron lorſqu'il revint à Rome dans laquelle il rentra ſur le char de triomphe d'Auguſte, revêtu d'un habit de pourpre brodé d'or, la couronne d'olivier ſur la tête, & le laurier à la main; il avait à ſes côtés un Joueur d'inſtrumens, nommé Diodore. Dans cet équipage, il traverſa le Cirque, la grande place, ſuivi des gens de guerre, des Chevaliers & des Sénateurs, monta au Capitole, & delà ſe rendit au Palais. *Olympionique, Pythionique, Auguſte, Auguſte ! à Néron Hercule, à Néron Apollon. Vous êtes ſeul vainqueur dans tous les combats : vous êtes ſeul éternel. Auguſte ! auguſte ! voix divine !*

Heureux ceux qui peuvent vous entendre ! Telles étaient les paroles que l'on répétait en ſon honneur. Il fit attacher dans le Cirque les dix-huit cens huit couronnes qu'il avait rapportées, & s'y laiſſa vaincre quelquefois afin de faire croire que jamais il ne triomphait par faveur.

GALBA.

L'hiſtoire ne nous a rien tranſmis ſur les ſpectacles donnés par cet Empereur, ſoit qu'il n'ait eu aucun goût pour eux à cauſe de ſon grand âge lorſqu'il parvint à l'Empire, ſoit que la courte durée de ſon règne ne lui ait pas permis de ſe livrer à cette ſorte d'amuſement.

OTHON.

Il ne régna que 90 jours, & ne put rien innover dans les ſpectacles auxquels il allait aſſiduement pour ſe concilier l'affection du peuple.

VITELLIUS.

Dès ſa jeuneſſe il avait conçu la paſſion la plus décidée pour tous les jeux, & lorſqu'il fut parvenu à l'Empire, ſes favoris ſe piquèrent d'exceller à conduire des chars. On diſtingue parmi eux le libertin Aziaticus que Vitellius avait affranchi pour lui donner l'ordre de Chevalier, & le faire Gouverneur de l'Allemagne.

VESPASIEN.

Il donna quelquefois au peuple des combats de bêtes farouches, mais fort peu de Gladiateurs, auxquels il ne prenait aucun plaiſir. Cependant Tite ſon fils ſe battit une fois contre Alienus, mais ce ne fut qu'avec des armes feintes.

Cet Empereur fit la dédicace du Théâtre de Marcellus, que l'on venait de rétablir, & cette dédicace fut ſuivie de jeux dans tous les genres. Il rétablit auſſi l'ancienne coutume de réciter publiquement des contes facétieux, & ſon tréſor était ouvert aux Acteurs qui ſe diſtinguaient par leurs talens. Apollinarius le tragique en obtint 400 *ſeſterces*, il en donna 200 à Diodore joueur de harpe, & 100 à pluſieurs autres : ſouvent même il leur diſtribua des couronnes d'or.

TITE.

Son règne, relativement aux ſpectacles, ne fut remarquable que par la dédicace qu'il fit d'un Amphithéâtre qui portait ſon nom, & à l'occaſion de laquelle il procura au peuple des divertiſſemens aſſez ſinguliers : on y vit des grues ſe battre les unes contre les autres, & quelques-unes des 9000 bêtes que l'on y expoſa, furent tuées par des femmes qui parurent dans l'arène. Ce ſpectacle fut

ſuivi d'une naumachie, & les fêtes durèrent environ cent jours.

DOMITIEN.

Ce Prince qui avait une vénération plus particulière pour Minerve que pour les autres Divinités, mit une magnificence extraordinaire dans les *Panathénées* qu'il fit célébrer en ſon honneur. Il avait une maiſon de plaiſance à Albe, & tous les ans, il y donna des combats de Poètes, d'Orateurs & de Gladiateurs.

Vers l'an 86 de J. C., il inſtitua les jeux *Capitolins* pour être ſolemniſés tous les cinq ans comme les *Olympiques*. Selon les uns, ils commençaient le 12 Janvier, & le 15 Octobre, ſelon les autres.

Deux ans après, il célébra les jeux *Séculaires*, quoiqu'il n'y eût encore que 41 ans que Claude les eût donnés, mais il ſupputa l'ordre des tems depuis l'époque où Auguſte les avait fait repréſenter. Il inſtitua auſſi deux nouvelles troupes de conducteurs de chars, dont les uns furent appellés les conducteurs d'*argent*, & les autres les conducteurs d'*or*, nom qu'ils dûrent ſans doute à l'or & à l'argent qui brillaient ſur leurs habits. Ce fut ſous ſon règne que l'on vit des filles & des femmes ſe battre les unes contre les autres.

NERVA.

Son premier ſoin fut de mettre de l'économie dans les finances de l'Empire, & dans cette vue, il abolit la plus grande partie des ſpectacles : cependant il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ait entièrement ſupprimé les Gladiateurs, quoique Zonare le diſe d'après la Chronique d'Alexandrie.

TRAJAN.

Entre pluſieurs édifices qu'il fit conſtruire pour l'embelliſſement de la Ville, il éleva un Théâtre dans le champ de *Mars.* Vers l'an 100 de J. C., il releva le Cirque qui avait été détruit, l'aggrandit, le décora, & y mit une inſcription qui ſignifiait que ce bâtiment était enfin proportionné à la majeſté du peuple Romain.

ADRIEN.

Pendant pluſieurs années, & en mémoire de Trajan, il fit célébrer les jeux *Parthiques* qui bientôt furent abolis : ceux qu'il donna au jour de ſa proclamation, ſont remarquables par la quantité de préſens qu'il répandit ſur les ſpectateurs. Un jour, ils le prièrent à grands cris d'accorder la liberté à un conducteur de char, il rejetta leur demande & leur fit par écrit la réponſe ſuivante ;

» La civilité ni la bienséance ne vous per-
» mettent pas de me demander que j'affranchisse
» l'esclave d'autrui, ni moi que j'oblige son Maître
» à l'affranchir «.

ANTONIN LE PIEUX.

Il donna des jeux & des spectacles, il y fit même de la dépense, non par goût, mais pour ne pas mécontenter le peuple.

MARC-AURÈLE ANTONIN LE PHILOSOPHE.

Il voyait répandre le sang humain avec tant d'horreur, qu'il ordonna que les Gladiateurs ne se battraient en sa présence, qu'avec des épées qui n'auraient pas de pointes.

COMMODE.

Son occupation favorite était de faire tous les exercices des Gladiateurs, & il n'y avait qu'une différence entr'eux & lui, c'est qu'au lieu de la rétribution médiocre qui leur était destinée, il touchait chaque fois qu'il combattait, 250,000 *dragmes* du fond destiné à cette dépense. Il était cruel au point que plusieurs personnes ne paraissaient jamais au Théâtre, parce que le bruit avait couru qu'il avait dessein de tirer sur le peuple, comme Hercule avait tiré autrefois sur les Stymphalides.

Il coupa la tête du *Coloſſe* pour y ſubſtituer la ſienne, & y ayant ajouté une maſſue avec un lion d'airain, il y fit graver cette inſcription. *Le premier combattant entre les Gladiateurs, nommé Sécutores, qui vainquit ſeul douze mille hommes de ſa main gauche.* Il était effectivement gaucher, & ſe vantait de l'être. (*Voyez* ce que nous en avons dit, *premiere partie du tom. premier, p.* 110.)

PERTINAX.

Sous le règne de ce Prince, on fit la recherche la plus exacte des *Bateleurs* qui menaient une vie infâme, on les expoſa à la raillerie publique, & on confiſqua leurs biens qui n'avaient été amaſſés ſous Commode, que par la proſcription & la ruine des principaux de l'Empire.

JULIEN.

Il aſſiſta ſouvent aux Jeux & aux divertiſſemens du Théâtre, pour ſe concilier l'affection du peuple, mais il ne put rien faire de remarquable en ce genre, attendu que ſon règne ne dura que 66 jours.

SÉVÈRE.

Il donna différens ſpectacles à l'occaſion de la dixième année de ſon règne, & des victoires qu'il avait remportées. Il ſe diſtingua ſur-tout dans la

célébration des jeux *Séculaires*. Zozime prétend que ce fut la dernière fois qu'on les ſolemniſa. Cet Empereur fit aux femmes une défenſe abſolue de combattre dans l'arène.

CARACALLA.

Il eut la paſſion la plus décidée pour les courſes des chars, & pour les combats des Gladiateurs : l'un d'eux un jour fut vaincu ſous ſes yeux, & lui demanda la vie : je n'en ſuis pas le maître, lui répondit-il, elle dépend de ton adverſaire : l'adverſaire la lui ôta, dans la crainte de paraître avoir plus de douceur & de clémence que l'Empereur.

Un conducteur de chariots avait remporté 782 couronnes, & Caracalla le fit tuer, par la ſeule raiſon qu'il était de la *faction* contraire à celle qu'il favoriſait. Il comparait ſon char à celui du ſoleil, & ſe vantait d'imiter dans ſes courſes la rapidité que cet aſtre mettait dans la ſienne.

ANTONIN HÉLIOGABALE.

Il fut de la *faction verte*, & s'amuſa ſouvent à conduire des chars dans l'intérieur de ſon palais. Il avait confié l'intendance des jeux aux premiers de l'Empire, & lorſqu'il avait fait ſes exercices avec

adresse, il exigeait qu'ils lui remissent une pièce d'or, comme à un combattant ordinaire. Il ne témoigna pas moins de goût pour les combats de Gladiateurs, ainsi que pour les Pantomines, & souvent même il lui arriva de danser sur le Théâtre.

Voilà ce que nous avons trouvé de plus remarquable sur les Jeux qui jusqu'à l'instant où ils furent entièrement supprimés, dégénérèrent sous les différens Empereurs qui s'occupèrent des guerres excitées par la religion. Il en existait encore quelques-uns du tems de S. Jean Chrysostôme qui s'élève avec force contre les indécences que l'on y commettait, & l'article des Théâtres, ceux de la Danse & de la Pantomime, nous mettront incessamment dans le cas d'apprécier les déclamations de cet Ecrivain.

Comme notre but a été de faire un Ouvrage qui puisse être indifféremment dans les mains de tout le monde, nous glisserons légèrement sur ces indécences, lorsque nous en trouverons dans les Comédies latines, & telle est la marche que nous avons cru devoir suivre en rendant compte des Pièces d'Aristophane. Une traduction littérale de quelques-uns de ses détails aurait donné une connaissance plus particulière de son esprit, mais elle n'aurait rien ajouté à l'intelligence du fond, de

la conduite & du dénouement de ſes Pièces. C'était le premier objet qu'il était néceſſaire de remplir, & ſi nous n'y avons pas réuſſi auſſi parfaitement que nous l'aurions déſiré, nous croyons du moins en avoir approché. Ariſtophane qui, dans pluſieurs de ſes Comédies, s'eſt vanté d'avoir épuré le Théâtre, Ariſtophane ſe permettait les choſes les plus obſcènes, & ſi elles étaient ſupportables dans la langue Grecque, nous ſommes convaincus qu'elles révolteraient dans la nôtre.

Nous avons dit plus haut que ſouvent les Romains accordèrent des Jeux aux Villes qui leur étaient ſoumiſes, & nous nous contenterons de citer pour exemple ceux que Paul Emile fit célébrer dans la Macédoine. Il venait de la conquérir, il venait d'y établir une nouvelle forme de gouvernement, & avant de la quitter, il voulut y donner des ſpectacles pour leſquels il fit venir à Amphipolis ce que la Grèce avait de plus célèbre en Artiſans, en Poètes, en Acteurs, en Athlètes, en Muſiciens, en Conducteurs de chars. Il accourut des Etrangers de tous les endroits du monde; chacun y fut logé ſelon ſa naiſſance ou ſa dignité, & des tables dreſſées de tous les côtés, offraient chaque jour les mets les plus abondans & les plus recherchés.

Paul Emile avait pris aux ennemis une quantité innombrable de boucliers, de dards, de carquois &c.... Il en forma des trophées, les dévoua au Dieu *Mars* & y mit le feu, aux acclamations de la multitude.

De-là, les ſpectateurs marchèrent vers un lieu ſéparé autour duquel le Proconſul avait fait arranger tout ce qu'il avait enlevé de précieux dans les différens Palais des Rois de Macédoine, dans les maiſons des Grands du Royaume & dans les Places des Villes conquiſes. Des ſtatues de métal, de marbre, d'yvoire, y composèrent une aſſemblée de Divinités, de Héros, de Rois & de Reines. A côté d'un nombre infini de tableaux des plus grands Maîtres, on admirait des vaſes d'or, d'argent, d'airain, de pierres précieuſes, & jamais Alexandrie même ne préſenta tant de richeſſes, tant de curioſités réunies.

L'intention du Vainqueur était d'inſpirer aux peuples conquis la vénération la plus profonde pour le nom Romain, & il y réuſſit de manière que les Orientaux pénétrés de ce ſentiment, avouèrent deux choſes en partant. La première, que de tous les ſpectacles, ils n'en avaient point vu de plus digne d'admiration que le Proconſul lui-même; la ſeconde, que pour donner une fête telle que celle d'Amphipolis, il fallait un Général d'ar-

mée auſſi ſage, auſſi prévenant & auſſi libéral que l'était Paul Emile.

Nous voyons avec peine que les triomphes & les cérémonies religieuſes des Romains n'ont point ſur nos Théâtres le caractère qu'ils devraient y avoir, & nous tâcherons de les détailler dans la partie ſuivante, de manière que l'on puiſſe en profiter : on y trouvera le deſſin des chars, les modèles des tombeaux, des autels, des patères, des haches, des urnes, des lacrymatoires &c. Nous y joindrons l'*hypodrôme* dont nous avons parlé dans le commencement de cet Ouvrage, & que nous n'avons retardé que pour le donner plus exact qu'il ne l'eſt dans le *Pauſanias* de l'Abbé Gédoin. D'après les meſures que nous en avons priſes & les combinaiſons que nous avons faites, il nous a paru que cet Ecrivain n'en avait pas deviné les véritables diſpoſitions. Notre intention était de mettre le lecteur à portée de le comparer avec le grand Cirque, & ces deux objets ſeront renfermés dans le même Volume.

On a déja dû entrevoir que les Romains ont eu plus de Jeux que les Grecs, & qu'ils ont mis plus d'appareil dans leur célébration; la ſuite prouvera qu'ils n'ont pas eu les mêmes avantages dans la partie tragique, mais en même-tems elle fera connaître qu'ils ont été fort au-deſſus dans la pompe de

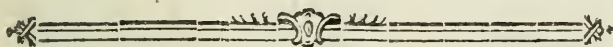
leurs fêtes & de leurs cérémonies : la néceſſité de conſerver la liaiſon qui règne dans ces différentes branches de ſpectacles, & le deſir de démontrer l'utilité dont elles doivent être pour nos Théâtres, nous ont décidés à ne les entamer que dans la livraiſon ſuivante dont le littéraire plus étendu dédommagera de ce qui manque à celle-ci.

Nota. *Comme les lettres gravées ſur le grand Cirque, en auraient gâté l'ordonnance, nous avons cru ne devoir les mettre que dans le littéraire, & nous faiſons obſerver au Lecteur qu'en les ſuivant de droite à gauche depuis l'A juſqu'à l'I, il trouvera ſur le plan, les divers monumens que nous y avons indiqués.*

Fin de la première Partie du IVe. Volume.



HISTOIRE UNIVERSELLE DES THÉÂTRES.



SECONDE PARTIE du quatrième Volume.

FÊTES DES ROMAINS.

LES Romains avaient un Calendrier dans lequel leurs Cérémonies, leurs Fêtes & leurs Jeux étaient marqués ſous la diviſion générale de jours *faſtes* & *néfaſtes* (permis & défendus) c'eſt-à-dire de jours deſtinés aux affaires, & de jours deſtinés au repos. Dans le même Calendrier dreſſé par les ordres de

Numa, ſe trouvait une ſubdiviſion de jours nommés *feſti*, *prefaſti*, *interciſi*, auxquels furent ajoutés dans la ſuite, *dies ſenatorii*, *dies comitiales*, *dies prœliares*, *dies fauſti*, *dies atri*, conſacrés au culte religieux des Divinités, au travail manuel des hommes, aux aſſemblées du Sénat, aux élections des Magiſtrats &c. Numa dépoſa ce Livre entre les mains des Pontifes qui jouiſſant d'une autorité ſouveraine dans les choſes qui n'avaient point été réglées par le Monarque, étaient les maîtres de faire des innovations dans les Fêtes. Mais il n'en était pas de même de celles dont l'établiſſement était confirmé par un long uſage, & il fallait que leur projet fût autoriſé par un décret du Sénat. Par exemple, le 15 de devant les *Ides* du mois *ſextilis*, c'eſt-à-dire le 17 de Juin, était un jour de réjouiſſance; & la perte des 300 Fabius auprès du fleuve Crémera, l'an de Rome 276; la défaite de l'armée par les Gaulois ſur les bords de l'Allia, l'an 372, le firent convertir en un jour de triſteſſe.

L'autorité des Pontifes dura environ 400 ans pendant leſquels ils obſervèrent de ne communiquer à perſonne le Livre des *Faſtes*, qui était devenu le recueil général de tous les évènemens arrivés dans l'Etat; mais ſous le Conſulat de Publius-Sulpitius Averrion & de Publius-Sempronius Sophus, un certain Cneius Fabius trouva le moyen d'en tranſcrire tout ce qui concernait la Juriſprudence

Romaine, & de s'en faire un mérite auprès du peuple qui, pour le récompenser, le nomma Edile Curule.

Ces *Fastes* une fois connus, on y joignit de nouveaux détails sur les Dieux, sur la Religion & sur les Magistrats: on y mit les noms des Empereurs, l'époque de leur naissance, leurs charges, les jours qui leur étaient consacrés, les fêtes & les sacrifices établis en leur honneur, ou pour leur prospérité. On alla même jusqu'à nommer ces derniers *grands Fastes*, pour les distinguer des Fastes purement *calendaires*, qu'on appella *petits Fastes.* A l'égard de ceux qui avaient le nom de *rustiques*, ils ne marquaient que les Fêtes des gens de la campagne, les cérémonies des *Calendes*, des *Nones* & des *Ides*, les signes du Zodiaque, les Dieux tutélaires de chaque mois, l'accroissement & le décroissement des jours.

Enfin on donna le nom de *Fastes*, 1°. à de simples Ephémérides où l'année était distribuée en diverses parties, suivant le cours du soleil & des planètes, *Calendarium Fasti :* 2°. aux Histoires dans lesquelles les faits étaient rangés par ordre de tems : 3°. aux Registres publics où chaque année, l'on marquait tout ce qui concernait la police particulière de Rome.

Le lecteur verra que le nombre des Fêtes chez les Romains, paraît occuper la plus considérable

partie de l'année ; mais il obſervera qu'elles n'étaient pas toutes d'obligation, & ſelon Jule Capitolin, l'Empereur Antonin réduiſit à trente-cinq les jours dans leſquels il ne ſerait permis ni de travailler, ni de vaquer à ſes affaires. Les autres Fêtes étaient des dévotions particulières affectées à certaines Communautés ou Sociétés, tantôt aux Prêtres de Jupiter, ou à ceux de Mars, tantôt aux Sacrificateurs de Minerve, ou aux Veſtales &c.... Nous allons jetter un coup-d'œil ſur ces différens objets, & nous gliſſerons légèrement ſur ceux dont les détails ne ſeront ni curieux, ni intéreſſans.

LES AGONALES.

Elles furent inſtituées par Numa Pompilius qui leur donna le nom d'*Agonies*, du Dieu Agonius que les Romains avaient coutume d'invoquer lorſqu'ils entreprenaient quelque choſe d'important. On y ſacrifiait un bélier, & prêt à frapper la victime, le Prêtre demandait : *Agone ! ferai-je ?* Quelques Auteurs prétendent que ce mot vient du mont *Agonus*, nommé depuis *Quirinal*, ſur lequel ſe faiſait cette ſolemnité ; mais cette étymologie n'eſt pas plus certaine que les autres, & le ſeul point ſur lequel les Hiſtoriens ſont d'accord, c'eſt que l'on célébrait les *Agonales* trois fois l'année. La première, le cinquième avant les *Ides* de Jan-

vier, la seconde, le 12 avant les *Calendes* de Juin, la troisième, le 3 avant les *Ides* de Décembre.

LES AMBARVALES.

Si l'on en croit Aulugelle, Acca Laurentia nourrice de Romulus, était mère de douze enfans mâles dont un mourut à la fleur de son âge, & par tendresse pour celle qui l'avait allaité, Romulus reconnut pour ses frères les onze qui restaient : il s'unit avec eux par les liens de la religion, & les douze associés connus sous le nom de Prêtres *arvales*, portèrent pour attribut une couronne d'épis, ornée de bandelettes blanches. Cette couronne, selon Pline, fut la première dont les Romains firent usage dans leurs cérémonies. Fabius Fulgentius est à-peu-près du même sentiment dans son Ouvrage *de Vocibus antiquis*, & s'appuie du sentiment de Rutilius Géminus qui avait recueilli dans un corps d'histoire, tout ce qui concernait le droit ancien des Pontifes. Acca Laurentia, dit-il, avait coutume de faire un sacrifice tous les ans pour obtenir des Dieux la fécondité de son champ : ses douze enfans y remplissaient l'office de Prêtres, un d'entr'eux mourut, Romulus le remplaça, & cette Fête perpétuée donna naissance aux *Ambarvales*, sorte de procession qui se renouvellait deux fois l'année, l'une au mois de Mai, selon l'ancien Calendrier, l'autre au mois de Juillet, dans le

circuit du territoire Romain, ſous la direction des frères *Arvales.* Ils y marchaient couronnés de feuilles de chêne, & cet ornement rappellait le gland qui dans les fictions de la Poéſie, avait été la nourriture des premiers hommes : l'air retentiſſait du ſon des flûtes, & différens chœurs chantaient des hymnes en l'honneur de Cérès, de Bachus & des grandes Divinités : cette muſique était accompagnée de danſes, & nous en avons pour garant Virgile qui, dans ſon premier Livre des *Géorgiques*, peint ſous les couleurs les plus naïves, les réjouiſſances de la campagne pendant la Fête des *Ambarvales.*

Le cortège était précédé de trois victimes, une truie, une brebis & un taureau, que l'on appellait *ambarvales hoſtiæ*; & lorſque ces animaux avaient été promenés autour des terres enſemencées, on les ſacrifiait à Cérès, en l'honneur de laquelle on faiſait à pleines coupes des libations de lait, de miel & de vin.

Avant les Romains, les peuples de l'Attique obſervaient à-peu-près les mêmes rits dans une Fête qu'ils célébraient chaque année pour obtenir de Jupiter un tems favorable aux moiſſons, & les anciens Auteurs nous ont conſervé la prière qu'ils prononçaient dans les momens de ſéchereſſe : *Accordez, ô Jupiter ! accordez à nos champs arides une pluie de faveur.* Feſtus a recueilli celle que les

Romains faiſaient à Cérès, & qui renfermait les paroles ſuivantes : *Avertas malum, mortem, labem, nebulam, impetiginem, peteſtatem.* Selon une ancienne inſcription, ils ſacrifiaient non-ſeulement à la Déeſſe des bleds, mais à Veſta à laquelle ils immolaient deux brebis. Jupiter, Mars & Janus étaient invoqués, & les chants qu'on leur adreſſait, duraient pendant tout le tems que l'on mettait à parcourir le territoire de Rome qui, ſelon Ovide & Strabon, avait environ deux lieues d'étendue : la proceſſion partait ordinairement ou du Capitole, dans lequel s'aſſemblait le collége des *Arvales*, ou du temple de la *Concorde*, ou de celui de *Dia*, ſurnom que l'on avait donné à la mère des Dieux pour faire entendre qu'elle était la Déeſſe par excellence. Son Temple était ſitué à cinq milles de la Ville, ſur le chemin qui conduiſait à la Campanie, & que l'on appellait *via Campana.*

Tandis que les douze Prêtres célébraient cette ſolemnité au nom du peuple Romain, chaque père de famille ornait ſa tête d'une couronne de chêne, & ſuivi de ceux qui compoſaient ſa maiſon, il faiſait la même cérémonie dans l'étendue de ſon domaine.

Caton, dans le 134e. & le 141e. chapitre de *la Vie Ruſtique*, a décrit une partie du cérémonial que la religion preſcrivait dans les *Ambarvales*, &

il recommande ſur-tout d'immoler une truie qu'il appelle *porca præcidanea*, parce qu'il était d'uſage de ſe diſpoſer à recueillir la moiſſon, ou à célébrer la Fête par le ſacrifice de cette victime, ſelon la remarque d'Aulugelle & de Feſtus. Il eſt pourtant vrai que le mot de *porca præcidanea* ne préſente pas toujours l'idée d'une bête vivante, & c'était ſouvent la figure en relief de l'animal, ſoit en or, ſoit en argent, dont les plus riches faiſaient une offrande à Cérès. Cette obſervation eſt de Feſtus, ſur la foi d'Attérus Capito ancien Juriſconſulte qui fut honoré du Conſulat ſous l'empire d'Auguſte.

Quelques Auteurs dérivent le nom d'*Ambarvales*, d'*arva*, champs, & d'*ambire*, faire le tour. D'autres prononcent *Ambarbalia* ou *Amburbia*, des mots *ambio* & *urbs*, ville.

LES ANGÉRONALES.

On les célébrait tous les ans, le 12 avant les *Calendes* de Janvier, c'eſt-à-dire le 21 Décembre, en l'honneur d'*Angérone*, la Déeſſe de la peine & du ſilence. Les Romains l'invoquaient lorſqu'ils étaient affligés de quelque calamité.

LES APOLLINAIRES.

On les ſolemniſait le 6 Juillet en l'honneur d'Apollon. (Voyez *jeux Apollinaires*, *pag.* 80.)



BACHANALE.

L'ARMILUSTRE.

Pendant cette Fête, on faiſait une revue générale des troupes dans le champ de *Mars*, au mois d'Octobre, & de-là le nom d'*Armiluſtre*, des mots *arma luſtrare*, *faire la revue des armes*. Les Chevaliers, les Centurions, les Soldats même y étaient couronnés, & l'on y faiſait un ſacrifice au ſon des trompettes. Varron prétend que cette Fête n'était autre choſe que la bénédiction des armes, & fait dériver ſon nom de *arma luere* ou *luſtrare* qui, chez les Payens, ſignifiaient une *expiation*. Ce dernier ſentiment nous paraît le plus vraiſemblable.

LES BACHANALES.

La reſſemblance qui régnait entre les myſtères des *Bachanales* & les horribles cérémonies que les enfans d'Ammon pratiquèrent dans la vallée de Tophet, ont fait préſumer que les uns furent une imitation des autres, & que le Moloch adoré par les Juifs, était le Bachus dont le culte paſſa de la Grèce en Etrurie, & de l'Etrurie à Rome où il fut introduit par un Grec obſcur qui joignait les mœurs les plus corrompues à la naiſſance la plus baſſe. Trop adroit pour prêcher hautement ſon affreuſe doctrine, il en répandit le germe dans le cœur de quelques femmes qu'il ſéduiſit, & durant un certain tems, elles composèrent ſeules

toutes les aſſemblées des *Bachanales* dont elles furent les Prêtreſſes. Peu-à-peu, elles y admirent des hommes, & les conventicules ſe tinrent dans un bois conſacré à la Déeſſe *Simila* ou *Stimula* que pluſieurs Auteurs prennent pour Sémélé mère de Bachus.

Attirés par le libertinage, ſéduits par le vin & la bonne-chère, les partiſans de ce culte s'accrûrent & ne ſe réunirent plus que la nuit dont le commencement était toujours conſacré aux plaiſirs de la table & de la danſe : enſuite on éteignait les lumières, & cet inſtant était le ſignal des excès auxquels s'abandonnait une multitude de perſonnes des deux ſexes : elles y apprenaient, en même-tems, à dreſſer de faux contrats, à rendre de faux témoignages, & ſouvent on y employait le fer ou le poiſon pour ôter la vie à ceux que l'on avait intérêt de faire périr : alors, par le bruit des tambours mêlé à celui des cymbales, on étouffait les cris de ces malheureux que l'on aſſaſſinait, & leurs corps étaient enſévelis dans l'endroit le plus éloigné du bois, bois ſolitaire & inconnu que le Sénat ne découvrit que par haſard.

Un jeune Romain, nommé Œbutius, avait perdu ſon père ; & ſa mère Duronie s'était remariée à T. Sempronius Rutilius dont la prodigalité diſſipa en peu de tems lés revenus du pupile. Embaraſſés du parti qu'ils avaient à prendre, le mari & la

femme conçurent l'horrible projet de ſe défaire d'Œbutius, & les *Bachanales* dont ils eurent connaiſſance, leur ſemblèrent le moyen le plus propre pour en venir à bout. A peine entré dans l'adoleſcence, le jeune homme s'était livré à tous les déréglemens de ſon âge, & avait pris dans ſon voiſinage, une Maitreſſe pour laquelle il brûlait de l'amour le plus violent. La circonſtance parut favorable à Duronie, & réſolue d'en profiter, elle eut avec ſon fils un entretien dans lequel elle mit tout l'artifice dont elle était capable.

» Dans votre dernière maladie qui m'allarma » ſi fort, lui dit-elle, je cherchai du ſecours au» près des Dieux : un nouveau culte de Bachus » venait d'être annoncé, je fis vœu de vous initier » à ſes myſtères, & vous recouvrâtes la ſanté. Il » faut tout-à-la-fois me décharger de mon engage» ment & vous préparer par une continence de dix » jours, à entrer dans une aſſociation qui, du » reſte, fournira de nouveaux plaiſirs à vos incli» nations. Après la préparation néceſſaire, je vous » conduirai moi-même aux *Bachanales* «.

Œbutius conſentit à ſe prêter aux vues de ſa mère, mais il ne put s'empêcher d'en faire part à Hiſpala Feſcénia ſa Maitreſſe, courtiſanne d'une grande beauté, & qui après avoir été long-tems eſclave, jouiſſait ſous le titre d'*affranchie*, des richeſſes immenſes que ſon libertinage lui avait pro-

curées. Malgré le dérèglement de ſes mœurs ; cette femme avait autant de probité que de tendreſſe pour Œbutius à qui elle avait aſſuré tout ſon bien, en cas qu'elle mourût avant lui, & le ſeul mot de *Bachanales* la fit frémir d'horreur.

» En quel goufre, s'écria-t-elle, allez-vous vous » précipiter ? plutôt mourir, vous & moi, que » de vous laiſſer embarquer dans une ſi dange- » reuſe carrière. Que les maux qui vous menacent, » retombent ſur la tête de ceux qui vous y ont » engagé ! Quoi donc, continua-t-elle à Œbutius » qui ne pouvait revenir de ſon étonnement, un » beau-père ne craint pas d'expoſer votre vie & » votre honneur ! Je ne parle point de votre mère, » je la reſpecte par l'affection que j'ai pour vous ; » cependant l'un & l'autre ont conſpiré contre » vos jours «.

Elle ſe tut, & il lui fallut tout l'empreſſement, toutes les prières de ſon Amant pour la déterminer à lui révéler les myſtères dans leſquels elle avait été admiſe, mais dont les ſermens les plus affreux lui défendaient de trahir le ſecret. Elle atteſta donc tous les Dieux qu'elle ne manquait à ſes promeſſes que pour ſauver la tête la plus chère qu'elle eût au monde, & reprit ainſi le diſcours qu'elle avait commencé :

» Lorſque j'étais encore eſclave, j'accompagnai dans ce ſanctuaire d'iniquité la Maitreſſe à la-

quelle j'étais attachée, je vous jure que je n'y ſuis pas rentrée depuis que j'ai recouvré la liberté, & bien m'en a pris, car je ſais que de tous les jeunes gens qui l'ont fréquenté, nul n'y eſt parvenu juſqu'à l'âge de vingt ans. A peine eſt-on reçu, qu'on eſt conduit à un déteſtable Prêtre, & ce barbare vous deſtine à la mort ou à l'infamie en victime dévouée : il vous entraîne à l'écart dans un endroit ſéparé, où par violence & ſans égards, on attente à la pudeur .... ſouvent à la vie «.

Perſuadé que ce rapport était très-vrai, Œbutius retourna chez Duronie & lui proteſta que jamais elle ne parviendrait à l'aſſocier aux *Bachanales.* » Cette réſolution, lui répliqua-t-elle, transportée de colère, cette réſolution ne peut vous avoir été inſpirée que par l'Enchantereſſe qui vous pervertit le cœur & l'eſprit : c'eſt d'elle que vous avez appris à mépriſer les ordres d'une mère & à devenir ingrat envers les Dieux; ſortez du logis maternel & ne reparaiſſez jamais devant moi «.

Le jeune Romain ſe retira chez ſa tante à laquelle il déclara ce qui venait de lui arriver, & ſa tante qui approuva la conduite qu'il avait tenue, lui conſeilla de dévoiler au Conſul Poſthumius ce qu'il ſavait des infamies & des meurtres qui ſe commettaient dans les *Bachanales.* Œbutius ne balança pas, mais il n'avait pas été le témoin oculaire des crimes qu'il dénonçait, & le témoignage

d'Hiſpala devenait néceſſaire. La maiſon de Sulpicia que ſa naiſſance & ſa vertu mettaient au-deſſus du ſoupçon, fut choiſie par le Conſul pour avoir une entrevue avec la Courtiſanne qui pâlit à ſon aſpect, au point qu'il fut obligé d'employer toute ſa douceur pour diminuer l'effroi qu'il lui avait inſpiré.

LE CONSUL.

Vous n'avez rien à craindre ſi vous avez aſſez de bonne-foi pour ne rien déguiſer. N'avez-vous pas aſſiſté aux aſſemblées qui ſe font de nuit au bois de *Stimula ?*

HISPALA.

Je vous avouerai qu'étant encore fort jeune & dans l'eſclavage, j'y fus conduite par ma Maitreſſe, & que j'y fus initiée : depuis mon affranchiſſement, je n'y retournai plus, & j'ignore ce qui s'y paſſe.

LE CONSUL.

L'aveu que vous faites à Sulpicia & à moi, eſt une marque de ſincérité qui vous met en voie de pardon, mais il n'en ſera pas de même, ſi nous apprenons d'ailleurs des circonſtances que vous nous ayez cachées. Tout nous a été révélé par une perſonne à qui vous en avez fait la confidence.

HISPALA.

Le perfide ! .... Mais que dis-je, ajoutez-vous foi aux difcours qu'une femme de ma forte tient à un jeune homme qu'elle veut fe ménager ? La defcription que je lui ai faite des *Bachanales*, n'a été que pour le retenir auprès de moi.

LE CONSUL.

Prenez garde, Hifpala, & craignez que je ne vous faffe repentir de votre peu de fincérité.

SULPICIA.

Calmez-vous, Poftumius, prenez pitié du trouble dans lequel vous l'avez jettée, & vous, Hifpala, fongez à ne rien déguifer.

HISPALA.

Parjure Œbutius ! cruel ! pouvais-je foupçonner que tu abuferais jamais de ma confiance ! Ah Dieux ! je vous prends à témoins que la néceffité feule me force de parler. Et vous, Pofthumius, dans quels périls va me faire tomber la déférence que j'ai pour vous ? C'eft le ciel & la terre que je vais foulever contre moi. Si l'on me pardonne, que n'aurai-je pas à craindre des hommes ? Une troupe de Furieux viendra fondre fur moi : ma perte eft affurée. Reléguez-moi loin de Rome & marquez un

asyle à une malheureuse pour y finir ses jours en paix.

LE CONSUL.

Rassurez-vous, Hispala, & soyez convaincue que la République vous prendra sous sa protection.

HISPALA.

Eh bien, sachez donc que dans leur origine, les *Bachanales* ne furent à Rome, qu'une assemblée que des femmes tenaient trois fois l'an, & dont elles étaient en même-tems les Présidentes & les Prêtresses. Pacula en obtint la direction, y admit les maris & les enfans des initiées, ordonna que cette même assemblée se renouvellerait cinq fois par mois, toujours la nuit, & comme si les ténèbres leur eussent rendu tout permis, le concours des hommes & des femmes y produisit les plus grands excès. Ceux qu'un reste de pudeur rendait plus timides ou moins forcenés, étaient mis à mort. Le crime prévalut sous une apparence de religion, & l'on osa tout sous la protection d'un Dieu. Les hommes agités par le vin, prenaient des javelines à la main, & après des agitations, des tournoyemens de corps, ils prononçaient des espèces d'oracles. Les femmes échevelées & semblables à des *Ménades*, s'armaient de flambeaux composés de bitume, de soufre vif

&

& de chaux, les allumaient, couraient les plonger dans le Tybre & les en tiraient ſans que l'eau les éteignît. Ceux dans qui la retenue réprimait les ſaillies les plus inſenſées, étaient élevés en l'air par des machines, & précipités de-là dans des ſouterreins d'où ils ne ſortaient plus : les Dieux, diſait-on, les ont appellés à eux. Au reſte, le nombre des initiés s'eſt infiniment multiplié, & l'on prendrait leur aſſemblée pour celle d'un peuple entier. On y voit des hommes & des femmes d'une grande diſtinction. Depuis deux ans ſeulement, ils ont fait un règlement de n'y admettre perſonne qui paſſe vingt ans. A la fleur de la jeuneſſe, a-t-on dit, on eſt plus ſuſceptible de ſéduction & plus en état de donner dans le plaiſir..... Je vous le répète, Seigneur, après la déclaration que je viens de vous faire, il ne me reſte de sûreté que dans l'éloignement, & l'exil eſt la ſeule grace que je vous demande.

Convaincu des abominations qu'il cherchait à découvrir, & trop adroit pour perdre de vue un témoin ſi utile au bien public, Poſtumius pria Sulpicia de donner retraite à Hiſpala, remit Œbutius entre les mains d'un de ſes cliens, & fit aux Pères *conſcripts* un rapport qui les ſaiſit d'horreur. Les uns réfléchirent aux maux qu'une aſſemblée de cette eſpèce pouvait cauſer au corps de la République, les autres tremblèrent de trouver des pa-

rens ou des amis impliqués dans le nombre des coupables, & cependant on fit un décret qui contenait divers articles.

1°. On rendit graces à Postumius d'avoir fait sans bruit & sans scandale, la perquisition d'une affaire si importante.

2°. On le préposa avec son collégue pour en faire de plus amples informations.

3°. On mit Œbutius & Hispala sous la sauvegarde du Sénat, & par des promesses, on engagea de nouveaux témoins à venir déposer.

4°. On permit aux Consuls de faire rechercher dans les bourgs & dans le ressort des Jurisdictions subalternes, les Prêtres & les Prêtresses de l'association. Enfin on défendit aux initiés de s'assembler, & l'on donna les ordres les plus précis pour informer contre ceux qui s'étaient livrés aux horreurs des *Bachanales*, pour en saisir les Chefs; pour les faire garder jusqu'au moment de leur interrogation, non dans les prisons publiques, mais dans des maisons particulières; pour veiller à ce qu'aucuns de ces mutins ne mîssent le feu dans quelque quartier de la Ville.

Ces précautions allarmèrent le peuple; Postumius le convoqua dans la Place publique, & lui tint le discours suivant :

» Que Jupiter, Junon & Minerve, enfin que les Divinités tutélaires de cet Empire favorisent

mon entreprise ! Si jamais un Consul a dû implorer le nom des anciens Dieux du pays, c'est aujourd'hui, Romains, où il s'agit de supprimer de faux cultes & d'en purger l'ancienne religion. D'exécrables impiétés mêlées d'assassinats & de débauches, se sont introduites à Rome. Tout mon embaras est de vous les mettre dans leur jour : vous les exposer telles qu'elles sont, c'est vous faire frémir d'horreur; vous en dérober une partie, c'est affaiblir le juste couroux qui doit vous animer contre d'infâmes sacriléges. Quoique j'en dise, je n'égalerai jamais par mes paroles, l'atrocité des crimes que je dénonce.

„ Les *Bachanales* se sont d'abord introduites en divers lieux de l'Italie, & de-là, elles ont pénétré jusques dans la Capitale. Vous n'avez pu ignorer que l'on tenait de ces assemblées dans le voisinage de Rome : leurs cris mêlés avec le fracas des instrumens, n'ont que trop souvent troublé votre repos pendant la nuit. Vous attribuiez ce bruit à des réjouissances licites que la religion autorise & que les loix tolèrent : peut-être pensiez-vous que cette société n'était composée que d'un petit nombre de gens de plaisir; nous nous trompions, Romains ! La multitude de ces associés surpasse tout ce que nous en avons pensé : on y compte des milliers d'hommes & de femmes. Que d'obscénités n'y ont-ils pas souffertes ou commises ! S'ils n'ont pas

encore conjuré contre la République, c'eſt qu'ils attendent une augmentation de forces & de crédit : à en juger par le paſſé, bientôt leur nombre croîtra au point de devenir formidable à l'Etat. Eſt-ce d'aujourd'hui que tous les genres d'aſſociation nous ont paru ſupects ? Nos pères n'en ont ſouffert que quand il a fallu raſſembler ſur le Janicule une eſpèce d'armée ſous le drapeau, pendant la tenue des Comices par les Centuries, ou quand il a été néceſſaire de convoquer les Tribus, ou enfin quand ils ont invité le peuple à venir entendre les harangues des Magiſtrats ; tout le reſte a été regardé comme illicite. On a ſuppoſé que par-tout où la multitude s'attroupe, il lui faut un Chef légitime : dans les *Bachanales*, où le trouve-t-on, ce Chef nommé par l'autorité publique ? Des hommes & des femmes accourent de nuit à un rendez-vous commun. Le plus grand nombre des initiés eſt compoſé de jeunes étourdis qui à peine ont atteint l'âge de ſervir dans nos armées. Quelle éducation reçoivent ils au milieu de la licence & de l'infamie ? Trouverons-nous en eux de quoi remplacer ces vertueux Légionnaires qui nous ont conquis les trois parties du monde ? Nourris dans la débauche, combattront-ils pour mettre à couvert l'honneur de nos femmes & de nos enfans ? Cependant l'incontinence eſt le moindre de leurs crimes, les *Bachanales* ſont l'école de toutes les friponneries que

nous avons vu éclore de nos jours. Là, ſe forgent les calomnies, les accuſations iniques, les faux actes, enfin tous les inſtrumens propres à la ruine des familles. Le mal eſt contagieux : non, la peſte ne menacerait pas nos têtes d'une déſolation plus univerſelle. L'Etat, vos biens, vos vies, rien ne ſera en ſûreté, tandis que ces aſſemblées ſubſiſteront. Que dis-je ? le tems preſſe d'exterminer cette ſociété d'impies. Au moment où je parle, peut-être ces fanatiques ſe ſont-ils réunis pour oppoſer de ſéditieux projets à nos ſages délibérations. Qui ſait ſi le libertinage qui a formé leur union, ne dégénérera pas en fureur ? La rage & le déſeſpoir donnent ſouvent du courage aux plus efféminés. Malgré leur molleſſe, ceux-ci ſe ſont accoutumés à voir couler du ſang; tous les jours, leurs maiſons en ſont teintes. Le bois où ils s'aſſemblent, eſt également ſouillé par des homicides & par des impuretés : tout Romains qu'ils ſont, ils n'ont d'égards ni pour leurs proches, ni pour leurs amis, ni pour leurs citoyens. Leur attachement ſe borne à leurs aſſociés dans le même complot La volupté les a raſſemblés, & l'intérêt commun ſoutient leur union : s'ils éclatent, quelle plaie pour la République ! Prévenons-les, tandis qu'ils ſont encore enſévelis dans la crapule. Oui, vos pères n'ont rien ménagé lorſqu'il a fallu extirper des religions étrangères. Quelle fut leur ardeur à proſcrire des

Divinités d'outre-mer, de prétendus livres prophétiques, des ſacrifices différens des nôtres, & des cérémonies orientales ? Nos anciens Dieux nous en ont ſu gré. C'eſt ſous leurs auſpices que les myſtères d'une cabale infâme viennent d'être tirés de leurs ténèbres; ils vous en demandent la punition. Le Sénat nous a chargés, mon collégue & moi, d'en faire la perquiſition; nos ordres ont pourvu à la ſûreté publique ; c'eſt à vous de nous aider à renverſer les entrepriſes d'une aſſociation de furieux «.

Rome ſatisfaite des démarches du Sénat, fixa des récompenſes pour ceux qui dénonceraient les coupables, ou qui avertiraient de leur évaſion, & menaça d'amendes conſidérables, les Particuliers qui acheteraient leurs meubles, ou qui favoriſeraient leur fuite. A l'égard des accuſés, on leur marqua un jour pour ſe ſiſter, mais on prolongea ce terme pour les complices qui ſeraient hors d'Italie.

La harangue de Poſtumius avait fait naître la terreur dans le ſein de la Ville, & cette terreur ſe répandit bientôt dans les Provinces. A Rome, on monta la garde dans tous les quartiers, & les Triumvirs y firent arêter juſqu'à ſept mille aſſociés parmi leſquels on diſtinguait comme Chefs & Prêtres de la cabale, M. & L. Catinius, tous deux Bourgeois de Rome, L. Opiternius, habitant

de Falerie, & Ménius Cerrinius natif de Capoue. Leur procès ne fut pas long, & tous les trois expirèrent dans les ſupplices, ainſi que tous ceux qui s'étaient rendus coupables des mêmes abominations. On traita plus doucement les initiés, c'eſt-à-dire les Particuliers qui n'avaient encore prononcé que la formule de l'engagement, & la priſon fut la ſeule peine qu'on leur infligea. Pour les femmes, on les livra à la ſévérité de leurs parens, & la Juſtice ſe contenta de punir celles que l'indulgence de leurs familles avait épargnées. On dégrada le bois dans lequel s'étaient tenues ces horribles aſſemblées; on en fit autant de toutes les maiſons qui leur étaient conſacrées, ſoit à Rome, ſoit dans les différentes Villes de l'Italie; en un mot, on ne reſpecta que les anciens Autels & les vieilles Statues de Bachus. Le Conſul même régla que ſi quelque famille était de tems immémorial en poſſeſſion de ſolemniſer la Fête de ce Dieu, & qu'elle crût ne pouvoir s'en diſpenſer, elle ferait obligée d'en avertir le Préteur; que celui-ci en ferait le rapport au Sénat, lorſqu'il ferait compoſé au moins de cent Sénateurs, & que ſi elle obtenait la permiſſion qu'elle demandait, il ne ſe trouverait à l'aſſemblée que cinq perſonnes parmi leſquelles il n'y aurait point de Prêtre. Ces divers objets remplis, on fit préſent de cent mille *as* d'airain à Œbutius que l'on diſpenſa du devoir commun de ſervir dans la

milice à pied ou à cheval. On aſſigna le même don à Hiſpala que l'on mit dans tous les droits des femmes nées libres, & les Préteurs, tant préſens qu'abſens, reçurent ordre de veiller ſur ſes jours, de la protéger, de la défendre des ennemis ſecrets qui voudraient attenter à ſa vie. Ainſi finit cette odieuſe confrairie dont les moindres racines furent coupées avec autant de ſoin dans les Provinces que dans la Capitale. La foule des Chefs & des Initiés était ſi conſidérable dans cette dernière, que leur déſertion y fit un vuide ſenſible, & pluſieurs d'entr'eux ſe donnèrent eux-mêmes la mort, bien convaincus qu'ils n'échaperaient pas au châtiment qui leur était réſervé.

Ce que nous avons dit des *Orgies* dans la ſeconde Partie du ſecond Volume, p. 256 & ſuiv., la figure que nous y avons donnée d'un *Bachant* & d'une *Bachante*, la Planche que nous mettons au commencement de cet article, ſuffiſent pour faire connaître au lecteur quel était l'eſprit de ces Fêtes dont les Poètes & les Hiſtoriens nous ont laiſſé tant de deſcriptions, & nous terminerons la nôtre par l'explication de cette même Planche tirée de la *vigne Borghèſe*.

Bachus coëffé en femme, y tient le thyrſe d'une main, & de l'autre, s'appuie ſur une Muſe qui joue de la lyre. Un Tygre couché a un thyrſe dans la gueule. La figure qui vient après, eſt celle d'un

Faune qui de la main droite poſe ſon thyrſe ſur l'épaule, & de la gauche porte une peau de bête. Un autre équipé à-peu-près de même, ſoutient Silène qui couronné de lierre, va tomber à terre auprès d'un pot renverſé.

Ouvrez le P. Montfaucon, & vous y trouverez une ſuite de ces mêmes *Orgies* tirées d'un marbre Romain, du Cabinet de la feue Reine de Suède. C'eſt un Autel rond, autour duquel ſont repréſentées en bas-relief les cérémonies des *Bachanales* & les ſacrifices que l'on offrait à Bachus. Quoique ce ſoit le même marbre qui offre de ſuite tous les tableaux, les actions y ſont diſtinguées, ſoit par une colonne, ſoit par un arbre, à-peu-près comme on diſtinguerait pluſieurs actes d'une Comédie. Les excès auxquels on ſe livrait dans ces Fêtes, y ſont peints avec la plus grande vérité, & plus on lit cet Ouvrage, plus on ſent le mérite de ſon Auteur.

LES CHARISTIES.

L'ancien Calendrier Romain les fixe au neuvième devant les *Calendes* de Mars; mais Ovide ſemble les placer au treizième, & prétend qu'elles furent établies par Enée : le but de ces Fêtes était d'appaiſer les mânes des défunts, & les Romains ayant ceſſé pendant quelques années de s'acquiter des devoirs qu'elles preſcrivaient, leur Ville, ſi l'on

en croit le Poète que nous venons de citer, leur Ville fut affligée d'une peste, pendant laquelle des spectres effrayans, des ombres menaçantes poussaient de tous les côtés les hurlemens les plus affreux. Les Citoyens se troublèrent, leur imagination blessée multiplia les objets de terreur, & chacun d'eux s'empressa de renouveller la pratique des *Charisties*. C'est d'après cela que plusieurs Auteurs en ont attribué l'institution à Numa qui n'en fut que le restaurateur.

Le soir du jour fixé pour la Fête, les Particuliers allumaient des flambeaux funéraires & se rendaient aux sépulchres des parens qu'ils avaient perdus; ils ornaient leurs mausolées de couronnes & de guirlandes, ils baisaient les urnes cinéraires & les arrosaient de leurs larmes, ils versaient du lait & du vin à pleines coupes, ils immolaient des victimes, & persuadés que les morts sortaient de leurs monumens pour se repaître de l'odeur des mets, ils leur servaient des viandes, des légumes, mais sur-tout des fèves. Les Dames Romaines quittaient leurs parures pour assister à cette cérémonie, & n'y paraissaient qu'en habits de deuil.

La coutume de dresser des tables aux défunts passa jusqu'aux Chrétiens qui la pratiquèrent jusques sur les tombeaux des Martyrs, & quelques-uns d'entr'eux n'eurent pas honte d'y manger & d'y boire avec excès. Cet abus existait dans le siècle

de S. Auguſtin qui le combat avec force dans ſon Ouvrage intitulé *de Moribus Eccleſiæ Catholicæ..... Nolite conſectari turbas imperitorum qui in ipſa vera religione ſuperſtitioſi ſunt. Novi multos eſſe ſepulchrorum & picturarum adoratores : novi multos qui cum luxorioſe ſuper mortuos bibunt, & epulas cadaveribus exhibentes ſuper ſepulchra ſe ipſos ſepeliunt.*

Dans ces jours deſtinés à honorer la mémoire des Dieux Mânes, les Dieux du ciel n'avaient aucune part aux offrandes & aux prières des vivans; on fermait leurs temples, on voilait leurs ſtatues, & les Romains uniquement occupés des Divinités infernales, gardaient une exacte continence. Elle était obſervée au point qu'il ne ſe faiſait point de mariage tant que la Fête durait. Elle ſe terminait par un ſacrifice à la Déeſſe du ſilence, *Dea muta, Dea tacita.* C'eſt la même à qui Ovide prétend que Jupiter coupa la langue pour avoir inſtruit Junon de l'amour qu'il reſſentait pour la Nymphe Juturne. Le Poète ſuppoſe, dans le *ſecond Liv. des Faſtes*, que cette Nymphe fut condamnée à demeurer éternellement dans le ſéjour de l'oubli. On la repréſente ordinairement ſous la figure d'un homme ou d'une femme tenant un doigt ſur ſa bouche.

Le ſacrifice qu'on lui faiſait, était accompagné de ſuperſtitions magiques auxquelles préſidait une

vieille Sorcière qui au milieu d'un cortège de jeunes filles, pratiquait tous les secrets de son art pour détourner la méchanceté de ceux qui par des paroles envenimées, se plaisaient à outrager la mémoire des morts. Ensuite elle faisait des libations de vin, s'en réservait la meilleure partie, & distribuait le reste à ses compagnes.

Vina quoque instillat : vini quodcumque relictum est
Aut ipsa, aut comites, plus tamen ipsa bibit,
Hostiles linguas inimicaque vinximus ora,
Dicit discedens, ebriaque exit anus.

Le lendemain de la Fête, les Citoyens d'une même famille se réunissaient & mangeaient ensemble. Ovide appelle *Charistia* ces repas qui se mutipliaient dans tous les quartiers de la Ville.

Proxima cognati dixêre Charistia chari.

Il ajoute que l'on avait soin d'y rappeller le souvenir de ceux qui étaient morts dans l'année, & que l'on y faisait le dénombrement des enfans nouveaux-nés qui avaient remplacé les défunts. On profitait de cette occasion pour raccommoder ceux que quelque affaire avait brouillés, &, selon Valère Maxime, les Législateurs de Rome ne s'étaient proposé d'autre but dans l'institution de ces repas, que celui de conserver la concorde parmi les personnes unies par les liens de la nature & du sang.

LES CÉRÉALES.

Les Fêtes de Cérès pafsèrent de la Grèce en Italie, & ne furent, dans leur origine, qu'une repréfentation naïve des aventures fabuleufes de la Déeffe. L'ouverture s'en faifait à Rome, par une marche des Dames, qui, vêtues de robes blanches, & portant un flambeau allumé, parcouraient, au lever de l'aurore, les différens quartiers de la Ville, dans lefquels elles exprimaient, par leurs mouvemens irréguliers, les regrets, les inquiétudes de Cérès, pendant le cours des voyages qu'elle fit pour découvrir fa fille Proferpine, enlevée par Pluton; & enfuite la joie qu'elle reffentit lorfqu'elle l'eut retrouvée. Ces Fêtes duraient huit jours, à compter du cinquième des *Ides* d'Avril, & les fpectateurs ne pouvaient y affifter qu'en habits blancs. Les ftatues des Divinités, les couronnes deftinées aux vainqueurs, les dépouilles conquifes y étaient portées fur des chars magnifiquement ornés; & fur un de ces chars, au rapport de Macrobe, on voyait un œuf qui, felon les uns, repréfentait la terre que Cérès avait enrichie par le blé, & felon les autres, la naiffance myftérieufe de Caftor & de Pollux pour qui Rome avait la plus grande vénération.

Comme les fleurs que Proferpine s'occupait à

cueillir avec ses compagnes, furent l'occasion de son enlèvement, l'usage en fut interdit dans les couronnes dont les Romains paraient leur tête durant cette célébrité, & l'on n'y employa que le myrthe. Quelques critiques prétendent que l'on n'y faisait point de libations de vin; Caton assure le contraire; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'on y sacrifiait une truie dont la fécondité ordinaire faisait allusion à celle que la Déesse avait procurée aux campagnes.

LES NONES CAPROTINES.

L'institution de cette Fête, que l'on appellait aussi *Populi fugium* (la fuite du peuple) n'eut d'autre fondement, selon Plutarque, qu'une tradition fabuleuse que la superstition du peuple autorisa pour immortaliser la mémoire de son fondateur. On prétendait que Romulus avait assemblé le peuple dans le fond d'un marais qu'on nommait de la *Chèvre*, qu'il se forma tout-à-coup un orage si violent que le soleil en perdit sa lumière, que les Romains effrayés prirent la fuite, qu'ils revinrent au même endroit lorsque le jour eut reparu, & que les Sénateurs qui n'avaient point abandonné leur Souverain au plus fort de la tempête, assurèrent qu'il avait été enlevé dans un tourbillon de nuages & d'éclairs.

Tel est le sentiment de Plutarque sur la naiss-

ſance des *Caprotines*, que l'on célébrait ſous les *Nones* de Juillet, & dans leſquelles le peuple faiſait des ſacrifices au milieu du marais que nous venons de nommer; mais comment accorder cet Auteur avec lui-même, lorſque dans un autre endroit il parle différemment de ces mêmes Fêtes dont il fixe également la ſolemnité aux *Nones* de Juillet? Nous ne chercherons point à débrouiller la cauſe de cette erreur qui n'eſt point aſſez importante pour nous arêter, & nous nous contenterons de dire que cette ſeconde verſion eſt appuyée du témoignage de Macrobe : la voici. Rome était épuiſée depuis l'invaſion des Gaulois; ſes voiſins crurent qu'il ſerait facile de s'en emparer ou de la détruire, & ſous la conduite de Lucius, Dictateur des Sidénates, ils firent dire aux Romains que le ſeul moyen qu'ils euſſent de conſerver les reſtes de leur Ville, c'était de leur livrer leurs femmes & leurs enfans.

Effrayés par cette menace, les Sénateurs ne ſavaient quel parti prendre, lorſqu'une Eſclave appellée Philotis, perſuada à ſes Compagnes de ſe couvrir des habits de leurs maitreſſes, & de paſſer dans le camp ennemi. Ce projet fut exécuté, Lucius les diſtribua aux Capitaines & aux Soldats, & ces filles les invitèrent à être ſpectateurs d'une Fête que la religion leur ordonnait de célébrer. Séduits par cette innocente ſupercherie,

les Fidénates ſuivirent leurs nouvelles conquêtes ; s'abandonnèrent à la débauche, & furent taillés en pièces par les Romains que quelques-unes des Eſclaves avertirent du haut d'un figuier ſauvage. En reconnaiſſance de ce ſervice, toutes obtinrent la liberté avec une ſomme d'argent pour ſe marier, & ce jour fut appellé le jour des *Nones Caprotines*, ou du *Figuier*. Depuis ce tems, à la même époque, les eſclaves régalaient leurs maitreſſes hors de la ville, ſous des figuiers ſauvages, luttaient entr'elles, & rappellaient par leurs exercices, la mémoire d'une défaite qu'elles avaient occaſionnée par leur dévouement & leur induſtrie.

LES CARMENTALES.

On les célébrait tous les ans le 11 de Janvier en l'honneur de Carmentis ou Carmenta, Prophéteſſe d'Arcadie & mère d'Evandre avec lequel elle vint en Italie, ſoixante ans avant la guerre de Troye.

Cette ſolemnité ſe répétait auſſi le 15 de Janvier, ſelon le vieux Calendrier qui la déſigne ſous le nom de *Carmentalia relata*, & elle fut établie au ſujet d'une grande fécondité des Dames Romaines, après leur réconciliation avec leurs maris dont elles s'étaient ſéparées, parce qu'ils leur avaient défendu l'uſage des chars par un édit du Sénat. Ces Dames ſeules faiſaient les cérémo-

nies

nies des *Carmentales*, & celui qui offrait les ſacrifices, s'appellait *Sacerdos Carmentalis*.

A l'égard du mot *Carmenta*, les Auteurs ſont partagés ſur ſon origine : Vigenere croit que la Prophéteſſe fut ainſi nommée de *carens mente*, c'eſt-à-dire *hors de ſens*, *hors de ſoi-même*, à cauſe de l'enthouſiaſme dans lequel elle entrait ſouvent. D'autres prétendent que ſon nom vient de *Carmen*, parce qu'elle faiſait ſes prophéties en vers.

LES COMPITALICES.

Ces Fêtes furent inſtituées en l'honneur des Dieux Lares ou Pénates, & on les célébrait dans les carrefours, *per compita* : les affranchis & les eſclaves en étaient les Prêtres, & c'était un tems de liberté pour ces derniers. Sous les Rois, on y ſacrifiait des enfans ; mais après l'expulſion des Tarquins, Brutus ſubſtitua des têtes d'ail & de pavot aux têtes humaines que les Oracles avaient demandées. En conſéquence, les eſclaves plantaient chacun leur poteau dans les différens carrefours de la ville, ils y ſuſpendaient des figures d'hommes & de femmes, & y joignaient autant d'images qu'il y avait de perſonnes libres dans la famille à laquelle ils appartenaient. Ces figures repréſentaient les Dieux Lares, & c'était à elles que ces mêmes eſclaves venaient offrir les gâteaux qu'ils recueillaient dans le voiſinage. Ceux qui

avaient obtenu leur liberté, déposaient leurs chaînes au pied des poteaux, & ceux qui n'en jouissaient pas, étaient exempts de toute espèce de travail, mais ce jour-là seulement que le Préteur indiquait à sa volonté dans le courant du mois de Janvier.

Et nunquam certis redeuntia festa diebus
Cum sua per vicos compita quisque colit.

(AUSON. Id. 7. L. 2.)

LES CONSUALES.

Elles étaient consacrées au Dieu Consus qui avait un autel souterrein dans le cirque. (*Voy. Jeux Romains, Tom. IV, Part. I. p.* 4.)

LES EQUIRIES.

Ces Fêtes instituées par Romulus en l'honneur du Dieu de la guerre, se célébraient tous les ans, le 26 Février, & prirent leur nom de la course de chevaux que l'on faisait dans le champ de *Mars*.

LES FAUNALES.

Les gens de la campagne les solemnisaient deux fois chaque année en l'honneur du Dieu Faune dont les autels avaient de la célébrité dès le tems d'Evandre : on y brûlait de l'encens, on y répandait des libations de vin, & pour victime ordinaire, on y sacrifiait la brebis & le chévreau.

Faune, ſelon les Romains, paſſait l'hyver dans un lieu, l'été dans un autre, & d'après la croyance dans laquelle ils étaient qu'il venait d'Arcadie en Italie au commencement de Février, ils le fêtaient le 11, le 13 & le 15 de ce mois dans l'Ile du Tibre : comme alors on tirait les troupeaux des étables dans leſquelles on les avait renfermés pendant le froid, on immolait des victimes au Dieu nouvellement arrivé, pour l'intéreſſer à la conſervation de ces mêmes troupeaux ; & comme on penſait qu'il repartait au 15 Décembre, ou ſuivant Struvius, le 9 Novembre, on lui répétait les mêmes ſacrifices pour obtenir la continuation de ſa bienveillance. D'ailleurs, toutes les fois qu'un Dieu quittait une terre, une ville, une maiſon, c'était la coutume de le prier de ne point laiſſer de marques de ſa colère ou de ſa haîne dans les lieux qu'il abandonnait.

Faune, Nympharum fugientum amator,
Per meos fines & aprica rura
Lenis incedas, abeaſque parvis
Æquus alumnis. (HORAT. Ode XXIII.)

» Faune ! dont la tendreſſe cauſe les allarmes » des timides Nymphes, je vous demande la grace » que vous paſſiez par mes terres avec un eſprit » de douceur, & que vous ne les quittiez point » ſans répandre vos bienfaits ſur mes troupeaux «.

Ces quatre vers ſont le commencement de

l'Hymne si connue au Dieu Faune, qui contient les prières du Poète, les bienfaits du Dieu, & les réjouissances du Village.

LES FÉRALES.

Ces Fêtes étoient les mêmes que les *Charisties*. (*Voyez Charisties*) Varron fait venir ce nom de *inferi* ou *infero*, parce que ce jour-là on portait un repas au sépulchre de ceux à qui l'on rendait les derniers devoirs, & Festus prétend qu'il dérive de *fero*, ou de *feris*, parce qu'on immolait des victimes. Vossius observe que les Romains appellaient la mort *fera*, cruelle, & que de-là peut venir le mot *ferales* ou *feralia*.

LES FONTINALES.

Les Romains les célébraient le 13 Décembre en l'honneur des Nymphes qui régnaient sur les fontaines & sur les sources : celles-ci furent appellées *Nayades*, & les Nymphes marines *Néréides*, parce qu'elles étaient filles de Nérée. De plus, il y avait des *Potamides* & des *Limmades* : les premières présidaient aux fleuves & aux rivières; les secondes, aux lacs & aux étangs.

On était si fort persuadé de l'existence de ces Nymphes, ainsi que de celle des *Dii aquatiles*, (Dieux des eaux) que tous les ans on renouvellait leurs Fêtes qui, selon Festus, étaient solemnisées à une des portes de Rome, nommée *Fon-*

tinalis porta. Ce jour-là, on jettait des fleurs dans les fontaines, & on mettait des couronnes ſur les puits.

LES FORDICALES.

On les célébrait le 15 d'Avril, & on leur donna le nom de *Fordicales*, ou de *Fordicides*, des mots *forda* & *cædo* : *forda* qui ſignifie vache pleine ; *cædo*, je tue, parce qu'en effet des vaches pleines étaient les victimes que l'on ſacrifiait dans cette ſolemnité. On en attribue l'inſtitution à Numa, dans un tems de ſtérilité commune aux campagnes & aux beſtiaux.

„ Il eſt probable, dit-on dans l'Encyclopédie, que le Légiſlateur ſongea à affaiblir l'une de ces calamités par l'autre, & qu'il fit tuer les vaches pleines, parce que la terre n'avait pas fourni de quoi les nourrir elles & leurs veaux : mais la calamité paſſa, & le ſacrifice ſe perpétua : voilà l'inconvénient des cérémonies ſuperſtitieuſes : toujours dictées par quelque utilité générale, & reſpectables ſous ce point de vue ; elles deviennent onéreuſes pendant une longue ſuite de ſiècles, à des peuples qu'elles n'ont ſoulagés qu'un moment. Si l'intervention de la Divinité eſt un moyen preſque sûr ou de plier l'homme groſſier à quelque uſage favorable, ou de contribuer à ſes intérêts actuels, à ſa paſſion préſente ; en revanche, c'eſt un pli dont il ne revient plus quand il l'a pris. Il en a reſſenti

une utilité paſſagère, & il y perſiſte, moitié par crainte, moitié par reconnaiſſance. Plus alors le Légiſlateur a montré de ſageſſe pour le moment, plus le mal qu'il a fait pour la ſuite eſt grand. D'où je conclus qu'on ne peut être trop circonſpect quand on ordonne aux hommes quelque choſe de la part des Dieux.

LES FORNACALES.

Cette Fête fut établie par Numa, & ſe ſolemniſait le 12 avant les *Calendes* de Mars. Elle conſiſtait à mettre & à faire cuire de la farine devant une fournaiſe que les Romains regardaient comme une Déeſſe.

LES FURINALES.

L'époque de cette Fête revenait tous les ans le ſeizième jour avant les *Calendes* de Septembre, & fut inſtituée en l'honneur de *Furine*, Divinité des voleurs. Cette Déeſſe avait un temple dans la quatrième région, & ce temple était deſſervi par un Prêtre particulier, *Flamen furinalis*, l'un des quinze *Flamines.*

On fait venir le nom de *Furine* du mot latin *fur*, voleur. Ciceron regarde cette Divinité comme l'une des Furies, & Turnébe eſt de cet avis dans ſes *Adverſaria*, d'après Plutarque qui appelle le bois des *Erynnies* ou des *Furies*, le bois ſacré de *Furine*, dans lequel périt le jeune Gracchus. Il

s'y était retiré pour éviter la fureur du peuple qui venait d'immoler son frère; mais quel est l'asyle, quels sont les droits que l'on respecte dans le feu des guerres civiles?

LES HILARIES.

Fête consacrée à Cybèle la mère des Dieux, & la même que les *Mégalésies.* (Voyez *jeux Mégalésiens, Tom. IV, prem. Part.*)

LES LAURENTALES.

On les célébrait le dixième jour devant les *Calendes* de Janvier, en l'honneur d'Acca Laurentia femme du Berger Faustulus, & nourrice de Rémus & de Romulus. Les Pontifes lui faisaient des sacrifices au Vélabre près du Tybre.

LES FÉRIES LATINES.

» Tarquin le Superbe que Denis d'Halicarnasse nous représente comme un très-adroit Politique, Tarquin, après avoir opprimé Turnus Chef des Latins, projetta d'assujétir insensiblement tous les peuples du voisinage & de les accoutumer peu-à-peu à reconnaître la supériorité des Romains. Plein de cette idée, il leur envoya des Ambassadeurs chargés de contracter avec eux une alliance rejettée par quelques Villes des Volsques, mais

acceptée par toutes les autres, & afin de rendre cette confédération plus durable, Tarquin voulut qu'elle fût scellée du sceau de la religion. En conséquence, il imagina une Fête générale dont les sacrifices seraient les mêmes de la part de ces différens peuples, & à la fin de laquelle ils mangeraient ensemble, en témoignage d'une union parfaite : chaque état y consentit, & il fut décidé que l'assemblée se tiendrait sur la montagne d'Albe, aujourd'hui *Monte-Cavallo*, qui était au milieu du pays.

La première condition du traité fut que quelque guerre qui pût s'élever entre ces divers associés, il y aurait une suspension d'armes tant que durerait la cérémonie de la Fête. La seconde, que tous contribueraient à la dépense, & que les uns fourniraient des agneaux, les autres du lait, du fromage & semblables espèces de libations, indépendamment de la liberté qu'aurait chacun des assistans d'y porter son offrande particulière, mais que la principale victime serait un bœuf dont chaque Ville aurait sa part. La troisième condition, que le Dieu auquel on rendrait les premiers honneurs, serait *Jupiter Latiaris*, c'est-à-dire Jupiter protecteur du Latium, & c'est en partie pour cela que les *Féries* furent appellées *Latines*. Enfin il fut réglé que l'on demanderait à ce Dieu la conservation

& la profpérité de tous les peuples confédérés en général, & celle de chacun en particulier. Toutes ces claufes parurent juftes, & pour cet effet, on dreffa une efpèce de rituel qui devait être fcrupuleufement obfervé.

Quarante-fept peuples, ajoute le même Denis d'Halicarnaffe, fe trouvèrent par leurs Députés à la célébration des premières *Féries Latines*, & tout fut égal entr'eux, excepté que le Préfident était Romain & le fut toujours depuis.

Ces *Féries* étaient ordinaires, ou extraordinaires. Les ordinaires étaient annuelles, fans néanmoins être fixées à jour certain; le Conful avait le droit de le défigner; mais en même-tems, il ne pouvait y manquer, qu'on n'attribuât à fa négligence tous les malheurs qui arrivaient dans fon armée : c'eft ainfi qu'après la défaite des Romains au lac de Trafimène, l'an de Rome 536, le Prodictateur remontra que ce n'était point par l'incapacité de Flaminius que la République avait reçu cette grande plaie, mais feulement par le mépris qu'il avait eu de la religion, n'ayant fait ni les *Féries Latines* fur le mont Albain, ni les vœux accoutumés fur le Capitole. Ce Prodictateur ajouta qu'il fallait confulter les Dieux mêmes par l'infpection des Livres *Sybillins*, pour favoir quelle réparation ils exigeaient. D'après cela, il fut arêté qu'on doublerait la dépenfe, afin de remplir avec plus de folemnité ce

qui avait été omis par Flaminius, que l'on bâtirait des temples, que l'on multiplierait les ſacrifices, que l'on établirait des *lectiternes*, & enfin que l'on ferait *un printems ſacré*, c'eſt-à-dire qu'on immolerait tout ce qui naîtrait dans les troupeaux, depuis le premier Mars juſqu'au dernier jour d'Avril. Il eſt aiſé de juger, par ce ſeul trait, juſqu'à quel point allait le ſcrupule des Romains ſur l'omiſſion des *Féries Latines*.

Le moindre oubli, la moindre erreur dans les circonſtances étaient capables de troubler la Fête. Tite-Live nous apprend que parce qu'on avait reconnu que pendant le ſacrifice d'une des victimes, le Magiſtrat de Lanuvium n'avait point prié Jupiter pour le peuple Romain, on en fut ſi ſcandaliſé, que la choſe ayant été miſe en délibération dans le Sénat & renvoyée par lui au jugement des Pontifes, ceux-ci ordonnèrent que les *Féries Latines* feraient recommencées tout de nouveau, & que les Lanuviens ſeuls en feraient tous les frais. On ſait qu'on immolait pluſieurs victimes dans les *Féries*, & qu'il y avait auſſi pluſieurs autels ſur leſquels on ſacrifiait ſucceſſivement.

Au reſte, l'exactitude devait être infinie dans l'exécution. Le ſcrupule n'alla pas ſi loin pour le nombre des jours, ou pour mieux dire, on les augmenta par de nouveaux ſcrupules : on crut que loin d'offenſer les Dieux par les offrandes

qu'on leur faisait, on se les rendrait encore plus favorables en les augmentant, & les *Féries Latines* qui dans leur institution n'étaient que d'un seul jour, en eurent un second après l'expulsion de Tarquin, & un troisième après la réconciliation des Plébéïens avec les Praticiens. Ces deux évènemens parurent trop intéressans, pour ne pas mériter les actions de graces les plus solemnelles.

Enfin, long-tems après on les prolongea jusqu'à quatre jours; mais, à parler juste, ce quatrième jour n'était qu'une addition étrangère, puisque la cérémonie ne s'en faisait point dans le lieu marqué par la loi, mais au Capitole, & que d'ailleurs l'objet principal consistait en courses de Quadriges, à la fin desquelles le vainqueur recevait un prix assez singulier : on lui donnait du jus d'absynthe à boire; les Anciens étant persuadés, dit Pline, que la santé est une des plus honorables récompenses du mérite.

Les *Féries Latines* extraordinaires impératives étaient si rares, que dans toute l'Histoire Romaine on n'en trouve que deux exemples; le premier sous la Dictature de Valérius Publicola, & le second sous celle de Q. Ogalnius Gallus, l'an de Rome *696*; encore ce second exemple nous serait-il absolument inconnu, si la mémoire ne s'en était conservée dans les Tables Capitolines. Ce n'est

pas qu'il n'arrivât de tems en tems dans l'air & dans les autres élémens des prodiges qui réveillaient la ſuperſtition, & pour leſquels on faiſait des ſupplications extraordinaires qui étaient de véritables *Féries*. Mais comme elles ſe paſſaient dans Rome, nous ne les comptons point parmi les *Latines* qui étaient d'obligation pour les peuples voiſins, & pendant leſquelles ils avaient droit de participer aux ſacrifices. Le tems que duraient les expiations de ces prodiges était aſſez borné, un jour ſuffiſait, & à Rome on y en employa un ſecond : cependant dans les cas extraordinaires où les *Auſpices* jugeaient qu'il était beſoin de grandes ſupplications pour détourner le fléau dont on était menacé ; alors, ſoit que les ſacrifices & les ſupplications ſe fiſſent ſeulement dans la ville & entre les citoyens, ſoit qu'il fallût aller ſur le mont d'Albe & y appeller les peuples qui étaient compris dans l'ancien Traité, les *Féries* étaient immuablement de neuf jours.

On voit préſentement que les *Féries Latines* ordinaires étaient du nombre de celles qu'on nommait *indictæ* ou *conceptivæ*, c'eſt-à-dire mobiles, parce qu'on ne les célébrait qu'au jour marqué par le Conſul. On voit auſſi qu'on pouſſa au plus haut point le ſcrupule ſur leur omiſſion & ſur leur rituel, & que ce fut même par principe de religion qu'on

étendit leur durée. Nous ajouterons ſeulement que lorſque ces Fêtes vinrent à ſe célébrer pendant trois ou quatre jours, Rome était preſque déſerte, & que l'on y créait un Gouverneur, mais ſeulement pour le tems de la célébration des *Féries*, dans la crainte que ſes voiſins n'en profitaſſent pour entreprendre quelque choſe contr'elle. Nous en avons la preuve dans les paroles d'une Lettre qu'Auguſte écrivait à Livie, au ſujet de ſon fils le jeune Tibere qui fut enſuite Empereur. *In Albanum Montem ire cum non placet nobis, aut eſſe Romæ Latinorum diebus : cur enim non præficitur urbi, ſi poteſt fratrem ſuum ſequi in Montem.* » Nous ne trouvons pas à propos qu'il aille au mont d'Albe, ni qu'il ſoit à Rome pendant les Fêtes Latines : car, pourquoi ne le fait-on pas Gouverneur de Rome, s'il eſt capable de ſuivre ſon frère au mont d'Albe pour cette ſolemnité ? «

Outre les Féries *indictæ* ou *conceptivæ*, les Romains avaient encore les *æſtivales*, ou Fêtes d'été, les *anniverſariæ*, les *compitalitiæ*, ou Féries des rues, & des carrefours, les Féries *votives*, les *dénicales* pour l'expiation des familles polluées par un mort, les *meſſis Feriæ*, Féries de la moiſſon, les *Paganales*, les *Præcidaneæ* qui étaient proprement ce que nous appellons la vigile d'une Fête, les Féries *particulières* ou propres à diverſes familles, comme

à la famille Claudienne, Æmilienne, Julienne; les *publiques*, celles que tout le monde gardait, ou que l'on obſervait pour le bien général; les *Sementinæ*, celles que l'on célébrait pour les ſemailles; les *ſtativæ* ou Féries fixes qui ſe répétaient toujours au même jour; les *Saturnales*, les *Quirinaliæ* ou *Stultorum Feriæ*, Féries des fous & des ſots, qui revenaient le 17 Février, & qu'on nommait auſſi *Quirinales*: *victoriæ Feriæ*, celles de la victoire au mois d'Août; *Vindemiales*, celles des vendanges, qui duraient depuis le 20 d'Août juſqu'au 15 d'Octobre; les Féries de Vulcain, *Feriæ Vulcani*, qui tombaient le 22 de Mai.

Férie ſe diſait auſſi chez les Romains pour un jour de foire, parce qu'on tenait les foires les jours de *Féries*: ce mot, ſelon toute apparence, eſt dérivé de *Féria* qui ſignifiait autrefois fête ou ſolemnité pendant laquelle on était obligé à la ceſſation de tout travail: l'Empereur Conſtantin ordonna que ce devoir ſerait obſervé pendant la ſemaine de Pâques, & de ce moment, elle fut diviſée en ſept jours de *Féries* dont le Dimanche fut la première. D'autres diſent que ces mêmes jours n'ont point été appellés *Féries* de l'obligation dans laquelle on était de s'abſtenir des œuvres ſerviles pendant leur durée, mais qu'on leur avait donné ce nom pour avertir les

Fidèles qu'ils devaient s'abstenir de pécher. (*Encyclop.*, *Tom. VI*, 507).

LES LÉMURIES.

Dans le systême des Payens, les *Lémures* étaient des génies malfaisans, ou les ames des morts inquiets qui revenaient tourmenter les vivans. Un Commentateur d'Horace prétend que les Romains ont dit *Lémures* pour *Rémures*, & que ce dernier mot est formé du nom de Rémus qui fut tué par son frère Romulus, & dont l'ombre ou le spectre ne cessait de revenir sur la terre pour lui demander qu'il expiât son fratricide par une Fête en son honneur. Delà les *Lémuries* qui furent instituées par ce même Romulus, & que l'on célébrait le 9 de Mai. On y offrait des sacrifices pendant trois nuits consécutives : tous les Temples des Dieux étaient fermés & les mariages interdits : les principales cérémonies consistaient à exorciser les *Lémures*, à prévenir leurs apparitions & les troubles qu'elles auraient pu causer aux vivans. Celui qui sacrifiait avait les pieds nuds, & les doigts de la main joints au pouce, imaginant par-là empêcher que les *Lémures* n'approchassent de lui. Ensuite il se lavait dans de l'eau de fontaine ; & prenant des fèves noires, il les mettait dans sa bouche, puis les jettait derrière lui en proférant ces paroles : *Je me délivre par ces fèves, moi & les*

miens. Cette conjuration était accompagnée d'un charivari de vaiſſeaux d'airain, & de prières aux Lutins de laiſſer les vivans en repos.

Servius prétend que ces fêtes furent établies par l'ordre même de l'Oracle que l'on avait conſulté ſur les moyens de faire ceſſer une peſte qui ſurvint après la mort de Rémus, & que ſon frère lui fit bâtir un tombeau magnifique ſur le mont Aventin. Il ajoute que lorſqu'il rendait la juſtice au peuple, il faiſait mettre à côté de ſon Tribunal un ſiége ſemblable au ſien, ſur lequel étaient poſés les ornemens de la dignité royale, comme ſi Rémus eût été vivant; & que c'eſt d'après cela que Virgile a dit :

Remo cum fratre Quirinus jura dabat.

Les Romains qui regardaient les Grecs comme les fondateurs de leur religion, reconnaiſſaient qu'ils en avaient appris le culte qu'ils rendaient aux morts. Ils croyaient, comme eux, que les ombres ſortaient des enfers pour aſſiſter à leurs fêtes, & que les portes en étaient ouvertes pendant tout le tems que durait la ſolemnité.

Ovide parle des *Lémuries*, & ſuppoſe que Romulus ne les créa qu'à la ſollicitation d'Acca Laurentia, ſa nourrice, à qui l'ombre de Rémus apparaiſſait toutes les nuits, ainſi qu'à ſon mari Fauſtulus.

LES LIBÉRALES.

Ces fêtes, différentes des *Bachanales*, avaient été inſtituées en l'honneur de Bachus que l'on appellait *Liber Pater*, & ſe célébraient le 17 de Mars. Ce jour-là, de vieilles femmes couronnées de lierre, ſe tenaient aſſiſes avec des Prêtres de Bachus devant un foyer rempli de liqueurs compoſées avec du miel, & invitaient les paſſans à en acheter pour en faire des libations au Dieu du vin. Ce même jour, on mangeait en public, & l'on avait la liberté de dire ſa façon de penſer ſur les grands comme ſur les petits.

LES LUCARIES.

Les *Lucaries* prenaient leur nom de *Lucus*, bois ſacré qui était ſitué entre le Tybre & la voie Salarie : les Romains s'y étaient cachés lorſqu'ils avaient été vaincus par les Gaulois, & c'eſt pour cela qu'ils y célébraient les *Lucaries*. Plutarque obſerve que ce jour-là (18 Juillet) on payait les Comédiens de l'argent qui provenait des coupes réglées que l'on faiſait dans ce même bois.

LES LUPERCALES.

Ces Fêtes que l'on ſolemniſait en l'honneur de Pan, le troiſième jour après les *Ides* de Février, ne furent point inſtituées par Romulus, comme

le dit Valère Maxime, mais par Evandre qui les établit en Italie où il se retira soixante ans après la guerre de Troye. Il était naturel que cet Evandre qui était d'Arcadie, s'occupât d'honorer le Dieu que ses compatriotes regardaient comme leur grande Divinité, & il voulut qu'on le célébrât sur le mont Palatin, lieu habité par la Colonie qu'il avait amenée avec lui. On y offrait des sacrifices à Pan, & des gens nuds, armés de fouets, frappaient indifféremment tous ceux qu'ils rencontraient. *In hujus* (*Montis Palatini*) *radicibus Templum Lycæo, quem Græci Pana, Romani Lupercum appellant, constituit Evander. Ipsum Dei simulachrum nudum, caprina pelle amictum est, quo habitu, nunc Romæ Lupercalibus decurritur.* (Justin. Lib. 43, cap. 1.)

» Tout cela se passair avant que Romulus & Rémus eussent pu songer à la fondation de Rome; mais comme l'on prétendair qu'une louve les avait nourris dans l'endroit même qu'Evandre avait consacré au Dieu Pan, il est probable que ce hasard engagea Romulus à continuer les *Lupercales* & à les rendre plus célèbres. D'après cela, il institua les *Luperques* ou Prêtres de Pan, les érigea en Collége, & ordonna que les peaux des victimes immolées leur serviraient de ceintures. *Cincti pellibus immolatarum hostiarum jocantes obviam petiverunt* «. (Denys d'Halicarnasse, *Lib.* 1.)

Si les *Luperques* avaient oublié de mettre la ceinture dont nous venons de parler, ils n'auraient point eu le droit d'insulter ceux qui se trouvaient sur leur passage.

On prétend que ces Prêtres étaient divisés en deux Communautés, celle des *Quintiliens* & celle des *Fabiens*, pour perpétuer, dit-on, la mémoire d'un Quintilius & d'un Fabius qui avaient été les Chefs, l'un du parti de Romulus, & l'autre de celui de Rémus. Cicéron, dans son Discours pour Cœlius, traite le corps des *Luperques*, de *Société agreste* formée avant que les hommes fussent humanisés & policés. Cependant César qui avait besoin de créatures dans tous les ordres, fit ériger par son crédit & en son honneur, un troisième Collége de *Luperques*, auquel il attribua des revenus assez considérables & qui furent nommés les *Juliens*. (Voyez *Dion, Lib.* 54, *& Suétone dans sa Vie de César, chap.* 26.)

Jaloux de flatter son ami, Marc-Aurèle se fit aggréger à ce troisième Collége, & quoique Consul, il ne rougit pas de courir les rues en *Luperque*. Cicéron désapprouva hautement cette conduite, & lui dit en plein Sénat, qu'il aurait dû se souvenir qu'un personnage si bouffon ne convenait point à la dignité de sa place. *Ita eras Lupercus ut te Consulem esse meminisse deberes.*

Parmi grand nombre de cérémonies burlesques

qui ſe pratiquaient dans ces mêmes Fêtes, on touchait d'une épée ſanglante, le front de deux jeunes hommes de condition, qui devaient rire tandis qu'on la leur appliquait. Enſuite on partageait en courroies les peaux des victimes, on leur en faiſait des fouets qu'on leur mettait en main, & armés de la ſorte, vêtus d'un ſimple caleçon, ils étaient obligés de parcourir la ville & la campagne.

Quant aux raiſons pour leſquelles ces Prêtres étaient nuds avec une ſimple ceinture pendant le Service Divin, liſez Ovide qui en rapporte un grand nombre au 11e. *Liv. de ſes Faſtes*, & vous verrez qu'une des plus plaiſantes eſt tirée de la mépriſe du Dieu Pan qui voyageait avec Hercule pour jouir de la préſence d'Omphale dont il était amoureux. Un jour, dit il, cette Nymphe s'aviſa de prendre le coſtume du Héros qu'elle adorait; Pan fut la dupe de la métamorphoſe, & furieux contre les habits qui l'avaient trompé, il voulut que ſes Prêtres n'en portaſſent d'aucune eſpèce pendant la cérémonie de ſon culte.

Les *Luperques* tombèrent de mode ſur la fin de la République, quoique leurs trois Colléges ſubſiſtaſſent avec tous leurs biens; mais Auguſte ordonna que leur culte reprît ſa première vigueur, & défendit ſeulement aux jeunes gens qui n'avaient point encore de barbe, de courir les rues avec les Prêtres de ces Fêtes.

On ne devine point la raiſon qui put déterminer cet Empereur à rétablir une cérémonie ridicule qui s'aboliſſait d'elle-même ; mais il eſt plus étrange de voir qu'elle devint ſi reſpectable dans la ſuite, que ſous les Monarques Chrétiens, les Conſuls même firent l'impoſſible pour la maintenir, malgré tous les moyens que Gélaſe employa pour la détruire : nous en avons la preuve dans l'apologie que ce Pape écrivit contr'eux, & que Baronius nous a conſervée toute entière. Tom. VI. de ſes Œuvres, *ad annum 496*, *n° 28 & ſeq.*

Plutarque a remarqué que les femmes ne ſe ſauvaient pas devant les *Luperques*, & que loin de craindre leurs coups de fouet, elles s'y expoſaient volontairement dans l'eſpérance de devenir fécondes ſi elles étaient ſtériles, ou d'accoucher heureuſement ſi elles étaient groſſes.

LES MAJUMES.

Elles furent inſtituées par l'Empereur Claude qui les fit célébrer le premier de Mai en l'honneur de Maia ou de Flore. Les Hiſtoriens prétendent qu'originairement on les ſolemniſait à Oſtie ſur les bords du Tibre & de la mer ; qu'au troiſième ſiècle elles ſe répandirent dans toutes les Provinces de l'Empire, & qu'elles ſubſiſtèrent ſous pluſieurs Empereurs Chrétiens.

LES MATRALES.

Les Matrones les célébraient à Rome en l'honneur de la mère *Matuta* qui, ſelon Plutarque, était la même chez les Romains que Leucothéa ou Ino fille de Cadmus chez les Grecs : » Il n'y a de différence, dit-il, que dans les noms, ſi l'on en juge par les cérémonies qui s'obſervent aux ſacrifices qu'on offre à cette Déeſſe. On fait entrer une eſclave dans le milieu du Temple, & elle eſt chaſſée ignominieuſement après avoir été ſouffletée par les dames Romaines. Les femmes, ajoute ce même Auteur, portent entre leurs bras leurs neveux en bas âge, elles les préſentent à *Matuta* à laquelle elles adreſſent des vœux pour attirer ſa protection ſur ces enfans, en un mot, elles y retracent au naturel ce qui arriva aux nourrices de Bachus, & ce qu'Ino eut à ſouffir de Junon pour avoir allaité le fils de ſa rivale. On ſait que cette Ino conçut la jalouſie la plus violente contre une de ſes eſclaves dont ſon époux Athamas était devenu éperdûment amoureux. La haine que lui inſpira cette jalouſie, s'étendit ſur toutes les eſclaves; ce fut pour cela que les Romains les bannirent de ſon-Temple, à l'exception d'une ſeule qui repréſentait la maitreſſe d'Athamas, & ſur laquelle, comme nous l'avons vu, les dames Romaines vengeaient l'affront qui avait été fait

à leur Divinité. La coutume de n'y porter que leurs neveux était fondée ſur ce que cette Ino avait eu le bonheur de ſauver Bachus fils de ſa ſœur Sémélé : ſes deux enfans n'eurent pas le même ſort, & privée de l'un à qui ſon propre père ôta la vie, elle fut avec l'autre ſe précipiter dans la mer.

Le jour de ſa fête, on lui offrait des eſpèces de gâteaux cuits dans des pots de terre. *Teſtatium, quod in teſta calida coquebatur, ut etiam nunc matralibus faciunt Matronæ.* (Varron, Liv. 4 de la Langue Latine).

Ovide fait mention de ces gâteaux dans le 16e Liv. des Feſtins.

Ite, bonæ matres, veſtrum matralia feſtum
Flavaque Thebanæ reddite liba Deæ.

Enfin, Plutarque aſſure que les Romains avaient emprunté des Grecs toutes les cérémonies du culte qu'ils rendaient à cette Déeſſe. Il dit que le gardien du Temple de Leucothoé dans la ville de Chéronée ſe tenait à la porte du veſtibule, avec un fouet à la main, & que de tems en tems il prononçait : *qu'aucune eſclave, qu'aucun Etolien, qu'aucune Etolienne n'entrent ici.* Cet uſage faiſait alluſion à la naiſſance & au crime de la Maitreſſe d'Athamas, que les Grecs nommaient *Anthiphéra*, & qui était une eſclave d'Etolie.

LES MATRONALES.

Cette Fête regardait particulièrement les gens mariés, & on la solemnisait le premier de Mars en mémoire de ce qu'à pareil jour, les Sabines enlevées par les Romains, avaient fait la paix entre leurs maris & leurs pères.

Le matin, les Dames se rendaient au Temple de Junon, & lui présentaient des fleurs dont elles-mêmes étaient couronnées.

Ferte Deæ flores, gaudet florentibus herbis
Hæc Dea : de tenero cingite flore caput.

De retour à la maison, elles se paraient de ce qu'elles avaient de plus précieux, & y recevaient les présens que leur offraient leurs maris & leurs amis, en reconnaissance de l'heureuse médiation qu'elles avaient ménagée autrefois entre Rome & ses ennemis.

Le matin du même jour, les hommes sacrifiaient à Janus, & le soir, les maris donnaient à leurs épouses des repas auxquels les garçons n'étaient pas plus admis qu'aux autres cérémonies de la Fête. C'est pour cela qu'Horace écrivait à Mécène, *Ode VIII, Liv.* II. » Mécène, vous êtes sans doute surpris de ce que vivant dans le célibat, je me mets en frais pour le premier jour de Mars, dont la solemnité n'intéresse que les per-

ſonnes qui ſont engagées dans le mariage : vous ne ſavez pas à quoi je deſtine ces corbeilles de fleurs, ce vaſe plein d'encens, & ce braſier que j'ai placé ſur un Autel revêtu de gazon. La reconnaiſſance le veut & l'exige; à pareil jour, Brutus me garantit de la chûte d'un arbre dont je penſai être écraſé «.

Martiis cœlebs quid agam Calendis,
Quid velint flores &c.....

Pendant cette ſolemnité dont on attribuait l'inſtitution à Romulus & à Latius Roi des Sabins, les Dames ſervaient leurs eſclaves à table.

LA FÊTE DES MARCHANDS.

On la ſolemniſait au mois de Mai, & on ſacrifiait à Mercure, le Dieu des Marchands.

LES MÉDITRINALES.

Ces Fêtes avaient été inſtituées en l'honneur de *Meditrina* Déeſſe de la Médecine, & les Romains les célébraient le 11 Octobre. Ce jour-là, on goûtait le vin nouveau, & on en buvait auſſi du vieux, parce qu'on regardait ce breuvage, non-ſeulement comme un confortatif, mais encore comme un antidote contre la plupart des maladies. A l'égard du *nouveau*, la première fois qu'on en faiſait uſage, dit Feſtus, on ne manquait pas de

prononcer les paroles ſuivantes : *Vetus novum vinum bibo , veteri novo morbo medior* » Je bois du vin vieux, nouveau ; je remédie à la maladie vieille, nouvelle «. Ces paroles étaient conſacrées de manière que leur omiſſion eût paſſé pour un préſage funeſte.

LES MÉGALÉSIES.

On les ſolemniſait en l'honneur de Cybèle. (Voy. *Jeux Mégaléſiens , Tom. I , Part. I , p.* 70.)

LES OPALIES.

Fêtes inſtituées en l'honneur d'Ops qui était la même que Cybèle. Selon Macrobe, on les célébrait le 19 Décembre, c'eſt-à-dire dans le même mois que les *Saturnales*, par la raiſon que Saturne & Ops étaient époux. Le jour des *Opalies*, on invoquait la Déeſſe, aſſis ſur la terre, pour marquer qu'elle en était la mère. Le même jour, on régalait les eſclaves qui, pendant toute l'année, s'étaient occupés des travaux de la campagne.

LES PAGANALES.

Ces Fêtes étaient conſacrées aux Dieux des champs , & célébrées dans les Villages *in pagis*. De-là le nom de *Paganales* que l'on renouvellait tous les ans au mois de Janvier , lorſque les travaux de la campagne étaient interrompus.

Denys d'Halicarnaſſe en attribue l'inſtitution à Servius Tullius qui ordonna que les hommes, les femmes & les enfans y porteraient chacun une petite pièce de monnoie de différente eſpèce : celui qui préſidait aux ſacrifices, mettait à part chacune de ces pièces, & par ce moyen, il était en état de rendre compte au Prince du nombre, de l'âge & du ſexe des habitans de chaque canton. Cette manière de compter ferait préſumer que les Romains n'avaient point encore l'uſage de l'écriture.

Ovide fait mention de ces mêmes Fêtes au *Ier. Liv. des Faſtes.*

Pagus agat feſtum, pagum luſtrate coloni,
Et date paganis annua liba focis.

LES PALILIES.

Le Paganiſme invoquait Palès, comme la Divinité tutelaire des bergers & des troupeaux, & tous les ans, le 21 d'Avril, les Romains célébraient en ſon honneur une Fête appellée *Palilia*, ſelon les uns, & *Parilia*, ſelon les autres.

Ce jour-là, le peuple ſe purifiait avec une eſpèce de parfum dans lequel il faiſait entrer du ſang d'un cheval que l'on venait de ſaigner, des tiges de fèves, & des cendres d'un veau qui devait être un des trente que les *Veſtales* arrachaient du ventre d'autant de vaches pleines qu'elles ſacrifiaient

aux *Fordicales*. Le même jour, les gens de la campagne purifiaient leurs bergeries & leurs troupeaux, avec de l'eau, du ſouffre & des fumigations de pin & de laurier auxquels ils joignaient différentes ſortes d'herbes.

Paſtor oves ſaturas ad prima crepuſcula luſtrat.

Les Romains étaient perſuadés que ces luſtrations préſervaient les beſtiaux de toute eſpèce de maladie, & les garantiſſaient de la mortalité. Auſſi n'égorgeait-on aucune victime ſur l'autel de Palès; un ſacrifice ſanglant ne pouvait convenir à une Divinité qui préſidait à la conſervation du bétail. On ſe contentait de lui offrir du millet avec du vin cuit, & de lui faire des libations de lait. Sur le ſoir, les aſſiſtans ramaſſaient du foin & de la paille, ils y mettaient le feu, danſaient à l'entour au ſon des tambours & des flûtes, enfin ils ſautaient par-deſſus pour ſe purifier, à l'exemple des *Flamines* qui en avaient fait autant le jour de la fondation de Rome.

Urbi feſtus erat, dixêre Palilia patres,
Hic primus cœpit mœnibus eſſe dies.

(OVID. L. 4. Faſt.)

Le Poète, dans ces vers, fixe la fondation de cette Ville au 21 Avril; Manilius & Solin aſſurent qu'elle ſe fit en automne.

LES QUINQUATRES.

Les jours deſtinés à cette ſolemnité, étaient célébrés par des joueurs d'inſtrumens qui rendaient un culte particulier à Minerve, comme à leur Divinité protectrice, & dans le temple de laquelle ils jouaient des ſymphonies. Les jours ſuivans, ſelon Cenſorin, *de die natali*, ils s'amuſaient à boire, & à ſe montrer en ſpectacle au public aſſemblé dans les différens quartiers de la Ville.

Et jam Quinquatrus jubeor narrare minores,
Nunc ades, ô cœptis, flava Minerva meis!
Cur vagus incedit tota tibicen in urbe?
Quid ſibi perſonæ, quid ſtola longa volunt?
(OVID. L. 6. Faſt.)

Le nom de *Minores* fut donné à cette Fête pour la diſtinguer d'une autre qui était auſſi conſacrée à Minerve, & que l'on appellait *Majores*. Le mot *quinquatrus* ſignifiait les cinq jours que l'on y employait.

Una dies media eſt, & fiunt ſacra Minervæ,
Nominaque à junctis quinque diebus habent. (OVID.)

Cette Fête, ſelon Feſtus, était regardée comme l'anniverſaire de la dédicace du temple que les Romains avaient érigé à Minerve ſur le mont Aventin, & le premier jour, on célébrait les merveilles de ſa naiſſance, conformément à la tradition my-

thologique. Par cette raiſon, dit Ovide, on ne faiſait point couler le ſang des victimes, & les ſpectacles des Gladiateurs étaient abſolument interdits.

Sanguine prima vacat, nec fas concurrere ferro.
Cauſa, quod eſt illa nata Minerva die.

Les quatre jours ſuivans ſe paſſaient en ſacrifices d'animaux, & finiſſaient par un combat dans l'arène pour honorer Minerve comme Déeſſe de la guerre.

Altera, treſque ſuper, ſtrata celebrantur arena
Enſibus exertis bellica læta Dea eſt.

Le dernier de ces quatre jours, on pratiquait une cérémonie dont les Mythologues attribuent l'origine à Evandre qui l'apporta, diſent-ils, de l'Arcadie dans le Latium, & que les Romains appellèrent *Talibuſtrium.* Elle conſiſtait à purifier les trompettes & les inſtrumens de muſique conſacrés au culte des Dieux. En conſéquence, ils immolaient un agneau femelle, & les Prêtres accompagnaient ce ſacrifice de certain genre d'expiation dont les Auteurs de l'Antiquité ne nous ont point inſtruits.

Summa dies è quinque tubas luſtrare canoras
Admonet, & forti ſacrificare Deæ.

Le 23 de Mai, on renouvellait la même cérémonie en l'honneur de Vulcain.

Proxima Vulcanì lux eſt, tubiluſtria dicunt,
Luſtrantur puræ, quas facit ille, tubæ.

Du reſte, les grandes Fêtes *quinquatriennes* étaient pour les écoliers un tems de vacance & de divertiſſement. Ils portaient à leurs Maîtres une eſpèce de rétribution, non pas à titre de *minerval* ou ſalaire, mais en forme de préſent. Xiphilin, *Liv.* 67 & Suétone dans *la Vie de Domitien*, rapportent que dans ces jours de ſolemnité, les Orateurs & les Poètes ſe diſputaient les prix d'Eloquence & de Poéſie. En un mot, les Fêtes Romaines déſignées ſous les noms de *Quinquatrus majores* & de *Quinquatrus minores*, avaient beaucoup de reſſemblance avec les grandes & les petites *Panathénées* que les Grecs célébraient en l'honneur de Minerve : les Auteurs anciens ont même pris quelquefois ces deux ſolemnités l'une pour l'autre, & ont confondu la Grecque avec la Romaiue. Varron & Feſtus ont prétendu que cette dernière ne durait qu'un jour ; mais comment accorder ce ſentiment avec ce que nous avons cité d'Ovide ? le ſeul moyen d'y parvenir, c'eſt de ſuppoſer que dans ſon inſtitution, cette ſolemnité ſe paſſait en effet dans un ſeul jour, & que par la ſuite, on y en ajouta quatre autres.

LES QUIRINALES.

Elles furent inſtituées en l'honneur de Romulus qui devenu à Rome un nouveau Mars ſous le nom de *Quirinus*, y prit la place de l'ancien Dieu *Quiris* que les Sabins adoraient depuis long-tems. Cette Fête était célébrée le 17 Février, & le grand Pontife qui préſidait à la cérémonie, s'appellait *Flamen Quirinalis.* Ce Pontife était toujours tiré du corps des Patriciens, & ce fut Numa qui créa cette Charge ſacerdotale.

LE RÉGIFUGE.

Les Anciens ne conviennent point de l'origine de cette Fête que l'on célébrait le 6 avant les *Calendes* de Mars. Les uns rapportent que c'était en mémoire de l'évaſion de Tarquin le Superbe, & les autres, parce que le Roi des choſes ſacrées s'enfuyait après avoir ſacrifié. Ce premier ſentiment fondé ſur l'autorité d'Ovide, de Feſtus & d'Auſone, eſt plus vraiſemblable que le ſecond qui eſt de Plutarque. Cependant il eſt poſſible de préſumer que le Roi des choſes ſacrées fuyait ce jour-là en mémoire de cette fuite de Tarquin.

LES ROBIGALES.

On les célébrait le 7 avant les *Calendes* de Mai, en l'honneur de *Robigus* le Dieu de la rouille, afin

afin qu'il la détournât des moiſſons. On ſacrifiait une brebis & un chien dont on lui offrait les entrailles avec du vin & de l'encens.

LES SATURNALES.

» Saturne, l'aîné des Titans, dit Diodore de Sicile, Saturne devint Roi, & après avoir policé ſes ſujets qui menaient auparavant une vie ſauvage, il porta ſa réputation & ſa gloire en différens lieux de la terre. Il établit par-tout la juſtice, & les hommes qui ont vécu ſous ſon empire, paſſent pour avoir été bienfaiſans, & par conſéquent très-heureux. Il a régné dans les pays occidentaux où ſa mémoire eſt encore en vénération. En effet, les Romains & les Carthaginois, lorſque leur Ville ſubſiſtait & tous les peuples de ces cantons, ont inſtitué des fêtes & des ſacrifices en ſon honneur, & pluſieurs endroits lui ſont conſacrés par leur nom même. La ſageſſe de ſon Gouvernement avait en quelque ſorte banni les armes, & faiſait goûter un Empire d'innocence, de douceur & de félicité. La montagne qu'on appella depuis le *mont Capitolin*, était anciennement appellée le *mont Saturnin*; & ſi nous en croyons Denys d'Halicarnaſſe, l'Italie entière avait porté auparavant le nom de *Saturnie*. Virgile dit, en parlant de ce Prince :

Aureus hanc vitam in terris Saturnus agebat.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il fut perſécuté par ſon fils & obligé de ſe réfugier en Italie, après avoir erré ſur pluſieurs mers, comme le remarque Ovide.

Thuſcum rate venit ad amnem
Ante per errato fulcifer orbe Deus.

L'Hiſtorien Thalus le fait contemporain de Bélus qui fleuriſſait 322 ans avant le ſiége de Troye; ce qui paraît aſſez probable, attendu qu'Agamemnon, Achille, Ajax & Ulyſſe prenaient la qualité d'Adrien petit-fils de ce Prince, qui, du tems de Janus, apprit aux Italiens à cultiver la terre.

Sous la fable de Saturne, dit Cicéron, ſe cache un ſens phyſique aſſez beau : on a entendu par Saturne, celui qui préſide au tems & qui en règle les dimenſions : ce nom lui vient de ce qu'il dévore les années, *Saturnus quod ſaturetur annis*, & c'eſt pour cela qu'on a feint qu'il mangeait ſes enfans : mais de peur qu'il n'allât trop vîte, Jupiter l'a enchaîné, c'eſt-à-dire l'a ſoumis au cours des aſtres qui ſont comme ſes liens «. (*Encyclop. Tom. XIV, pag. 696.*)

A l'égard des *Saturnales*, elles ne furent d'abord qu'une ſolemnité populaire qui devint dans la ſuite une Fête générale, non pas tout-à-fait ſous Tullus Hoſtilius qui fit le vœu de l'établir, mais ſous le Conſulat de Minutius & de Sempronius Atratinus. Tel eſt le ſentiment de Tite-Live, mais

il eſt contredit par quelques Auteurs dont les uns en attribuent l'inſtitution à Tarquin le Superbe ſous le Conſulat de T. Largius, & les autres à Janus Roi des Aborigènes, qui reçut Saturne en Italie. Quoi qu'il en ſoit, la célébration des *Saturnales* fut interrompue depuis le règne de Tarquin juſques à la ſeconde guerre *punique*, tems auquel un ordre du Sénat la rétablit dans tout ſon luſtre.

Ces fêtes ſe paſſaient en plaiſirs & en feſtins : les Romains quittaient la toge, ne ſe montraient qu'en habits de table, & s'envoyaient des préſens comme aux Etrennes. Les jeux de haſard étaient permis, le Sénat vaquait, les affaires du Bureau ceſſaient, les Ecoles étaient fermées, & l'on aurait regardé comme de très-mauvais augure de commencer la guerre ou de punir quelques criminels de l'inſtant que ces jours de réjouiſſance étaient arrivés.

Les enfans les annonçaient en parcourant la veille les rues de Rome, dans leſquelles ils criaient : *Io Saturnalia.* On voit encore des médailles ſur leſquelles ces mots ſont gravés, & M. Spanheim en cite une qui avait été frappée, d'après la raillerie piquante qu'eſſuya Narciſſe, lorſque cet affranchi de l'Empereur Claude fut envoyé par lui dans les Gaules pour appaiſer une ſédition qui s'était élevée parmi les troupes. *Io Saturnalia* fut la ſeule réponſe qu'il en obtint.

Les *Saturnales* commencèrent d'abord le 17 Décembre, ſuivant l'année de Numa, & ne durèrent qu'un jour. Jules Céſar en mit deux de plus à ce mois, lorſqu'il réforma le Calendrier, & ces deux jours furent ajoutés aux *Saturnales*. Auguſte qui approuva cette augmentation par un Edit, les prolongea d'un quatrième jour, & enfin Caligula d'un cinquième ſous le nom de *Juvenalia*. L'un de ces cinq appellé *Opalia*, était deſtiné au culte de Rhée, & de plus, il y en avait deux autres appellés *Sigillaries*, nom tiré des petites figures que l'on offrait à Saturne; de manière que ces fêtes duraient ſept jours.

Saturni ſeptem venerat ante dies. (MARTIAL.)

Les railleries de toute eſpèce étaient permiſes pendant ces fêtes qui, comme nous l'avons dit, étaient abſolument conſacrées aux plaiſirs : *Lepida Proferendi licebat.* C'eſt ainſi qu'en parlent Aulugelle, Tite-Live, & l'Empereur Julien dans la Satyre qu'il fait des Céſars qui l'avaient précédé.

La Statue de Saturne qui était liée de bandelettes de laine pendant toute l'année, apparemment en mémoire de la captivité à laquelle il avait été réduit par les Titans & par Jupiter, en était dégagée pendant ſa fête, ſoit pour marquer ſa délivrance, ſoit pour repréſenter la liberté qui régnait pendant le ſiècle d'or, & celle dont on jouiſſait durant les *Saturnales*. En effet, toute apparence de

ſervitude en était bannie; les eſclaves portaient le chapeau, marque de l'affranchiſſement, ſe vêtiſſaient des mêmes habits que les Citoyens, & ſe choiſiſſaient un Roi de la fête.

Les Athéniens en avaient une qui ne reſſemblait pas moins à celle-ci, que les *Salzea* établies à Babylone; mais celle qui approchait le plus des *Saturnales*, avait été célébrée très anciennement en Theſſalie, & l'on peut ſuppoſer que les autres n'ont été qu'une imitation de cette dernière dont voici l'origine & la deſcription.

Les Pélaſges, nouveaux habitans de l'Hémonie, faiſaient un ſacrifice ſolemnel à Jupiter, lorſqu'un étranger nommé Pélorus leur annonça qu'un tremblement de terre venait d'entrouvrir les montagnes voiſines, que les eaux du marais de Tempé s'étaient écoulées dans le fleuve Pénée, & avaient découvert une plaine ſuperbe. Enchantés de cette nouvelle, les Pélaſges invitèrent l'étranger à manger avec eux, s'empreſsèrent à le ſervir, & permirent à leurs eſclaves de prendre part à la réjouiſſance.

Le marais dont ils prirent poſſeſſion étant devenu cette même vallée de *Tempé* que les Poètes ont célébrée, ils continuèrent tous les ans le même ſacrifice à Jupiter qu'ils ſurnommèrent *Pélorien*, & donnèrent à manger à des étrangers, ainſi qu'à leurs eſclaves auxquels ils accordèrent toute ſorte

de liberté. Dans la ſuite, les Pélaſges ayant été chaſſés de l'Hémonie, ils vinrent s'établir en Italie par ordre de l'Oracle de Dodone qui leur commanda d'honorer Saturne & Pluton : le ſens ambigu de cet Oracle les embaraſſa, & à l'exemple des Tyriens, des Carthaginois & de quelques autres nations, ils crurent devoir immoler des victimes humaines à ces ſombres Divinités. On prétend qu'Hercule paſſant chez eux à ſon retour d'Eſpagne, leur demanda la raiſon de ces barbares ſacrifices ; qu'ils lui citèrent les paroles de l'Oracle ; qu'il en donna la véritable interprétation, & que de ce moment les Pélaſges n'offrirent plus à Pluton que des ſtatues ou des *têtes* en figures, & des cierges à Saturne. C'était ainſi qu'on en uſait dans les *Saturnales*.

Ce qu'il y avait encore de ſingulier dans ces ſacrifices, c'eſt qu'on les faiſait la tête découverte. Plutarque en donne pour raiſon qu'avant Enée, on avait la tête nuë pendant les cérémonies ſacrées ; & que le culte qu'on rendait à Saturne, était beaucoup plus ancien que ce Prince ; mais ce qui paraît plus vraiſemblable, c'eſt qu'on ne ſe couvrait en effet que pour les Dieux céleſtes, & que *Saturne* était mis au nombre des Dieux infernaux.

LE SEPTIMONTIUM.

Solemnité ques les Romains instituèrent lorsque la septième montagne fut renfermée dans la Ville, & que d'après cela, ils appellèrent la Fête des *Montagnes.* On la célébrait par autant de sacrifices que l'on offrait en sept endroits différens ; mais il n'était pas d'obligation que ce fût sur les hauteurs. Ce jour-là les Empereurs faisaient des largesses au peuple, & les particuliers s'envoyaient des présens.

LES SIGILLAIRES.

Elles suivaient immédiatement les cinq jours que durait la fête des *Saturnales*, & le nom de *Sigillaria* fut emprunté des petites figures ou en or, ou en argent, ou en airain, que les Romains offraient à Pluton. Chaque personne les suspendait à l'autel de cette Divinité, tant pour se la rendre propice, que pour l'intéresser à la conservation de sa famille. Dans ces mêmes jours, les artisans en vendaient de petites en terre cuite, qui servaient d'amusement aux enfans. (Voy. *Saturnales*).

LES TERMINALES.

Elles étaient appellées ainsi, selon Varron, parce qu'elles se célébraient le jour qui terminait l'année, c'est-à-dire le dernier Février que l'on comp-

tait pour le douzième mois. D'autres prétendent que les *Terminales* étaient la fête du Dieu *Terminus*, & leur ſentiment eſt fondé ſur le témoignage de Denis d'Halicarnaſſe qui dit que Numa l'établit pour apprendre aux gens de la campagne à reſpecter les propriétés de leurs voiſins. En conſéquence, il fit planter des bornes à la terre de chaque particulier, & ſi quelqu'un oſait les reculer, ſa tête était dévouée aux Dieux. De ce moment, il devenait digne de mort, & il était permis de le tuer.

Le Dieu *Terme* n'était donc autre choſe que la borne même, & les gens de la campagne ſur-tout avaient pour elle une vénération qui allait juſqu'à l'idolatrie. Ovide même confeſſe qu'il avait le plus grand reſpect pour ce Dieu, ſoit qu'il fût de pierre ou de bois.

Nam veneror ſeu ſtipes habet deſertus in agris,
Seu vetus in trivio florere ſerta lapis.

Les payſans le couronnaient de fleurs, l'emmaillotaient avec des linges, & lui faiſaient des ſacrifices, d'abord de fruits, enſuite d'un agneau, ou d'un cochon de lait. *Vel agna feſtis cæſa terminalibus*, dit Horace.

LES TUBILUSTRES.

Fête que l'on célébrait pour purifier les trompettes & les inſtrumens de Muſique. (*Voyez les Quinquatres.*).

LES VINALES.

Fêtes très-célèbres inſtituées par les anciens Latins, & qu'on faiſait à Rome deux fois l'année en l'honneur de Jupiter pour obtenir une vendange abondante.

La première ſe faiſait au commencement de Mai, & la ſeconde le 19 d'Août, ſous le nom de *Vinalia ruſtica*. Elle avait été établie à l'occaſion de la guerre des Latins contre Mézence, dans le cours de laquelle ce peuple voua à Jupiter une libation de tout le vin qu'on recueillerait cette année-là.

Comme au tems de la ſeconde, on célébrait à Rome la dédicace d'un Temple de Vénus, quelques Auteurs ont prétendu que les *Vinales* ſe faiſaiant auſſi en l'honneur de cette Déeſſe ; mais Varron, Liv. V, & Feſtus ſur le mot *ruſtica*, diſent expreſſément que les *Vinales* étaient un jour conſacré à Jupiter, & non à Vénus.

On le ſolemniſait avec le plus grand ſoin dans tout le Latium : le *Flamen dialis* y commençait la vendange, & recueillait les premières grapes de raiſin depuis le moment où la victime était découpée, & que les entrailles étaient données aux Prêtres pour les porter ſur l'Autel : cette victime était un agneau femelle que l'on offrait à Jupiter. Les loix ſacrées Tuſculanes défendaient que l'on

goûtât du vin nouveau, & que l'on en voiturât dans les Villes avant d'avoir obſervé toutes ces cérémonies.

LES VERTUMNALES.

Vertumne, ſelon les Commentateurs d'Ovide, était un ancien Roi d'Etrurie qui, par le ſoin qu'il avait pris de la culture des fruits & des jardins, parut digne, après ſa mort, d'être mis au nombre des Dieux.

» Combien de fois, dit ce Poète qui a ſu em-
» bellir toutes les fictions du pagnaniſme, com-
» bien de fois, caché ſous un habit qui l'aurait
» fait prendre pour un Moiſſonneur, parut-il de-
» vant Pomone, chargé de gerbes de blé? Tantôt
» la tête couronnée de foin, il reſſemblait à un
» faucheur qui venait d'abattre l'herbe de quelque
» pré, tantôt l'aiguillon à la main, il repréſentait
» un bouvier qui ſortait de mener la charrue. S'il
» portait une ſerpe, il avait l'air d'un véritable
» vigneron; celui d'un ſoldat s'il était armé d'une
» épée, celui d'un pêcheur s'il avait une ligne;
» s'il portait une échelle ſur ſes épaules, vous
» euſſiez cru qu'il allait cueillir des pommes. Ce
» fut à la faveur de tant de déguiſemens qu'il eut
» le plaiſir de contempler ſouvent les charmes de
» la Déeſſe: enfin il réſolut de ſe métamorphoſer
» en vieille, & ce fut le ſeul moyen qui lui réuſſit «.

Les figures de laboureur, de moiſſonneur, de vigneron & de vieille, ſemblent déſigner les quatre ſaiſons de l'année à laquelle on croyait que préſidait ce Vertumne dont le nom ſignifie *tourner*, *changer*, & ces figures qu'il empruntait les unes après les autres pour plaire à Pomone, marquent qu'il ſe métamorphoſait tour-à-tour pour amener les fruits à leur maturité.

On célébrait ſa fête au mois d'Octobre, & ſon Temple était ſitué près du marché ou de la place dans laquelle s'aſſemblaient les marchands, parce que l'on prétendait qu'il était un de leurs Dieux tutélaires. *Vertumnus*, dit un ancien Scholiaſte, *Deus eſt preſes vertendarum rerum, hoc eſt, vendendarum, ac emendarum.*

Il était repréſenté ſous la figure d'un jeune homme, avec une couronne d'herbe de différentes eſpèces, & un habit qui ne le couvrait qu'à demi. Il tenait des fruits de la main gauche, & de la droite, une corne d'abondance. La connoiſſance de ce Dieu fut donnée aux Romains par un certain Lucumon, Étrurien, qui lui fit bâtir un Temple à Rome, du tems de Romulus.

LES VULCANALES.

» Vulcain, fils de Jupiter & de Junon, eſt un Dieu dont les aventures & les travaux ſont im-

mortalifés par les Poètes : il fe bâtit dans le Ciel un palais tout d'airain, & parfemé des plus brillantes étoiles. C'eft-là que ce Dieu forgeron, d'une taille prodigieufe, tout couvert de fueur, tout noir de cendre & de fumée, s'occupait fans ceffe après les foufflets de fa forge, à mettre en pratique les idées que lui fourniffait fa fcience divine.

Un jour le père des Dieux avait fufpendu Junon en l'air avec deux enclumes aux pieds, pour la punir d'avoir excité une tempête qui manqua de faire périr Hercule; Vulcain vint au fecours de fa mère, Jupiter indigné le prit par un pied, & le précipita dans l'Ifle de Lemnos, où il tomba prefque fans vie, après avoir roulé tout le jour dans l'étendue du firmament. Les habitans de l'Ile le relevèrent & l'emportèrent; mais aucun art ne put réparer entièrement le mal que lui avait fait fa chûte, & Vulcain refta boiteux.

Cependant il fut rappellé dans le Ciel par le crédit de Bachus; & racommodé avec fon père, il époufa Vénus qui, felon Virgile, régna fur lui par l'empire des grâces & de la beauté.

La Déeffe, dit-il, couchée dans un lit d'or avec fon époux, fe mit en tête d'avoir des armes divines pour fon cher fils Enée : rien au monde n'était plus difficile que d'obtenir cette faveur, mais elle l'en-

treprit, & pour s'en aſſurer le ſuccès, après avoir fait ſa ſupplication d'une voix enchantereſſe «.

Niveis atque hinc diva lacertis
Cunctantem ample xumolli fovet. Ille repente
Accepit ſolidam flammam, notuſque medullas
Intravit calor, & labefacta per oſſa cucurrit.
Non ſecus atque olim tonitru cum rupta coruſco
Ignea rima micans percurrit lumine nimbos.
Senſit læta dolis & forma conſcia conjux.
Tunc pater æterno fatur devinctus amore
Quidquid in arte meâ poſſum promittere curæ,
Quod fieri ferro, liquidove poteſt electro,
Quantum ignes animæque valent abſiſte precando
Viribus indubitare tuis. Hæc verba locutus
Optatos dedit amplexus, placidoque petivit
Conjugis infuſus gremio, per membra ſoporem.

» Elle l'embraſſe tendrement, & le ſerre amou-
» reuſement entre ſes deux bras d'une couleur
» éclatante. Vulcain, juſqu'alors inſenſible, ſent
» renaître toute ſon ardeur pour ſa divine épouſe.
» Un feu qui ne lui eſt pas inconnu, court dans
» ſes veines, & ſe répand dans ſes membres
» amollis. Ainſi, l'éclair qui s'échape de la nue
» enflammée, vole en un inſtant d'un pole à l'au-
» tre. Vénus voit, avec une ſecrette joie, l'effet
» de ſes careſſes & le triomphe de ſes charmes
» dont elle connoiſſait le pouvoir : le Dieu qui
» n'avait jamais ceſſé de l'aimer, lui répond : Je
» vous offre, Déeſſe, toutes les reſſources de mon

» art, tout ce que je puis opérer ſur le fer & ſur
» le métal composé d'or & d'argent. Ceſſez par
» vos prières, de douter de votre empire ſur moi.
» En même-tems, il lui donne les embraſſemens
» les plus vifs & les plus délicieux : enfin, il s'en-
» dort tranquillement ſur ſon ſein «.

Cicéron reconnaît quatre Vulcains; le premier, fils du Ciel; le ſecond, du Nil; le troiſième, de Jupiter & de Junon; le quatrième de Ménalius : c'eſt ce dernier qui habitait les Iſles *Vulcanies*.

Le Vulcain, fils du Nil, avait régné le premier en Egypte, ſelon la tradition des Prêtres : ce fut l'invention du feu qui lui procura la royauté, & après ſa mort, cette même invention, jointe à ſa ſageſſe, lui mérita d'être mis à la tête des Divinités Egyptiennes.

Le troiſième Vulcain, fils de Jupiter & de Junon, fut un des Princes Titans & ſe rendit illuſtre dans l'art de forger le ſer. Diodore de Sicile dit qu'il eſt le premier auteur des ouvrages faits de ce métal, ainſi que de ceux d'or, d'airain, d'argent, en un mot de toutes les matières fuſibles. Il paſſe auſſi pour avoir enſeigné les différens uſages auxquels on pouvait employer *le feu* auquel, par cette raiſon, on donna le nom de Vulcain. Ce fut en reconnaiſſance d'un préſent ſi avantageux, que les hommes lui érigèrent des autels, & lui firent des ſacrifices. Ce Prince chaſſé de ſa patrie,

ſe retira dans l'Ile de Lemnos, où il établit des forges, & voilà l'origine de la Fable de Vulcain précipité du ciel en terre.

Les Grecs mirent ſur le compte du leur tous les ouvrages qui paſſaient pour des chefs-d'œuvre dans l'art de forger; comme le palais du Soleil, les armes d'Achille, celles d'Enée, le fameux ſceptre d'Agamemnon, le collier d'Hermione, la couronne d'Ariane, &c.

Les monumens repréſentent ce Dieu d'une manière aſſez uniforme : il y paraît barbu, la chevelure un peu négligée, couvert à demi d'un habit qui ne lui deſcend qu'au-deſſus du genou, portant un bonnet rond & pointu, tenant un marteau de la main droite, & des tenailles de l'autre. Les anciens Peintres & Sculpteurs ſupprimaient dans leurs ouvrages le défaut qu'il avait à la jambe, ou le rendaient peu ſenſible. Nous admirons, dit Cicéron, ce Vulcain d'Athènes, fait par Alcamène : il eſt debout & vêtu : il paraît boiteux, mais ſans aucune difformité.

Les Egyptiens le peignaient *marmouzet*, & Cambyſe, au rapport d'Hérodote, ne put s'empêcher de rire à l'aſpect des ſtatues de ce Dieu, placées dans le temple qu'on lui avait élevé à Memphis. Il prétend qu'il y reſſemblait à un Pygmée, c'eſt-à-dire à l'une de ces Divinités que les Phé-

niciens appellaient *Pataïques*, & qu'ils mettaient ſur la proue de leurs navires.

Le temple dont nous venons de parler, fut commencé par Ménès, le premier Roi connu en Egypte ; ſes ſucceſſeurs ſe firent gloire de l'embellir, & les Hiſtoriens le mettent au nombre des plus riches édifices de ce genre.

Vulcain en eut pluſieurs à Rome, mais le plus ancien, bâti par Romulus, était ſitué hors la ville : les *Augures* avaient jugé que le Dieu du feu ne devait pas être dans Rome ; cependant Latius lui en érigea un dans l'enceinte des murs, & c'était-là que ſe tenaient aſſez ſouvent les aſſemblées du peuple. Les Romains croyaient ne pouvoir invoquer rien de plus ſacré pour aſſurer les déciſions & les traités qui s'y faiſaient, que le feu vengeur dont ce Dieu était le ſymbole.

Les ſacrifices qu'on lui offrait, étaient de véritables holocauſtes, & le feu y conſumait les victimes, au point qu'il n'en reſtait rien pour le feſtin ſacré. Ainſi le vieux Tarquin fit brûler en l'honneur de ce Dieu, les armes & les dépouilles des Sabins.

Les chiens faiſaient la garde de ſes temples, & on lui avait conſacré le lion qui, dans ſes rugiſſemens, ſemble jetter du feu par la gueule. Dans la principale de ſes Fêtes, on courait avec des torches allumées, & l'on marquait un but auquel

il fallait les porter ſans les éteindre. C'était la coutume dans les *Vulcanales* que l'on célébrait le 10 avant les *Calendes* de Juin. On regarda comme fils de ce Dieu tous ceux qui ſe rendirent célèbres dans l'art de forger les métaux ; tels qu'Olenus, Albion & quelques autres. La Fable prétend qu'Ericthonius & Brontéus ſont ſes véritables enfans.

Religion.

Romulus ne fut point le père de la Religion des Romains ; il l'apporta d'Albe, & Albe l'avait reçue des Grecs. Les Critiques qui conteſtent la venue d'Enée en Italie, conviennent qu'avant la guerre de Troye, les Arcadiens, les Pélages & les Palantiens s'y tranſportèrent avec leurs Dieux, & ce témoignage ſeul dépoſe en faveur du ſyſtême que nous adoptons. Remontons juſqu'aux tems qui précédèrent la fondation de Rome, nous y verrons Rémus & ſon frère célébrant les *Lupercales* ſelon la coutume d'Arcadie ; ſuivons l'hiſtoire, elle nous préſentera Romulus qui dans ſa Ville naiſſante, conſacre des temples, élève des autels, établit des fêtes & des ſacrifices conformes au rit Grec.

» Pluſieurs monumens atteſtèrent long-tems cette vérité dans la Capitale & dans les autres Villes de

l'Italie ; témoin un autel érigé à Evandre ſur le mont Aventin, un autre à Carmenta ſa mère, près du Capitole ; des ſacrifices à Saturne, ſelon le rit Grec ; le temple de Junon à Fateus, modelé ſur celui d'Argos &c. Ces monumens & tant d'autres que Denys d'Halicarnaſſe avait vus en partie, lui font dire que Rome était une Ville Grecque.

On prétend auſſi que Numa établit la Religion à Rome, & c'eſt confondre les ornemens d'un édifice avec ſa conſtruction. A peine la foule de particuliers qui ſe jetta dans cette Ville fut réduite en corps politique, que Romulus y ouvrit un aſyle aux Dieux comme aux hommes.

A l'égard de Numa, il donna de l'ordre & de l'étendue aux cérémonies, aux fêtes, aux ſacrifices, aux myſtères ſacrés, & la Religion prit une forme ſtable ſous le règne de ce Prince ; ſoit qu'appellé à la couronne par ſa piété, il n'eût d'autre objet que l'honneur des Dieux ; ſoit qu'élevé dans la doctrine des anciens Sabins, doctrine plus pure & plus auſtère que les autres, il crût pouvoir ne rien faire de plus avantageux pour l'établiſſement de l'Empire Romain, que d'y introduire les rits de ſon pays, que de polir par les principes de la Religion, un peuple ſauvage & belliqueux qui ne connaiſſait preſque d'autres loix que celles de la ſupériorité, & d'autres vertus que la valeur.

Numa forma donc beaucoup d'établiſſemens utiles en ce genre, mais, ni lui, ni ſes ſucceſſeurs ne touchèrent aux inſtitutions de la Religion Grecque fondée par Romulus.

Mais Rome, en l'admettant, voulut des Dieux plus reſpectables, des dogmes plus ſenſés, un merveilleux moins fanatique, un culte plus ſage.

Nous écartons d'abord de notre point de vue la religion des Philoſophes Grecs ou Romains : quelques-uns niaient l'exiſtence des Dieux, les autres en doutaient, les plus ſages n'en adoraient qu'un. Tous les autres Dieux n'étaient pour Platon, Sénèque & leurs ſemblables, que les attributs de la Divinité.

Quels furent ceux de la Grèce ? C'eſt dans Homère & dans Héſiode qu'il faut les chercher. Les Grecs n'avaient alors que des Poètes pour Hiſtoriens. Homère n'imagina pas les Dieux, il les laiſſa tels qu'il les trouva pour les mettre en action, l'Illiade en fut le Théâtre, auſſi bien que l'Odyſſée, & ces Dieux dont Héſiode trace la généalogie, ſont des Dieux corporels, des Dieux vicieux, des Dieux inutiles.

Romulus en choiſit une partie pour Rome, mais en rejettant les fables qui les déshonoraient, & la corporalité en était une. Ceux d'Homère & d'Héſiode, ſans excepter les douze grands que la Grèce

portait en pompe dans ses Fêtes solemnelles, naquirent comme naissent les hommes. Apollon de Jupiter, Jupiter de Saturne, & Saturne de Cœlus. Rome les adorait sans demander quelle était leur origine. Elle ne connoissait ni la fécondité des Déesses, ni l'enfance, ni l'adolescence, ni la maturité des Dieux. Elle n'imaginait pas ces pieds argentés de Thétis, ces cheveux dorés d'Apollon, ces bras de Junon blancs comme la neige, ces beaux yeux de Vénus, ces festins, ce soleil dans l'Olympe; les Grecs voulaient tout peindre, les Romains se contentaient d'entrevoir dans un nuage respectable.

Romulus vantait la puissance & la bonté des Dieux, non leur figure ou leurs sensations: il ne souffrait pas qu'on leur attribuât rien qui ne fût conforme à l'excellence de leur être, & Numa eut le même soin d'écarter de la nature divine toute idée de corps. Gardez-vous, dit-il, d'imaginer que les Dieux puissent avoir la forme d'un homme ou d'une bête; ils sont invisibles, incorruptibles, & ne peuvent s'appercevoir que par l'esprit. Aussi pendant les 160 premières années de Rome, on ne vit dans les temples ni images, ni statues. Le *Palladium* même n'était pas exposé aux regards publics.

Les Grecs disaient que Mars avait gémi treize

mois dans les fers d'Otus & d'Ephialte, que Vénus avait été bleſſée par Diomède, Junon par Hercule, & que Jupiter lui-même avait tremblé devant les Géans. La religion Romaine ne citait ni guerres, ni bleſſures, ni chaînes, ni eſclavage pour les Dieux. Ariſtophane à Rome, n'aurait oſé mettre ſur la ſcène Mercure cherchant condition parmi les hommes, demandant tour-à-tour à être Portier, Cabaretier, Intendant des Jeux : il n'y aurait pas haſardé cette ſcène ridicule où Jupiter députe Alcide vers les Oiſeaux. Les Romains ne voulaient pas rire aux dépens de leurs Dieux, & le ſujet de l'Amphitrion de Plaute était une fable étrangère à Rome, mais reçue par les Athéniens lorſqu'Euripide & Archippus l'avaient traitée.

Si Rome rejettait les Dieux faibles, à plus forte raiſon, ne les voulait-elle pas vicieux, & on n'y entendait pas dire comme dans la Grèce, que Cœlus eût été mutilé par ſes enfans, que Saturne dévorait les ſiens dans la crainte d'être détrôné, que Jupiter tenait ſon père enfermé dans le Tartare. Sous le règne de Servius Tullius, Pythagore crioit à toute l'Italie qu'il avait vu Héſiode & Homère tourmentés dans les Enfers, pour toutes les fauſſetés qu'ils avaient miſes ſur le compte des Dieux.

Ovide n'en impoſa à perſonne par ſes Méta-

morphoſes. Horace & Virgile, en habillant les Dieux à la Grecque, ne détruiſirent pas les anciennes traditions, & leur Théologie n'était regardée que comme un tiſſu de fables dont les Romains trouvèrent bon qu'ils ornaſſent la Poéſie.

Ils ne ſe permirent non plus d'adorer que des Dieux utiles, tels que Palès qui fut invoquée pour les troupeaux, Vertumne & Pomone pour les fruits, les Lares pour les maiſons, le Dieu Terme pour les bornes des poſſeſſions. Ce fut ſur ce principe qu'ils diviniſèrent la Concorde, la Prière, le Salut & la Liberté; qu'ils perſonnifièrent la Prudence, la Piété, le Courage & la Foi. Pauſanias, en parlant des Grecs, ne fait mention que d'un temple qu'ils élevèrent à la Miſéricorde.

Les premiers ſacrifièrent auſſi à la Peur, à la Fièvre, à la Tempête & aux Dieux des enfers, mais ſans s'écarter de leur ſyſtême, & dans l'intention ſeulement de les empêcher de nuire. En un mot, Rome avait tant de Divinités, que la *Quartille* de Pétrone s'en plaignait en diſant, qu'il était plus facile d'y trouver un Dieu qu'un homme; mais malgré cet exceſſif Polythéiſme, on eſt obligé de convenir que les Romains ont écarté de la nature divine les idées qui pouvaient lui ſuppoſer de l'imperfection.

Les Grecs étaient fataliſtes, & fataliſtes de la

plus mauvaiſe eſpèce. Liſons Homère, & nous y verrons Vénus allumant dans le cœur de Pâris & d'Hercule ce feu criminel qui cauſa tant de ravages; des Dieux ennemis ſemant la diſcorde entre Achille & Agamemnon; Minerve dirigeant, de concert avec Junon, la flèche perfide de Pandarus, pour rompre une trève ſolemnellement jurée; Jupiter conduiſant la hache de Clytemneſtre ſur la tête d'Agamemnon.

Ouvrons Virgile, & nous n'y trouverons pas que le crime de Pâris doive être mis ſur le compte des Dieux. Hélène n'eſt aux yeux d'Enée qu'une femme coupable qui mérite la mort. Les femmes criminelles que le Héros Troyen contemple dans le Tartare, l'impie Salmonée, l'audacieux Théſée, l'inſolent Ixion, le cruel Tantale n'ont rien à reprocher à la Divinité. Rhadamante les obligea eux-mêmes à confeſſer leurs forfaits. Ce n'était pas là le langage de Phèdre, d'Atrée, d'Oreſte, d'Œdipe ſur le Théâtre d'Athènes. On n'y entendait que des cris contre les Dieux auteurs des plus grands excès. Si la Scène Romaine a copié ces blaſphêmes, il ne faut pas les prendre pour les ſentimens de Rome. Sénèque & les autres Tragiques faiſaient préciſément ce que nous faiſons aujourd'hui. Phèdre, Œdipe ſe plaignent auſſi des Dieux ſur notre Théâtre, & nous ne ſommes pas Fataliſtes, mais ceux qui nous ont donné le ton,

& avant nous aux Romains. Chez eux les Dieux ne forçaient pas le lâche à être brave, & encore moins le brave à être lâche. C'eſt le précis de la harangue de Poſthumius ſur le point de livrer bataille aux Tarquins. Les Dieux, dit-il, nous doivent leur ſecours parce que nous combattons pour la juſtice, mais ſachez qu'ils ne tendent la main qu'à ceux qui combattent vaillamment, & jamais aux lâches.

Le dogme de la Fatalité ne paſſa d'Athènes à Rome qu'au tems de Scipion l'Africain, où Pœnétius l'apporta de l'Ecole Stoïcienne: mais ce ne fut qu'une opinion philoſophique adoptée par les uns, rejettée par les autres, & ſur-tout par Cicéron dans ſon Livre *de Fato*. La Religion ne l'enſeigna point, & ceux qui l'embraſsèrent, ne s'en ſervirent jamais pour enchaîner la volonté de l'homme; Epictète ne croyait certainement pas que des Dieux euſſent forcé Néron à faire éventrer ſa mère.

Il eſt étonnant que la religion Grecque ayant attribué aux Dieux la méchanceté des hommes, ait creuſé le Tartare pour y punir des vicieux ſans crime. Il l'eſt peut-être encore plus qu'elle les ait condamnés à des tourmens éternels; Tantale mourra toujours de ſoif au milieu des eaux, Siſyphe roulera éternellement ſon rocher, jamais les vautours n'abandonneront les entrailles de Tytie. Ces profonds & ténébreux abîmes, ces

cavernes affreuſes de fer & d'airain, dont Jupiter menace les Dieux mêmes, ne rendront jamais leurs victimes. L'enfer des Romains laiſſe échaper les ſiennes, & ne retient que les ſcélérats du premier ordre. Lorſqu'Enée y deſcend, il en apprend les ſecrets. Toutes les ames, lui dit Anchiſe, ont contracté des ſouillures par leur commerce avec la matière, il faut les purifier. Les unes ſuſpendues au grand air ſont le jouet des vents, les autres plongées dans un lac, expient leurs fautes par l'eau; celles-là par le feu; enſuite on nous envoie dans l'Eliſée. Il en eſt qui retournent ſur la terre en prenant d'autres corps : Enée qui ne connaît que les dogmes Grecs, s'écrie ô mon père, eſt-il poſſible que des ames ſortent d'ici pour revoir le jour? Voyez, reprend Anchiſe, ce guerrier dont le caſque eſt orné d'une double aigrette; c'eſt Romulus : voilà Numa; contemplez Brutus, Corneille, Scipion, tous ces Héros paraîtront effectivement à la lumière pour porter la gloire de notre nom, & celle de Rome aux extrémités de la terre.

L'Eliſée des Grecs était encore plus mal imaginé que le Tartare. Toutes les ames qui s'offrent aux yeux d'Ulyſſe, la ſage Anticlée, la belle Tyro, la vertueuſe Antiope, l'incomparable Alcmène, toutes ont une contenance triſte, toutes pleurent. Le brave Antiloque, le divin Ajax, le Grand Agamemnon, pouſſent autant de ſoupirs qu'ils

prononcent de paroles : Achille lui-même répand des larmes, Ulysse en est surpris. Quoi, vous, le plus excellent des Grecs ! vous que nous regardions comme égal aux Dieux ! n'avez-vous pas un grand Empire ? n'êtes-vous pas heureux ? Que répond-il ? J'aimerais mieux labourer la terre & servir le plus pauvre des vivans, que de commander aux morts.

Quel séjour pour la félicité ! quel Elisée ! qu'il est différent de ce lieu de délices où le Héros Troyen trouve son père Anchise & tous ceux qui ont aimé la vertu ; ces jardins agréables, ces vallons verdoyans, ces bosquets enchantés, cet air toujours pur, ce ciel toujours sérein où l'on voit luire un autre soleil, & d'autres étoiles ! C'est ainsi que les Romains corrigèrent les dogmes Grecs, & les rendirent plus sensés. (*Encyclop. Tom. XIV, p.* 85 *& suiv.*)

Ce fut, comme nous l'avons dit, la première occupation de leur Fondateur, mais il ne put donner à cette même religion toute la forme qu'elle eut dans la suite, & ses soins se bornèrent à mettre quelque arrangement dans le Sacerdoce, ainsi que dans le culte des seules Divinités qu'Evandre avait consacrées, qu'Enée avait transportées de Phrygie, & que les Aborigènes avaient adorées. Il ordonna en même-tems que chaque Curie aurait son Temple, ses Dieux & ses Prêtres particuliers; que les premiers

feraient choisis parmi les Patriciens, & les subalternes parmi les Plébéiens qui vivaient honorablement; qu'ils auraient au moins cinquante ans; que leurs femmes seules feraient les fonctions de Prêtresses, & que jusqu'à l'âge de puberté, leurs fils & leurs filles feraient employés au ministère des Autels. Il défendit sur-tout d'acheter la Prêtrise à prix d'argent, de la rechercher par des intrigues, de la confier à la témérité du sort, & pour donner plus de considération aux familles sacerdotales, il les affranchit non-seulement des impositions publiques, mais encore de l'obligation de servir dans les armées. Numa parut, & quoiqu'il fût persuadé de l'existence du vrai Dieu, il crut devoir laisser aux Romains les superstitions qu'ils avaient adoptées : le lecteur a vu qu'elles lui parurent propres à adoucir les mœurs du peuple, à lui tenir lieu des occupations militaires; & nous ajouterons que pour mettre plus d'ordre, plus de décence dans les cérémonies sacrées, il partagea le Ministère de la Religion en huit classes dont le détail est renfermé dans les articles suivans.

PREMIÈRE CLASSE.

Rome était composée de trente *Curies*, & chacune d'elles avait son Prêtre particulier que l'on nommait *Curion :* leur emploi consistait à honorer les Dieux, non par des sacrifices sanglans, mais

par des offrandes de pains & de farine, auxquelles on joignait des libations de lait & de vin. *Deis fruge & molâ salsâ supplicanto*, dit Plutarque. En prononçant cette loi, continue le même Auteur, Numa voulut que le vin qui serait offert dans les Temples eût été exprimé d'un raisin cueilli dans une vigne taillée. *Diis ex imputata vite ne libato.* Son intention était d'animer le peuple à façonner & à tailler les vignes tous les ans.

Les trente *Curions* avaient à leur tête un Chef décoré du titre de *Maximus Curio.* Il était choisi par toutes les *Curies* assemblées.

SECONDE CLASSE.

Elle renfermait les *Flamines* qui, après avoir été elus par le peuple, recevaient la consécration de la main du souverain Pontife auquel ils étaient absolument soumis. Leur ministère se bornait à un Dieu particulier dont ils prenaient leur nom, & tout autre Sacerdoce était incompatible avec celui-là; aussi n'en perdaient-ils la dignité qu'avec la vie, à moins que de fortes raisons n'obligeassent de procéder à leur déposition. Alors on les dégradait, & cette dégradation s'appellait *Flaminio abire.*

On leur faisait un crime de se montrer, ou de sacrifier la tête nue, & Valere Maxime parle d'un Sulpitius qui fut destitué du *Flaminiat* pour avoir

laiſſé tomber ſon bonnet dans le moment où il rempliſſait les fonctions de ſon miniſtère.

Le corps de ces Prêtres ne formait point une ſociété particulière, comme les Augures & les Pontifes; mais ils étaient appellés, & prenaient ſéance en qualité de Juges, lorſqu'il s'agiſſait de la déciſion d'une affaire dont la connaiſſance regardait le Collége de ceux que nous venôns de citer.

Les *Flamines* ne pouvaient ſe ſéparer de leurs femmes ſous quelque prétexte que ce fût; ils partageaient avec elles les fonctions de leur charge, & leurs Acolytes dont les pères & les mères devaient être vivans, s'appellaient *Flaminii*, ou *Flaminiæ*.

Ces *Flamines* que l'on mit dans la ſuite au nombre de douze, & même de quinze, ne furent que trois dans les commencemens. Des deux premiers qui furent créés par Romulus, l'un ſe nomma *Dialis*, parce qu'il préſidait au culte de Jupiter; l'autre, *Martialis*, parce qu'il était conſacré à celui de Mars. Numa en ajouta un troiſième en l'honneur de Romulus que l'on avait diviniſé ſous le nom de *Quirinalis*.

Le *Flamen Dialis* était le plus diſtingué, tant par la prééminence de ſon rang, que par celle du Dieu qu'il ſervait; mais il ne pouvait ni briguer, ni recevoir aucune charge de la République.

Monter à cheval, jetter les yeux ſur une armée rangée en bataille, s'abſenter de Rome pendant une nuit ſeulement, toucher un cadavre ; tout cela l'aurait rendu repréhenſible & indigne de ſon caractère qui ne lui permettait pas même de jurer à la face des Tribunaux : auſſi ſon témoignage ſeul ſuffiſait dans toute eſpèce d'affaire, ſelon cette formule du Prêteur qui tenait lieu d'un Edit perpétuel : *Sacerdotem Veſtalem, & Flaminem Dialem in omni mea juriſdictione jurare non cogam.*

En dédommagement de ces différentes contraintes, ce Miniſtre avait le droit de ſe faire eſcorter d'un Licteur, d'ordonner le tems des vendanges qu'il annonçait par le ſacrifice d'une jeune brebis, de porter une robe magnifique & un anneau à ſon doigt, de s'aſſeoir au Sénat avec la prétexte & la chaiſe curule ; en un mot, d'occuper la premiere place dans les feſtins & dans les jeux, à moins qu'il ne ſe trouvât en concurrence avec le Roi des ſacrifices, auquel il était obligé de céder.

Il n'appartenait qu'à un homme de condition libre de couper les cheveux au *Dialis*, & dans une quantité de choſes, la vénération que l'on avait pour lui, allait juſqu'à la ſuperſtition. Témoin cette loi : *Unguium Dialis & Capilli ſegmina, ſuper arborem felicem, terra integunto.*

Ce fut d'après toutes ces prérogatives que l'on

imagina devoir toujours choisir le *Dialis* parmi les Patriciens, ainsi que le *Flamen Quirinalis* & le *Flamen Martialis* qui, comme le premier, s'appellaient *Flamines Majores*, pour les distinguer des *Minores* que l'on tirait du corps des Plébéiens.

Le *Martialis* tenait le second rang, & il lui était défendu de sortir d'Italie, du moins dans les premiers siècles de Rome. Tite-Live & Valère Maxime nous apprennent qu'Aulus Posthumius, Consul & *Flamen Martialis*, ne put obtenir du souverain Pontife Cœcilius Metellus, la permission de conduire l'armée Romaine en Afrique.

Le *Quirinalis* était soumis à la même loi, & Tite-Live en cite un exemple dans la personne de Q. Fabius Pictor.

La coëffure ordinaire de ces *Flamines* consistait dans un bonnet pointu, surmonté de houpes de fil & de laine, couleur de feu, qui leur pendaient en festons des deux côtés de la tête. Ce bonnet s'attachait sous le menton avec des agraffes ou des cordons. Festus prétend que celui du *Dialis* était fait de la peau d'une victime blanche

TROISIÈME CLASSE.

Elle était composée des *Celères* qui servaient de gardes à Romulus, & dont Numa fit des Sacrifi-

cateurs chargés de veiller aux offrandes ſacrées, en qualité de Prêtres ſubalternes.

QUATRIÈME CLASSE.

Cette quatrième claſſe comprenait les *Augures* ou *Auſpices* que l'on regardait comme les Interprètes des Dieux, que l'on conſultait pour ſavoir ſi on réuſſirait dans ſon entrepriſe, & qui en jugeaient par les ſignes différens qu'ils obſervaient dans l'air & ſur la terre. Fixés d'abord au nombre de trois, & depuis, augmentés juſqu'à quinze, ces Prêtres juraient de ne jamais révéler aucuns de leurs myſtères, & cela, ſans doute, pour ne pas ſe décréditer dans l'eſprit du peuple : auſſi les Savans & les Grands n'y avaient-ils aucune confiance, témoin ce que Cicéron dit de leurs cérémonies qui étaient ſi ridicules, qu'il s'étonne que deux *Augures* puiſſent s'entreregarder ſans éclater de rire.

A l'égard de la ſcience augurale, les Romains l'avaient reçue des Toſcans chez leſquels il avaient ſoin d'entretenir ſix jeunes Patriciens pour apprendre de bonne heure les principes & les ſecrets des *Augures*. Ces Toſcans en attribuaient l'invention à Tugès, eſpèce de demi-Dieu qu'un laboureur trouva ſous une motte de terre. Suidas en fait honneur à Télégonus, Pauſanias à Parſonus fils de Neptune : d'autres la font deſcendre des Cariens, des Ciliciens, des Piſidiens, des Egyptiens, des Chaldéens,

Chaldéens, des Phéniciens : ils en donnent pour preuve le ſoin particulier que ces peuples prenaient des oiſeaux, & qui les mettait à portée de comprendre mieux que d'autres ce que ſignifiaient leurs cris, leurs mouvemens, leurs poſtures, leurs différens ramages. Pythagore & Apollonius de Tyane ſe vantaient d'entendre leur langage.

Il paraît par les Livres Saints que du tems de Moyſe, & même avant lui, la ſcience des *Augures* étais très-connue en Egypte, puiſque dans le *Lévitique*, ce Légiſlateur défend de les conſulter.

A Rome, ils jouiſſaient de la conſidération la plus étendue, & par diſtinction ils y portaient, ſelon les uns, la robe bordée de pourpre comme les Magiſtrats du premier ordre, ou la *trabée* teinte en écarlate, ſelon les autres. Ils étaient en quelque ſorte les arbitres des loix, des aſſémblées & des délibérations publiques; ils pouvaient, de la part des Dieux dont ils ſe diſaient les organes, ſuſpendre l'exécution des entrepriſes les plus ſérieuſes, & ſouvent même il leur arriva d'annuller un plébiſcite, ou un décret du Sénat. Cette foule de priviléges les rendait tellement reſpectables, que, pour quelque raiſon que ce fût, ils n'étaient point ſujets à la dégradation, & leur titre qu'ils poſſédaient à perpétuité, les mettait à couvert de toutes les pourſuites criminelles : on avait cru devoir le rendre inaliénable en raiſon des myſ-

tères ſacrés dont on prétendait qu'ils avaient la connaiſſance. D'après cela, on ne doit pas être étonné ſi les Empereurs ont pris la qualité d'*Augures Maximi :* ils eſpéraient en obtenir plus de confiance de la part du peuple & donner plus d'étendue à leur puiſſance.

Les *Augures* avaient pluſieurs manières de répondre aux queſtions qu'on leur faiſait, & pour y parvenir, ils conſultaient, 1°. le vol des oiſeaux ou leur gazouillement, la faim ou les attitudes différentes des poulets que l'on nourriſſait exprès dans des cages que l'on portait à la ſuite des armées. Ils avaient perſuadé au peuple que les corbeaux, les chouettes annonçaient l'avenir par leur chant, & que les aigles, les vautours, les piverts le marquaient par leur vol. A l'égard des poulets, l'*Augure* allait les viſiter dès le matin, ſans en avoir averti leur Gardien, & c'était un mauvais pronoſtic, s'ils tardaient à ſortir de la cage, s'ils mangeaient ſans avidité, s'ils gâtaient leur mangeaille, s'ils la diſſipaient avec leurs aîles, s'ils en laiſſaient tomber beaucoup à terre, & ſur-tout s'ils refuſaient d'y toucher.

2°. Ils tiraient des préſages du tonnerre, & ces préſages étaient heureux lorſqu'on l'entendait à ſa gauche, lorſque les éclairs partaient de l'orient, & que repouſſés par les vents, ils revenaient au même point ſans s'étendre à l'occident; lorſque la

foudre, après sa chûte, ne s'était point enfoncée en terre, mais qu'elle avait été réfléchie vers le ciel.

3°. Ils observaient le vent dont les changemens plus ou moins subtils devaient, selon eux, produire différens évènemens, & dans toutes ces occasions, ils étaient armés du *bâton augural*, espèce de masse recourbée par un bout, avec lequel ils désignaient les quatre parties du ciel, afin de se tourner ensuite du côté de l'orient & d'avoir l'occident derrière eux, le midi à leur droite, le septentrion à leur gauche. Les Romains appellaient cette cérémonie *servare de cœlo.*

Varron a prétendu que les termes d'*augur* & d'*augurium* venaient *ex avium garritu*, du gazouillement des oiseaux. Festus & Lloyd Anglais, en ont tiré l'étymologie moins heureusement : le premier, *ex avium gestu*, la contenance des oiseaux; le second, d'*avicurus*, *avicurium*, soin des oiseaux, parce que les *Augures* étaient chargés de celui des poulets sacrés. Le P. Pezron fait venir ce nom du Celtique *au*, foie, & *gur*, homme; de sorte qu'à son avis, l'*Augure* était proprement celui qui observait les intestins des animaux, & devinait l'avenir en considérant leur foie, opinion qui confond l'*Augure* avec l'*Aruspice* dont les fonctions sont distinguées dans les anciens Auteurs. La science de ce dernier consistait en effet à tirer des présages

de l'examen qu'il faiſait du foie, du cœur, de la rate, des reins & de la langue des victimes. Il obſervait ſoigneuſement s'il n'y paraiſſait point quelques flétriſſures, & ſi chacune de ces parties était en bon état. On aſſure que le jour que Céſar fut aſſaſſiné, on ne trouva point de cœut dans deux victimes qu'on avait immolées.

La ſuperſtition des préſages donna naiſſance à la coutume qui s'obſerva conſtamment dans l'ancienne Rome, & qui s'eſt perpétuée parmi nous, de ſe faire les uns aux autres des ſouhaits obligeans au commencement de chaque année : on prétendait que ces honnêtetés réciproques influaient ſur tout le tems de ſa durée. De-là ce préambule que l'on mettait à la tête de actes & des délibérations : *Quod felix, fortunatumque ſit.*

Au reſte, la manie qu'avaient les anciens Romains de conſulter les préſages avant que de prendre une réſolution fixe, aurait ſans doute tiré à conſéquence, ſi la vue d'un chat, d'une ſouris ou d'un ſerpent, ſi le bruit du tonnerre, ſi des mots proférés à l'aventure, avaient été des motifs ſuffiſans pour abandonner l'exécution d'une entrepriſe. Pour obvier à cet inconvénient, les Romains étaient convenus entr'eux que les préſages n'auraient de force qu'autant qu'ils ſeraient acceptés.

Ainſi il ne ſuffiſait pas d'avoir obſervé l'*Aruſpice*, il fallait encore l'adopter. S'il était favorable, on

en demandait un ſecond qui confirmât le premier; s'il était contraire, on le réprouvait & l'on mettait les Dieux de la partie, afin de les engager à en détourner l'effet. Mais cela ne pouvait avoir lieu que quand le préſage était imprévu, & ſi de deſſein prémédité, on avait demandé au ciel un ſigne de ſa volonté, le ſeul parti qu'il convenait de prendre, était de reſpecter ſes arrêts & de ſe ſoumettre à ſes ordres.

D'après cette foule de préſages plus ridicules les uns que les autres, lorſque l'on avait vu un objet déſagréable, ou entendu quelque récit funeſte, on crachait avec effort, comme pour exhaler l'air contagieux que l'on venait de reſpirer. Si dans le diſcours, on était obligé d'employer quelque expreſſion fâcheuſe, d'avance on prononçait une formule de déteſtation, pour éloigner le mauvais effet qui pouvait en réſulter. Par exemple, ſi l'on voulait annoncer la mort de quelqu'un, on diſait qu'il avait vécu : *vixit*.

CINQUIÈME CLASSE.

Elle comprenait les *Veſtales*, Vierges conſacrées au culte de *Veſta*, la moins connue des grandes Divinités du Paganiſme. C'eſt pour cela qu'Ovide lui dit, voulant la placer dans ſes *Faſtes* : » Déeſſe, quoiqu'il ne ſoit pas permis aux hommes de vous connaître, il faut pourtant que je parle de vous «.

Ceux qui ont pénétré le plus avant dans la religion des Philoſophes Pythagoriciens, prétendaient que par *Veſta*, ils entendaieut l'Univers à qui ils attribuaient une ame, & qu'ils honoraient comme l'unique Divinité, tantôt ſous le nom de τὸπὰν qui ſignifie le *tout*, tantôt ſous le nom de μὸνας, c'eſt-à-dire l'*unité.* Telle était, diſent-ils, la ſignification myſtérieuſe de *Veſta*, quoique le vulgaire l'adorât comme la Déeſſe de la terre & du feu.

La Fable en reconnaît deux ſous le nom de *Veſta*, l'une mère & l'autre fille de Saturne : la première était la Terre, & ſe nommait tantôt *Cybèle*, tantôt *Palès :* la ſeconde était le Feu, & cette dernière eſt celle qu'Horace appelle *æterna Veſta*, en l'honneur de laquelle Numa bâtit à Rome un Temple dans lequel il plaça de jeunes filles chargées d'entretenir un feu perpétuel ſur l'Autel de la Déeſſe, afin, dit Florus, que cette flame protectrice de l'Empire, veillât ſans ceſſe à l'imitation des aſtres, *ut ad ſimulacrum cæleſtium ſiderum, cuſtos Imperii flamma vigilaret.*

Il paraît que l'ordre des *Veſtales* était auſſi ancien que l'arrivée d'Enée en Italie : les Troyens l'avaient établi d'après les Phrygiens, & les Romains d'après les Albains : le fait ſuivant en eſt la preuve.

Amulius, après avoir dépouillé ſon frère Numitor de ſes Etats, crut, à la manière des tyrans, que pour jouir en liberté de ſon uſurpation, il

n'avait pas d'autre parti à prendre que de ſacrifier toute ſa race ; il commença par Egiſte fils de Numitor, & pour mieux couvrir ſon crime, il le fit aſſaſſiner dans une partie de chaſſe : il reſtait une ſœur à ce malheureux Prince ; elle était dans le cas de contracter un mariage dont les ſuites auraient pu inquiéter Amulius, & il les prévint en la forçant d'augmenter le nombre des *Veſtales* qui dès-lors étaient aſſez reſpectées pour mériter qu'une Princeſſe aſpirât au titre dont elles étaient revêtues.

La vénération que les Albains avaient pour elles fut la meſure de celle qu'elles inſpirèrent aux Romains chez qui leur établiſſement ſe fit avec un appareil ſi auguſte, que, ſelon quelques Auteurs, Numa commença par les loger dans ſon Palais. Quoi qu'il en ſoit, il les dota des deniers publics, & outre le feu ſacré qu'elles étaient chargées d'entretenir, il voulut auſſi qu'elles le fuſſent de la garde du *Palladium*.

Le vœu de virginité était le premier qu'elles prononçaient, & Numa défendit qu'on en reçût aucune au-deſſous de ſix ans, ni au-deſſus de dix, afin que leur innocence ne pût être ſoupçonnée.

Cependant quelque diſtinction qui fût attachée à cet Ordre, on aurait eu de la peine à trouver des ſujets pour le remplir, ſi l'on n'avait été appuyé par l'autorité & par la loi. La démarche de-

venait délicate pour les parens, & indépendamment des ſentimens de tendreſſe ou de compaſſion qui pouvaient les arêter, ils étaient intimidés par une réflexion plus frappante, c'eſt que la famille était deshonorée par le ſupplice d'une *Veſtale* qui violait ſes engagemens. Lors donc qu'il s'agiſſait d'en remplacer quelqu'une, toute la Ville était en émotion, & l'on tâchait de détourner un choix où étaient attachés de ſi grands inconvéniens.

Les monumens anciens, dit Aulugelle, ne nous offrent rien ſur la manière dont on les choiſiſſait, & ſur les cérémonies qui s'obſervaient à leur élection. Tout ce que l'on ſait, c'eſt que la première *Veſtale* fut enlevée par Numa, & que la loi *Papia* ordonnait au grand Pontife, s'il n'en trouvait pas qui ſe dévouaſſent volontairement, de choiſir à ſon gré vingt jeunes filles Romaines, de les faire tirer au ſort en pleine aſſemblée, & de ſaiſir celle ſur qui le ſort tomberait. Ce Pontife la prenait ordinairement des mains de ſon père de l'autorité duquel il l'affranchiſſait, & enſuite il l'emmenait comme priſe de bonne guerre, *veluti bello abducitur.*

Numa avait fait d'abord les premières cérémonies de la réception des *Veſtales*, & en avait laiſſé ſes ſucceſſeurs en poſſeſſion; mais après l'expulſion des Rois, ce droit paſſa naturellement au Grand-Pontife qui dans la ſuite, les admit ſur la ſimple préſentation de leurs parens devant leſ-

quels il prononçait la formule ſuivante conſervée par Aulugelle, & tirée des *Annales* de Fabius Pictor :

Sacerdotem. Veſtalem. quæ. ſacra. faciat. quæ. Jovi. ſiet. Sacerdotem. Veſtalem. facere. pro. populo. Romano. Quiritibus. que. ſit. ei. quæ. optima. lege. ſovit. ita. te. amata. capio.

Le Pontife ſe ſervait de cette expreſſion *amata*, à l'égard de toutes celles qu'il recevait, parce que c'était, ſelon Aulugelle, le nom de celle qui la première avait été enlevée à ſa famille.

Si-tôt qu'on avait reçu une *Veſtale*, on lui coupait les cheveux, & on les attachait à une plante de *Lotos*. Cette cérémonie était regardée comme une marque d'affranchiſſement & de liberté.

Numa n'avait inſtitué que quatre *Veſtales*, & dans la ſuite leur nombre fut fixé à ſix, ſoit par Servius Tullius, ſelon Plutarque, ſoit par Tarquinius Priſcus, ſelon Valère Maxime & Denis d'Halycarnaſſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les médailles de Fauſtine la jeune & de Julie, femme de Sévère, n'en repréſentent que ſix : d'après ces autorités, il eſt permis de récuſer le témoignage de S. Ambroiſe qui en compte ſept.

Chez les Albains, les Prêtreſſes de Veſta faiſaient vœu de virginité pour toute la vie, & Numa n'exigea d'elles qu'une continence de trente années.

Elles paſſaient les dix premières à s'inſtruire de leurs devoirs, les dix ſuivantes à les pratiquer, & le reſte à les enſeigner aux autres, après quoi, elles avaient la liberté de ſe marier. Quelques-unes prirent ce parti.

Cependant, à l'expiration des trente années, elles pouvaient reſter dans l'Ordre, & elles jouiſſaient des honneurs, ainſi que des priviléges qui y étaient attachés; mais elles n'avaient plus le même miniſtère. Une vieille *Veſtale* paraiſſait déplacée dans les fonctions du Sacerdoce, & pour l'honneur de *Veſta*, il fallait de jeunes Prêtreſſes ſuſceptibles de toute la vivacité des paſſions. La ſageſſe avec laquelle elles les réprimaient n'en rendait que plus reſpectable le culte auquel elles étaient conſacrées.

Tandem virgineam faſtidit Veſta ſenectam.

Pour dédommager ces Prêtreſſes des privations que leur impoſait la continence qu'elles étaient obligées de garder, on les enrichit au point, qu'elles pouvaient ſe procurer tout ce que le luxe & la molleſſe peuvent imaginer de plus agréable. Elles avaient leurs places marquées dans les Cirques & dans les Spectacles; elles recevaient des hommes & des femmes à toute heure du jour; en un mot, elles pouvaient aller ſouper chez leurs parens. Une d'entr'elles fut violée, en rentrant

un ſoir dans ſa maiſon, par de jeunes libertins qui ignoraient, ou qui prétendaient ignorer ce qu'elle était, & delà vint la coutume de faire marcher devant elles un Licteur avec des faiſceaux.

Sous prétexte de travailler à la réconciliation des familles, elles entraient dans les affaires les plus ſérieuſes. C'était la dernière & preſque toujours l'infaillible reſſource des malheureux. Toute l'autorité de Narciſſe ne put écarter la *Veſtale* Vibidia, ni l'empêcher d'obtenir que la femme de Claude fût ouïe dans ſes défenſes. Les débauches de l'Impératrice, ſon mariage avec Silius, du vivant même de Céſar, n'arêtèrent point ſa protectrice, & une Prêtreſſe de *Veſta* ne craignit pas de parler pour Meſſaline.

La négligence du feu ſacré était un préſage funeſte pour les affaires de l'Empire, & de malheureux évènemens que la fortune avait placés à-peu-près dans le tems où ce feu s'était éteint, établirent ſur cet article une ſuperſtition qui ſurprit les plus ſages. Dans ces cas, les *Veſtales* étaient expoſées à l'eſpèce de châtiment dont parle Tite-Live. *Cæſa flagro eſt Veſtaïs.* Elles recevaient cette punition des mains du Souverain Pontife qui les conduiſait dans un lieu ſecret où elles étaient obligées de ſe mettre nues.

Enſuite on ſongeait à rallumer le feu, mais il

n'était permis de le tirer que des rayons même du ſoleil, & pour y parvenir, on ſe ſervait d'un vaſe d'airain qui faiſait l'effet de nos verres ardens. Ce feu ſe gardait jour & nuit, d'où il eſt aiſé de conjecturer que les *Veſtales* ſe relevaient les unes après les autres, pour veiller à ſon entretien : chez les Grecs, on le conſervait dans des lampes où l'on ne mettait de l'huile qu'une fois par an; chez les Romains, on employait des matières ſéches & arides que l'on mettait dans des foyers ou des réchaux de terre.

Les *Veſtales* avaient leurs fêtes ſolemnelles, & le jour où l'on célébrait celle de *Veſta*, le temple était ouvert pour tout le peuple qui avait la liberté de pénétrer dans le lieu même où repoſaient les choſes ſacrées. Quelques-uns croient que c'était l'image des grands Dieux, quelques autres celles de Caſtor & de Pollux, où enfin celles d'Apollon & de Neptune. Pline parle d'un Dieu particuliérement révéré des *Veſtales* ; c'était le gardien des enfans & des généraux d'armée, mais ce ſentiment eſt contredit par pluſieurs Ecrivains qui prétendent que ces Prêtreſſes avaient dans l'intérieur de leur temple deux petits tonneaux, dont l'un était vuide & ouvert, l'autre fermé & plein, & qu'elles ſeules avaient la liberté de les voir. Ces deux tonneaux ont quelque rapport avec

ceux qui, felon Homère, étaient placés à l'entrée du palais de Jupiter, & dont l'un était rempli de biens, l'autre de maux.

Attendu les honneurs dont jouiffaient les *Veftales*, on les choififfait ordinairement dans les familles nobles; cependant le titre de *Patricienne* n'était pas néceffaire, & pour être admife au culte de *Vefta*, il fuffifait de fortir de parens nés d'une condition libre. De l'inftant qu'une Romaine avait mis le pied dans le parvis de fon temple, elle acquérait tous les droits de la majorité, elle pouvait tefter, hériter au fortir de fon miniftère, & même difpofer de fon bien fans l'entremife d'un curateur, prérogative d'autant plus étonnante, que dans tout autre état elle n'était accordée qu'à des femmes qui avaient eu au moins trois enfans. Il y a apparence que les vertus dont elles firent preuve, leur méritèrent fucceffivement ces différens priviléges, & c'eft à la pratique de ces mêmes vertus qu'il faut attribuer ce que le pieux Albinus fit pour elles.

Les Gaulois affiégeaient les remparts de Rome, & tout le peuple était dans la confternation. Les *Veftales* délibèrent, enferment dans la terre une partie des dépouilles du temple, chargent le refte fur leurs épaules, & s'en allaient, dit Tite-Live, le long de la rue qui va du pont de bois au Janicule. Albinus, homme Plébéien, avait pris le même chemin, & fuyait avec fa famille qu'il emmenait

ſur un chariot. Touché d'un ſaint reſpect, à la vue des *Veſtales*, perſuadé qu'il ne pouvait les laiſſer à pied, ſans bleſſer la religion, il fit deſcendre ſa femme & ſes enfans, donna leur place aux Prêtreſſes, & les conduiſit juſqu'à la ville de Ceré, où elles furent reçues avec autant de diſtinction que ſi l'état de la République avait été auſſi floriſſant qu'à l'ordinaire. C'eſt de-là, ſelon Valère Maxime, que les ſacrifices ont été appellés cérémonies.

Si les Conſuls ou les Préteurs ſe trouvaient ſur le paſſage des *Veſtales*, ils étaient obligés de prendre une autre route, ou ſi quelque embaras les empêchait d'éviter leur rencontre, ils faiſaient baiſſer devant elles leurs haches & leur faiſceaux.

On les regardait donc comme des perſonnes ſacrées, & ce fut cette vénération que l'on était forcé d'avoir pour elles qui rompit l'entrepriſe des Tribuns contre Claudius. Comme il triomphait malgré leur oppoſition, ils projettèrent de le renverſer de ſon char au milieu même de ſa marche, mais la *Veſtale* Claudia ſa fille, ſuivit tous leurs mouvemens, ſe montra à propos, ſe jetta ſur le char du vainqueur, & le garantit de la violence des conjurés qui demeurèrent immobiles à l'aſpect de la Prêtreſſe.

Un coupable que l'on conduiſait au ſupplice, avait ſa grace, s'il était aſſez heureux pour être

rencontré par une *Veſtale*, & la ſeule choſe que l'on exigeait d'elle, était d'aſſurer que le haſard ſeul avait part à cette rencontre : leur ſerment n'était point exigible en juſtice, & au droit qu'elles avaient d'y être entendues, elles joignaient celui de n'y donner que leur ſimple parole.

Auguſte qui s'appliqua particulièrement à augmenter la majeſté de la religion, crut que rien ne contribuerait davantage au ſuccès de ſon projet, que d'accroître en même-tems la dignité, ainſi que le revenu des *Veſtales*, & outre les donations qu'il fit à l'ordre en général, il permit qu'on leur offrît des préſens particuliers. Elue à la placede Statia, Cornelia, ſelon Tacite, reçut un don de deux mille grands *ſeſterces*, (environ deux cent mille livres.)

A certains jours de l'année, elles allaient trouver le Roi des ſacrifices, qui était la ſeconde perſonne de la religion, & l'exhortaient à s'acquitter ſcrupuleuſement de ſes devoirs, à ſe maintenir dans cet eſprit de modération que demandait ſon ſacerdoce, à ſe tenir ſans ceſſe ſur ſes gardes, en un mot, à veiller toujours ſur le ſervice des Dieux.

Si elles manquaient au vœu qu'elles avaient prononcé, elles paſſaient par le conſeil des Pontifes qui étaient leurs Juges naturels, & il n'appartenait qu'au Souverain de ce conſeil de prononcer leur arrêt de condamnation : cependant on ne s'en tint pas

toujours à leurs jugemens, & le Tribun du peuple, le peuple même avaient le privilége d'appeller de ceux dans lesquels ils pouvaient soupçonner de l'injustice ou de la cabale. Quelque chose qui arrivât, on gardait une infinité de formalités dans les procédures de cette espèce. On suivait tous les indices, on écoutait les délateurs, on les confrontait avec les accusées, on les entendait elles-mêmes plusieurs fois, & lorsque leur sentence de mort était rendue, on ne la leur signifiait pas tout-de suite, mais on commençait à leur interdire tout sacrifice & toute participation aux mystères : on leur défendait sur-tout de faire aucune disposition à l'égard de leurs esclaves, ni de songer à leur affranchissement, parce que l'on voulait les mettre à la question pour tirer d'eux quelques lumières sur les crimes imputés à leur Maitresse; & des esclaves devenus libres, ne pouvaient plus être appliqués à la torture.

» C'est une chose mémorable, dit Denys d'Ha-» licarnasse, que les marques de protection que la » Déesse a quelquefois données à des *Vestales* fauf-» sement accusées; chose à la vérité qui paraît in-» croyable, mais qui a été honorée de la foi des » Romains, & appuyée par les témoignages des » Auteurs les plus graves..... Le feu s'étant éteint » par l'imprudence d'Emilia qui s'était reposée du » soin de l'entretenir sur une *Vestale* trop jeune » pour

» pour avoir cette extrême attention que re-
» quérait ſon miniſtère, toute la Ville en fut
» dans le trouble & dans la conſternation. Le
» zèle des Pontifes s'alluma; on crut qu'une Veſtale
» impure avait approché le foyer ſacré : Emilie ſur
» qui le ſoupçon tombait, & qui, en effet, était
» reſponſable de la négligence de ſa jeune com-
» pagne, Emilie s'avança en préſence des Prêtres,
» ainſi que du reſte des Vierges, & s'écria, en
» tenant l'aurel embraſſé : ô Veſta ! gardienne de
» Rome, ſi pendant trente années, j'ai dignement
» rempli mes devoirs, ſi j'ai traité les ſaints
» myſtères avec un eſprit pur & un corps chaſte,
» ſecoure-moi maintenant, & n'abandonne point
» ta Prêtreſſe ſur le point de périr d'une manière
» cruelle. Si au contraire je ſuis coupable, détourne,
» expie par mon ſupplice le déſaſtre dont Rome
» eſt menacée..... Elle arrache en même-tems
» un morceau du voile qui la couvrait, & à peine
» l'a-t-elle jetté ſur l'Autel, qu'il y eſt conſumé
» par le feu qui ſe rallume de lui même «.

Les Albains condamnaient aux verges les *Veſtales* qui s'étaient rendues coupables d'incontinence; Numa les faiſait lapider ſans aucune forme ni appareil de ſupplice, & dans ſes *Controverſes*, Sénèque en cite une qui fut précipitée d'un rocher pour avoir ſouillé ſa pureté.

Au moment, dit-il, de ſubir le châtiment au-

quel elle était réservée, elle invoqua la Déesse; & tomba sans se blesser, ou plutôt elle ne tomba point; mais elle descendit & se retrouva presque dans le temple. Malgré cet évènement où la protection de la Déesse était si marquée, on voulut qu'elle fût ramenée sur le rocher & qu'elle y subît une seconde fois la peine qui avait été portée contr'elle. On traita son invocation de sacrilége; on ne crut pas qu'une *Vestale* punie pour le fait d'incontinence, pût nommer la Déesse sans crime; on envisagea cette action comme un second inceste; le feu sacré ne parut pas moins violé sur le rocher, qu'il l'avait été sur l'autel : en un mot, on regarda comme un surcroît de punition qu'elle n'eût pu mourir, & l'on prétendit qu'en la sauvant, les Dieux la réservaient à un supplice plus cruel. C'est en vain qu'elle s'écrie que puisque le ciel n'a pu la garantir du supplice, le supplice doit du moins la défendre contre sa propre cause..... On veut qu'elle ait violé le Sacerdoce, sans quoi il serait permis de dire que les Dieux auraient eux-mêmes violé leur Prêtresse.

Parmi les différens avis que Sénèque a rassemblés sur cet objet, il y en a très-peu de favorables à la *Vestale*, & si cet exemple n'établit point l'espèce de châtiment qu'il était d'usage d'infliger à ces Prêtresses, du moins il fait voir jusqu'à quel point on poussait la sévérité à l'égard de leur

continence. Deux sœurs de la maison des Ocellates obtinrent sous Domitius, la liberté de choisir leur genre de mort.

C'est à Tarquin qui avait déja fait quelques changemens dans l'ordre des *Vestales*, que l'on rapporte l'institution du supplice auquel elles étaient condamnées, & qui consistait à les enterrer vives. La *Terre* & *Vesta* n'étaient qu'une même Divinité, & celle qui avait violé la Terre, disait-on, devait périr sous la terre.

Quam violavit, in illa
Conditur, & Tellus, Vestaque numen idem est.

Le jour de l'exécution arrivé, les affaires publiques & particulières étaient interrompues, les femmes tremblaient, le peuple frémissait sur le sort de l'empire dont il attachait les bons & les mauvais succès au supplice de la *Vestale*, selon qu'elle était bien ou mal jugée. Le Grand-Prêtre suivi des autres Pontifes, se rendait au temple de *Vesta*, il y dépouillait la coupable de ses ornemens sacrés qu'il lui ôtait l'un après l'autre sans aucune cérémonie religieuse, & il lui en présentait d'autres qu'elle baisait.

Ultima virgineis tum flens dedit oscula vittis.

Sa douleur, ses larmes, l'approche de la mort, sa beauté, sa jeunesse, excitaient alors des sentimens de compassion qui balaçaient dans quelques-

uns l'intérêt de l'Etat & de la Religion; mais, malgré cela, on l'étendait dans une eſpèce de bière où elle était liée & envelopée de manière que ſes cris ne pouvaient être entendus, & du temple de la Déeſſe, on la conduiſait à la porte *Colline* auprès de laquelle, en dedans de la Ville, on avait pratiqué une éminence deſtinée à ces ſortes d'exécutions. Auſſi l'appellait-on le Champ exécrable, *Agger & ſceleratus Campus.* Il faiſait partie de cette levée qui avait été conſtruite par Tarquin, & que Pline traite d'ouvrage merveilleux, mais dont le terrein, par une bizarrerie aſſez ſingulière, ſervait en même-tems à la plupart des jeux & à la cruelle inhumation des vierges impures.

Le peuple, ſelon Plutarque, accourait de tous les côtés à ce triſte ſpectacle, & cependant il en craignait la rencontre au point qu'il ſe détournait du chemin ſur lequel il paſſait. Quelques-uns le ſuivaient de loin, tous gardaient un morne ſilence, & Denys d'Halicarnaſſe n'admet à ce funeſte convoi que les parens & les amis de la *Veſtale.*

Lorſqu'elle était rendue au lieu du ſupplice, l'Exécuteur ouvrait ſon cercueil & la déliait : le Pontife levait les mains au Ciel, adreſſait aux Dieux une prière ſecrète, débaraſſait l'infortunée des voiles ſous leſquels elle était cachée, & la menait à l'échelle qui deſcendait dans la foſſe où elle devait expirer. Alors il la livrait à l'Exécuteur,

lui tournait le dos & se retirait brusquement avec les autres Pontifes.

Cette fosse formait une espèce de caveau, ou de chambre creusée assez avant dans la terre : on y mettait du pain, de l'eau, du lait & de l'huile; on y allumait une lampe, on y dressait une espèce de lit. Par ces commodités & ces provisions mystérieuses, on croyait sauver l'honneur de la religion, & l'on pouvait dire que la *Vestale* se laissait mourir d'elle-même. Si-tôt qu'elle était au fond de cet affreux tombeau, on retirait l'échelle & on comblait l'ouverture de la fosse au niveau du reste de la levée.

Sanguine adhuc vivo terram subitura Sacerdos.

Etait-elle debout, assise ou couchée sur l'espèce de lit dont nous venons de parler ? c'est ce qu'il serait difficile de décider. Juste-Lipse, d'après ces paroles, *lectulo posito*, semble incliner pour la seconde position.

Tel était le supplice des *Vestales* dont la mort devenait une époque très-intéressante pour l'Etat, soit par les circonstances qui l'accompagnaient, soit par les évènemens dont la superstition la regardait comme la cause nécessaire. Sous le Consulat de Pinérius & de Furius, dit Denys d'Halicarnasse, le peuple fut frappé d'une infinité de prodiges que les Devins rejettèrent sur les dispositions crimi-

nelles avec lesquelles s'exerçait le Ministère des Autels. Les femmes se trouvèrent affligées de maladies contagieuses, & sur tout les femmes grosses; elles accouchaient d'enfans morts & périssaient avec leurs fruits; les prières, les sacrifices, les expiations, rien n'appaisait la colère du Ciel; & dans cette extrémité, une esclave accusa d'incontinence la *Vestale* Urbinia. On l'arracha des Autels, & convaincue d'avoir manqué à son vœu, elle fut punie du dernier supplice.

Cette Urbinia, Pinaria, Popilia, Oppia, Minutia, Sextilia, Opimia, Floronia, Caparonia, Cornélia, Marcia, Licinia, Emilia, Véronilla, & deux sœurs de la maison des Ocellates, voilà les noms de celles qui furent condamnées, & dont quelques-unes eurent le choix de leur punition: les autres la prévinrent, soit en s'évadant, soit en se donnant la mort à laquelle elles étaient destinées: Caparonia se pendit, au rapport d'Eutrope; Floronia se tua, & ce dernier parti fut pris par quelques-uns des libertins qui les avaient débauchées. On peut compter dans ce nombre l'Amant d'Urbinia, qui s'ôta la vie pour échaper aux poursuites du Pontife. On doit juger que le crime de ces séducteurs était irrémissible, d'après la loi qui condamnait à mort quiconque osait se jetter sur le char ou dans la litière des *Vestales* lorsqu'elles passaient dans la Ville.

Leur ordre, ſous les Empereurs, était monté au plus haut point de conſidération où il pût parvenir, & il ſubſiſta encore long-tems après le renverſement de la plus grande partie des Idoles que Rome avait adorées. Fondé ſur une infinité de circonſtances ſingulières, le préjugé le défendait de toutes les attaques, & le Chriſtianiſme n'oſait interrompre l'exercice des myſtères de *Veſta*; mais Gratien parut, & non-content d'avoir démoli l'Autel de la *Victoire*, de s'être emparé des revenus deſtinés à l'entretien des ſacrifices, il caſſa les priviléges des *Veſtales*, & ordonna que le Fiſc ſe ſaiſirait des terres qui leur avaient été léguées par des teſtamens particuliers. Les Sénateurs encore attachés au Paganiſme, en murmurèrent publiquement, Symmaque fut Député vers l'Empereur, on lui refuſa audience, & il n'eut d'autre reſſource que de préſenter une requête dont ſaint Ambroiſe empêcha le ſuccès.

Les *Veſtales* avaient joui des plus grands honneurs du moment de leur établiſſement juſqu'à celui de leur décadence, c'eſt-à-dire depuis Numa juſqu'à Théodoſe, & leur abolition fut le coup le plus terrible que le Chriſtianiſmue pût porter à l'idolatrie : mais leur chûte même eut quelque choſe d'illuſtre & fut le prélude de la ruine de la plus illuſtre nation du monde. Il ſemblait que les deſtinées euſſent réglé le cours de l'un par la

durée de l'autre, & que le feu ſacré de Veſta fût l'ame de l'Empire Romain. Il n'en a pas fallu davantage pour fournir aux Payens les ſpécieux raiſonnemens dont ils ſe ſont ſervis pour ſoutenir le culte de leurs Dieux.

Lorſque celui de Veſta ſubſiſtait encore à Rome, le peuple ſe raſſemblait dans ſon temple le 9 de Juin & lui offrait des ſacrifices. Le ſoir, il faiſait des feſtins dans les rues & portait aux *Veſtales* des mets qu'elles allaient préſenter à la Déeſſe. On ornait les moulins de bouquets & de couronnes; c'était la Fête des Boulangers. Les Dames Romaines ſe rendaient à pied au Sanctuaire de la Divinité que l'on célébrait, & de-là au Capitole où il y avait un Autel dédié à Jupiter *Piſtor*, c'eſt-à-dire protecteur des grains. On remarque qu'à pareil jour, Brutus ſe rendit maître de l'Eſpagne, & que M. Craſſus fut défait par les Parthes.

SIXIÈME CLASSE.

Cette ſixième claſſe de Prêtres établis par Numa, fut celle des *Saliens*, ainſi nommés de leur Chef Salius, & qui dans l'origine n'étaient autre choſe qu'une troupe de Muſiciens qu'Evandre amena d'Arcadie en Italie. Leur première fonction fut de chanter dans les ſacrifices, enſuite de danſer au ſon de la flûte en l'honneur des Génies qui préſidaient à la proſpérité des armes, & Numa qui

voulait les consacrer entièrement au service de la Religion, profita pour y réussir, du prétendu évènement qui venait de lui arriver.

La huitième année de son règne, une peste ravagea l'Italie & se fit sentir jusques dans le sein de la Capitale : maître absolu des esprits, il fit croire au peuple que dans son Palais, il était tombé du ciel un bouclier d'une fabrique extraordinaire, & qu'il avait appris de la Nymphe Egérie, que la prospérité de Rome était attachée à la conservation de ce même bouclier : dans la crainte donc qu'on ne le reconnût & qu'on ne l'enlevât, il en fit fabriquer onze absolument pareils, par Marmarius le plus habile ouvrier de son tems, les suspendit au temple de Mars, & en confia la garde à douze jeunes Romains qui furent appellés *Saliens*.

Tous les ans, au premier de Mars, on renouvellait la fête du bouclier miraculeux, & on la célébrait par des danses publiques auxquelles présidaient les douze *Saliens* qui portant une javeline de la main droite, & un bouclier sacré de l'autre, formaient tantôt des concerts, & tantôt des pas militaires au son des instrumens dont ils étaient accompagnés. Leur Chef dansait quelquefois seul, on le nommait *Præsul*, & parmi eux on distinguait encore le *Ratis*; c'était celui qui donnait le ton du chant. Les uns & les autres frappaient sur leurs boucliers avec leurs javelines, &

marquaient la cadence avec la plus grande exactitude. Pendant tout le tems de cette fête, & pour donner plus de grace à leurs divertissemens, ils admettaient avec eux de jeunes filles que l'on appellait *virgines Saliæ*. Elles unissaient leurs voix à celles des douze Prêtres, & à l'éloge de Mars, de Janus, de Minerve, de Jupiter Lucétius, c'est-à-dire Dieu de la lumière, elles joignaient celui des Romains auxquels elles voulaient faire honneur. De toutes les Divinités payennes, Vénus était la seule dont les *Saliens* ne pouvaient proférer le nom. Plusieurs de leurs hymnes avaient été composées par Numa, & on les conservait encore du tems de Cicéron. La latinité en était si obscure, que les *Saliens* mêmes avaient de la peine à en comprendre le sens, & Horace avoue bonnement que c'était une énigme pour lui.

Jam saliare Numæ, carmen qui laudat, & illud
Quod mecum ignorat, solus vult scire videri.

Pendant tout le tems de la célébration de cette fête qui durait plusieurs jours, les Romains se faisaient un scrupule de tenter aucune entreprise sérieuse, de se marier, de se mettre en voyage, de commencer quelque expédition militaire ; dans la suite, ils secouèrent le joug de cette superstition.

Il y avait deux Compagnies ou Colléges de *Saliens ;* les uns établis par Numa & connus sous le

nom de *Palatini*, les autres inſtitués par Tullus Hoſtilius, & que l'on appellait *Collini* ou *Agonales*. Cependant Servius prétend que Numa en créa de deux eſpèces, ſavoir les *Collini* & les *Quirinales*, & que Tullus Hoſtilius en forma auſſi deux claſſes compoſées des *Pavorii* & des *Pallorii*, c'eſt-à-dire Prêtres de la Peur & de la Pâleur que les Romains adoraient auſſi-bien que la Fièvre. Mais il eſt aſſez douteux que ces derniers fuſſent véritablement du Collége des *Saliens*, & Plutarque aſſure que les véritables étaient les Miniſtres des *Dieux belliqueux*; or la Peur & la Pâleur ne ſont rien moins que des Divinités guerrières, à moins que l'on ne diſe que dans les combats, elles ſont connues des vaincus; & en ce cas, l'office des *Pavoriens* & des *Palloriens* aurait été de les éloigner des armées Romaines.

Hercule avait eu ſes *Saliens* long-tems avant le Dieu *Mars*: ceux de ce dernier devaient être pris fort jeunes dans des familles Patriciennes, & nous en avons pour exemple Marc-Aurèle qui à l'âge de huit ans fut admis dans le Collége des *Saliens* dont on prétend que les filles ne pouvaient être reçues *Veſtales*. L'hiſtoire fait encore mention de quelques autres Prêtres de cette eſpèce, nommés *Auguſtales*, *Adrianales*, *Antonini*, que l'on croit avoir été conſacrés au culte de ces Empereurs après leur apothéoſe.

SEPTIÈME CLASSE.

Elle était composée des *Féciaux* institués par Ancus Martius, selon Tite-Live & Aulugelle, & par Numa, selon Plutarque & Denis d'Halicarnasse. Ce dernier ajoute qu'ils étaient au nombre de vingt, qu'on les choisissait dans les meilleures familles de Rome, que leur charge nommée Sacerdoce ne finissait qu'avec la vie, que leur personne était sacrée comme celle des autres Prêtres, que leur fonction était d'écouter les plaintes de ceux qui soutenaient avoir reçu quelque injure des Romains; qu'ils devaient, si les plaintes étaient justes, se saisir des coupables & les livrer aux offensés; qu'ils connaissaient du droit des Ambassadeurs & des Envoyés, qu'ils faisaient les Traités de paix, & qu'ils veillaient à leur observation.

L'an de Rome 114, dit Tite-Live, le peuple vit ses frontières ravagées par les incursions des Latins, & avant de prendre les armes, Ancus Martius envoya aux ennemis un Héraut ou Officier qu'on nommait *Fécialien*.

Pour preuve de sa commission, ce Héraut tenait en main une javeline ferrée avec laquelle il se rendait sur les terres de ceux dont ses concitoyens avaient droit de se plaindre, & de l'instant qu'il y était arrivé, il exposait ses griefs. » Grands Dieux! disait-il, si c'est contre l'équité &

» la justice que je viens ici au nom du peuple Ro-» main demander satisfaction, ne souffrez point » que je revoie jamais ma patrie «. Il répétait les mêmes paroles à l'entrée de la ville & dans la place publique.

Si au bout de trois jours, Rome ne recevait point la satisfaction qu'elle demandait, le *Fécial* retournait vers le même peuple, & prononçait hautement les mots suivans.

» Ecoutez, Jupiter, & vous Junon : écoutez, » Quirinus, Dieux du Ciel, de la Terre & des » Enfers, je vous prends à témoins qu'un tel » peuple (il le nommait) refuse à tort de nous » rendre justice : nous opinerons dans le Sénat » sur les moyens de l'obtenir «.

De retour à Rome, il assemblait ses Collégues, & de concert avec eux, il allait faire son rapport aux Sénateurs, qui mettaient la chose en délibération. Si le plus grand nombre était pour la guerre, le *Fécial* se rendait une troisième fois vers les ennemis, & la tête couverte d'un voile de lin, sur lequel était une couronne de verveine, il prononçait cette formule : » Ecoutez, Jupiter, » & vous Junon : écoutez, Quirinus, écoutez, » Dieux du Ciel, de la Terre & des Enfers : » comme ce peuple a outragé le peuple Romain, » le peuple Romain & moi, du consentement du » Sénat, lui declarons la guerre «.

Après cette formule, il jettait un javelot ensanglanté & brûlé par le bout, qui marquait que la paix était absolument rompue. Cette cérémonie se conserva long-tems chez les Romains; mais elle ne subsistait plus du tems de Varron qui observe qu'alors les fonctions des *Fécialiens* étaient entièrement abolies.

HUITIÈME CLASSE.

Parmi les différens Corps consacrés au culte des Dieux, le plus respectable de tous était celui des Pontifes qui composaient cette huitième classe. Plutarque fait venir leur nom de *Potnis*, mot usité dans l'ancienne latinité, & qui voulait dire puissant, ou maître absolu : ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils furent créés par Numa, c'est qu'ils jouissaient de la plus grande autorité, c'est qu'ils étaient tout-à-la-fois les Chefs, les Juges & les vengeurs de la Religion. Toutes les décisions sur les cérémonies sacrées étaient de leur ressort, & il n'appartenait qu'à eux d'établir des loix pour la décence du culte, d'en faire observer les anciens usages, d'empêcher l'introduction des Divinités étrangères & des rits superstitieux, de décider sur le tems & sur l'ordre des sacrifices, tant publics que particuliers, en un mot, sur la vérité, ainsi que sur la signification des prodiges.

Ils étaient chargés aussi d'assigner les fonds pour

le grand nombre de victimes que l'on immolait, pour la dépense des solemnités & pour la décoration des Temples, d'assigner les Féries & le genre d'oblation que l'on y ferait, d'ordonner les travaux que l'on permetrait, & ceux que l'on défendrait les jours de Fêtes à la ville & à la campagne. De plus, ils tenaient un registre exact des Prêtres subalternes, & généralement de tous les Ministres inférieurs attachés aux diverses fonctions des sacrifices. C'était de leur Tribunal que partaient les réponses sur les doutes en matière de culte, ainsi que les arrêts contre les sacriléges & contre les infracteurs des loix sacrées. Enfin ils réglaient les pompes funèbres, & limitaient les tems du deuil.

Depuis Numa jusqu'au milieu du cinquième siècle de la fondation de Rome, on ne comptait que quatre Pontifes, & dans la suite on y en ajouta quatre autres, à la réquisiton du peuple qui voulut partager l'honneur du Sacerdoce avec les Patriciens. Sylla en créa sept de plus, & Cicéron en compte jusqu'à seize. Ornés de toutes les distinctions attachées à la Magistrature, ils avaient à leur suite, ainsi qu'à leurs ordres, des Appariteurs, des Scribes, des Crieurs publics, & ne paraissaient jamais sans être escortés par deux Licteurs. Leur Collége était gouverné par un Président qui pendant long-tems fut tiré du

même Corps, & qui avait le titre de *Souverain Pontife.* Dans la ſuite, les Empereurs s'arrogèrent cette dignité, & la conſervèrent juſqu'au règne de Gratien qui n'imagina pas qu'un Chrétien dût être le Grand-Prêtre des cérémonies payennes. Cet exemple ſervit de règle à ſes ſucceſſeurs.

De plus longs détails ſur ces divers articles ſeraient inutiles à notre Hiſtoire, & nous n'y reviendrons ſucceſſivement que pour offrir le coſtume attaché aux différens Miniſtres qui compoſaient les huit claſſes dont nous venons de parler. Les Pièces de Théâtre nous fourniront tant d'occaſions d'entrer dans le détail de leurs habillemens, que nous avons dû le rejetter plus loin pour donner la préférence à des objets qu'il était néceſſaire de placer dans cette livraiſon; tels que les *Bachanales*, les *Chars*, l'*Hypodrôme*, &c.... D'ailleurs les coſtumes de ces huit claſſes ſe réduiſent à deux principaux, celui de *Veſtale*, & celui de *Grand-Pontife.* Les autres Prêtres étaient vêtus à-peu-près de la même manière, & la différence que l'on y avait miſe conſiſtait, ou dans la coëffure, ou dans quelques attributs particuliers dont nous ferons mention.

SACRIFICES.

Les Egyptiens, ſelon Théophraſte, furent les premiers qui offrirent de ſimples herbes aux Dieux, enſuite



J. D. Dugourc del. Th. Trière Sculp.

INSTRUMENS DES SACRIFICES.

enſuite de l'encens, & enfin des animaux ; mais ils ne commencèrent à les ſacrifier que lorſqu'ils eurent fait quelque dégât de ces mêmes herbes que l'on devait préſenter aux Autels ſur leſquels il était auſſi d'uſage de faire des libations d'eau, de miel, d'huile & de vin.

Ovide aſſure que le nom même de *victime* prouve que l'on n'en égorgea que lorſque l'on eut remporté des victoires ſur les ennemis, & que celui d'*hoſtie* fait voir que les hoſtilités avaient précédé. Pythagore s'éleva fortement contre ce maſſacre des bêtes, ſoit qu'on les mangeât, ou qu'on les ſacrifiât. Il prétendait qu'il ſerait tout au plus pardonnable d'immoler le pourceau à Cérès, & la chèvre à Bachus, attendu les ravages que ces animaux font dans les vignes & dans les blés ; mais qu'il eſt cruel de faire périr la brebis innocente & le bœuf ſi utile à la culture de la la terre : Ovide penſait de même quand il dit,

Nec ſatis eſt quod tale nefas committitur ipſos
Inſcripſere Deos ſceleri, Numenque ſupernum,
Cæde laborifici credunt gaudere juvenci.

Horace déclare auſſi que la manière la plus ſimple & la plus pure d'honorer les Dieux, ou de les appaiſer, c'eſt de leur offrir de la farine, du ſel & quelques herbes odoriférantes.

Te nihil attinet
Tentare multa cæde bidentium,
Mallibis averſos Penates
Farre pio, & ſaliente mica.

Les Payens avaient trois ſortes de ſacrifices, les *publics*, les *domeſtiques* & les *étrangers*.

Les *publics* ſe faiſaient aux dépens de l'Etat, ſoit pour remercier les Dieux de quelque faveur ſignalée, ſoit pour les prier de détourner une calamité qui menaçait, ou affligeait un peuple, un pays, une ville.

Les *domeſtiques* ſe pratiquaient dans l'intérieur d'une famille, & aux dépens de ſes chefs qui ſouvent en chargeaient leurs héritiers : auſſi Plaute, dans ſes *Captifs*, fait-il dire à un valet nommé *Ergaſile*, qui avait trouvé une marmite pleine d'or, que Jupiter l'avait enrichi ſans l'avoir obligé de faire aucun ſacrifice. *Sine ſacris hæreditatem ſuam adeptus effertiſſimam.*

Les *étrangers* étaient ceux que l'on offrait lorſque l'on tranſportait à Rome les Dieux tutélaires des villes ou des provinces ſubjuguées, avec leurs myſtères & leurs cérémonies religieuſes.

Les fruits de la terre étaient, comme nous l'avons dit, la matière ordinaire de ces ſacrifices, ainſi que les animaux dont communément on préſentait aux Dieux la chair & les entrailles, mais

dont quelquefois on ne leur offrait que l'ame : ce fut ainſi qu'en uſa Entellus, dit Virgile, lorſqu'il immola un taureau à Eryx pour la mort de Darètes.

Hanc tibi, Eryx, meliorem animam pro morte Daretis
Perſolvo.

Les ſacrifices étaient différens relativement à la diverſité des Dieux que les Anciens adoraient, & ils en avaient pour les Dieux céleſtes, pour les Dieux des enfers, pour les Dieux marins, pour les Dieux de l'air, & pour ceux de la terre. On ſacrifiait aux premiers des victimes blanches en nombre impair, aux ſeconds des victimes noires dont on répandait le ſang dans les foſſes avec le vin pur & le lait qui avaient ſervi aux libations : aux troiſièmes, on immolait ſur le bord de la mer des hoſties noires & blanches dont on jettait les entrailles dans les eaux, & même le plus loin que l'on pouvait : on y ajoutait des effuſions de vin.

Cadentem in littore taurum,
Conſtitutam ante aras voti reus, extaque ſalſos
Porriciam in fluctus, & vina liquentia fundam.

On préſentait des victimes blanches aux Dieux de la terre, & on leur élevait des autels comme aux Dieux céleſtes. A l'égard des Dieux de l'air, on leur offrait ſeulement du vin, du miel & de l'encens.

Il fallait que la victime fût saine & entière, qu'elle n'eût ni la queue pointue, ni la langue noire, ni les oreilles fendues, en un mot qu'elle fût exempte de toute espèce de tache & de défaut. C'est la remarque de Servius, d'après ce vers de l'Enéide :

Totidem lectas de more bidentes.

Id est, ne habeant caudam aculcatam, nec linguam nigram, nec aurem fissam.

Lorsque le choix de cette victime était fait, on lui dorait le front & les cornes, principalement aux génisses, aux vaches & aux taureaux.

Et statuam ante aras aurata fronte juvencum.

Macrobe, au *premier Liv. des Saturnales*, rapporte un Arrêt du Sénat qui ordonnait que dans la solemnité des *Jeux Apollinaires*, les Décemvirs immoleraient à Apollon un bœuf doré, avec deux chèvres blanches dorées, & une vache dorée à Latone.

On leur ornait encore la tête d'une infule de laine, d'où pendaient deux rangs de chapelets, avec des rubans tortillés, & sur le milieu du corps elles portaient une sorte d'étole assez large qui tombait des deux côtés. Les moindres victimes étaient seulement parées de chapeaux de fleurs & de festons, avec des bandelettes ou guirlandes blanches.

D'après cela, elles marchaient à l'autel ſous le nom d'*Agonia*, & ceux qui les conduiſaient s'appellaient *Agones*. Ils chaſſaient devant eux les petites, & menaient les grandes avec un lien : mais ſi les unes & les autres ſe débattaient, ou avançaient avec peine, cette réſiſtance était de mauvais augure, par la raiſon que tout ſacrifice doit être libre.

On les examinait de nouveau lorſqu'elles étaient arrivées dans le Temple, & cela s'appellait *probatio hoſtiarum* : après cet examen, le Prêtre revêtu de ſes habits ſacerdotaux, ſe purifiait ſuivant les cérémonies preſcrites, ſe reconnaiſſait indigne de ſon miniſtère, s'avouait coupable de pluſieurs péchés, & ſuppliait les Dieux de les oublier, pour n'avoir égard qu'à l'objet de ſes demandes.

Cette confeſſion faite, il criait au peuple : *hoc age*, ſoyez attentifs au ſacrifice, & de l'inſtant que ces paroles étaient prononcées, un Huiſſier s'armait d'une baguette, parcourait le Temple, & en faiſait ſortir les excommuniés, ainſi que ceux qui n'étaient pas encore inſtruits des vérités de la religion.

Les Romains avaient emprunté cette coutume des Grecs dont le Prêtre, venant à l'autel, demandait : *qui eſt ici ?* Le peuple répondait : *pluſieurs perſonnes & gens de bien.* Alors l'Huiſſier criait dans tous les coins du Temple : *loin d'ici, profanes.* On retrouve dans Ovide, *Lib.* 11, *faſt.*

la liste de la plupart des pécheurs qui ne pouvaient assister aux mystères des Dieux.

Innocui veniant, procul hinc, procul impius esto
Frater, & in partus mater acerba suos :
Cui pater est vivax : qui matris digerit annos,
Quæ premit invisam socrus amica nurum :
Tantalidæ fratres absint & Jasonis uxor,
Et quæ ruricolis semina tosta dedit :
Et soror & Progne, tereusque duabus iniquis
Et quicumque suas per scelus auget opes.

Les Grecs avaient certains sacrifices qui étaient interdits aux filles & aux esclaves. Dans la Chéronée, comme nous l'avons dit *p.* 213, le Prêtre armé d'un fouet, se tenait à la porte du Temple de *Matuta*, & en défendait l'entrée aux esclaves Etoliens. Selon Pline, *Liv. xxx, Chap. ij*, elle était interdite chez les Mages à ceux qui avaient des taches de rousseur au visage. Il en était de même chez les Germains, du guerrier qui avait perdu son bouclier au combat, & parmi les Scythes, de celui qui n'avait point tué d'ennemi dans la bataille. A Rome, lorsque les excommuniés & les profanes s'étaient retirés, on demandait le silence : *favete linguis* ou *animis*, & *pascite linguam.* C'était dans cette vue que l'on mettait sur l'autel de *Volupia* la statue de la Déesse *Angeronia* qui avait la bouche cachetée pour apprendre au peuple que dans les mystères de la religion il faut être atten-

tif de corps & d'esprit. Les Romains avaient emprunté cette coutume des Egyptiens qui, dans les mêmes occasions, présentaient l'image d'Harpocrate Dieu du silence.

Cependant le Prêtre bénissait l'eau pour en faire l'aspersion avec les cérémonies ordinaires, soit en y jettant les cendres de bois qui avaient servi à brûler les victimes, soit en y éteignant la torche du sacrifice. Il aspergeait les autels & le peuple de cette eau lustrale pendant que le chœur des Musiciens chantait des hymnes en l'honneur des Dieux.

Ensuite on faisait les encensemens, & le visage tourné vers l'orient, le Prêtre lisait les prières aux Dieux à la tête desquels étaient Janus & Vesta. Celles-ci finies, on invoquait celui à qui l'on offrait le sacrifice, & l'on priait tous les autres d'y joindre leur protection, d'assister l'Empire, les Empereurs, les principaux Ministres, les Particuliers &c..... C'est en conséquence de cette formule que Virgile dit, après le récit des belles actions d'Alcide, & l'historique de la demande que lui firent les *Saliens*,

Salve, vera Jovis proles, decus addite Divis,
Et nos & tua dexter adi pede sacra secundo.
(Eneid. Lib. VIII.)

Ces prières se faisaient tantôt à voix haute, tantôt à voix basse, mais toujours debout, & l'on ne s'asseyait que dans les sacrifices pour les morts.

Multis dum precibus Jovem ſalutant,
Stans ſummos reſupinus uſque in ungues.
(MART. L. XII. Epigr. 78.)

On lit auſſi dans Virgile :

Luco tum forte parentis
Pilumni turnus ſacrata valle ſedebat.

À tout cela, ſuccédait une eſpèce de prône que récitait le Prêtre, pour la proſpérité des Empereurs & de l'Etat. Ce fait eſt confirmé par Apulée, *Liv. II, de l'Ane d'Or.*

» Après, dit-il, qu'on eut ramené la proceſſion dans le Temple de la Déeſſe Iſis, un des Prêtres, appellé *Grammateus*, ſe tenant debout devant la porte du chœur, aſſembla tous les *Paſtophores*, & montant ſur un lieu élevé, il prit ſon Livre, lut à haute voix pluſieurs prières pour l'Empereur, pour le Sénat, pour les Chevaliers Romains & pour le Peuple, ajoutant quelque inſtruction ſur la religion : *Tunc ex iis quem cuncti* Grammateum *vocabant, pro foribus aſſiſtens, cœtu Paſtophorum (quod ſacro ſancti Collegii nomen eſt) velut in concionem vocato, indidem de ſublimi ſuggeſtu, de libro, de litteris fauſtâ voce præfatus Principi magno, Senatuque, Equiti, totique populo, noticis, navibus &c.*

Le Prône fini, le Sacrificateur prenait place au milieu des *Victimaires* qui reſtaient debout, & alors

il commençait le discours que prononçaient quelquefois les Magistrats ou les Particuliers qui présentaient l'offrande du jour. Lucien en fait réciter un par les Ambassadeurs que Phalaris chargea de porter aux Prêtres de Delphes un taureau d'airain, qui était un chef-d'œuvre de l'art.

De l'instant que chaque Particulier s'était acquité de son offrande, il allait se laver les mains, & après avoir encensé les victimes, après les avoir arrosées d'eau lustrale, le Prêtre officiant recevait de la main d'un des Ministres la pâte sacrée qu'il jettait sur la tête de ces mêmes victimes. Cette pâte s'appellait *mola salsa*, parce qu'elle était composée de farine d'orge & de froment, paîtrie avec le sel & l'eau. *Mola salsa*, dit Festus, *vocatur far totum & sale sparsum, quo Deo molito hostiæ aspergantur.*

Lorsque le Ministre avait achevé cette cérémonie qui était regardée comme la première consécration, le Prêtre prenait du vin avec le *simpule*, le goûtait, en faisait faire autant aux assistans, & le versait sur le milieu de la tête de la victime, en prononçant ces paroles: *Mactus hoc vino inferio esto*, c'est-à-dire, que cette victime soit purifiée par ce vin pour être plus agréable aux Dieux. Cela fait, il lui arrachait du poil d'entre les cornes & le jettait dans le feu allumé.

Et summa scarpens media inter cornua setas.
Ignibus imponit sacris.

Enſuite il commandait au *Victimaire* de frapper, & celui-ci aſſommait l'animal d'un grand coup de hache ou de maillet. Auſſi tôt un autre Miniſtre nommé *Popa*, lui plongeait un couteau dans la gorge, tandis qu'un troiſième recevait le ſang que le Prêtre répandait ſur l'Autel.

Supponunt alii cultros, tepidumque cruorem
Suſpiciunt pateris. (VIRG.)

La victime égorgée, on l'écorchait après en avoir détaché la tête que l'on ornait de feſtons & que l'on ſuſpendait aux piliers du temple avec la peau, comme des enſeignes de la religion, que l'on portait en proceſſion dans quelque calamité publique. Ce fait eſt prouvé par le paſſage ſuivant tiré de Cicéron contre Piſon : *Et quid recordaris cum omni totius provinciæ pecore compulſo, pellicum nomine omnem quæſtum illum domeſticum paternumque renovaſti.* Ouvrez Feſtus, & vous y verrez le même uſage confirmé par ces paroles : *Pellem habere Hercules fingitur, ut homines cultus antiqui admoneantur; lugentes quoque diebus luctus in pellibus ſunt.*

Il arrivait auſſi à quelques-uns des Prêtres de ſe couvrir des peaux de ces victimes, & à quelques autres d'aller dormir deſſus dans le temple d'Eſculape ou dans celui de Faunus, afin d'en obtenir des réponſes favorables en ſonge, ou des

remèdes aux maladies dont ils étaient attaqués. *Huc dona*, dit Virgile, (*Eneid. Lib. VII. v.* 86.)

Huc dona ſacerdos
Cum tulit & Cæſarum ovium ſub nocte ſilenti
Pellibus incubuit ſtratis, ſomnoſque petivit;
Multa modis ſimulacra videt volitantia miris,
Et varias audit voces, fruiturque Deorum
Colloquio, atque imis Acheronta affatur Avernis.
Hic & tum pater ipſe petens reſponſa latinus
Centum lanigeras mactabat rite bidentes,
Atque harum effultus tergo, ſtratiſque jacebat
Velleribus.

» Lorſque le Prêtre a conduit les victimes à la » fontaine & qu'il les y a immolées, il en étend » pendant la nuit, les peaux ſur la terre, ſe cou- » che deſſus & s'y endort. Alors il voit mille fan- » tômes voltiger autour de lui, il entend diffé- » rentes voix, il s'entretient avec les Dieux de » l'Olympe, avec les Divinités mêmes des En- » fers. Le Roi, pour s'éclaircir ſur le ſort de la » Princeſſe, ſacrifia donc cent brebis au Dieu » Faune & ſe coucha enſuite ſur leurs toiſons » étendues «.

Quand la victime était tombée ſous le couteau du Sacrificateur, on lui ouvrait les entrailles, on les conſidérait attentivement pour en tirer des préſages, on les ſaupoudrait de farine, on les arroſait de vin, & enſuite on les préſentait aux

Dieux, dans des bassins, après quoi on les jettait dans le feu par morceaux. *Reddebant exta Diis.* De-là les entrailles étaient nommées *porriciæ*, & *porricias inferre* voulait dire *offrir les entrailles en sacrifice.* Quelquefois on les aspergeait d'huile, quelquefois de lait & du sang des victimes, particulièrement dans les sacrifices des morts; c'est le sentiment de Stace. (*Lib. VI. de la Thébaïde.*)

Spumantisque mero pateræ verguntur & atri
Sanguinis & rapti gratissima cymbia lactis.

Les entrailles consumées & toutes les autres cérémonies finies, les Payens étaient persuadés que les Dieux satisfaits ne pouvaient se refuser d'accomplir les vœux qu'ils leur avaient présentés, & qu'ils exprimaient par le mot *litare*, tout est bien fait. *Non litare*, au contraire, voulait dire qu'il manquait quelque chose à l'intégrité du sacrifice & que le ciel n'était point appaisé. Suétone prétend que Jules César ne put jamais sacrifier une hostie favorable, le jour qu'il fut tué dans le Sénat. *Cæsar victimis cæsis litare non potuit.*

Après l'observation de toutes les formules que nous venons de détailler, le Prêtre renvoyait les spectateurs par ce mot *Ilicet*, dont on se servait également pour congédier le peuple à la fin des pompes funèbres & des comédies. Les Grecs employaient la même expression dans les mêmes occasions, & le peuple répondait *feliciter.*

La dernière cérémonie était le banquet ou feſtin ſacré que l'on dreſſait aux Dieux, *Epulum*. Il conſiſtait à mettre leurs ſtatues ſur un lit, & à leur ſervir les viandes des victimes offertes. C'était la fonction d'une claſſe de miniſtres que les Romains nommaient *Epulones*.

Il réſulte du détail qu'on vient de lire, que les ſacrifices avaient quatre parties principales. La première s'appelloit *libatio* (la libation ou ce léger eſſai de vin qu'on faiſait avec les effuſions ſur la victime :) la ſeconde, *immolatio* (l'immolation de la victime que l'on égorgeoit après avoir répandu ſur elle la pâte ſalée dont nous avons parlé :) la troiſième ſe nommoit *redditio* (l'offrande des entrailles aux Dieux,) la quatrième, *litatio* (l'accompliſſement du ſacrifice.)

Les Romains en avaient de fixes, *ſtata*, qui ſe faiſaient tous les ans au même jour, & d'autres que l'on ordonnait dans des circonſtances imprévues. Pour les Grecs, ils en diſtinguaient de quatre ſortes. Les *volontaires*, que l'on offrait à la ſuite d'un vœu, ſoit pour le gain d'une victoire, ſoit pour quelque évènement heureux. Les *propitiatoires*, dont le but était de détourner la colère de quelque Divinité offenſée; les *ſupplicatoires* que l'on faiſait pour obtenir le ſuccès de toutes ſortes d'entrepriſes; & enfin ceux qui étaient de-

mandés par les Prophêtes ou les oracles que l'on consultait.

La planche que noüs avons mise au commencement de cet article, représente les principaux instrumens dont les Romains se servaient dans les sacrifices, & les détails suivans en donnent l'explication.

A. Vase que l'on appellait *acerra*, espèce de coffre, dans lequel on mettait l'encens & les parfums. Celui-ci est de bronze, & tiré du cabinet de M. Foucault. Sur le devant, on voit une médaille bordée d'une espèce de guirlande qui entoure un buste de Bachus couronné de feuilles de vigne. Des deux côtés, la médaille est soutenue par deux centaures, dont l'un est barbu; l'autre qui n'a pas de barbe, paraît être une femelle : chacun d'eux porte une Nymphe, & sous le mâle est une lyre, sous l'autre une syrinx ou une flûte de pan. Chacun des deux côtés présente une Méduse. La même figure est répétée sur le couvercle, & entourée d'une couronne de laurier, avec un Cupidon à chaque côté.

B. Hache avec laquelle on assommait la victime : celle-ci a été donnée par M. de la Chausse, & d'après Festus, Fabretti prétend qu'elles étaient toutes de cuivre.

C. Poignard avec lequel on égorgeait les victimes.

Il ſe nommait *ſeceſpita*, couteau de fer, long, à manche rond & d'ivoire ſolide, orné au pommeau de bandes d'or & d'argent : c'eſt ainſi qu'en parle Feſtus qui ajoute que les Pontifes, les Flamines, & les Flaminiques vierges s'en ſervaient dans les ſacrifices.

D. Couteau que l'on prenait pour découper la chair & les membres des animaux qu'on avait immolés. Cette forme de couteaux à gaines, eſt indiquée par les marbres anciens.

EE. Le *ſimpulum*, eſpèce de vaiſſeau à queue ou manche dans lequel on mettait le vin dont on faiſait les libations. Ces deux-ci ſont tirés du cabinet de M. de Lachauſſe. Le *ſimpulum* s'appellait auſſi *ſimpuvium*, & Pline dit qu'il y en avait de terre cuite. *Fictilibus prolibatur ſimpuviis.*

F. Patère, inſtrument conſacré à pluſieurs uſages, & premièrement à recevoir le ſang des victimes. » Quelques-uns racontent, dit Ciceron, que Coriolan immola un taureau, qu'il en reçut le ſang dans une patère, & qu'il ſe procura la mort en le buvant ». *Hunc* (*Coriolanum*) *iſti aiunt, cum taurum immolaviſſet excepiſſe ſanguinem patera, & eo poto mortuum concidiſſe.*

On ſe ſervait auſſi de ces patères pour verſer du vin entre les cornes des victimes : les unes avaient un manche, les autres n'en avaient point, & l'on préſume que les unes ou les autres devaient

toujours être un peu creuſes : ainſi ces inſtrumens plats que l'on voit dans pluſieurs collections d'antiques, ne ſont point des patères. Celle que nous donnons eſt tirée du cabinet de M. de la Chauſſe, qui croit qu'elle repréſente le raviſſement d'Hélène. Les trois hommes nuds que l'on y voit, portent des bonnets Phrygiens.

G. Autre petit vaſe propre aux libations.

HH. *Diſque*, c'eſt-à-dire, plat ou baſſin dans lequel on mettait les viandes des victimes. Iſidore dit qu'anciennement il s'appellait *iſcus*, parce qu'il avait la forme d'un écu, & qu'enſuite on lui donna le nom de *diſcus*, *quod det eſcas*. Celui qui eſt à la gauche de la patère a été publié par M. de la Chauſſe, & l'autre a été deſſiné à Rome par M. le Brun qui l'a tiré de la Bibliothèque de Coiſlin.

C'était de ces plats dont on ſe ſervait pour offrir aux Dieux les viandes des victimes; cérémonie connue ſous le nom de *lectiſternium*, & qui conſiſtait en banquets ſacrés auxquels les Payens invitaient leurs Divinités, ſoit pour les prier de faire ceſſer une calamité préſente, ſoit pour les remercier d'un évènement heureux. Arnobe reproche ce culte inſenſé aux Gentils de ſon ſiècle, lorſqu'il dit, liv. 7. *Habent dii lectos, atque ut ſtratis poſſint melioribus incubare, pulvinorum tollitur atque excitatur impreſſio.*

En

En effet, on dreſſait des tables que l'on environnait de lits ſur leſquels les conviés devaient manger couchés. Ces lits placés auprès des autels, étaient, ainſi que les Temples, parés de feuillages & d'herbes odoriférantes. *Lecti ſternebantur in honorem deorum : unde hoc ſacrum, vel potius ſacrilegium*, dit Saint-Auguſtin, *liv. 3, de la Cité de Dieu.* Chacun de ces lits avait un couſſin deſtiné à ſoutenir la tête de la Divinité que l'on voulait régaler, & ſa figure y était repréſentée en grand. A l'égard des Déeſſes, comme Junon & Minerve, on les aſſeyait ſur des ſiéges, à la maniére des Dames Romaines qui dans toutes leurs attitudes, obſervaient la décence la plus ſcrupuleuſe.

Pendant tout le tems que durait le *lectiſternium*, les Romains ne ceſſaient de faire des prières, & les Temples étaient remplis des Sénateurs, de leurs femmes, de leurs enfans, & quelquefois de tous les ordres de la République qui s'y rendaient à la ſuite du Souverain Pontife. Tous avaient des couronnes ſur la tête & des branches de laurier à la main. La marche était accompagnée par des muſiciens dont les inſtrumens ſe mêlaient aux paroles que l'on y chantait, & dans ces jours ſolemnels, on portait ſur de riches brancards les ſtatues des Dieux que l'on célébrait.

D'après la cérémonie du *lectiſternium*, pluſieurs Auteurs ont voulu remonter à l'origine de l'uſage

qui s'établit chez les Romains de manger couchés ſur des lits ; mais aucun d'eux n'a pu en fixer l'époque. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que dans les premiers tems, ils s'aſſéïaient ſur des bancs, & ce fait eſt atteſté par Varron, *liv.* 2, *de Vita populi Romani*, par Iſidore, *liv.* 20 *des Etymologies*, par Ovide, *lib. V°. Faſt.*

Ante focos olim ſcammis conſidere longis
Mos erat, & menſæ credere adeſſe Deos.

Homère ne donne point d'autre ſituation à ſes Héros : Ulyſſe arrive au palais d'Alcinoüs, il y eſt invité à un grand repas, & y occupe la première place, aſſis ſur une chaiſe magnifique. Au rapport d'Apollodore cité par Athénée, les premiers Egyptiens ſe mettaient à table ſur des ſiéges. Varron & Cicéron, *orat. pro murœna*, aſſurent que cette coutume s'était perpétuée long-tems parmi les Crétois & les Lacédémoniens. À l'exemple de ces peuples, les Romains, dit-on, ne varièrent ſur cette pratique qu'au tems de Scipion l'Africain qui paſſe pour avoir apporté de Carthage une ſorte de petits lits que Cicéron & Iſidore ont diſtingués ſous le nom de *punicani lecti*, les mêmes qu'Horace appellait *archaici*.

Si potes archaicis conviva recumbere lectis ;

Ces lits faits de bois & d'une ſtructure fort ſimple, étaient couverts ſeulement de peaux de

chèvre : mais quoi qu'en difent quelques Modernes, il eft conftant que du moins dans les repas de religion, & dans les feftins d'appareil, les Romains, long-tems avant les guerres de Carthage, avaient emprunté des Orientaux l'ufage dont nous parlons, puifque dès les premiers fiècles de la République, ils célébrèrent les *Lectifternia*. Cet ufage devint plus commun lorfque ces mêmes Romains eurent pris l'habitude de fe baigner avant le repas, & peu après il s'établit dans toute l'étendue de l'Empire. Ordinairement on rangeait trois lits autour d'une table ronde ou quarrée, & de-là le mot de *triclinium*, pour défigner une falle à manger. Quelquefois on n'y plaçait que deux de ces lits, & c'eft dans ce fens que Plaute a employé le terme latin *biclinium*. Lorfqu'il y en avait trois, ils étaient difpofés de manière que celui du fond avait à fes extrémités les deux autres qui fe joignaient à angles droits & laiffaient un efpace libre pour le fervice. Chaque lit était occupé, tantôt par trois, & tantôt par quatre perfonnes, felon le nombre des conviés.

Sæpe tribus lectis videas cœnare quaternos. (HORAT.)

Aulugelle, d'après Varron, *Liv.* 13, prétend qu'il était de la bienféance & de la politeffe que ces conviés n'excédaffent pas le nombre de neuf, afin qu'ils fuffent couchés plus à l'aife. Cicéron reproche à Pifon le peu d'ordre qui régnait dans fes

feſtins où ceux qu'il avait invités, étaient entaſſés les uns ſur les autres.

Les Dames Romaines, dont nous avons parlé plus haut, perdirent inſenſiblement la modeſtie avec laquelle elles s'étaient conduites, & dans les derniers tems de la République, elles s'étendirent ſur des lits comme les hommes. Il n'en fut pas de même des jeunes gens qui portaient encore la *prétexte*, & par reſpect, ils s'aſſéïaient ſeulement au bord du lit, lorſqu'ils étaient admis à la table de leurs parens. Ce fut dans cette ſituation, dit Suétone, que les jeunes Céſars, Caius & Lucius, mangèrent à la table d'Auguſte.

Parmi les ſacrifices, expiations & purifications du Paganiſme, l'un des plus ſinguliers était le *Taurobole* dont on ne trouve point de trace avant Antonin, & dont l'uſage paraît avoir ceſſé ſous les Empereurs Honorius & Théodoſe le jeune.

On creuſait, dit Prudence, une foſſe aſſez profonde dans laquelle celui pour qui devait ſe faire la cérémonie, deſcendait la tête couverte d'une couronne entourée de bandelettes ſacrées. Sur cette foſſe, on mettait un couvercle percé de quantité de trous, & ſur ce même couvercle on amenait un taureau dont les cornes & le front étaient ornés de petites lames d'or. On l'égorgeait avec le couteau ſacré, ſon ſang coulait par les trous du couvercle, & celui qui était deſſous, le recevait avec

de faire connaître à nos lecteurs toutes les ſortes de ſacrifices en uſage chez les Anciens, nous voudrions pouvoir garder le ſilence ſur une eſpèce de victimes que l'humanité s'eſt permis d'immoler, mais cette horreur n'eſt que trop conſtatée, & il n'eſt que trop vrai, comme le dit Lucrèce, que la ſuperſtition a commis en ce genre les actions les plus criminelles & les plus impies.

Sæpius olim
Relligio peperit ſcelcroſa atque impia facta.
(Lib. I. v. 83.)

Nos Lecteurs doivent ſentir que nous voulons parler des ſacrifices humains faits aux Dieux pour leur plaire, ou pour les appaiſer, & l'Hiſtoire nous en offre tant de preuves appuyées par des témoignagnes inconteſtables, que l'on eſt obligé de convenir qu'il n'y a rien que l'homme ne puiſſe oſer, quand il eſt armé par le fanatiſme.

» C'eſt lui qui dans Raba, ſur les bords de l'Arnon
» Guidait les deſcendans du malheureux Ammon,
» Quand à Moloch leur Dieu, des mères gémiſſantes
» Offraient de leurs enfans les entrailles fumantes.
» Il dicta de Jephté le ſerment inhumain,
» Dans le cœur de ſa fille il conduiſit ſa main.
» C'eſt lui qui de Calchas ouvrant la bouche impie,
» Demanda par ſa voix la mort d'Iphigénie.
» France! dans tes forêts il habita long-tems;
» A l'affreux Teutatès il offrit ton encens.

» Tu n'as pas oublié ces ſacrés homicides
» Qu'à tes indignes Dieux préſentaient les Druïdes :
» Dans Madrid, dans Lisbonne, il allume ces feux,
» Ces bûchers ſolemnels où des Juifs malheureux
» Sont tous les ans en pompe, envoyés par des Prêtres
» Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres «.

(*Henriad. Chant I.*)

Les Phéniciens, les Egyptiens, les Arabes, les Chananéens, les habitans de Tyr & de Carthage, les Perſes, les Athéniens, les Lacédémoniens, les Ioniens, tous les Grecs du Continent & des Iles, les Romains, les Scythès, les Albanois, les Germains, les anciens Bretons, les Eſpagnols, les Gaulois, & pour paſſer dans le nouveau Monde, les habitans du Mexique ont été également plongés dans cette affreuſe ſuperſtition. On ignore quel en fut le premier auteur; mais que ce ſoit Saturne, comme le prétend Sanchoniaton, que ce ſoit Lycaon, comme Pauſanias ſemble le dire, il eſt certain que l'immolation des victimes humaines, preſcrite par quelques Oracles, faiſait déja partie des abominations que Moyſe reproche aux Amorrhéens, & que les Moabites ſacrifiaient leurs enfans à leur Dieu Moloch. Les Juifs empruntèrent de leurs voiſins cette odieuſe coutume, & de la Phénicie elle paſſa dans la Grèce d'où les Pélages la portèrent en Italie. Rome la pratiquait dans des occaſions extraordinaires, & après la perte de la bataille de Cannes, elle crut ne pouvoir calmer

la colère des Dieux qu'en leur immolant un Gaulois & une Gauloise, un Grec & une Grecque qui furent enterrés vifs dans une des places publiques destinées à ces horribles sacrifices. Pline assure, l. xxx, c. j, qu'ils subsistèrent parmi ce peuple jusqu'à l'an 95 de J. C., époque à laquelle ils furent abolis par un Senatus-Consulte; mais on a des preuves qu'ils se perpétuèrent dans le culte de quelques Divinités, tel, par exemple, que celui de Bellone, & que les Edits renouvellés de tems en tems par les Empereurs, n'eurent pas le pouvoir de les faire cesser.

Ces cruelles offrandes furent moins communes chez les Grecs; cependant l'usage en fut adopté dans quelques cantons, & le sacrifice d'Iphigénie prouve qu'il exista dans les tems héroïques. Les habitans de Pella sacrifiaient un jeune homme à Pélée, & tous les ans, si l'on en croit Pausanias, ceux de Tenuso présentaient le sang d'une fille vierge au génie d'un des compagnons d'Ulysse, qu'ils avaient lapidé.

Théophraste raconte que de son tems, les Arcadiens immolaient des victimes humaines dans les fêtes nommées *Lycœa*, & que ces victimes étaient presque toujours des enfans. Les Carthaginois en faisaient autant en l'honneur de Saturne, & Plutarque a écrit que chez eux la superstition mettait dans les mains d'un père le couteau avec lequel

il devait égorger ſon fils. Ceux qui n'en avaient point, en achetaient un d'une mère pauvre, & cette mère devait voir immoler ſon enfant, ſans verſer une larme. Si la douleur lui en arrachait, elle perdait le prix convenu, & l'enfant n'en était pas moins ſacrifié. Le moment de ſa mort était marqué par un bruit général d'inſtrumens & de trompettes. Ce bruit étouffait celui des lamentations ordinaires dans ces ſortes de ſpectacles.

Après la défaite de ces mêmes Carthaginois en Sicile, Gélon Roi de Syracuſe, ne leur accorda la paix qu'autant qu'ils renonceraient à cette odieuſe coutume. Choſe admirable ! dit M. de Monteſquieu. Vainqueur de trois cens mille hommes, il exigeait une condition qui n'était utile qu'à eux, ou plutôt il ſtipulait pour le genre humain.

Cependant cet article du traité ne pouvait regarder que les Carthaginois établis dans l'Ile & maîtres de la partie occidentale du pays, mais non les habitans de Carthage où les ſacrifices humains continuèrent de ſubſiſter : envain Tibère en fit périr les Miniſtres dans les ſupplices; tant que Saturne eut des adorateurs, le ſang humain coula ſecrettement ſur ſes autels. Inutilement auſſi nous voudrions laver nos ancêtres d'un crime dont une foule de monumens s'accorde à les charger, & la néceſſité d'immoler des victimes humaines était un des dogmes établis par les Druides fon-

le plus grand respect. Il tâchait d'en couvrir toutes les parties de son corps, & dans cet état, il sortait du fond de la fosse, purgé de tous ses crimes, régénéré pour l'éternité. Telle était l'opinion des Payens, mais il fallait renouveller ce sacrifice tous les vingt ans, autrement la régénération n'avait plus de force.

Les femmes la recevaient aussi-bien que les hommes, on y associait qui l'on voulait, & des Villes entières y étaient admises par Députés. Quelquefois aussi on faisait ce sacrifice pour le salut des Empereurs, & pour leur obtenir une vie heureuse : des Provinces envoyaient un homme se barbouiller en leur nom, du sang d'un taureau dont la première qualité devait être de n'avoir point passé sous le joug.

Les *Tauroboles* avaient principalement lieu pour la consécration des Grands-Prêtres & pour celle des Ministres de Cybèle. En 1705, on trouva sur la Montagne de Fourvières à Lyon, l'inscription d'un sacrifice de ce genre, qui fut célébré sous Antonin le Pieux, l'an 160 de J. C. Elle nous apprend qu'il se fit par ordre de la Mère des Dieux pour la santé de l'Empereur, pour celle de ses enfans, & pour le salut de la Colonie Lyonnaise. (*Voyez-en l'historique & la représentation dans le P. Montfaucon, Tom. III, p.* 173 *& suivantes*). Outre cela, il y avait des *Crioboles* & des *Egiboles*;

les premiers qui consistaient dans le sacrifice d'un bélier, & les seconds dans celui d'une chèvre. Les Prêtres qui avaient reçu le sang de ces animaux, se gardaient bien de laver leurs habits, & croyaient plaire au Ciel en les portant le plus long-tems possible.

Les autres sacrifices extrordinaires étaient les *Suovetaurilia* dans lesquels on immolait à Mars un verrat, un bélier & un taureau, comme le prouve le mot même qui est composé de *sus, ovis, taurus.* Le terme *ove* est pris ici pour un bélier, attendu que c'était le mâle, non coupé, que l'on offrait dans cette cérémonie; delà le nom de *Solitorilia* que l'on donnait aussi à cette Fête, c'est-à-dire *solida*, selon Sextus Pompeius, terme qui signifie que les animaux étaient entiers, & qu'ils n'avaient perdu aucune partie de leur corps.

On faisait ce sacrifice après le dénombrement du Censeur, pour la lustration du peuple, pour l'expiation des champs, des fonds de terre, des armées, des villes &c. De plus, on les distinguait en grands & en petits. Dans ces derniers, on immolait un jeune verrat, un agneau & un veau; dans les grands, des animaux qui avaient toute leur force, tels que le verrat, le bélier & le taureau. (*Voyez Montfaucon, Tom. III, p. 186 & suivantes*).

Malgré l'obligation que nous avons contractée

dés fur ce principe, qu'on ne pouvait fatisfaire les Dieux que par un échange, & que la vie d'un homme était le feul prix capable de racheter celle d'un autre. Dans les facrifices publics, au défaut de malfaiteurs, on faifait périr les innocens, & dans les facrifices particuliers, fouvent on égorgeait des hommes qui s'étaient dévoués volontairement à ce genre de mort.

Les Payens finirent par ouvrir les yeux, & felon Plutarque, les Lacédémoniens en furent redevables à l'évènement fuivant. Un Oracle leur avait demandé le fang d'une vierge, le fort tomba fur une jeune fille nommée Hélène, elle allait mourir; mais un aigle enleva le couteau facré, & le pofa fur la tête d'une géniffe qui fut facrifiée à fa place. On lit dans le même Auteur que la veille d'une bataille contre les Spartiates, Pelopidas Chef des Thébains, fut averti en fonge d'offrir une vierge aux mânes des filles de Scedafus, qui avaient été violées & maffacrées dans ce même lieu; que ce commandement lui parut barbare; que la plupart des Officiers de l'armée qui en jugèrent de même, foutinrent qu'une pareille oblation ne pouvait être agréable au Maître du tonnerre; que les Intelligences qui prenaient plaifir à l'effufion du fang humain, fuppofé qu'il y en eût, n'étaient que des Efprits malins qui ne méritaient aucun égard; & qu'alors une vache

rouſſe s'étant offerte à eux, le Devin Théocrite décida que c'était là l'hoſtie demandée par le Ciel : on le crut, & les Thébains remportèrent une victoire complette.

Amaſis en Egypte, Diphilus en Chypre, Hercule en Italie, condamnèrent cet effroyable abus, & parvinrent à le détruire ; le premier, en ſubſtituant à des victimes humaines la ſimple reſſemblance de ces victimes ; le ſecond, en les remplaçant par des ſacrifices de bœufs ; le troiſième, en donnant à l'Oracle une interprétation toute différente de celle qu'on lui avoit donnée juſqu'alors. (*Voyez Saturnales*).

Lorſque les Eſpagnols arrivèrent en Amérique, ils y virent pratiquer les indignes ſacrifices dont nous parlons, & les habitans de cette partie de la Floride, qui eſt voiſine de la Virginie, immolaient leurs enfans au Soleil. Quelques peuples du Mexique ayant été battus par Fernand Cortès, déſirèrent en obtenir la paix, & lui envoyèrent des députés avec trois ſortes de préſens. » Seigneur, lui dirent ces derniers, voilà cinq Eſclaves que nous t'offrons : ſi tu es un Dieu qui ſe nourriſſe de chair & de ſang, ſacrifie-les ; ſi tu es un Dieu débonnaire, voilà de l'encens & des plumes ; ſi tu es un homme, prends ces oiſeaux & ces fruits «.

Les voyageurs aſſurent que le ſang humain ſert encore d'offrande dans quelques endroits de l'Aſie,



J. D. Dugoure del. Ingouf Junior Sculp.

AUTELS ET TREPIEDS.

& ſelon le P. du Halde, des Inſulaires de la mer Orientale vont tous les ans, pendant la ſeptième Lune, noyer une jeune vierge en l'honneur de leur principale idole.

Les Tragédies ſaintes nous demanderont quelques détails ſur les cérémonies religieuſes des Juifs & des Chrétiens, nous les donnerons dans leur tems, & nous en agirons de même à l'égard des différens peuples dont nous ferons connaître les Fêtes, ou les Spectacles.

TRÉPIEDS.

Les *Trépieds* étaient dans la Grèce ce que les couronnes & les boucliers votifs furent dans la ſuite chez les Romains, c'eſt-à-dire, des offrandes plus ou moins conſidérables que l'on faiſait aux Dieux : la grandeur en était indifférente, ainſi que la matière, & les inſcriptions dont on les ornait, perpétuaient la mémoire de ceux qui les avaient donnés. Les Hiſtoriens ne nous ont rien dit de poſitif ſur l'origine de cet uſage, mais nous ſavons qu'il exiſtait dès le tems d'Homère, que preſque tous les enfans qui avaient exercé le Sacerdoce d'Apollon chez les Thébains, laiſſaient un *Trépied* dans le Temple, & que quelquefois on en faiſait préſent à ceux qui s'étaient diſtingués par leurs talens. Nous en citerons pour exemple celui qu'obtint Héſiode, lorſqu'il remporta le prix de

Poésie à Chalcis sur l'Euripe, celui qu'Echimbrote offrit au grand Alcide, & sur lequel il fit graver ces paroles : » Echimbrote, Arcadien, a dédié ce » *Trépied* à Hercule vainqueur aux jeux des Am- » phyctions «. Horace dit, *Liv. IV*, *Ode* 8 :

> *Donarem* Tripodas *præmia fortium*
> *Græcorum.*

» Si j'étais riche, mon cher Censorinus, je don- » nerais volontiers à mes amis de ces beaux *Tré-* » *pieds* dont la Grèce récompensa autrefois la » valeur de ses Héros «.

Toutes les médailles prouvent que ces *Trépieds* étaient d'un grand usage dans les sacrifices, & que leur extrémité supérieure était couverte d'un bassin sous lequel on brûlait l'encens, ou les parfums que l'on offrait aux Dieux.

Le premier que nous donnons, A, est soutenu par des barreaux qui se terminent en trois pieds de bête : il appartenait autrefois au Cardinal Chiggi. L'un des pieds du second, B, est entortillé d'un serpent, & sur le haut se trouve le vase destiné à l'usage que nous venons d'indiquer. Le serpent était le symbole du Soleil que les Anciens prenaient pour Apollon, quoique leur culte fût différent, & celui de la Médecine dont ce même Apollon était le Dieu, ainsi que son fils Esculape.

Il y avait un autre genre de *Trépieds* tels que celui de la Pythie, appellé en Latin *Cortyna*, & sur lequel elle s'asseyait pour rendre ses Oracles. Il était couvert de la peau du serpent Python.

Dans les premiers siècles de la découverte de l'Oracle de Delphes, devint Prophête qui voulut, dit M. Hardion. Les habitans du Parnasse n'avaient besoin pour l'être, que de respirer la vapeur qui sortait de l'antre, & plusieurs de ces phrénétiques furent inspirés si fortement, qu'ils se précipitèrent dans l'abîme. Pour prévenir cet accident, on plaça un *Trépied* sur le trou, & l'on nomma une femme qui assise dessus, pourrait recevoir sans danger l'exhalaison prophétique dont elle aurait besoin. Cette exhalaison n'était autre chose qu'une yvresse produite par des vapeurs qui sortaient de l'antre, ou par des aromates que l'on brûlait. Peut-être aussi était-ce une yvresse feinte, & des contorsions étudiées.

On donnait encore, par excellence, le nom de *Trépieds* aux divers Autels du fils de Jupiter & de Latone. Claudien nous représente ce Dieu qui vient de les visiter dans son char tiré par des griffons.

Phœbus adest & frœnis grypha jugalem
Riphæo tripodus tepetens detorsit ab axe.

Le fameux *Trépied* d'or consacré au Dieu Apollon, & placé auprès de l'Autel dans son Tem-

ple de Delphes, était ſoutenu par un ſerpent d'airain à trois têtes dont les contours formaient une grande baſe qui s'élargiſſait inſenſiblement : cette offrande, ſelon Hérodote, lui fut faite par les Grecs vainqueurs des Perſes à la bataille de Platée, & ſon témoignage eſt confirmé par celui de Pauſanias le Grammairien, dans ſa *Deſcription de la Grèce.*

On préſume que la colonne de bronze qui était à Conſtantinople pourrait bien être ce même *Trépied* qui, au rapport de Zozime & de Sozomène, fut tranſporté de Delphes dans l'*Hypodrome*, par ordre de l'Empereur Conſtantin, & qui, ſi l'on en croit Eusèbe, était ſoutenu par un ſerpent roulé en ſpire. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette colonne était formée par trois ſerpens tournés de même, que leurs contours diminuaient inſenſiblement depuis la baſe juſques vers le col, & que leurs têtes écartées ſur les côtés en manière de *Trépieds*, compoſaient une eſpèce de chapiteau. Mourat avait caſſé une de ces têtes, & les deux autres le furent en 1700, après la paix de Carlovitz.

Le bruit qui retentiſſait dans le Temple de Dodone, était vraiſemblablement produit par une ſuite de *Trépieds* poſés de manière que le réſonnement du premier que l'on touchait, ſe communiquait aux autres, & rendait un ſon qui ſe conti-

nuait

nuait pendant quelque-tems : de là les Prodiges que l'on attribuait au *Trépied* de Dodone & à ſes Oracles que nous ferons connaître à l'article de l'Opéra.

Nous ajouterons ſeulement que chez les Romains, ainſi que chez les Grecs, le *Trépied* était un inſtrument néceſſaire dans les cérémonies de la religion, qu'on les ornait de différentes figures, ſelon les différentes Divinités auxquelles on les conſacrait, & que ſur les médailles Romaines on en voit pluſieurs qui étaient la marque de quelque Sacerdoce, ou de quelque dignité Sacerdotale. Le *Trépied* ſurmonté d'une corneille ou d'un dauphin, était le ſymbole des Duumvirs chargés de garder & de conſulter les livres *Sibyllins.* Cette dignité leur était conférée aux pieds de la ſtatue d'Apollon Palatin à qui la corneille était conſacrée, & dont le dauphin était l'enſeigne dans les cérémonies de ces mêmes Duumvirs.

AUTELS.

L'Autel, chez les Romains, était une eſpèce de piédeſtal quarré, rond ou triangulaire, orné de ſculptures, de bas-reliefs & d'inſcriptions, ſur lequel on brûlait les victimes que l'on ſacrifiait aux Idoles.

On lit dans Servius que les Autels des Dieux céleſtes & ſupérieurs étaient exhauſſés ſur quel-

qu'édifice, & que ce fut pour cela qu'on les appella *Altaria*, mot composé d'*alta*, & d'*ara*, qui signifient Autel élevé. Ceux qu'on destinait aux Dieux terrestres, étaient posés à terre, & on les nommait *aræ*. On faisait des fosses pour les Dieux Infernaux, & ces fosses s'appellaient *scrobiculi*. En général, les Auteurs se servent d'*ara* comme d'un terme commun aux Autels des Divinités célestes, terrestres & infernales. Les Grecs en distinguaient aussi de deux sortes; les uns étaient destinés aux Dieux, & les autres aux Héros.

Il y en avait trois dans les grands Temples de l'ancienne Rome: le premier dans le sanctuaire & au pied de la statue du Dieu: on y brûlait l'encens, & on y faisait des libations: le second était en dehors & devant la porte, on y offrait les sacrifices: le troisième, nommé *Anclabris*, était un Autel portatif sur lequel on posait les offrandes & les vases sacrés. On jurait par ces Autels & sur ces Autels qui servaient d'asyle aux malheureux. Ils en trouvaient jusques dans le péristile des Palais des Princes, & en général dans tous les lieux où Jupiter avait lancé la foudre, c'est-à-dire, où le tonnerre était tombé. *Deo fulguratori*, dit une ancienne inscription, *aram & locum hunc religiosum ex aruspicum sententia quint. preb. front. posuit.* Il paraît aussi par divers endroits de l'écriture, que l'on en élevait pour conserver la mémoire des grands évènemens.

Sur chacune des faces de celui que nous présentons, F. On voit un Génie, dont l'un porte une rame sur le cou, ce qui ferait présumer qu'il était dédié à Neptune. L'autre, G, en a réellement l'inscription *ara Neptuni* & a été déterré sur le bord de la mer à Antium où ce Dieu était adoré. Il y est représenté tout nu, le manteau sur l'épaule, tenant un dauphin de la main droite, & son trident de la gauche. Cet Autel a été dessiné par le Comte de Marsigli, & conservé par l'Abbé Fontanini, savant Prélat de la Cour de Rome.

Le vase C, que nous avons placé entre les deux Trépieds, est tiré du *Museum Romanum* de M. de la Chausse, & selon les anciens monumens, c'était le *prefericulum* dans lequel on mettait le vin ou les autres liqueurs dont on devait faire les libations.

L'instrument E, qui est au-dessus, était le bâton augural, recourbé par le bout: les *Augures* l'avaient en main lorsqu'ils pronostiquaient sur le vol des oiseaux. On prétend qu'il fut inventé par Romulus, & Cicéron dit qu'il s'en servit pour désigner les différentes régions de Rome, lors de sa fondation. Cependant des pierres gravées offrent le berger Faustulus tirant des augures sur cette ville qui devait être bâtie dans le même endroit où la plaça son nourrisson, & l'une de ces pierres laisse voir le même berger assis, le *Lituus* à la main, sur le Lupercale où une louve allaite Rémus & son

frère. L'objet D que nous avons joint à ce bâton, était l'aſperſoir des Anciens : il était compoſé de crin de cheval, & avait pour manche un pied de chèvre.

Les Juifs donnaient auſſi le nom d'Autels à des eſpèces de tables qu'ils dreſſaient au milieu de la campagne, mais cet uſage ne leur fut permis que dans la Loi de Nature, & dans celle de Moyſe, il ne devait y avoir qu'un Autel; c'était celui des holocauſtes, que l'on renfermait dans le tabernacle, avec celui des parfums. On lit au *Chap. xxij du liv. de Joſué* que les tribus de Rubens, de Gad, & la demi-tribu de Manaſſé, qui en élevèrent d'autres, furent obligées de repréſenter qu'elles ne l'avaient pas fait pour ſacrifier, mais ſeulement pour ſervir de monument.

Dans la primitive Egliſe, les Autels n'étaient que de bois, & ſe tranſportaient ſouvent d'une place à une autre, mais un Concile tenu à Paris, l'an 509, défendit d'en conſtruire à l'avenir d'autre matière que de pierre. Chaque Egliſe alors n'en avait qu'un, & St-Grégoire qui vivait dans le dixième ſiècle, nous apprend que de ſon tems, quelques-unes en renfermaient juſqu'à quinze : par le mot d'Egliſe, dans ces mêmes tems, on entendait les dixmes & autres revenus fixes qui lui étaient attachés, & par Autel, les revenus caſuels; delà le proverbe, *que le Prêtre doit vivre de l'Autel.*

LOIX ROMAINES

Sur le Culte des Dieux & de la Religion.

CET Article eſt une ſuite néceſſaire des autres ; & les Loix ſur leſquelles nous allons jetter un coup-d'œil, étaient renfermées dans l'onzième Table. C'eſt-là que Cicéron les a recueillies, & les lecteurs qui déſireront en avoir une connaiſſance plus étendue, les trouveront dans ſon ſecond Livre *de Legibus.* Il eſt vrai qu'il les a préſentées ſous des expreſſions plus intelligibles & plus conformes au goût de ſon ſiècle, mais il a obſervé de ne point en altérer le ſens, & il les regarde comme un des monumens les plus reſpectables de l'Antiquité.

PREMIÈRE LOI.

Qu'on aſſiſte aux aſſemblées de religion avec pureté ; qu'on y apporte de la piété, & qu'on en banniſſe le luxe. Si quelqu'un fait autrement, les Dieux s'en vengeront eux-mêmes.

En conſéquence de cette Loi, les Romains ſe diſpoſaient aux cérémonies de religion par une foule de précautions ſuperſtitieuſes, telles que le bain qu'ils prenaient avant que d'aſſiſter à une fête ou à un ſacrifice, comme ſi la pureté que la

Loi exigeait, se fût réduite à une simple purification légale. Cette pureté était particulièrement recommandée aux Prêtres, & rien de ce qui servait aux Autels, ne pouvait être employé à un usage profane. C'est pour cela que ces Prêtres choisissaient de jeunes enfans qui jusqu'à un certain âge, étaient consacrés au Ministère des Autels, & Numa avait porté une Loi qui défendait à toute femme débauchée de toucher à l'Autel de Junon Divinité tutélaire de la chasteté & de la fidélité conjugale. Si l'une d'elles contrevenait à cette Loi, soit par hasard, soit par mépris, elle était obligée d'expier sa faute en sacrifiant, les cheveux épars, un agneau femelle à la Déesse.

IIe. LOI.

Que personne n'ait de Dieux particuliers, qu'il n'en adore point en secret de nouveaux & d'étrangers, à moins qu'ils ne soient reçus par autorité publique.

Cette précaution avait paru nécessaire pour empêcher le désordre qui naît de la multiplicité des Religions.

IIIe. LOI.

Que chacun jouisse des temples consacrés par ses pères, des bosquets sacrés dans les campagnes, des oratoires des Dieux Lares: enfin que l'on

garde les rits particuliers de ſa famille & de ſes ancêtres, pour honorer ſes Dieux domeſtiques.

On ſait que le Paganiſme avait conſacré les bois; & ceux d'Egérie, des Muſes, de Diane, de Mars &c. étaient célébres chez les Romains par le culte qu'on y rendait à ces prétendues Divinités. Les Particuliers mêmes ſe faiſaient un devoir de religion d'avoir dans leurs maiſons de campagne des boſquets ſacrés où la famille ſe rendait à certains jours pour y faire des ſacrifices en l'honneur du Dieu tutélaire qu'on y révérait.

IVe. LOI.

Qu'on honore les Dieux du ciel qui ont toujours paſſé pour tels, auſſi-bien que ceux qui y ont été tranſportés par leur mérite, comme Hercule, Bachus, Caſtor, Pollux & Romulus.

Ces derniers étaient appellés *Dii minorum gentium*, & Jupiter, Mars, Neptune &c. *Dii majorum gentium.*

Ve. LOI.

Qu'on mette au rang des Dieux les qualités louables par leſquelles les Héros ſont parvenus au ciel, comme l'eſprit, la vertu, la piété, la bonne-foi, & qu'on puiſſe leur ériger des temples, mais qu'on ne décerne jamais de culte à aucun vice.

Le but de cette Loi était de rendre la vertu plus respectable en la divinisant, ou bien d'honorer la Divinité suprême dans les attributs qui lui sont propres. Le Paganisme en abusa dans la suite, & non-contens d'avoir érigé des autels à des Dieux infames, les Romains finirent par consacrer les objets mêmes des passions les plus déréglées.

VIe. LOI.

Qu'on s'attache particulièrement aux cérémonies autorisées.

Cette loi servait à maintenir dans la République la subordination & l'uniformité en ce qui concernait la religion & le culte des Dieux.

VIIe. LOI.

Qu'on fasse cesser les procès aux jours de Fêtes, & que les esclaves puissent les observer après avoir fini leurs travaux. Afin qu'on sache en quels jours elles tombent, qu'on les écrive en des Calendriers.

Nos lecteurs ont vu que les esclaves avaient leurs Fêtes particulières pendant lesquelles ils étaient exempts de toute espèce d'ouvrage. Dans les commencemens, un Crieur les annonçait au peuple, & ensuite on les marqua sur le Calendrier.

VIIIe. Loi.

Que les Prêtres ſacrifient aux Dieux certains fruits de la terre à certains jours. Qu'il y en ait de marqués pour demander l'abondance de la récolte : alors on immolera de jeunes victimes de l'année ; & l'on verſera du lait. De peur qu'on n'omette cette cérémonie, les Prêtres finiront par elle l'exercice de leur année : ils auront ſoin de choiſir pour chaque Dieu le genre de victime qui lui ſera le plus agréable. Qu'il y ait des Prêtres pour certains Dieux, des Flamines *pour d'autres, & que les Pontifes ayent de l'intendance ſur tous.*

Les ſacrifices preſcrits dans cette Loi, étaient un hommage que recevaient les Dieux à titre de diſpenſateurs des biens de la terre. Chacun d'eux avait des offrandes & des victimes différentes, ſelon l'attribut ſous lequel il était honoré.

IXe. Loi.

Que les femmes ne ſe trouvent point aux ſacrifices de nuit, excepté à ceux qui ſe feront pour le peuple avec les cérémonies ordinaires. Que perſonne ne ſoit initié à des myſtères, ſinon à ceux de Cérès qui ſont venus de Grèce.

On voit par-là quelles devaient être la pudeur & la retenue que l'on exigeait des femmes à qui toute

Fête nocturne était interdite. A l'égard des mystères, le Paganisme en avait dont la connaissance était réservée aux Prêtres & aux Pontifes.

X^e. LOI.

Si quelqu'un dérobe ce qui appartient aux Dieux, ou ce qui leur est dévoué, qu'il soit traité comme parricide.

XIe. LOI.

Que le parjure soit puni de mort par les Dieux, & couvert d'un opprobre éternel par les hommes.

Les Romains avaient ce vice en horreur, & ils en abandonnaient le châtiment aux Dieux, parce qu'il attaque plus directement la Divinité.

XIIe. LOI.

Que les Pontifes punissent l'inceste par le dernier supplice.

On lit dans Sénèque que les coupables convaincus de ce crime, étaient précipités du haut de la roche *Tarpeïa.*

XIIIe. LOI.

Qu'on acquite exactement les vœux qu'on aura faits, mais qu'un impie ne soit pas reçu à présenter des offrandes aux Dieux.

Dans les ténèbres du Paganiſme, la ſeule religion naturelle ſuffiſait pour convaincre les Idolâtres que la pureté du cœur fait le plus grand mérite de l'offrande qu'on porte à l'autel. On jugeait alors de l'obligation indiſpenſable des vœux, comme nous en jugeons aujourd'hui.

XIVᵉ. LOI.

Que perſonne ne conſacre témérairement ſon champ au ſervice des autels, & qu'il y ait de la diſcrétion dans les offrandes qu'on y ſera en or, en argent & en yvoire; enfin que perſonne ne dévoue aux Dieux un bien en litige. S'il le fait, qu'il paye le double de ſa valeur.

Dès qu'un fond de terre était une fois conſacré à quelque Divinité ou à quelqu'uſage de religion, le propriétaire en perdait l'uſufruit & le domaine utile, parce que ſelon les loix des Pontifes, la conſécration qui ſe faiſait d'un champ, devenait pour les Dieux un titre de poſſeſſion immuable & ſans retour. La ceſſion même n'en pouvait être annullée par le Pontife, ſur-tout quand elle s'était faite avec les formalités requiſes. Afin donc de prévenir l'abus de ces conſécrations indiſcrètes qui fruſtraient les héritiers d'un bien qui leur appartenait légitimement, la loi en proſcrivit l'uſage. Il faut cependant en excepter certaines circonſtances qui mettaient le Magiſtrat en droit de dépouiller

un homme de ſes biens, & de les convertir au profit de la Religion. Nous en avons un exemple dans Claudius qui, d'autorité, conſacra la maiſon de Cicéron. Il étoit auſſi d'uſage de confiſquer les poſſeſſions d'un homme condamné au tribunal du Peuple; on les appliquait à l'entretien des temples de Cérès & aux frais des ſacrifices qu'on lui offrait.

XVe. LOI.

Que chacun demeure dans une poſſeſſion éternelle des Fêtes de ſa famille.

Afin qu'elles ſe perpétuaſſent ſans interruption, dans chacune de ces familles, le droit Pontifical tranſmettait l'obligation de les célébrer, du père aux enfans, ou au principal héritier qui devenait reſponſable à tous les parens du défunt, des fonds néceſſaires pour acquitter les frais que ces fêtes exigeaient. Delà cette manière de parler : *ſine ſacris hæreditas.*

Si cet héritier manquait à ſes engagemens, les intéreſſés le citaient devant les Comices, & elles l'obligeaient de prendre ſur ſon propre bien la dépenſe que la Religion lui impoſait. S'il perſiſtait dans ſon refus, on le privait des objets dont il avait hérité. Cependant comme il arrivait ſouvent que différentes ſucceſſions accumulées ſur une ſeule perſonne, multipliaient les charges re-

latives aux devoirs dont nous parlons, on avait un moyen d'éluder la loi, c'était de faire à un vieillard ſans héritiers, une ceſſion ſimulée de tous ſes droits. Celui-ci qui n'avait qu'un vain titre, s'engageait moyennant une ſomme d'argent à ſubvenir aux frais de la fête, & cette obligation qui ceſſait à ſa mort, affranchiſſait le véritable héritier de toute eſpèce de charge.

XVIe. LOI.

Que quiconque ſera tombé dans une de ces fautes qui rendent exécrable, & qu'on ne peut effacer par des expiations, ſoit regardé comme un impie; mais que les Miniſtres publics expient celles qui pouront être expiées.

Il faut entendre par cette loi qu'une faute commiſe de deſſein prémédité, ne pouvait être lavée par le ſang des victimes, parce qu'elle renfermait un mépris formel du culte des Dieux: c'était donc au coupable de réparer par ſon repentir & par une ſatisfaction authentique, l'injure faite à la Religion, ſi toutefois quelque choſe était capable de fléchir des Divinités capricieuſes que le paganiſme repréſentait ſouvent comme inexorables. Il n'en était pas ainſi d'une faute d'attention, telle qu'aurait été celle d'un Préteur qui, dans des jours non permis, aurait laiſſé échaper par inad-

vertance quelqu'un de ces trois mots : *do*, *dico*, *addico*, formule ordinaire ſous laquelle ce Magiſtrat prononçait ſes arrêts. Cette faute était expiée par le ſacrifice d'une victime.

Le précis de ces loix eſt plus que ſuffiſant pour donner une idée de la ſageſſe de Numa & de celle des Légiſlateurs qui l'ont ſuivi. Tous les Hiſtoriens aſſurent que ce Prince était convaincu de l'exiſtence d'un ſeul Dieu, & que ſa politique l'empêcha d'en convenir ; mais au moins il fit tous ſes efforts pour épurer la religion des Romains. On a vu qu'ils l'avaient puiſée chez les Grecs, & les préceptes de leur Souverain n'auraient pas été aſſez puiſſans pour les éclairer ſur les ſuperſtitions d'un peuple dont ils avaient adopté les jeux & les ſpectacles : ce dernier mot nous rappelle que nous avons annoncé le deſſin de l'*Hippodrome*, & les recherches que nous avons faites ſur cet objet, ſont des garans certains de l'exactitude avec laquelle il eſt tracé. La ſeule inſpection de notre planche ſuffira pour indiquer la différence qu'il y avait entre ce monument & le grand cirque de Rome. Notre Hiſtoire fournira ſouvent de ces ſortes de comparaiſons qui mettront le lecteur à portée de juger du progrès ſucceſſif des ſciences & des arts.



Dugoure delin. *De la Gardette Sculp.*

L'HIPPODROME.

L'HIPPODROME.

De droite à gauche ſe préſente, 1°. la place où ſe rendaient les Athlètes avant le combat, & dans cette place nommée la Barrière, on voyait le tombeau que les Eléens diſaient être celui d'Endymion.

2°. L'endroit que l'on appellait les priſons, *equorum carceres*, & qui, par ſa forme, reſſemblait à une proue de navire ſur laquelle on découvrait un dauphin de bronze. Un aigle de même métal était ſur l'autel placé vis-à-vis ces *carceres*.

3°. La partie du Stade, élevée en terraſſe, & contiguë à l'autre côté de ce même Stade, formé par la colline.

4°. L'Autel dédié à Taraxippus, auquel une folle ſuperſtition attribuait le pouvoir d'épouvanter les chevaux, au point qu'ils ne connaiſſaient plus ni le frein ni la voix de celui qui les conduiſait. Mais cet effroi paraîtra très naturel lorſque l'on réfléchira que cet objet était le premier qui les frappait en ſortant de leurs priſons, & que ſon ſeul aſpect devait animer des courſiers dont le grand air augmentait encore la vivacité.

On prétend que la ſtatue d'Hyppodamie était érigée vers le but, & qu'elle tenait un ruban dans ſa main, comme pour couronner le Vainqueur. Près de-là, s'aſſeïaient les Juges, & vis-à-vis leurs ſiéges, on voyait un Autel de marbre blanc

au pied duquel venait se mettre la Prêtresse de Cerès *Chamine.* Plus loin, selon Pausanias, on appercevait le temple de cette même Déesse, & enfin le portique d'Agaptus. A l'extrémité de l'*Hippodrome* s'élévait la borne placée au milieu de la largeur dans une portion d'un quarré beaucoup plus petit, & qui la resserrait tellement, que soit à côté, soit derrière, il ne pouvait passer qu'un seul char de front.

Devant les chevaux & les chars, dans la barrière qui avait environ quatre cent pieds de long, régnait d'un bout à l'autre, un cable qui les contenait jusqu'au moment où l'aigle de bronze s'élévant par le moyen d'un ressort, faisait baisser le dauphin qui descendait jusques sous terre; alors on lâchait le cable, les combattans se rendaient à l'entrée de la lice, on les appariait, & incontinent après ils s'élançaient dans la carrière.

Nous avons parlé du temple de Cerès élevé sur la partie du Stade qui n'était pas faite en terrasse, & si l'on en croit les Eléens, ce fut-là que la terre s'ouvrit pour recevoir le char de Pluton, évènement remarquable qui fut consacré par l'édification de ce même temple; mais on lit dans plusieurs Ecrivains que Pantaléon qui avait usurpé la souveraine autorité à Pise, pressait ses habitans de se soustraire à la domination des Eléens, qu'un certain

certain Chaminus s'y opposa, que Pantaléon le fit mourir, & que de ses biens, dont il s'empara, il fit bâtir le temple de Cerès à laquelle il donna le surnom de *Chamine*.

TRIOMPHES DES ROMAINS.

Le mot *triomphe* tire son origine de θρίαμβος, l'un des noms de Bachus conquérant des Indes, & qui le premier, selon Pline, reçut les honneurs que l'on décernait à ceux qui avaient remporté des avantages signalés sur les ennemis de la patrie. A la suite des vainqueurs, on faisait retentir l'air de ce nom de Bachus, & delà, cette acclamation, *io triumphe!* exprimée dans ces vers d'Horace.

Teque, dum procedis, io triumphe!
Non semel dicemus io triumphe!
Civitas omnis.

Les loix Romaines défendaient l'entrée de la ville à celui qui sollicitait le triomphe, & au retour de ses expéditions, il ramenait son armée au pied des murs, d'où il adressait aux Pères conscripts une lettre envelopée de laurier. Muni de cette lettre, le Sénat s'assemblait en corps au temple de Bellone, le Général y rendait compte de son expédition, & si les suffrages étaient unanimes, sa demande lui était accordée

par un décret que l'on faisait ratifier au peuple qui avait le privilége d'indiquer le jour de la cérémonie, ou de s'y opposer par la voix de ses Tribuns.

Au moment de commencer cette cérémonie, le Triomphateur, selon Joseph, *liv.* 7, paraissait sur une tribune du haut de laquelle il haranguait les soldats qui avaient été les compagnons de sa victoire, après quoi il prononçait les paroles suivantes. *Dii! nutu & imperio quorum nata & aucta est res Romana, eamdem placidi propitiati que servate.* » O Dieux! à qui la république Romaine est redevable de son établissement & de » ses progrès, ne vous lassez point de lui être » favorable & de veiller à sa conservation ».

Cette formule observée, le vainqueur couronné de laurier & paré de la robe triomphale, montait sur un char attelé de quatre chevaux blancs, & traversait la ville, précédé d'une foule de citoyens qui, comme les soldats, ne cessaient de répéter *io triumphe.* Le sang des victimes coulait dans les Temples qui se trouvaient sur le passage du Général, les rues étaient jonchées de fleurs, l'intérieur des maisons était orné de meubles précieux : devant son char marchaient les Rois, ou les Chefs ennemis qu'il avait faits prisonniers, & des pièces de sculpture, quelquefois en argent,

mais plus communément en yvoire, ou en bois de citronnier, offraient la repréſentation des villes conquiſes. Ces figures étaient portées ſur de riches brancards, & l'on reconnaiſſait une ville ou une province conquiſe, ſoit aux ſymboles par leſquels on la caractériſait, ſoit à des inſcriptions que l'on y gravait en groſſes lettres : ſouvent auſſi on déſignait l'une & l'autre, tantôt par un eſclave qui avait les mains liées derrière le dos, tantôt par une perſonne accablée de douleur &c....

Zonaras aſſure que c'était une pratique reçue de ſuſpendre un fouet & une clochette d'or au char de triomphe, dans la vue de rappeller au vainqueur l'inconſtance de la fortune, & de lui faire entendre que tant de gloire ne le garantirait pas d'une mort ignominieuſe, s'il venait à la mériter. On ſe ſervait en effet de ces deux inſtrumens dans l'exécution des coupables condamnés à périr, & le peuple avait ſoin de ſe tenir à l'écart au ſon de la clochette que portait celui qui était conduit au ſupplice. Si les Romains avaient approché un criminel, ils ſe ſeraient crus ſouillés & obligés de ſe purifier par des ſacrifices expiatoires.

Il était auſſi d'uſage de placer derrière le Triomphateur un eſclave public qui lui ſuſpendait une couronne ſur la tête : ce fait eſt confirmé par Juvenal dans ſa 10e Satyre.

In tunica Jovis, & picta serrana ferentem
Ex humeris aulæa togæ, magnæque coronæ
Tantum orbem, quanto cervix non sufficit una.
Quippe tenet sudans hanc publicus, & sibi Consul
Ne placeat, curru servus portatur eodem.

Le but de cet usage était encore de réprimer l'orgueil du Général à qui, selon Tertulien dans son *Apologétyque*, l'esclave répétait de tems en tems : » Défiez-vous de l'avenir, & souvenez-vous que vous êtes homme «. *Respice post te, hominem memento te.* St. Isidore de Séville prétend que ce même esclave était le bourreau ; mais il n'en a point donné de preuve.

Les anneaux de fer devinrent avec le tems une marque d'esclavage chez les Romains, & l'on présume que ce fut cette raison qui les fit convenir que le Triomphateur en porterait un de ce métal, pour lui faire entendre que la gloire passagère dont il jouissait, ne l'affranchissait pas plus des loix de la République, que l'esclave ne l'était de la domination de son maître. Tel est le sens des derniers vers ci-dessus.

Et sibi Consul
Ne placeat, curru servus portatur eodem.

Macrobe ajoute que le vainqueur portait aussi la bulle d'or, attribut ordinaire des jeunes Romains jusqu'au moment où ils endossaient la robe *prétexte*.

Bulla gestamen erat triumphantium, quam in triumpho præ se gerebant. Cette bulle ou boulle qui renfermait des caractères mystérieux, était regardée comme un préservatif sûr contre la malignité des enchantemens. Pline même assure, *Liv.* 25, que le Général faisait placer des figures obscènes sous son char, dans la persuasion que ces turpitudes avaient le pouvoir de détourner les traits de l'envie. *Sed & res turpiculæ sub curru suspendebantur, quibus invidiam averruncari creditum est.*

Dans la marche des triomphes, ainsi que dans les *Saturnales*, dans les *Matronales* &c...., il se trouvait des Farceurs qui amusaient le peuple par leurs bouffonneries, & souvent les soldats y tournaient le vainqueur en ridicule. Jules César triomphant des Gaulois d'Asie, fut accusé d'avarice par les siens qui lui reprochèrent de ne les avoir nourris que de légumes, & lorsque ce Dictateur eut réduit les Gaulois, ils ne craignirent pas de le chansonner au milieu de sa gloire, sur le commerce qu'il avait eu avec Nicomède Roi de Bythinie. *Gallias Cæsar subegit, Nicomedes Cæsarem..... ecce Cæsar nunc triumphat qui subegit Gallias. Nicomedes non triumphat qui subegit Cæsarem.* (Pline, liv. xix, c. viij.)

Lorsqu'il n'y avait point de prise du côté des vertus, on se rabattait sur la naissance, ou sur

quelque défaut du Triomphateur, & nous en avons un exemple remarquable dans le triomphe de Ventidius Baſſus, homme de baſſe extraction, que Céſar avait élevé à la dignité de Pontife & de Conſul. Ce Général triomphait des Parthes, & pendant la marche, ſelon Aulugelle, Liv. I, C. IV, on chanta les paroles ſuivantes : *Concurrite omnes Augures, Auſpices ; portentum inuſitatum, conſtatum eſt recens. Mulos qui fricabat, Conſul factus eſt.*

Le vainqueur entrait au Capitole par la porte triomphale qui ne s'ouvrait que dans cette occaſion, & à peine y était-il arrivé, qu'il décidait du ſort de ſes priſonniers que ſon arrêt condamnait aux fers ou à la mort. Enſuite il offrait ſa couronne à Jupiter, & dépoſait à ſes pieds ce qui ſe trouvait de plus précieux dans les dépouilles qu'il avait remportées ſur les ennemis de l'Etat. *Gratias tibi Jupiter optime maxime, tibi que Juno, Regina, & cæteri hujus cuſtodes habitatoreſque arcis dii, libens lætus que ago. Re Romana in hunc diem & horam, per manus quod voluiſti meas, ſervata bene geſtaque, protegite eamdem & ſervate, ut facitis, fovete, propitiati, ſupplex ero.* » Jupiter, très-bon & très-grand, Junon Reine, & vous, Dieux tutélaires du Capitole où vous avez fixé votre demeure, recevez mes actions de graces en reconnaiſſance des bien-

faits dont vous avez comblé notre République par mon miniſtère. Conſervez-la, je vous en ſupplie, & ne ceſſez point de lui être favorable ". Telle était la formule qu'il prononçait en préſentant ſes offrandes. On la trouvera dans Blondus & dans pluſieurs autres Auteurs.

La journée finiſſait par un grand repas que le Triomphateur donnait à ſes amis ſous les portiques du Temple de Jupiter Capitolin. Il y invitait les Conſuls, mais ils avaient l'attention de ne pas s'y trouver, afin que le vainqueur fût aſſis à la première place.

Pline aſſure, *Liv.* 35, que la ſtatue d'Hercule, conſacrée par Evandre dans le marché aux bœufs, partageait, en quelque ſorte, les honneurs du triomphe, & que pendant la marche triomphale, elle était revêtue de la toge & de la tunique en broderie. Aſconius même prétend que le ſimulacre de ce Dieu précédait le char du Général : mais ces divers uſages varièrent ſelon la différence des tems, ſur-tout après l'extinction entière de la République. On doit porter le même jugement ſur ce qu'a dit Dempſter, d'après Sénèque & Claudien, que le char du vainqueur préſentait de diſtance en diſtance des traces de ſang, pour déſigner celui qui avait éte répandu ſur le champ de bataille.

Selon Verrius dont Pline cite le témoignage,

les Triomphateurs ſe faiſaient peindre le viſage de vermillon, dans la vue, à ce que l'on croit, de s'égaler aux Divinités, & en particulier au Dieu du Capitole dont la ſtatue était enluminée de cette couleur. Camille fut le premier qui en donna l'exemple, & il eut des imitateurs.

A la rigueur, les loix Romaines n'accordaient les honneurs du triomphe qu'aux Conſuls, aux Dictateurs, aux Tribuns militaires, en un mot qu'aux Magiſtrats du premier ordre. Ainſi les Proconſuls & les Propréteurs n'avaient point le droit d'y prétendre, & quelques ſuccès qu'ils euſſent dans les expéditions qui leur étaient confiées, ils étaient cenſés n'avoir agi que ſous les auſpices des Conſuls. La République ſe relâcha quelquefois de cette ſévérité, & particulièrement en faveur du Grand Pompée. Auguſte en uſa de même dans pluſieurs occaſions : mais l'an 740 de Rome, Agrippa venait de rétablir ſur le trône Polémon Roi de la Cherſonnèſe Taurique, & ſoit par modeſtie, ſoit pour entrer dans les vues de l'Empereur, Agrippa refuſa les honneurs du triomphe. Il était gendre & favori de ce même Empereur, il était ſon Collègue dans la puiſſance tribunitienne, & jaloux de l'imiter dans la manière dont il faiſait ſa cour au Prince, les vainqueurs ſe firent une loi de ne plus ſolliciter les honneurs qui devaient être la ſuite de leurs con-

quêtes. De ce moment, mais cependant ſans excluſion formelle, le triomphe devint un privilége des Empereurs & des Princes de la Maiſon Impériale.

Le dernier des citoyens auquel on le décerna, fut Cornélius Balbus, Proconſul d'Afrique, & neveu de ce Cornélius Balbus connu dans l'Hiſtoire par ſes liaiſons avec Pompée, Cicéron & Jules Céſar. Il triompha l'an de Rome 735 pour avoir vaincu les Garamantes chez qui les armes Romaines n'avaient pas encore pénétré, & deux ſingularités caractériſent ce triomphe. La première, c'eſt qu'un particulier qui n'était citoyen Romain que par grace, & qui n'avait pas même l'avantage d'être né dans l'Italie, ait obtenu le plus grand honneur auquel un Romain ait pu aſpirer : la ſeconde, que perſonne n'ait eu le même honneur après lui. Ce fait ne peut être démenti ſérieuſement par l'exemple de Béliſaire qui triompha ſix cens ans après à Conſtantinople ſous le règne de Juſtinien.

Nous ne devons pas oublier de dire que le défaut d'une condition néceſſaire mettait quelquefois le Sénat dans le cas de refuſer le triomphe, & qu'alors le Général en jouiſſait ſur le mont Albain. Tel fut celui de Papirius Maſſa, l'an de Rome 522.

Lorſque les Couſuls furent privés de la pompe

qui lui était attachée, on continua de leur accorder les diſtinctions qui en avaient été la ſuite; c'eſt-à-dire le droit de porter la robe triomphale à certains jours & dans certaines cérémonies, celui d'avoir une ſtatue qui les repréſentait dans cet habillement avec la couronne de laurier ſur la tête. Auguſte avait imaginé cette eſpèce de dédommagement, & il voulut que Tibère s'en contentât, quoiqu'il fût devenu ſon gendre depuis la mort d'Agrippa, & ce ne fut que long-tems après qu'il lui permit de triompher.

TRIOMPHES REMARQUABLES.

Le premier fut celui que Romulus ſe décerna à lui-même, l'an 5 de Rome après la défaite des Cécinéens, & ſoit par oſtentation, ſoit pour inſpirer l'amour de la gloire à ſes ſujets, il voulut que ſa victoire fût célébrée par un appareil auſſi riche que le comportait la pauvreté du peuple dans le ſein duquel il revint les cheveux flottans ſur ſes épaules, la tête couronnée de laurier, chargé du tronc d'un petit chêne auquel il avait fait attacher les dépouilles d'Acron qu'il avait tué dans le combat, en en un mot environné de ſes troupes qui lui ſervaient de cortége. Les Romains lui préſentèrent du vin, & ſur le devant des maiſons, étaient dreſſées des tables pour les ſoldats qui voudraient ſe rafraîchir.

Ce triomphe, tout ſimple qu'il était, produiſit l'effet que Romulus en attendait, & l'émulation qu'il inſpira aux Généraux, fut la ſource de cet héroïſme auquel cet Empire naiſſant dut la conquête de l'Univers.

TRIOMPHE de Tarquin l'Ancien.

Il obtint le premier après la défection entière des Latins, & l'appareil n'en fut pas plus brillant que celui de Romulus; mais dans le ſecond dont il fut honoré après la défaite des Etruſques, on le vit entrer dans Rome, porté ſur un char doré, & attelé de quatre chevaux. Pour marquer l'acceptation qu'ils faiſaient de leur nouveau Souverain, les peuples vaincus lui avaient donné une couronne d'or, un trône d'yvoire, un ſceptre ſurmonté d'un aigle, une tunique brochée d'or & ornée de palmes, une robe de pourpre à fleurs de diverſes couleurs, & enfin, ſelon quelques-uns, douze haches garnies de leurs faiſceaux : ces différens objets ajoutèrent à la magnificence de ſon entrée, & le même luxe fut employé dans le troiſième triomphe qu'il mérita l'an de Rome 171, pour avoir vaincu les Sabins. C'eſt d'après l'hiſtorique des changemens qui ſe ſont faits dans cette partie, & du faſte que l'on y a introduit, que les Auteurs doivent régler la repréſentation des triomphes attachés à leurs ouvrages, & c'eſt la raiſon qui nous a

décidés à inférer ici ceux dont nous allons parler. La différence des tems & des circonftances a donné lieu à des variétés dont il eft néceffaire qu'un Ecrivain Dramatique foit inftruit, s'il veut tout-à-la-fois éclairer & amufer fes fpectateurs.

TRIOMPHE *de Camille.*

AN de Rome 357.

Ce dictateur venait de prendre & de détruire la fameufe ville de Veies dont le fiége avait duré dix années entières; la nouvelle de cette conquête répandit une joie univerfelle dans le cœur des Romains, & jamais l'entrée d'un vainqueur n'y avait été fignalée par une affluence auffi confidérable. Le char qui le porta, fut, pour la première fois, tiré par quatre chevaux blancs, couleur affectée à ceux qui traînaient celui de Jupiter & celui du Soleil; mais la vanité de Camille n'était pas fatisfaite, & pour mieux fe rapprocher de la Divinité, il crut devoir, comme nous l'avons dit plus haut, fe couvrir le vifage de vermillon. Cet orgueil bleffa les Romains, & fi d'un côté le Triomphateur fut couronné de gloire, de l'autre, on l'accufa d'avoir commis un attentat contre la religion.

Plus modefte dans celui dont il fut honoré fix ans après, pour avoir délivré Rome de l'invafion des Gaulois, il fut traité unanimement de *fecond*

Romulus, de *Libérateur de la patrie.* Les légionaires couronnés de lauriers marchaient à la fuite de fon char, & de tous les côtés, on entendait répéter : *io, io triumphe.* Cependant des railleries fanglantes fe mêlaient de tems en tems à ces cris de joie, mais tel était le caractère des Romains, & ce qu'ils devaient à leur Général, n'était pas un motif affez puiffant pour contenir une licence que le Gouvernement femblait autorifer. Camille triompha encore deux autres fois, & les farcafmes du foldat, la jaloufie de fes rivaux n'empoifonnèrent point les honneurs qu'on lui rendit. Ces exemples font rares & méritent d'être cités.

TRIOMPHE de Curius.

AN de Rome 478.

M. Curius Dentatus, Conful, avait remporté une victoire complette fur Pyrrhus, & la pompe la plus brillante embellit la marche de fon triomphe. On n'avait vu dans les autres que des Sabins enchaînés, que des troupeaux de bœufs enlevés aux Volfques, que des chars pris aux Gaulois, que des armes dorées & argentées, ravies aux Samnites; mais dans celui-ci on admira des tapis de pourpre, des vafes d'or à la Grecque, portés fur des brancards, des ftatues & des tableaux du plus grand prix. Parmi les Captifs, étaient des Epirotes, des

Theſſaliens, des Macédoniens, des Brutiens, des Lucaniens, des Appuliens, dont les divers coſtumes amusèrent les ſpectateurs, mais moins encore que quatre éléphans dont le vainqueur s'était emparé dans le combat. C'était la première fois que de pareils animaux entraient dans les murs de Rome; auſſi ces différentes nouveautés, & l'importance de la conquête de Curius, lui attirèrent-elles de toutes parts les marques de la plus vive reconnaiſſance.

TRIOMPHE de Scipion l'Africain.

AN de Rome 552.

Scipion vainqueur d'Annibal en Afrique, avait conclu un Traité de paix entre Carthage & la République Romaine : celle-ci l'attendait avec impatience, il ſe rendit à ſes vœux, & à peine le bruit de ſon débarquement fut-il répandu dans les villes voiſines, que tous les habitans les abandonnèrent pour voler à ſa rencontre : depuis le port où il deſcendit, juſqu'au pied des remparts de Rome, les chemins furent bordés de peuple qui ne pouvait ſe raſſaſier de voir Scipion, & de lui applaudir : ce fut là le prélude de ſon triomphe, & la deſcription que nous allons en faire, prouvera quel fut à cet égard l'enthouſiaſme du Sénat & des Particuliers.

De l'inſtant que Scipion fut arrivé, ſes ſoldats

ſe ceignirent la tête de couronnes de laurier, & l'on commença la marche qui fut précédée par un nombre conſidérable de trompettes. Vinrent enſuite les chariots chargés des dépouilles de l'ennemi, les repréſentations des villes conquiſes, & ſi l'on en croit Silius Italicus, celle de Carthage humiliée qui, comme les autres, était portée ſur de riches brancards.

Mox victas tendens Carthago ad ſidera palmas.
Ibat &c. (Liv. 17.)

A ces repréſentations, on avait ajouté celles des batailles du Triomphateur, que l'on avait rendues en peintures plattes, après leſquelles paraiſſaient l'or & l'argent, ſoit monnoyé, ſoit en barres & en lingots que le vainqueur avait recueillis dans ſa conquête. Suivaient les victimes que l'on devait immoler aux Dieux, victimes compoſées de taureaux blancs dont les cornes étaient dorées, & que l'on était allé chercher ſur les bords du Clytumne. Immédiatement après elles marchaient les éléphans, & les priſonniers de guerre, qui ſuperbement vêtus à la manière de leur pays, étaient chargés de chaînes, & avaient les mains liées derrière le dos. Ces chaînes étaient d'or pour les Rois vaincus, & d'argent pour les grand Seigneurs.

On conjecture que le fameux Poète Térence

était du nombre de ces captifs, du moins il était Africain d'origine, & fut affranchi dans la ſuite par Térentianus Lucanus dont il prit le nom. Le Roi Syphax, au rapport de quelques Hiſtoriens, parut auſſi en perſonne parmi les priſonniers de Scipion, mais le plus grand nombre prétend qu'il était mort à Tibure, & que la ſeule repréſentation de ce Monarque figura dans la marche du Triomphateur.

Aux captifs ſuccédaient les Licteurs du Proconſul, en habits de guerre, & ſuivis d'un chœur d'inſtrumens, accompagné de danſeurs qui déguiſés en ſatyres, à la manière des Etruſques, portaient des couronnes d'or ſur la tête. Au milieu de ces ſatyres qui exécutaient différens pas, on diſtinguait un pantomime vêtu d'une ſimarre comme les femmes, & dont les diverſes poſtures inſultaient aux vaincus. Une longue file de gens chargés de caſſolettes remplies de parfums de toutes les eſpèces, annonçaient le char du vainqueur ſur la tête duquel un eſclave ſuſpendait une couronne d'or enrichie de pierreries : autour de ce char marchaient ſes Officiers de Juſtice, tels que ſon Secrétaire, ſon Greffier, ſes Appariteurs. Derrière eux, s'avançaient à pied les Conſuls & les Sénateurs parmi leſquels parut leur Collègue Térentius Culles, à qui Scipion avait donné la liberté

&

& qui, pour faire honneur à ſon triomphe, voulut s'y trouver avec le chapeau d'affranchiſſement.

Ce cortège terminé par la cavalerie & par l'infanterie, chacune ſous ſes enſeignes, fit le tour des Amphithéâtres, & de-là, on ſe rendit au Capitole, où l'on immola les victimes. Un ſuperbe repas mit le comble aux plaiſirs & à la magnificence de cette journée.

TRIOMPHE de Titus Quinctius Flaminius.

AN de Rome 559.

Il avait délivré les Grecs de l'oppreſſion de leurs tyrans, il avait fait la paix avec Nabis tyran de Lacédémone, il avait dompté Philippe Roi de Macédoine, il méritait le triomphe à ſon retour en Italie, il lui fut décerné, & contre l'ordinaire, on décida que la marche en durerait trois jours.

Le premier, on y vit paraître des piques à la Macédonienne, des caſques à la Grecque, enfin toutes les eſpèces d'armes que Flaminius avait enlevées aux ennemis. On y porta ſur des chars une quantité de ſtatues plus belles les unes que les autres, & en particulier un magnifique ſimulacre de Jupiter, que le Triomphateur fit placer au Capitole. Le ſecond jour, on préſenta ſur de riches brancards

des amas de monnoie d'or & d'argent, des vafes des mêmes métaux, cifelés avec un art incomparable, & quantité d'autres en airain, dont la façon furpaffait la matière. On y remarqua, fur-tout, un bouclier d'or maffif, & dix en argent.

Le troifième commença la marche du Triomphateur devant lequel étaient portées cent quatorze couronnes d'or dont lui avaient fait préfent les différentes villes qu'il avait rendues libres. A ces monumens, fuccédaient les victimes que l'on allait facrifier, & après elles marchaient les prifonniers que le vainqueur avait faits, ou les ôtages qu'il avait exigés. De ce nombre, étaient Démétrius fils du Roi de Macédoine, & Armenès fils du tyran de Lacédémone. Enfin paraiffait le char de Flaminius, entouré & fuivi de fes foldats.

Le cortège le plus agréable pour la République, fut celui des efclaves Romains tirés des fers de la Grèce à laquelle ils avaient été vendus par Annibal : ils étaient au moins douze cens qui s'étaient fait rafer la tête, & l'avaient couverte d'un chapeau en figne d'affranchiffement. Le retour de ces infortunés concilia au vainqueur l'affection de la plus grande partie des Romains.

TRIOMPHE de Paul Emile.

AN de Rome 586.

Paul Emile avait vaincu Persès Roi de Macédoine, il avait rangé ses Etats sous la domination des Romains, & les Romains décidèrent qu'à son retour, Paul Emile commanderait seul dans la ville pendant les trois jours que durerait son triomphe. En conséquence on dressa des échaffauts dans les cirques, dans les théâtres, dans les places publiques, dans les rues, en un mot dans tous les endroits que la marche devait traverser, & à peine le premier jour fut-il suffisant pour exposer aux yeux du peuple les deux cens cinquante chariots sur lesquels on avait disposé les chefs d'œuvres en peinture & en sculpture, que le vainqueur avait enlevés à la Macédoine, & aux Iles Grecques du parti de Persès.

Le jour suivant présenta deux spectacles différens, & dans le premier parurent les armes que l'on avait enlevées aux Crétois, aux Thraces, aux Epirotes, aux Grecs, aux Macédoniens : on y avait joint toutes celles que l'on avait trouvées sur le champ de bataille, ou dans les arsenaux de Persès. Rangées sur des chariots, les unes & les autres produisaient un cliquetis semblable au bruit de deux armées qui

ſont aux mains, & l'on peut juger de l'effet que cet inſtant produiſit ſur un peuple qui depuis Romulus, ne reſpirait que la gloire & la guerre.

A ce ſpectacle ſuccéda celui de trois mille hommes diviſés par quatre, & chargés de brancards ſur leſquels étaient poſés des urnes ſuperbes, remplies de l'argent monnoyé que le Triomphateur avait apporté du Levant. Chacune de ces urnes contenait dix-huit mille drachmes, & les Hiſtoriens prétendent que ces dépouilles montèrent à un ſi haut prix, que depuis Paul Emile juſqu'au ſiècle d'Auguſte, il ne fut plus néceſſaire de lever aucun tribut ſur la République. A la ſuite de ces brancards, marchait une troupe d'hommes qui portaient des vaſes, des gobelets, des coupes de différens métaux, enrichis de pierreries.

Le troiſième jour, la préſence du Triomphateur fut annoncée par un nombre prodigieux de cors & de trompettes qui faiſaient retentir l'air des mêmes fanfares dont on ſe ſervait pour animer les ſoldats au combat : parurent enſuite cent vingt taureaux gras, ornés de bandelettes, & deſtinés aux ſacrifices accoutumés : chacun d'eux était conduit par un *Victimaire*, portant la hache ſur l'épaule, & paré d'une ceinture magnifiquement brodée. De jeunes enfans, qui s'avançaient derrière eux, tenaient les vaſes propres à recevoir le ſang des victimes, & précédaient quatre hommes qui, ſur

des civières, ſoutenaient ſoixante & dix-ſept urnes pleines de lingots d'or. On voyait à côté les coupes antiques à l'uſage des Rois de Macédoine, & un nombre infini de pièces d'orfévrerie, travaillées par Théricles, l'un des plus habiles ouvriers de ſon tems. Venait enſuite le buffet de Persès, garni de toute ſa vaiſſelle d'or & d'argent, enfin le char ſur lequel ce Prince avait coutume de monter. On y remarquait ſon armure avec ſon bandeau royal, & à quelque diſtance de là, marchaient ſes trois enfans; Philippe ſon aîné, Alexandre ſon cadet, & une fille dont l'hiſtoire n'a pas conſervé le nom. Ces Princes étaient ſi jeunes, qu'à peine ils paraiſſaient ſenſibles à leur misère, & de tems en tems leurs gouverneurs & leurs gouvernantes les avertiſſaient de tendre leurs mains vers le peuple, dans l'eſpérance d'exciter ſa compaſſion. Persès les ſuivait, & ce malheureux Roi, vêtu d'un habit de deuil, portait ſur ſon viſage toutes les marques du plus profond déſeſpoir, l'étonnement dans lequel il était, le rendait comme ſtupide; ſes courtiſans l'eſcortaient, & à en juger par leurs yeux, qu'ils tenaient ſans ceſſe attachés ſur lui, ils avaient l'air d'être plus touchés de ſa chûte que de leur infortune.

A ce cortège ſuccédait une armée de captifs de diverſes nations, & parmi leſquels on diſtinguait Bitis fils du Roi des Odryſiens en Thrace. Il

précédait les quatre cent couronnes dont les villes alliées de Rome avaient fait présent à Paul Emile pour le féliciter de sa victoire, & après elle s'avançait le char sur lequel il était traîné. Il portait en main une branche de laurier, témoignage authentique du succès d'une campagne dont lui seul avait remporté tout l'avantage, & l'excès de sa gloire, l'air de majesté qui lui était naturel, faisaient naître à chaque instant de nouvelles acclamations. A côté de lui étaient les deux fils de son premier lit, Fabius & Scipion qui montés sur de superbes chevaux, marchaient à la tête de la cavalerie Romaine. Après elle défilait l'infanterie, & à peine le vainqueur fut-il arrivé au Capitole, qu'il y fit à Jupiter l'offrande d'un vase d'or de dix talens : il l'avait fait fabriquer en Grèce. Le soir il combla ses soldats de présens, & distribua aux fantassins cent deniers d'argent par tête, le double aux centurions, le triple aux cavaliers.

Les Historiens ont remarqué que l'éclat de sa gloire ne lui fit point oublier ce qu'il devait à la nature, & que la mort d'un de ses enfans du second lit, la maladie d'un autre qu'il perdit trois jours après son triomphe, lui inspirèrent pendant toute la cérémonie un air de tristesse que rien ne put effacer.

TRIOMPHE *de Pompée.*

AN de Rome 692.

Pompée vainqueur de l'Orient, venait d'étendre la domination des Romains jusqu'aux rives de l'Euphrate, & l'on ne différa le superbe triomphe qui lui fut accordé que pour le célébrer le jour même de sa naissance. Il l'attendit dans un des fauxbourgs de Rome, & le matin de l'avant-veille des *Calendes* d'Octobre, il se présenta aux portes de la ville, précédé d'une marche nombreuse à la tête de laquelle paraissait une bannière qui désignait les victoires du Triomphateur. *A Pompée, pour avoir délivré les côtes de la mer des pirates qui l'infestaient, pour avoir rendu l'empire des mers aux Romains, pour avoir étendu les frontières de la République dans le Pont en Asie, dans l'Arménie, la Cappadoce, la Paphlagonie, la Cilicie, la Syrie, chez les Scythes, les Juifs, les Albaniens, les Ibériens, les Basternes & dans l'île de Créte : enfin pour avoir vaincu les Rois Mitridate & Tigrane.*

Suivaient les trophées magnifiquement ornés, & particulièrement un sur lequel on lisait : *Jusqu'aux extrémités de la terre.* Il annonçait une multitude prodigieuse de chariots chargés des armes des différentes nations Orientales où Pompée avait fait la guerre ; après eux défilèrent les représen-

tations des ſept cent vaiſſeaux qu'il avait pris & laiſſés dans le port d'Oſtie. Paraiſſaient enſuite les captifs parmi leſquels on diſtinguait le fils du roi Tigrane, accompagné de ſa femme & de ſa fille; Zozime, reine d'Arménie & femme du vieux Tigrane; la ſœur de Mithridate, ſes fils, ſes filles & quelques-uns des enfans de ce Monarque; Ariſtobule qui avait diſputé la ſouveraineté de la Judée à Hircan ſon frère; une reine de Scythie environnée d'une foule de dames de ſa Cour; Olthaces Roi de la Colchide; les petits tyrans qui s'étaient emparés des villes de la Cilicie; les otages donnés par les Ibériens, les Albaniens & les Comagéniens, au nombre de trois cent quatorze; les chefs de ces trois nations, & entr'autres Ménandre de Laodicée qui avait commandé la cavalerie de Mithridate : tous ces captifs étaient chargés de fers, & l'on portait en relief les figures de ceux que l'on avait perdus par la mort ou par la fuite. La marche de ce premier jour fut terminée par les plans des villes conquiſes, fabriqués de matières précieuſes, & l'on y avait joint la repréſentation des batailles peintes au naturel.

Le lendemain, parurent ſur des civières, les richeſſes immenſes que Pompée avait apportées de l'Orient, & parmi leſquelles on admira : 1°. Une table à jouer de trois pieds de large ſur quatre de long, compoſée de deux ſeules nacres de

perle, & décorée d'une eſpèce de damier ſur lequel brillait une lune d'or du poids de trente livres. 2°. Trois de ces lits dont on ſe ſervait dans les ſalles à manger, & qui étaient du même métal que la lune dont nous venons de parler. 3°. Des vaſes d'or travaillés avec le plus grand ſoin. 4°. Un coffret plein des anneaux de Mithridate, & preſque tous ornés des pierres les plus rares. 5°. La treille d'or dont Ariſtobule avait fait préſent au Triomphateur. 6°. Trois ſtatues du même métal dont l'une repréſentait Apollon, l'autre Minerve, & l'autre celle de Mars à côté de laquelle figurait le buſte de Pompée. 7°. Une montagne d'or maſſif, couverte d'arbres fruitiers à travers leſquels on voyait une foule de cerfs & de lions d'or. 8°. Trente-trois couronnes de perles. 9°. Un temple de même matière, dédié aux Muſes & ſurmonté d'un cadran ſolaire. 10°. Une table d'or qui avait appartenu à Darius fils d'Hitaſpe. 11o. Une ſtatue de Ptolomée Eupator aſſis, haute de huit coudées.

Ce fut pour la première fois que l'on vit à Rome des ébéniers, & de ces arbuſtes de Judée d'où coule le baume. Le bois des premiers était alors ſi précieux, ſelon Pline, qu'on l'employait à orner les ſceptres des Rois & les ſtatues des Dieux.

Sur d'autres civières, on portait pour dix-ſept

mille cinquante talens de vases d'argent sans alliage ; mais tout cet éclat semblait disparaître à la vue de Pompée qui âgé pour lors de 45 ans, joignait la figure la plus noble à la taille la plus avantageuse. Son char était tiré par quatre chevaux qui, comme le vainqueur, étaient chargés d'or & de pierres précieuses. On ajoute que le manteau militaire qui lui couvrait les épaules, était celui qu'Alexandre portait dans les combats, & que l'on avait trouvé parmi les curiosités de Mithridate. Toute l'armée suivait le Triomphateur, & de l'instant qu'il se fut acquité des sacrifices ordinaires, il fit distribuer deux cent mille grands *sesterces* à chacun de ses Généraux & de ses Questeurs. Aucun de ses soldats ne reçut de lui moins de quinze cens *drachmes*.

Le trait qui lui fit le plus d'honneur, fut le pardon qu'il accorda aux captifs, même à ceux que leur rébellion avait rendus dignes de mort, & loin de les traiter selon la rigueur des anciennes loix qui les condamnaient à périr dans les prisons par la main des bourreaux, il leur permit de retourner dans leur pays. Le séditieux Aristophane eut un sort différent, & si l'on en croit Appien, il fut étranglé dans le moment même où Pompée offrait à Jupiter les taureaux qui devaient lui être immolés.

Le triomphe de César, après la prise d'Utique eut quatre jours de durée, & le premier offrit aux

Romains une foule de tableaux fur lefquels étaient les noms de 800 Villes & de 300 Nations que le vainqueur avait foumifes. Un million d'ennemis avait perdu la vie dans cette guerre fanglante, & parmi les captifs qui ornaient la marche du Triomphateur, on remarquait Vercingentorix qui avait foulevé toutes les Gaules contre la République.

Dans le fecond triomphe, parurent les portraits de Ptolomée, de Photin & d'Achillas.

Le troifième repréfentait la défaite & la fuite de Pharnace. C'eft-là que fut employée l'infcription *veni, vidi, vici.*

Le quatrième offrait les figures de Scipion, de Pétreius & de Caton. Ce dernier y était peint fe déchirant les entrailles, & cette image attendrit les Romains. Dans le nombre des prifonniers de ce jour, on comptait Juba que dans la fuite Augufte remit en poffeffion d'une partie du Royaume de fon père, & auquel il fit époufer la jeune Cléopâtre fille de Marc-Antoine.

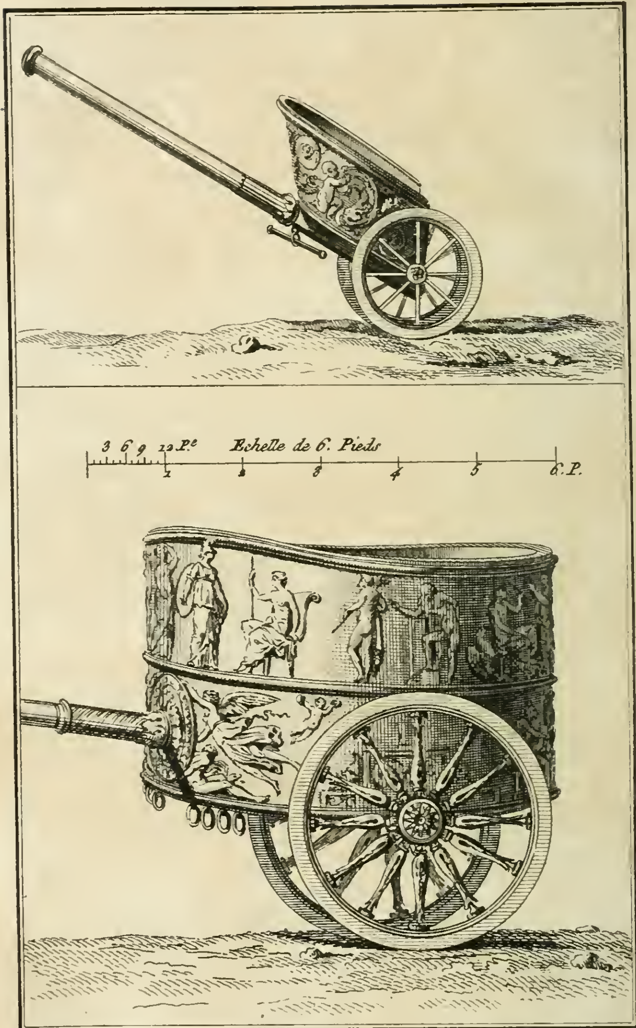
Dans ces quatre jours, on porta tant en argent qu'en vafes & en ftatues d'orfévrerie, pour foixante-cinq mille *talens* qui font 12 millions 550 mille livres fterlings, à 210 liv. fterlings le *talent*. On y voyait auffi 1822 couronnes d'or qui pefaient vingt mille quatorze livres : elles avaient été données à Céfar par les différentes Villes qu'il avait traverfées.

Ce fut de cette ſomme immenſe que, ſuivant ſes promeſſes, il gratifia chaque ſoldat de cinq mille *drachmes* (environ cinq cent livres.) Il donna le double aux Centurions, le quadruple aux Tribuns des ſoldats, ainſi qu'aux Commandans de Cavalerie : de plus, il leur accorda des héritages dans pluſieurs endroits de l'Italie.

Il répandit auſſi ſes largeſſes ſur le peuple auquel il fit diſtribuer par tête, quatre cens deniers, dix boiſſeaux de bled & dix livres d'huile. Ce même peuple fut admis à vingt-deux mille tables chargées de mets de toute eſpèce, & des combats de Gladiateurs, des chaſſes, des luttes, des pièces de Théâtre terminèrent la magnificence du Triomphe.

Dans celui qui fut accordé à Auguſte après ſes victoires d'Actium & d'Alexandrie, on remarqua un tableau qui repréſentait d'après nature, la Reine Cléopâtre couchée ſur ſon lit où elle ſe faiſait piquer le bras par un aſpic. A ſes côtés, étaient ſon fils Alexandre & la jeune Cléopâtre ſa fille. Trois cens Princes & Rois ſuivaient le char du vainqueur, & malgré les préſens conſidérables qu'il fit tant à ſes ſoldats qu'au peuple, il remit tant d'argent dans l'épargne, que l'intérêt fut réduit de 6 à 2 pour cent, & que le prix des fonds hauſſa à proportion.

Depuis ce moment, comme nous l'avons dit,



J. D. Dugoure del. Ingouf Junior Sculp.

CHARS.

l'honneur du Triomphe devint un apanage de la Souveraineté, & ceux qui eurent quelque Commandement, craignirent d'entreprendre de trop grandes choſes. Il fallût, dit M. de Monteſquieu, modérer ſa gloire, de façon qu'elle ne réveillât que l'attention, & non la jalouſie du Prince : il fallut ne point paraître devant lui avec un éclat que ſes yeux ne pouvaient ſouffrir.

CHARS.

Le grand eſt un Char de triomphe deſſiné d'après celui qui ſervit autrefois à Marc-Aurèle. Tous les autres avaient la même forme & repréſentaient ſur leur face extérieure, l'image de quelques Divinités payennes. Le Vainqueur y était aſſis avec ſes enfans des deux ſexes, ſur-tout s'ils étaient en bas-âge, & ſes plus proches parens montaient ſur les chevaux qu'on y atelait.

Ce modèle eſt bien éloigné de ceux que l'on fait arriver ſur nos Théâtres, & nous exhortons les Artiſtes à en profiter.

Le petit qui eſt au deſſus, eſt un Char de courſe : nous en avons donné la deſcription dans notre premier Volume.

OVATION.

Denys d'Halicarnaſſe, qui autant qu'il le peut, donne une étymologie Grecque aux termes Latins, fait venir celui-ci du mot ευαστμὸς, qui ſignifie cla-

meur ou cri de joie. La corruption de ce mot est le changement de l'*e* en *o*, c'est le sentiment de Festus : *quasi vero Romani*, dit cet Auteur, εὐάςμον, *Græcorum vocem, quæ clamorem significant; ovationis nomine voluerint imitari*. Quelques Savans croient pouvoir dériver le même mot de *ohé ! o ! o !* dont le peuple se servait pour marquer son admiration dans les cérémonies, d'autres des cris εὐοῖ, εὐαὐ, qui retentissaient dans leurs *Bachanales*. De là, le mot Latin *evari*.

Evantes Orgia circum
Ducebat Phrygias. (VIRG. Enéid. Liv. VI.)

De ce verbe *evari*, les Romains firent *evationes*, & par corruption, ils finirent par prononcer *ovatio*.

Plutarque, dans *la Vie de Marcellus*, donne encore une autre origine à ce mot, & la tire du Latin *ovis*, parce que dans l'*ovation* on ne sacrifiait qu'une brebis.

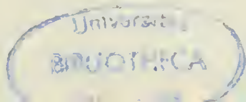
Quoi qu'il en soit, l'*ovation* n'était autre chose qu'un petit triomphe que l'on accordait à celui qui n'avait remporté que de légers avantages sur l'ennemi : vêtu seulement d'une robe blanche bordée de pourpre, il entrait dans la Ville à pied ou à cheval, à la tête de ses troupes, sans autres marques de succès qu'une couronne de myrthe. Cependant les Sénateurs l'accompagnaient dans sa marche, & des Musiciens jouant de la flûte, le conduisaient au Capitole où l'on sacrifiait deux brebis blanches.

Le Consul Posthumius Tubertus fut le premier pour qui l'on imagina cette sorte de triomphe, l'an de Rome 250, & la République le lui décerna pour la victoire qu'il avait remportée sur les Sabins. Quelquefois aussi on l'accordait à ceux qui n'étant chargés d'aucune Magistrature ni d'aucun commandement en chef, rendaient à l'Etat quelque service signalé.

Un particulier obtint cet honneur, l'an quarante-septième de J. C., & plus de cinquante depuis l'établissement de la Monarchie : c'était Aulus Plantius qui, sous les auspices de Claude, avait réduit en province la partie méridionale de la Grande-Bretagne. L'Empereur alla au-devant de lui le jour qu'il entra dans Rome, & l'accompagna pendant toute la cérémonie. *Aulo Plantio etiam orationem decrevit, ingresso que urbem obviam progressus, & in Capitolium eunti, & inde rursus revertenti latus texit*, dit Suetone. L'histoire ne cite aucune *ovation* postérieure à celle-ci.

Il ne nous reste plus à parler que des mariages & des funérailles des Romains, nous en placerons les détails au commencement du volume suivant, & de là nous passerons à la description des Théâtres parmi lesquels on trouvera celui de Bacchus que nous avons promis.

Fin de la seconde Partie du quatrième Volume.



ERRATA de la première Partie du quatrième Volume.

PAGE 26, ligne 3, premère, *lisez* première.
Page 67, ligne 13, Aneus Marcius, *lisez* Ancus Marcius.
Page 89, ligne 13, Quinitius Flaminius, *lisez* Quinctius Flamininus.
Page 92, ligne 3, Platon, *lisez* Pluton.
Page 110, ligne 7, le Lac Tucin, *lisez* le Lac Fucin.
Page 126, ligne 15, au mileu, *lisez* au milieu.

Seconde Partie.

Page 189, ligne 16, des Sidénates, *lisez* des Fidénates.
Page 200, ligne 3, lectiternes, *lisez* lectisternes.
Page 212, ligne 17, souffir, *lisez* souffrir.
Page 220, ligne 16, Talibustrium, *lisez* Tubilustrium.
Page 273, ligne dernière, balaçaient, *lisez* balançaient.
Page 308, ligne 7, extrordinaires, *lisez* extraordinaires.
Page 348, ligne 1, Butiens, *lisez* Brutiens.

De l'Imprimerie de CLOUSIER, rue Saint-Jacques. 1779.



